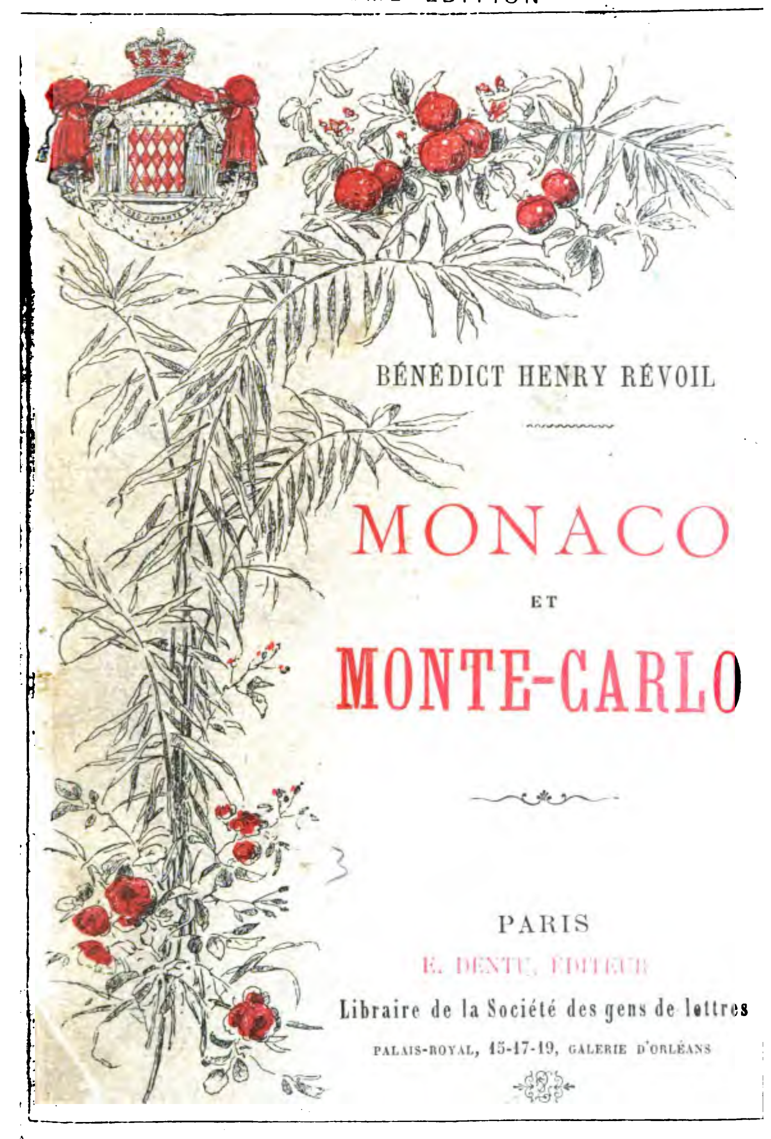

Digitized by Google

DEUXIÈME ÉDITION



MONACO

ET

MONTE-CARLO

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Les Chasses dans l'Amérique du Nord. 1 vol. in-18.
Les Pêches dans l'Amérique du Nord. 1 vol. in-18.
Les Bourres de fusil. 1 — —
Vive la Chasse. 1 — —
Chasses et Pêches du Nouveau Monde. 1 vol. in-18.
Excursions d'un chasseur en Amérique. 1 vol. in-18.
Les Veillées de chasse. 1 — —
Chasses et Voyages. 1 — —
Les Chiens. 1 — —
Histoires des Chiens de toutes les races. 1 vol. in-8.
Les Chasseurs de Bisons. 1 vol. in-18.
Les Collégiens chasseurs. 1 vol. in-8.
Les Chasses enfantines. 1 — —
La vie des bois et du désert. 1 vol. in-8.
Au milieu des bois. 1 — —
La Saint-Hubert. 1 — —
Mémoires du Baron de Crac. 1 vol. in-8.
La vie au Désert, (coll. avec Al. Dumas). 2 vol. in-18.
Le Pays inconnu, (coll. avec Al. Dumas). 1 vol. in-18.
Les Aztecs. 1 vol. in-8.
Le capitaine Rhino (coll. avec Al. Dumas). 1 vol. in-18.
Voyages au pays des Kangarous. 1 vol. in-8.
A travers les prairies. 1 — —
Le Bivouac des Trappeurs.
Voyages en Perse de Ferrier, (traduction). 2 vol. in-8.
Le Portefeuille d'un Conteur. 1 vol. in-18.
La Cour d'un roi d'Orient. 1 vol. in-18.
Le Docteur Américain. 1 vol. in-18.
Les Harems du Nouveau Monde 1 vol. in-18.
Les deux Convicts. 1 — —
Paul Ferrol. 1 — —
Les Pirates du Mississipi. 1 vol. in-18.
La Sirène de l'Enfer. 1 — —
Les Fils de l'Oncle Tom.
Les Écumeurs de mer. 1 — —
L'Ange des Prairies. 1 — —
Les Parias du Mexique
La Tribu du Faucon noir. 1 vol. in-18.
Le roi des Péons. 1 — —
La Fée du désert. 1 — —
Abigaïl. 1 — —
Maison à louer. 1 — —
Contes fantastiques d'Hawthorne.
Osceola. 1 — —
L'Amour qui tue. 1 — —
Un Cœur pour deux. 1 — —
Le dessus du Panier. 1 — —
Les Brigands des prairies. 1 — —
Les Voleurs de chevaux. 1 — —
Le Peau-rouge. 1 — —
Les Pionniers du Far-West. 1 — —
La Maison mystérieuse. 1 vol. in-18.
Une Charmante habitation. 1 vol. in-18.
L'Inde à vol d'oiseau. 1 vol. in-4.
L'Enfer. 1 vol. in-8.
Le Portefeuille d'un voyageur. 1 vol. in-8.
Le Livre des Aventures. 1 vol. in-8
Les Étoiles du monde. 1 vol. in-8.
Opéras français, traduits en anglais. 4 vol. in-8.
La Chasse illustrée. Journal.
La Chasse et la Pêche. Journal.
Jeanne de Naples Op. en 5 act.
Le vaisseau fantôme. Op. en 2 act.
Le Miracle. Op. en 3 act.
La cuisine dans le sous-sol. 1 act.
Gentil Housard. Opéret. en 1 act.
Tra-los-Montes. Opéret. en 1 act.
La Plage de Trouville en 1 act.

A PARAITRE :

Histoires de mon Village. 1 vol.
Le Fantôme. 2 vol.
La coutume de Dunmow. 1 vol.
En Australie. 1 vol.
La Conspiration des Poudres. 3 vol.
Un roman en 1793. 2 vol.
Aventures de Chasse. 1 vol.
La gibecière de mes confrères. 1 vol.
Hableries des Chasseurs. 1 vol.
Histoire au coin du feu. 1 vol.
Les Songes creux d'un homme à marier. 1 vol.
Esperanza. 1 vol.
Les Chasseurs de Gorilles. 1 vol.
Histoire de la maison de Rothschild. 1 vol.



Le Rocher de Monaco.

Typ. Ch. Unsinger.

BÉNÉDICT HENRY RÉVOIL

MONACO

ET

MONTE-CARLO

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1878

DE PARIS A MONACO

Je n'ai pas l'intention, amis lecteurs, de vous mettre en wagon pour vous conduire à la mer bleue, *cœruleum mare* des Romains. Vous tous qui voyagez savez bien qu'en quittant Paris, le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, si habilement dirigé par M. Paulin Talabot et son entourage émérite, vous amènera en quinze heures à Marseille.

Embarquez-vous. Du quai de la gare sautez dans un wagon de première, artistement capitonné, aux coussins moelleux, ou dans un coupé réservé — luxe que se donnent les couples d'amis ou les amoureux, — ou bien couchez-vous dans ces *sleeping cars* d'invention américaine qui vous offriront tout le confortable rêvé par des sybarites. La nuit sera vite passée.

L'aimable chef de gare, M. Régnoul, a présidé

lui-même à l'arrangement de ses voyageurs. Tout est prêt : Le coup de sifflet est donné. En route ! Nous volons comme le vent ; ce n'est plus une course, c'est un galop effréné, un train *emballé*... qui s'arrêtera pourtant au moment où il le faudra, sans soubresaut, sans accident, tant on a soin de vous à la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

Autrefois, il y a deux mois encore, en quittant la gare de Paris à sept heures quinze minutes du soir, on arrivait à Lyon à cinq heures du matin et à Marseille à midi moins vingt. Cette rapidité n'a pas paru suffisante à nos directeurs de chemins de fer : ils cherchent à gagner quatre heures sur ce parcours, et ils y parviendront. En attendant, le train rapide arrive dans la capitale phocéenne à dix heures quarante minutes du matin. Total quinze heures et demie de voyage.

Libre à vous de consulter les *Guide-Joanne* pour savoir quelles sont les villes curieuses et antiques le long desquelles se glisse le chemin de fer et pour connaître les noms de ces ruines que l'on aperçoit hissées sur les hauteurs, au pic ou sur les flancs des montagnes. Moi, touriste spécial, je borne mon ambition à décrire la Méditerranée jusqu'à Monte-Carlo.

Nous passons devant Arles, aux monuments

renommés où l'on trouve toujours ces types nouveaux de beau sexe, dont le costume est ravissant et d'une coquetterie sans pareille.

Nous venons de traverser la Crau, ce désert peuplé de cailloux, où les troupeaux de moutons paissent une herbe salée : nous grimpons sur le viaduc de la vallée de Saint-Chamas; au centre de laquelle s'élève le pont romain que l'on peut voir à droite au détour du torrent qui descend des monts Oupilles, — le versant des Alpes.

Nous voici au *Pas-de-L'ancié* (Pas de Lanciers), ainsi nommé parce qu'autrefois on ne traversait pas ces parages sans *anxiété* (1), eu égard aux bandits qui infestaient ce voisinage.

Un moment encore, et le convoi s'engouffrera sous le célèbre tunnel de la Nerthe, long de 4,638 mètres : vingt minutes suffisent pour arriver de l'autre côté de cette percée rivale du mont Cenis, un chef-d'œuvre dans la construction des chemins de fer du monde entier.

Quel admirable panorama! Deux grandes chaînes de rochers viennent de s'entr'ouvrir devant vos yeux. Elles embrassent un grand espace et, se prolongeant dans la mer, s'abaissent graduellement au milieu des flots azurés. Lorsqu'on

1. *Ancié*. en patois provençal, veut dire appréhension.

contemple cet immense bassin, on est ébloui par
sa clarté et saisi d'étonnement par son étendue.
A gauche, à droite, de toutes parts vous voyez,
[illegible] les flancs de la roche calcaire, des
[illegible] de l'Italie formant des parasols
[illegible] Çà et là des oli-
[illegible] quelque
[illegible] et tout
[illegible] odo-
[illegible] aux
[illegible] atmosphère
[illegible]

[illegible] Marseille,
[illegible] Saint-Jean,
[illegible]

reprendre la route qui longe la mer, route pendant laquelle tout ce que vous verrez sera pour vous un spectacle semblable au paysage d'une féerie.

Voici Gemenos, chanté par Delille, qui avait passé un hiver rigoureux, en [illegible], dans la villa de M. d'Albertas, et qui paya sa dette avec les vers suivants :

O riant Gemenos, ô vallon fortuné,
J'ai revu ton coteau de pampres couronné,
Que la figue chérit, que l'olive idolâtre,
Étendre en verts gradins son riche amphithéâtre
Et la terre, par l'homme apportée à grands frais,
D'un sol enfant de l'art étaler les bienfaits.
Lieu charmant ! trop heureux qui dans la belle plaine,
Où l'hiver indulgent attiédit son haleine,
Au sein d'un doux abri peut, sous ton ciel vermeil,
Avec tes orangers partager ton soleil,
Respirer leurs parfums, et, comme leur verdure,
Même au sein des frimas défier la froidure.

Nous passons à la Ciotat, sans nous y arrêter : n'est-ce pas là — *proh pudor !* — qu'un radical a baptisé sa maisonnette de ce nom, qui trahit son origine : *la Canaille.*

Traversons les gorges d'Ollioules et les bois de l'Esterel, où les forçats qui s'échappaient autrefois de Toulon trouvaient un refuge momentan

contemple cet immense bassin, on est ébloui par sa clarté et saisi d'étonnement par son étendue. A gauche, à droite, de toutes parts vous voyez, étagés sur les flancs de la roche calcaire, des bouquets de pins d'Italie formant des parasols d'un vert sombre et touffu. Çà et là des oliviers de taille exiguë poussant dans quelque morceau de terrain gratté à la houe, et tout autour des épis de lavandes, des sauges odorantes, des brindilles de thym et des ajoncs aux fleurs jaunes qui répandent dans l'atmosphère une senteur balsamique.

Au milieu de ce panorama voici Marseille, vue de profil. On distingue le fort Saint-Jean, Notre-Dame de la Garde, la cathédrale neuve, le nouveau port, et les îles de Pomègue et de Ratonneau, entourées de vagues argentées qui viennent se briser sur les récifs dont elles sont entourées.

Mon avis serait de conseiller à tout voyageur de couper en deux son voyage et de s'arrêter à Marseille avant de continuer jusqu'à Nice, ou Monaco, mais on pourrait me croire intéressé à donner cet avis, car je suis Provençal.

N'importe! à ceux qui aiment à être guidés, je dirai : Visitez Marseille. Rien ne vous sera plus facile, après un séjour de quarante-huit heures, de

reprendre la route qui longe la mer, route pendant laquelle tout ce que vous verrez sera pour vous un spectacle semblable au kaléidoscope d'une féerie.

Voici Gemenos, chanté par Delille, qui avait passé un hiver rigoureux, en 1769, dans la villa de M. d'Albertas, et qui paya sa dette avec les vers suivants :

O riant Gemenos, ô vallon fortuné,
J'ai revu ton coteau de pampres couronné,
Que la figue chérit, que l'olive idolâtre,
Étendre en verts gradins son riche amphithéâtre
Et la terre, par l'homme apportée à grands frais,
D'un sol enfant de l'art étaler les bienfaits.
Lieu charmant ! trop heureux qui dans la belle plaine,
Où l'hiver indulgent attiédit son haleine,
Au sein d'un doux abri peut, sous ton ciel vermeil,
Avec tes orangers partager ton soleil,
Respirer leurs parfums, et, comme leur verdure,
Même au sein des frimas défier la froidure.

Nous passons à la Ciotat, sans nous y. arrêter : n'est-ce pas là — *proh pudor !* — qu'un radical a baptisé sa maisonnette de ce nom, qui trahit son origine : *la Canaille.*

Traversons les gorges d'Ollioules et les bois de l'Esterel, où les forçats qui s'échappaient autrefois de Toulon trouvaient un refuge momentané

jusqu'à ce que les gendarmes les eussent retrouvés et ramenés au bagne.

Saluons Hyères, la grande station hivernale du midi de la France, en face desquelles s'élèvent les *îles d'or*, qui, comme les îles de Lérins, étaient occupées par des monastères. Mais les pirates barbaresques ont détruit toutes ces constructions du moyen âge et massacré les pieux cénobites qui y habitaient; quatre-vingt treize a fait le reste.

Aux Sarrasins succédèrent les Turcs, qui, en 1558, y célébraient le Ramazan, comme le raconte Nostradamus.

C'est à Hyères que l'on trouve les villas du duc de Luynes, du prince Czartorisky et de la princesse Czartoriska, de M. Cousin et de nombreux Anglais et Russes appartenant à la plus haute aristocratie.

Quand, à Paris, la glace porte au Cercle des patineurs, quand chacun s'emmitoufle dans ses fourrures, à Hyères, la température de la Méditerranée se maintient toujours à neuf degrés, c'est-à-dire au-dessus de la température ordinaire de la Manche pendant le mois de septembre.

Hyères est le plus joli coin de terre que l'on puisse rêver. La douceur de son climat, la grâce de sa vallée, la beauté de son horizon d'îles et de

montagnes, en font une sorte de petit paradis terrestre. Quand on s'arrête dans l'antique cité des orangers, en débarquant du train de Paris, on a devant les yeux un paysage comme il ne s'en trouve que dans le Midi, où la nature allie d'une façon si complète le sauvage au gracieux. Le voyageur qui regarde du haut du plateau situé en dessous du mont Fenouillet voit, d'un côté, de grands rochers blancs qui se détachent vigoureusement sur le bleu du ciel. De l'autre côté s'étend un immense jardin remplissant la vallée qui s'élargit graduellement, et finit par se confondre avec la mer. Au loin, on découvre la rade, où l'escadre fait ses évolutions, et tout à fait à l'horizon la longue chaîne dorée des îles. Le jardin de la vallée est unique en son genre par la variété des nuances qu'offre à l'œil le feuillage des pêchers, des oliviers et des grands cyprès noirs.

Voici Fréjus et son amphithéâtre romain; Saint-Raphaël, où réside un de mes aimés confrères, Alphonse Karr, et dont les souvenirs historiques sont l'arrivée de Bonaparte à son retour d'Égypte, en 1799, et son départ pour l'île d'Elbe, en 1814, après l'abdication de Fontainebleau.

Nous arrivons à Cannes : vis-à-vis cette ville se dressent les îles de Lérins; Sainte-Marguerite, qui garda si longtemps le Masque de fer et laissa si

vite échapper le maréchal Bazaine; Saint-Honorat, qui, après avoir été couverte d'une espèce de serpents très-venimeux, devint le séjour de moines austères et pieux qui donnaient à la chrétienté l'exemple de l'abnégation et de l'amour de Dieu.

C'est à Cannes qu'est venue mourir la pauvre Rachel, l'illustre tragédienne : une perte irréparable pour l'art.

Enfin, c'est au golfe Juan que Napoléon Ier débarqua le 1er mars 1815 à son retour de l'île d'Elbe.

Nous passons devant Antibes, qui eut pour seigneurs, au moyen âge, des Grimaldi, collatéraux de ceux de Monaco, où ils restèrent maîtres jusqu'au règne de Henri IV. Leur descendance s'y est perpétuée jusqu'à nos jours.

Nous allons franchir le pont jeté sur le Var. Encore quelques tours de roue, et nous verrons Nice. Mais, regardez à droite et à gauche, ce ne sont que vergers d'orangers, de figuiers, de grenadiers, d'eucalyptus et d'oliviers.

Le chemin de fer traverse le Var près de son embouchure, en aval des piles du pont romain de la *villa Aureliana*, dont il ne reste plus le moindre vestige.

C'est l'usine de Fourchambault qui a fourni à M. Talabot les pièces de fonte du nouveau pont,

et ce splendide viaduc est dû à l'invention et à l'audace d'un ingénieur émérite de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, M. Georges Martin.

Nice ! Dix minutes d'arrêt !

Nous pourrions nous reposer dans cette ville, salon de la plus aristocratique société du monde entier ; mais à quoi bon? Vous y reviendrez, amis lecteurs, qui voyagez à ma suite, et un autre que moi vous apprendra à connaître les splendeurs de la promenade des Anglais et les délices de cette cité embaumée où les fleurs se renouvellent sans cesse, du 1er janvier au 31 décembre.

La machine nous emporte. Nous voici à Villefranche, une ville miniature aux maisons en amphithéâtre, cuites et dorées par le soleil, au bord du plus joli et du plus azuré des golfes. C'est là que l'escadre française de la Méditerranée accourt souvent s'abriter au sein des eaux de cette mer transparente. On y voit : *le Richelieu, la Provence, la Savoie, le Magnanime, la Surveillante, l'Héroïne, la Gauloise, la Couronne, la Belliqueuse, la Thétis, le Desaix* et *l'Infernet* qui viennent du golfe Juan se reposer et évoluer ensuite sur Toulon, et l'on peut voir circuler des uniformes d'officiers dans ses rues, lesquelles rues ne sont, à vrai dire, que des escaliers quand

elles ne sont pas des souterrains, — témoin la rue Obscure, la bien nommée, qui rampe littéralement sous une vingtaine de maisons.

L'admirable bassin de Villefranche, protégé des vents du Nord par les Alpes et les rameaux de cette branche, Mont Boron et Mont Alban, est ouvert au midi, et se trouve fermé par la presqu'île de Saint-Hospice. Ce port naturel est pour la France le complément d'un grand port de mer sur la Méditerranée.

C'est à Villefranche que les pirates barbaresques avaient fait élection de domicile, et ils y régnèrent en maîtres jusqu'à ce que les galères du Gibelin Grimaldi les eussent chassés à tout jamais.

Le bassin de Villefranche mesure 3,000 mètres de longueur sur 1,000 de largeur.

Nous traverserons Beaulieu, nous laisserons fuir Saint-Jean, hissé sur le pendant du mont Ferrat et couvert d'une végétation africaine.

De ce point culminant le regard embrasse un océan d'oliviers, non plus les petits oliviers de la Provence, chétifs et chagrins, mais des oliviers géants, altiers, éperdument chevelus. On en montre un, à Beaulieu, qui mesure neuf à dix mètres de circonférence à sa base ; ce colosse passe pour être âgé de plus de cinq cents ans.

Là-bas, à l'horizon, se trouve le promontoire de Saint-Hospice, où les Bénédictins avaient fondé au VIe siècle, un couvent qui fut dévasté par les Lombards, ainsi que le village de Cimiès. La tour seule du « moustier » a résisté à la destruction du temps, ainsi qu'une petite chapelle.

En courant le long du rocher, le chemin de fer vous conduit à Eza, autre baie enchanteresse au-dessus de laquelle sont hissées les ruines d'un château féodal, bâti au XIVe siècle et détruit au XVe par les canons de Frederigo Barbarossa.

Eza fut longtemps une station de Sarrasins, et le bourg, bâti comme une aire d'oiseau de proie au haut d'un rocher ardu, est encore orné de maisons d'origine orientale. Des cactus, des myrtes, des aloès, s'accrochent le long des parois et donnent un aspect sauvage à ce paysage.

On n'aperçoit pas Eza du chemin de fer, cela est fâcheux; on ne le voit que du chemin de la Corniche qui le surplombe, et il semble qu'il soit impossible d'y pénétrer. Don César de Bazan s'écrierait :

> Dans ce charmant logis on entre par en haut,
> Juste comme le vin entre dans les bouteilles.

Encore quelques tours de roue, et le convoi

passe sous la Tête-de-chien, rocher en forme de tour qui domine le promontoire de Monaco.

Saluons la Turbie, où l'on peut visiter les débris du monument élevé par Auguste en mémoire de la défense des Védiantiens, aux confins de la Gaule, sur les frontières de l'Italie :

Usque huc Italia, hinc Gallia.

La Turbie est la limite nord de la principauté des Grimaldi.

Encore quelques forêts d'oliviers, et nous entrons dans la principauté de Monaco. Saluons, car à partir de ce moment nous allons quitter le monde réel pour le monde enchanté. Et d'abord, disons adieu à la France et même à l'Europe ; rien de ce que nous avons vu ne ressemble à ce que nous allons voir. Nous sommes en Afrique, à en juger par la végétation hyperbolique qui nous environne, par ces aloès ménaçants, armés comme pour un combat contre des tigres, par ces euphorbes immenses, par ces caroubiers arrogants, et surtout, surtout, par cette coloration chaude et parfumée du ciel et de la mer. Si le nom de Monaco amène involontairement un sourire sur les lèvres, la vue de Monaco emplit les yeux d'un éblouissement inoubliable.

A mesure que l'on s'est avancé de Nice à Mo-

naco, le panorama a offert un coup d'œil saisissant; le paysage s'est développé et a offert au touriste une série de vues de plus en plus ravissantes et féeriques. On dirait un kaléidoscope. Les roches se dressent ou se courbent comme des vagues, couvertes d'une végétation exotique et émaillées çà et là de bastides environnées d'oliviers, d'orangers, de citronniers, de caroubiers, de cactus, d'aloès. La voie est tracée comme le sillon d'un serpent dans l'herbe : elle s'appuie à gauche sur les rochers des Alpes, et à droite, sur le talus, se tordent, échevelés par les vents, des pins géants, des lentisques, des genêts aux fleurs d'or, des grenadiers sauvages, et toute la flore qui regarde passer le convoi en se mirant dans l'écume des flots.

C'est le lundi 12 octobre 1868 que fut ouverte la communication par la voie ferrée entre Nice et Monaco. Les ingénieurs de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, MM. Gaduel, Camille Brenac, Simon et Eugène Brenac, avaient tracé la route, laquelle avait été exécutée par MM. Lefebvre et Maurel et MM. Roitel, Pelletier et Ce. Les plus grandes difficultés avaient été surmontées. Sur seize kilomètres qui séparent Nice de Monaco, on avait dû percer onze tunnels à travers les dernières convulsions granitiques des

Alpes. Ces tunnels formaient un talus de 4,470 mètres, soit quatre kilomètres et demi.

Nice n'était plus et n'est plus qu'à une demi-heure de Monaco, et nulle part, en France, il n'était donné de parcourir une ligne ferrée aussi audacieuse, aussi enchanteresse, s'avançant sur des talus gigantesques, des ponts d'une audace inouïe. Laissant la route de la corniche aux flancs de la montagne, les ingénieurs de M. Talabot avaient tracé leur voie sur les bords de la mer, en suivant les méandres de ces rivages pittoresques et féeriques.

Chaque jour, sept trains conduisent de Nice à Monaco, et tous ces convois, à l'époque de la saison d'hiver, sont pris d'assaut par de nombreux voyageurs, qui débarquent les uns à la première gare, située à la Condamine, derrière le rocher au sommet duquel est placé le palais des princes de Monaco; les autres à Monte-Carlo, au bas des jardins du casino.

En sortant de la gare, le touriste se trouve en face d'un panorama sans pareil, qui le hantera dans ses rêves, comme pourrait le faire le visage d'une jolie femme.

Le port de la principauté est formé à droite par le promontoire sur lequel se dresse la « capitale ». Monaco est situé sur le plateau d'un

rocher qui s'avance très au loin dans la Méditerranée. On y arrive par une belle route qui le contourne, ou par une série de rampes, d'un beau caractère, qui conduit directement à la place du Palais. Cette vaste place est fermée par des remparts qu'on s'étonne de voir garnis de canons, braqués d'un côté sur la Condamine, et de l'autre sur la mer; derrière ces canons, d'espace en espace, sont empilés de noirs boulets.

Le rocher a 200 pieds d'élévation, et l'on est émerveillé de cet amalgame de tours, de roches, de constructions, de jardins et de remparts. A gauche, s'étend le quartier de Monte-Carlo à travers les plantations duquel se dresse le Casino, entouré d'une pléiade de villas de toutes les couleurs et centre d'une ville qui grandira dans l'avenir.

Redescendez les rampes et entrez dans le quartier qui s'appelle la Condamine. De la place d'Armes qui en forme l'extrémité, en tournant le dos à la mer, vous verrez, hissée sur la haute montagne, la roche de la « Tête-de-chien » et la vieille tour romaine de la Turbie. Plus loin, le viaduc du chemin de fer derrière lequel est bâtie la chapelle de Sainte-Dévote, au milieu du vallon des Gaumates, où la sainte martyre ordonna au pilote Gratien et au prêtre Benenatus de déposer son corps.

Le poëte Méry a célébré en vers l'histoire de cette chrétienne, et a intitulé son poëme : « la Légende de la colombe. »

Nous voici à Monaco, ville à la fois imposante et mignonne, ville fortifiée et entourée d'une ceinture de fleurs.

A votre choix, amis lecteurs, montez par la pente douce qui longe le rocher vers la ville ancienne qu'il faut visiter en détail, ou sautez dans un de ces légers véhicules qui vous conduiront au grand trot, malgré la rapidité de la montée, jusqu'au perron du casino de Monte-Carlo.

Vous êtes arrivé !

I

HISTOIRE DE MONACO

Le pays où fleurit l'oranger. — Le port d'Hercule.—Othon— Vitellius.— Sainte Dévote. — L'anachorète saint Hospice.— Le monastère et les moines de Lérins. — La maison Grimaldi. — Les Sarrasins à Sainte-Agnès. — Giballin Grimaldi, son origine. — Gui Ier. — Grimaldi II. — Obert. — Grimaldi IV. — François Ier. — Rainier Ier. — Rainier II. — Les Moines du blason de Monaco.

« Connais-tu la contrée où fleurissent les oran-
« gers ? Dans ce sombre feuillage brillent les
« fruits d'or. Au sein du ciel bleu souffle une
« douce brise. Près du laurier superbe s'élève le
« myrte discret. Le connais-tu ce pays ! C'est là,
« mon bien-aimé, que je voudrais aller vivre
« avec toi. »

Ainsi chante la Mignon de Gœthe. Avait-elle la pensée de célébrer Monaco ? Peu importe ! ces vers du poëte sont applicables à la nature enchanteresse, au ciel éthéré, à la brise embaumée par les senteurs multiples qui font de cette plage de la Méditerranée un paradis terrestre.

Le Monaco historique remonte à la plus haute antiquité. Virgilius Maro a signé son acte de

naissance — *Herculis Monœci portus,* — longtemps après l'époque où Hercule eut fondé sur la côte ligurienne son temple consacré à « Hercule Monécien. »

Le port d'Hercule fut visité par les Phéniciens et les Ioniens qui, à diverses reprises, y établirent des colonies, comme à Nice, à Villefranche, Antibes, etc., toutes stations maritimes fréquentées par les populations de l'Italie, de la Gaule et de l'Afrique.

Le temple d'Hercule avait disparu lorsqu'on éleva les trophées d'Auguste à la Turbie; mais le port de Monaco existait toujours, et passait pour un des plus sûrs de la mer Tyrrhénienne.

Lucain en parle dans la *Pharsale* en des termes qui ne laissent aucun doute sur l'importance de cette station maritime :

« Au port consacré à Hercule, la mer s'est « ouvert un passage dans l'anfractuosité d'un « rocher. Là, l'Eurus et Zéphir sont sans pou- « voir : le Circius lui-même n'agite que le lit- « toral et s'arrête devant la rade paisible de « Monaco. »

Aujourd'hui encore, le vent du sud-est est le seul qui rende les abords du port difficiles aux navires, qui n'ont rien à redouter du vent du nord.

Silius Italicus, racontant le voyage par mer des députés de Sagonte à Rome, signale à l'horizon : « les Colonnes d'Hercule et les sommets « du promontoire de Monaco, élevant ses rochers « au milieu des nuages ». Cette description s'applique parfaitement à Monaco vu de la mer.

Une tradition prétend que l'empereur Pertinax est né à la Turbie, et qu'il fit construire, vers la fin du IIe siècle de notre ère, le môle qui terminait la pointe du rocher, et une tour au plateau des Spélugues pour défendre l'entrée du port d'Hercule.

Ce qui est plus authentique, ce sont les luttes sanglantes dont les Alpes Maritimes furent le théâtre pendant la rivalité d'Othon et de Vitellius. Tacite les raconte dans le livre II de ses *Histoires*, et le nom de *Carnier*, donné à une localité voisine de Monaco, semble rappeler par son étymologie le souvenir d'un grand massacre. Les Romains ont laissé des traces de leur passage dans la principauté. Quelques fragments de cénotaphes et de colonnes milliaires, des débris de sculpture et des médailles ont été recueillis, et se trouvent au palais de Monaco, au musée de Nice, et dans des collections particulières.

Le christianisme fit, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, de nombreux prosélytes

dans les Alpes Maritimes. Saint Nazaire prêcha l'Évangile à Cimiès et fut martyrisé sous Néron. Saint Bassus, premier évêque de Nice, fut une des victimes de la persécution de Décius, mais les chrétiens naissaient alors de la souche des martyrs.

Ce fut à une femme que Monaco dut d'être initié à la religion nouvelle. La légende de Sainte Dévote est d'une touchante simplicité. La voici telle que la raconte la chronique de Lérins :

« Un gouverneur romain, appelé Barbare, et « qui l'était de fait comme de nom, exécutait en « Corse l'édit de proscription lancé par Dioclé- « tien. Une jeune fille nommée Dévote, apparte- « nant à une famille chrétienne, originaire de « Nice, fut une des victimes de cette cruelle per- « sécution. Après lui avoir fait broyer par le « bourreau la bouche et les dents, le cruel gou- « vernèur la fit traîner au milieu des rochers et « des ronces, puis mettre sur le chevalet, où elle « rendit son âme à Dieu.

« Barbare, craignant que la vierge ne fût en- « sevelie par les chrétiens de l'île, ordonna que « son corps fût réduit en cendres, selon le rite « païen : mais le prêtre Benoît et le diacre Apol- « linaire, avertis par une vision céleste, vinrent « prendre le corps de Dévote pendant la nuit,

« l'ensevelirent pieusement, et, montant sur la « barque du nautonnier Gratien, ils mirent à la « voile pour l'Afrique, où le christianisme était « alors florissant. Le vent était contraire, et ils « se fatiguèrent vainement à ramer toute la nuit: « le vent du sud poussa leur frêle embarcation « vers les côtes de la Ligurie.

« Le pilote, à son réveil, vit, ainsi que ses deux « compagnons, une blanche colombe sortir de la « bouche meurtrie de la sainte et se diriger vers « la vallée de Gaumates, située à l'orient du pro- « montoire d'Hercule. Ils la suivirent des yeux « jusqu'à une petite anse, où ils débarquèrent, « et y ensevelirent le corps de sainte Dévote. « Plus tard, la piété des fidèles éleva sur son « tombeau un oratoire avec titre de prieuré, « sous l'obédience du monastère de Saint-Pons, « évêque de Nice, sur les ruines de la ville ro- « maine de Cimiès. »

Pendant que de pieux solitaires faisaient des îles de Lérins une nouvelle Thébaïde, un saint anachorète, Hospice, fondait un ermitage sur la pointe de terre qui fermait le golfe de *Portus Olivœ*, où se trouvent aujourd'hui Villefranche et Beaulieu. Une légende se rattache au séjour de saint Hospice dans cette calme retraite.

Il vivait avec une grande austérité dans une

grotte obscure et profonde, n'ayant qu'un lit de feuillage pour reposer ses membres exténués par les privations. Sa compassion pour les malheureux n'avait d'égale que sa dureté envers lui-même. Autour de son corps s'enroulait comme un serpent, une lourde chaîne de fer. Un cilice en poil de chameau, dont l'intérieur était armé de clous, lacérait sa peau; quelques dattes et un pain grossier lui servaient de nourriture.

Lorsque venait le carême, il ne mangeait que des herbes et les racines dont se nourrissaient les anachorètes d'Égypte. De nombreux pèlerins, attirés par la renommée de sainteté d'Hospice, affluaient autour de son ermitage.

Un jour, les habitants du voisinage virent le saint agenouillé dans sa cellule et fondant en larmes. Dirigeant alors ses regards vers la Provence, il prophétisa les calamités dont elle était menacée. Comme Jonas, il lança l'anathème sur les sept villes des Alpes Maritimes qui devaient bientôt disparaître sous le flot de l'invasion. « La malice de ces cités, s'écria-t-il, est montée jusqu'au ciel : il faut qu'elles périssent. » L'effet de cette prophétie ne se fit pas attendre. Les Lombards, conduits par Alboin, s'abattirent comme une proie sur la Provence : Embrun, Gap, Avignon, Arles, Marseille, Nice et Glandèves,

furent dévastées par les barbares oppresseurs de l'Italie du nord.

Lorsque les Lombards se ruèrent sur la tour de Saint-Hospice, où ils croyaient trouver des trésors, ils furent stupéfaits à la vue de ce vieillard chargé de chaînes et le corps ensanglanté. Leur chef l'interrogea et lui demanda quel crime il avait commis?

Le pieux ermite, par un sentiment d'humilité et aspirant peut-être au martyre, s'avoua coupable de crimes imaginaires. Des rires accueillirent ses paroles, et l'un des soldats, tirant son épée, fit mine de lui trancher la tête; mais, tout à coup, le bras du guerrier se raidit, se dessécha, et son arme tomba à terre. Surpris de ce miracle, ses compagnons se jetèrent à genoux. Saint Hospice, calme et souriant, toucha alors du doigt le bras du soldat et lui rendit l'usage de ce membre, « qui pendait déjà, dit le chroniqueur, plus lourd que l'airain et plus froid que le marbre ».

Épuisé par les austérités, succombant sous le poids des ans, saint Hospice mourut dans cette tour, où il avait passé une partie de sa vie.

Un monastère s'éleva plus tard sur l'emplacement de son oratoire. Il était desservi par les moines de Lérins; mais les Sarrasins ne lui laissèrent pas le temps de se fonder, et il ne resta

bientôt de l'antique abbaye qu'une pauvre chapelle sous l'invocation de saint Hospice. Elle est toujours visitée par les marins de la côte et par les familles des pêcheurs, qui, dans leurs jours d'angoisses, invoquent avec confiance l'intercession du pieux anachorète.

L'histoire de Monaco, au moyen âge, se rattache à celle de la maison de Grimaldi, qui, depuis dix siècles, occupe dans les Alpes Maritimes cette principauté. C'est à son épée que l'ancêtre des Grimaldi dût sa souveraineté.

Les historiens de la Provence rapportent que « Giballin Grimaldi » seconda Guillaume, vicomte de Marseille et descendant de Boson, roi d'Arles, dans la campagne entreprise par ce descendant de Charlemagne contre les Sarrasins.

Lorsque le puissant génie de l'empereur d'Occident cessa de protéger les peuples unis sous son sceptre, les pirates africains, fanatisés par l'islamisme, répandirent la terreur sur tout le littoral de la Méditerranée et s'emparèrent des postes les plus importants de la côte ligurienne. Un de leurs chef s'était établi à la montagne Sainte-Agnès, près de Menton, et désolait la contrée. Fraxinet était le quartier général des bandes sarrasines et le repaire des pirates.

Ce fut vers le milieu du xe siècle que la Pro-

vence et la Ligurie commencèrent à repousser les corsaires barbaresques. En récompense de ses exploits, Giballin Grimaldi obtint, à titre de fief, les terres comprises dans l'étendue du golfe de Sambracie, désigné aussi sous le nom de golfe « Grimaud », du nom de son feudataire.

Vers la même époque, l'empereur Othon confirma la donation faite à Giballin Grimaldi en faveur d'un de ses parents, fils de Passano Grimaldi, de la branche d'Antibes. C'est le premier acte authentique qui fasse mention de la principauté de Monaco.

Charles de Venasque, gentilhomme et secrétaire du prince Honoré II, dressa, en 1647, la généalogie de la maison de Grimaldi. D'après une tradition accréditée et que rien ne contredit, il fit descendre les Grimaldi de Grimoald, fils de Pépin d'Héristal, maire du palais sous les rois fainéants, ce qui les rattacherait à la noble descendance de Charlemagne. La tradition également veut que le Grimaldi investi par Othon de la principauté de Monaco ait épousé Crispine, une des descendantes de Rollon, premier duc de Normandie.

Voici, en résumé, l'histoire des princes de Monaco :

Gui Ier, prince de Monaco, et seigneur d'An-

tibes, commandait une escadre génoise au service d'Henri de Bavière, empereur d'Allemagne, et se distingua dans plusieurs batailles navales. Il mourut en 1050, après un règne de soixante-dix ans.

Grimaldi II, prince de Monaco, seigneur du golfe « Grimaud » où il fit bâtir une tour et une ville sur les ruines de l'ancienne Cité d'Hercule, se déclara en faveur du saint-siége contre l'empereur Henri III, et se joignit au prince normand Robert Guiscard, pour délivrer le pape Grégoire VII, que l'empereur d'Allemagne tenait assiégé dans le château Saint-Ange. Il accompagna Hugues de France, frère de Philippe Ier, à la première Croisade, en 1090, et prit part à tous les exploits inutiles de cette malheureuse expédition. Il avait épousé, en 1084, la princesse Alexie, nièce d'Alexis Comnène, empereur de Constantinople, et fixa sa résidence à Gênes, où il mourut en 1120.

Gui II, prince de Monaco et seigneur du golfe de « Grimaud », amiral au service d'Henri IV, empereur d'Allemagne et gouverneur de Côme pour ce prince, soutint une guerre vigoureuse contre les Milanais révoltés. Il avait épousé, en 1120, Arsénie de Caretto, fille de Boniface, marquis de Savone et de Finale, et vicaire du

Saint-Empire dans les Alpes Maritimes. Il mourut en 1160.

Grimaldi III, fut un des lieutenants de l'empereur Lothaire II. Il défendit le saint-siége contre Roger, duc de Pouille, et força ce prince à se retirer en Sicile. Consul à Gênes, il fit entourer la ville de murailles et repoussa en 1162, les Sarrasins du littoral. Amiral génois comme ses ancêtres, il battit plusieurs fois les flottes persanes et fut envoyé comme ambassadeur de la République auprès de l'empereur Frédéric Barberousse. Il avait épousé Antoinette, fille du comte de Provence, et mourut en 1190.

Obert, prince de Monaco et baron de Saint-Démétrius en Calabre, fut grand maître d'hôtel de l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, et son ambassadeur auprès de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion, lors de la Croisade entreprise par ces trois souverains ; il était aussi un des membres les plus influents de l'aristocratie génoise, et fit bâtir à frais commun avec Spinola, son beau-père, l'église de Saint-Luc, où il se réserva une sépulture de famille, en échange de fondations pieuses. Consul de Gênes en 1197, amiral et ambassadeur de la République auprès des cours de France et d'Angleterre, il fut mêlé à tous les événements de

cette époque si agitée. Il mourut en 1220. Pendant les fréquentes absences d'Obert, Henri VI, empereur d'Allemagne, jugeant que la forteresse de Monaco avait une certaine importance, l'inféoda aux Génois qui soutenaient alors la cause des Gibelins. La République envoya deux consuls et deux notables de Gênes accompagnés de deux commissaires impériaux pour prendre possession du port de Monaco. Mais les comtes de Provence et les magistrats de Nice, qui ne voulaient pas voir les Génois si près d'eux, les empêchèrent de s'y établir. Ce ne fut qu'en 1215, s'il faut en croire les annales génoises, que Fulco de Castello et plusieurs nobles de Gênes se rendirent sur trois galères au port de Monaco, y débarquèrent des matériaux et y construisirent un château et une forteresse.

En 1220, d'après les mêmes annales, l'empereur Frédéric II ratifia la donation que son père avait faite aux Génois, à la condition que les forts qu'ils élèveraient au port d'Hercule fussent toujours réservés et prêts pour le service de l'empire.

Ces faits semblaient indiquer que, malgré la donation d'Othon, les empereurs d'Allemagne prétendaient à un droit de suzeraineté sur la principauté de Monaco et sur toutes les terres depuis la Turbie jusqu'à Gênes.

A la même époque, une famille génoise, celle des Vento, disputait aux princes de Monaco la possession de Menton et de Puipin, qui leur avaient été cédés, ainsi que Roquebrune, par les comtes de Vintimille. Ainsi, la souveraineté des Grimaldi était encore contestée.

Grimaldi IV avait succédé à son père comme amiral génois. Il faisait partie du Conseil des Huit qui, de 1232 à 1234, fut chargé de l'administration de la République. Il reçut dans son palais le pape Innocent IV, passant à Gênes pour se rendre en France.

François Ier ne résida pas davantage à Monaco. Il avait été élevé à la cour de Constantinople, puis il entra au service de Charles d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence et de Nice, qui lui confia le gouvernement de ces deux comtés et lui donna les titres de conseiller et de grand chambellan.

A partir de cette époque, la maison Grimaldi, après avoir servi pendant trois siècles les empereurs d'Allemagne et la République de Gênes, se mit au service des princes français de la maison d'Anjou. François, profitant de ses relations avec la cour de Byzance, négocia la paix entre l'empereur grec et Charles II, roi de Naples. Il avait épousé Aurélie de Caretto, sœur des marquis

2.

de Savone et de Finale. Il mourut en 1275.

Rainier Ier succéda à son père en 1275, comme grand chambellan de l'empereur de Constantinople, et devint en outre ambassadeur de France auprès des rois de Sicile et de Jérusalem, grâce à la protection du roi de Naples, Charles II. Il servit ce prince contre les Siciliens, arma une flotte de dix galères à ses dépens, et, pour prix de ses services et de son dévouement, obtint la ceinture d'or de chevalier et la main de Belle de Caretto, fille du marquis de Finale, qui fut richement dotée par le roi de Naples.

Rainier II joignit aux titres de prince de Monaco et de baron de Saint-Démétrius, héréditaires dans sa maison, ceux de seigneur de Cagnes et de Villeneuve. Il prit part à la lutte des Guelfes et des Gibelins qui divisait alors les républiques et les souverainetés italiennes, et rejoignit avec quinze de ses galères la flotte que les Génois envoyèrent, en 1295, contre les Vénitiens. Les Gibelins reprirent le dessus, et les chefs du parti Guelfe, les Fiesque et les Grimaldi, se réfugièrent à Monaco dont ils firent une forteresse inexpugnable. Les Génois vinrent, en 1297, mettre le siége devant cette place, mais les secours envoyés par Charles II, roi de Naples, et l'héroïque résistance des assiégés, les forcèrent à s'éloigner. Villani dit

qu'une convention eut lieu, en 1300, par laquelle le roi de Naples restitua aux Génois les forts occupés par les Guelfes, convention qui fut sanctionnée par les Grimaldi, et à la suite de laquelle Charles II, ayant acquis les seigneuries du port d'Hercule, d'Eza et de la Turbie, les aurait érigées en fiefs en faveur de Nicolas Spinola, noble Génois.

Un des frères de Rainier, Andaro, devint à cette époque seigneur de Bueil, par son mariage avec la fille de Guillaume Rostang, et fut la souche d'une nouvelle branche des Grimaldi.

Les Spinola avaient fait de Monaco un repaire de pirates. Leurs corsaires ne respectaient même pas les neutres. C'est alors qu'un seigneur de Grimaldi, qui ne figure pas dans la liste des princes, étant sans doute un cadet de famille, François dit « Malizia », essaya de reprendre la forteresse d'Hercule. Il eut recours à la ruse. La veille de Noël de l'an 1306, à l'heure de minuit, pendant que la garnison et les habitants de la ville assistaient à l'office, Malizia, déguisé en moine, s'approcha de la place dont il connaissait les abords, égorgea les sentinelles et y introduisit la troupe qui l'accompagnait. Les Spinola surpris n'eurent que le temps de s'enfuir avec leurs partisans.

Ce stratagème a fait supposer à quelques écrivains que les deux moines armés qui supportent l'écusson des Grimaldi pourraient bien être un souvenir de ce hardi fait d'armes. D'autres commentateurs ont aussi trouvé dans le mot latin *Monachus*, moine, l'étymologie de Monaco ; mais les mots grecs *monos oikon* ont enfin fourni le sujet d'une troisième glose.

Pendant que ces révolutions agitaient la principauté, Rainier II, amiral au service de la France, conduisait son escadre navale au delà du détroit de Gibraltar, jusque dans la mer du Nord, pour grossir la flotte que Philippe le Bel envoyait contre celle de Guy de Dampierre, comte de Flandre. Il sut habilement employer la tactique italienne contre les vaisseaux flamands, et fit prisonniers un grand nombre de capitaines et de seigneurs, parmi lesquels se trouvait le comte lui-même.

Fidèle à la fortune des rois de Naples, bienfaiteurs de sa famille, il défendit Charles II et son fils Robert contre les Gibelins de Gênes et de Pise, qui, appuyés par l'empereur d'Allemagne et les rois d'Aragon, maîtres de la Sicile, voulaient encore chasser du royaume de Naples les princes Français de la maison d'Anjou. Rainier triompha à Gênes et battit la flotte de Pise. Il mourut

en 1330. Il avait épousé Marguerite Ruffo, de la maison des comtes de Sinople. Son portrait est placé au musée de Versailles, dans la galerie des Amiraux.

II

HISTOIRE DE MONACO (suite)

Les traditions du xive siècle. — Les Monégasques pirates. — Gênes vient attaquer Monaco et s'en empare. — La reine Jeanne à Monaco. — Pétrarque. — Venise attaque la principauté. — Le pape Benoît XIII à Monaco. — Jean Ier. — Les Grimaldi à Menton. — Jean de Millo. — Jean Ier. — Catalan. — Lambert chez Louis XI. — Jean II. — Lucien l'assassin, assassiné à son tour par son neveu et par Alexandre Doria. — Jean-André Grimaldi, tuteur d'Honoré Ier. — Doria condamné à mort, fait prisonnier et pendu. — Charles-Quint et François Ier. — Convention d'Augustin Grimaldi avec Charles-Quint. — Il est déclaré traître à la France. — François Ier à Monaco, va s'embarquer à Villefranche. — Charles-Quint anoblit les Monégasques. — Jérôme Grimaldi. — Dominique Grimaldi. — Fondation du couvent de Carnoles. — Honoré Ier. — Louis Ier.

Une grande obscurité, de nombreuses contradictions existent dans les chroniques du xive siècle, relativement à l'histoire de la Principauté de Monaco.

D'après Venasque, on voit les princes se succéder avec la régularité d'une dynastie trois fois séculaire.

Le règne de Charles Ier nommé le Grand, avait été une période de gloire et de prospérité

pour Monaco et ses environs. Il n'est que trop prouvé, au contraire, que cette époque fut une période de luttes sanglantes. Les Grimaldi, tour à tour à la solde des empereurs d'Allemagne, de la République de Gênes et du roi de Naples, ne résidaient pas dans leurs domaines, où se commettaient en leur absence d'effroyables déprédations.

A l'exemple des Sarrasins, les Monégasques infestaient le littoral, et leurs navires faisaient tout aussi bien la course que ceux des Catalans et des pirates barbaresques. Aussi Gênes, pour mettre un terme à ces forfaits maritimes, arma une flotte puissante, et parvint, en 1327, avec l'aide de Nice, à reprendre la citadelle de Monaco. A corsaire, corsaire et demi, dit le proverbe. Les Spinola renchérirent encore, et la désunion s'étant mise entre Gênes et Nice au sujet de la possession du port d'Hercule, le sénéchal de Provence s'en empara, en 1328, au nom du roi Robert de Naples. En 1328, les magistrats de Nice envoyèrent des commissaires pour déterminer avec le podestat de Monaco les limites de la marine du roi, et mettre un terme aux pirateries des Monégasques.

Trois galères du port d'Hercule, ayant un jour arboré le pavillon de Naples, firent plusieurs prises sur les Vénitiens et osèrent même s'atta-

quer à des navires frétés par le pape contre les Turcs. La sérénissime république et le souverain pontife demandèrent des explications au roi, qui protesta contre ces attentats au droit maritime. Les princes de Monaco n'en continuèrent pas moins à exiger de tous les navires qui passaient à la portée de leur port une contribution qui fut plus tard régularisée par un droit spécial.

Un historien du temps, Ubertus Folieta, dit, en parlant de Monaco : « C'est l'asile des malfaiteurs et le réfuge des criminels, le repaire d'où s'élancent des pirates insatiables, ravageant les côtes de la Ligurie, ruinant le commerce et ne faisant grâce à personne. »

Les Catalans, qui jouaient au milieu de ces luttes le rôle de troisième larron, furent pourchassés à leur tour, et, profitant de ces dissensions, le prince Charles Ier parvint, avec l'aide de la France et du roi de Naples, à rétablir l'ordre et son autorité.

Grâce aux libéralités du roi Robert et aux subventions des rois de France, il put acquérir les domaines de Menton, de Roquebrune et de Castillon, et, par un acte conclu en 1338, il racheta aux Spinola, pour 1,200 florins d'or, leurs prétentions sur Monaco. Ainsi se trouva reconstituée la principauté des Grimaldi.

La reine Jeanne de Naples exerçait une sorte de patronage sur la principauté. Elle se trouvait en 1343 à Monaco. Elle y reçut les hommages de Pétrarque qui se rendait à Rome, où il devait y recevoir le laurier d'or.

La reine avait confié à Charles Ier la vice-royauté de Provence. Fidèle à l'alliance française, ce prince avait équipé, en 1338, une escadre de vingt galères et rallia la flotte de Philippe de Valois, dont les côtes étaient menacées par les navires d'Edouard III. A la bataille de Guernesey, il obtint un avantage signalé sur la flotte anglaise. En 1348, il amena au roi de France un nouveau renfort de vingt galères et de dix mille hommes levés dans sa principauté et ses seigneuries.

Après l'échec de l'Écluse, le prince, d'amiral redevenu chevalier, fit des prodiges de valeur à la fatale journée de Crécy, où il fut dangereusement blessé. Baptême de sang qui, dès ce jour, associa les Grimaldi aux destinées de la France.

Il semble que la fortune ait abandonné Charles Ier en même temps que son royal allié. Le doge de Gênes, Simon Boccanegra, reprit l'offensive, s'empara de Vintimille, et vint en 1357, avec une flotte de vingt galères et une armée de

quatre mille hommes, mettre le siége devant Monaco.

Après une courageuse résistance, qui ne dura pas moins de deux mois, Charles fut obligé de rendre la place, moyennant une indemnité de 20,000 florins d'or.

Les Grimaldi expulsés de nouveau de leur principauté, se réfugièrent à Menton, où ils essayèrent de renouveler la tentative de François Malizia. Ce ne fut qu'après la mort du doge de Gênes que la paix fut conclue à Menton, où Charles Ier mourut en 1363.

Parmi les officiers de fortune qui avaient quitté le royaume de Naples pour servir ce prince à Monaco se trouvait un vaillant capitaine, Jean de Millo, fils naturel de Jean de Calabre, dernier rejeton de saint Louis, dans la branche angévine.

Ses descendants, fiers à bon droit de cette illustre origine, ont occupé de hautes fonctions auprès des princes de Monaco. L'un d'eux fut maréchal des camps dans l'armée française sous Louis XV, un autre gouverneur général de la principauté après la Restauration.

Rainier III, 1363-1406, prenait le titre de prince de Monaco, seigneur de Menton et de Roquebrune, baron de Vence, seigneur d'Eza,

de la Turbie, etc. : il était de plus généralissime des armées de terre et grand amiral des flottes de Louis d'Anjou, roi de Naples, et de la reine Jeanne, sénéchal du duc de Savoie, grand chambellan et conseiller du roi de France, son amiral dans la Méditerranée et son lieutenant général en Provence.

Il fut envoyé comme ambassadeur auprès du roi d'Angleterre pour négocier la paix avec la France. Le pape Urbain VI réclama son appui contre les partisans de l'anti-pape Clément VII. Il reçut à Menton Jean Serra, nonce pontifical, et lui remit la verge de Moïse, les reliques et les registres de la chambre apostolique que les cardinaux dissidents avaient emportés de Rome et qu'il les avait contraints à restituer.

Plus tard Rainier se déclara pour l'anti-pape, persécuta les partisans d'Urbain VI et prêta son appui à ceux de Clément VII pour être agréable à Louis d'Anjou. Clément VII, pour reconnaître ses services, donna à Marc et à Luc Grimaldi, parents de Rainier, la seigneurie d'Antibes, qui est restée dans cette famille jusqu'en 1608. Elle fut alors vendue à Henri IV, au prix de 250,000 florins.

Menton s'était détachée en 1379, de l'autorité des princes de Monaco, à la suite d'une conven-

tion par laquelle Rainier avait cédé à Georges del Caretto, marquis de Savone, la moitié de ses droits seigneuriaux sur cette ville. Trois ans après, Georges rétrocédait ses droits à Luc et à Marc Grimaldi. C'est ainsi que les villes du littoral des Alpes Maritimes changeaient à chaque instant de maîtres. Nice elle-même, après avoir passé tour à tour sous la domination des comtes de Provence et des rois de Naples, craignant de tomber de nouveau sous le joug de la puissante république de Gênes, se donna au comte de Savoie. Alors Jean de Bueil, parent des Grimaldi, profitant d'une absence de Rainier, occupa par surprise la place de Monaco. Il essaya également de s'emparer de Vintimille, mais il fut arrêté dans cette expédition par les Génois, et fait prisonnier. La garde de Monaco fut alors confiée à Pierre Grimaldi, beau-père du baron de Bueil.

Rainier parvint à rentrer en possession de sa capitale, en 1402, grâce à l'appui du maréchal de Boucicault, gouverneur de Gênes pour le roi de France. Il y reçut, en 1406, le pape Benoît XIII, qui, d'Avignon, se rendait en Italie. Il mourut en 1407. Son fils aîné, Ambroise Grimaldi, ne fit qu'apparaître et disparaître dans la succession des princes de Monaco. C'est pendant son passage éphémère que s'éleva la querelle

entre les Grimaldi et le duc de Savoie au sujet de la possession de la Turbie et de quelques autres portions de territoire, querelle qui dura trois siècles et ne fut réglée que par le traité d'Utrecht.

Jean Ier, prince de Monaco, fut d'abord en guerre avec la république de Florence, qui avait maltraité plusieurs de ses galères. Il entra plus tard au service de Philippe Visconti, duc de Milan, et commanda les barques milanaises qui remportèrent une victoire sur les Vénitiens, commandés par Carmagnole, dans un combat naval qu'il leur livra sur le Pô, près de Crémone. Marin consommé, il se signala également contre les Catalans. Il avait épousé, en 1448, Pomeline, fille de Thomas Frégose et sœur du doge de Gênes. Charles VII, roi de France, continua à Jean de Monaco, la faveur dont ses prédécesseurs avaient comblé les Grimaldi. Dans une lettre adressée en 1453 aux syndics de Nice, il leur recommanda son féal et ami, seigneur de Monègue.

Catalan, fils de Jean, eut à soutenir plusieurs luttes contre les pirates de la Catalogne, qui voulaient s'emparer des gabelles de la principauté de Monaco. Il mourut en 1457.

Claudine Grimaldi, fille unique et héritière de Catalan, épousa en 1457, un de ses cousins, Lam-

bert Grimaldi, second fils de Nicolas, seigneur d'Antibes et de Cagnes, afin de conserver dans la famille la souveraineté de Monaco.

Lambert acquit en 1463, le comté de Vintimille, et prit du service auprès de René d'Anjou. Il fut envoyé par ce prince comme ambassadeur auprès de Louis XI, en 1461. Le souvenir des services rendus par ses ancêtres le fit bien accueillir à la cour de France. Il aida ce prince à se rendre maître de la seigneurie de Gênes, et reçut pour prix de ses services la seigneurie de Vintimille. Il mourut en 1493.

A cette époque, la désunion se mit dans la famille Grimaldi et des luttes fratricides s'engagèrent entre ses membres. La politique de Machiavel commençait à prévaloir en Italie et préludait déjà aux sanglantes tragédies qui devaient s'accomplir dans les palais des princes de Ferrare et dans la famille pontificale des Borgia.

Jean II, 1493-1505, prit part à l'expédition de Charles VIII en Italie, et rallia à sa cause toute la rivière de Gênes, dont il était gouverneur comme son père. Ce titre lui fut confirmé, en 1500, par Louis XII, et il semblait appelé à de plus hautes faveurs, lorsqu'il fut assassiné, en 1505, par son frère Lucien.

Lucien ne jouit pas longtemps du fruit de son

crime. Bien qu'il eût été substitué à son frère dans la charge de conseiller, de chambellan et de pensionnaire des rois de France, il se vit bientôt privé de leur appui par la révolution qui rendit l'indépendance à la république de Gênes. Les partisans de la France se rallièrent à Monaco, espérant y trouver un asile; mais les Génois envoyèrent, en 1506, contre cette place, une flotte considérable et une armée de quinze mille hommes. Lucien fit appel au duc de Savoie, son allié, et lui demanda d'occuper avec ses troupes les hauteurs de la Turbie, qui commandent la place. Secondé par son frère Charles Grimaldi et par son cousin Barthélemy, seigneur de Castellar, il se prépara à une énergique résistance. Les Génois, déjà maîtres de Menton et de Roquebrune, cernaient Monaco et comptaient l'attaquer par les remparts dits de Saravalle, qu'ils jugeaient être le côté le plus faible de la ville; mais ils furent repoussés par les assiégés dont le courage se montra partout à la hauteur du péril.

Pendant ce siége mémorable, la France paya à la principauté de Monaco la dette contractée à Crécy. Un gentilhomme français, Yves d'Allègre, vint, à la tête de trois mille hommes d'élite, secourir la place, et les Génois, après

cinq mois de vains efforts, furent contraints de lever le siége.

Lucien semblait s'être réhabilité par son courage aux yeux de la population. Il avait en 1515, agrandi la principauté par l'acquisition des droits que Anne Lascaris possédait encore sur Menton, et rehaussé l'éclat de sa maison par une alliance avec Anne de Pontevez, fille du sire de Chabannes, lorsque la vengeance céleste vint atteindre et punir le fratricide.

Parmi les sœurs de Lucien, l'une, Françoise Grimaldi, avait épousé Luc Doria, seigneur de Dolceaqua. Restée veuve, Françoise avait, par testament, institué ses enfants héritiers de sa part des biens de la famille; elle avait choisi pour exécuteurs testamentaires, l'évêque Augustin, Lucien de Monaco, ses frères, et Ansaldo Grimaldi de Gênes, son parent. Après la mort de Françoise, Barthélemy Doria, son fils aîné, commença à se plaindre de son oncle Lucien, qui différait de lui remettre la part qui lui était due de l'héritage maternel.

Barthélemy résolut de se venger, et usa d'un stratagème. Il envoya à Monaco plusieurs de ses affidés, priant Lucien de leur donner asile, parce qu'ils avaient été expulsés d'Oneille. Lucien les reçut sans méfiance et vit bientôt arriver son

neveu lui-même, qui lui parla d'un voyage en France, afin de prendre part à l'expédition que François Ier préparait contre le Milanais. Barthélemy retourna à Dolceaqua, sous prétexte de faire ses préparatifs de voyage. Lucien lui envoya un de ses brigantins au port de Vintimille, pour le transporter, lui, sa suite et ses bagages, à Monaco, d'où il devait repartir pour Lyon.

A son arrivée, Barthélemy fut invité par son oncle à entendre la messe dans la chapelle du château; il refusa, disant qu'il l'avait déjà entendue dans une église de la ville. Lucien y alla seul, et son neveu resta pendant l'office dans la galerie du palais, où il se concerta avec ses affidés.

Après la messe, on se mit à table; la place d'honneur avait été donnée à Barthélemy, mais il lui fut impossible de rien prendre, et il était aisé de reconnaître, à la préoccupation de son esprit, à la pâleur de son visage, à l'expression singulière de ses traits, qu'il méditait un sinistre projet. Lucien attribua l'état de son neveu à la tristesse du départ, et après l'avoir pressé vainement de manger, il lui mit entre les bras un de ses enfants, afin de le distraire; mais Doria se prit à trembler de telle sorte qu'on fut obligé de

lui ôter l'enfant qu'il n'était pas en état de soutenir. Une conduite si étrange aurait dû faire naître des soupçons; elle n'en inspira point aux assistants.

Barthélemy pria Lucien, au sortir de table, de vouloir bien lui donner ses instructions pour le voyage de France; ils allèrent ensemble dans un cabinet situé au bout de la galerie, où Lucien avait l'habitude d'écrire et d'expédier ses affaires. Ils s'entretenaient au sujet du prétendu voyage, lorsque le majordome vint prévenir son maître qu'il apercevait quatre galères se dirigeant vers le port. Barthélemy dit qu'elles faisaient partie de l'escadre d'André Doria, son cousin, et il écrivit aussitôt au commandant qu'il eût à entrer dans le port, pour y recevoir une communication pressante.

Il montra cette lettre à Lucien, puis la remit au majordome, en lui recommandant de la porter lui-même à sa destination avec un bateau armé; c'est ainsi qu'il éloigna du palais de douze à quatorze hommes nécessaires pour l'armement de la chaloupe.

Ses mesures ainsi prises, Barthélemy Doria fit sortir les gens qui se trouvaient sur la galerie, à l'exception d'un esclave noir qui ne voulut jamais se retirer.

Lucien s'assit alors près de la table, et son neveu, resté debout, se disposait à écrire, lorsqu'un sicaire de San-Remo, venu avec lui, entra dans le cabinet, suivi d'un de ses complices. Presque en même temps, l'esclave noir qui avait refusé de s'éloigner, habitué qu'il était à ne jamais quitter son maître, l'entendit crier effroyablement et répéter ces mots : « Ah! traître! ah! traître! »

Il s'approcha du cabinet, entr'ouvrit la porte sans oser entrer, et vit Doria terrassant Lucien, lui enfonçant un poignard dans la gorge et criblant ensuite son corps de blessures. Les gens de l'assassin, qui faisaient le guet, accoururent vers le cabinet, armés jusqu'aux dents, et entourèrent Barthélemy, qui, laissant le cadavre de sa victime, sortit l'épée à la main, en criant : *Ammazza! Ammazza!* (tue! tue!)

Ce cri fut répété par les gens qu'il avait envoyés d'avance à Monaco; on détacha les hallebardes et les javelines des panoplies de la salle des gardes, et on chassa dans la cour les quelques domestiques qui accouraient effarés dans les appartements du palais. Barthélemy et ses complices se rendirent maîtres du château; mais ils ne purent s'emparer de la grande terrasse, où quelques serviteurs, qui s'y étaient retranchés,

poussèrent le cri : Aux armes! auquel les habitants répondirent en se précipitant tout armés vers le château. Dolceaqua et les siens fermèrent aussitôt les portes et firent aux galères ancrées derrière le cap d'Aglio le signal convenu; mais ce signal ne fut point aperçu.

Les habitants forçèrent les portes du palais et attaquèrent les assassins fortifiés dans le château. Alors Barthélemy se montra aux assaillants et demanda qu'on l'entendît. Il commença par protester qu'il avait agi au nom de Marie de Villeneuve, seule souveraine légitime du pays, et il ajouta que quatre cents hommes viendraient au bout de trois heures pour garder la place au nom de cette princesse, dont Monaco devait attendre, disait-il, les meilleurs traitements. En même temps, il fit traîner le corps de Lucien jusqu'à la moitié de l'escalier, parce que les habitants ne voulaient pas croire à sa mort.

Les raisons de Barthélemy ne furent point écoutées; le peuple en masse le chargea d'imprécations, l'accabla d'injures, et se disposa à se saisir de sa personne. Dans cette situation critique, Doria ne voyant pas arriver l'équipage des navires génois, offrit de se retirer, pourvu que lui et ses gens eussent la vie sauve, et le peuple y consentit.

Si le duc de Guise avait lu le récit du meurtre de

Lucien, il se fût défié de l'entourage d'Henri III, lors du drame sanglant qui s'accomplit au château de Blois, dans les mêmes circonstances que celui qui ensanglanta le palais de Monaco, avec cette différence toutefois qu'ici ce fut le sujet qui tua le maître.

André Doria fut soupçonné de complicité dans le meurtre de Lucien; la présence de ses galères et une lettre ambiguë qu'il avait écrite à son parent semblent prouver qu'il prit part à cet odieux guet-apens, dont l'auteur ne resta pas impuni.

Pendant que des seigneurs traîtres et félons se disputaient la souveraineté de Monaco, un homme sage et prudent relevait l'honneur de la famille.

Jean-André Grimaldi fut un des personnages les plus considérables de son temps. En 1451, la duchesse Yolande de Savoie le recommandait spécialement au pape, en priant Sa Sainteté de pourvoir son protégé du premier poste vacant dans la chancellerie romaine. Le saint-siége ne se pressa pas, selon son habitude, car ce ne fut qu'en 1474 que l'abbé Grimaldi fut envoyé comme camérier pontifical auprès de Christiern, roi de Danemark; mais, dès ce moment, sa fortune fut rapide.

En 1477, un bref du pape Sixte IV, nomme Jean-André Grimaldi et un autre camérier, commissaires dans les provinces pontificales de la Romagne, avec mission de poursuivre les ministres et officiers de ces provinces coupables de malversations.

Les archives de la principauté de Monaco, dont l'inventaire d'ordre a été dressé sous le règne d'Honoré IV, par l'archiviste Louis Ferry, comprennent une longue série de pièces authentiques qui donnent des détails et des renseignements inédits sur l'histoire des princes de Monaco.

On y trouve divers bulles et brefs pontificaux relatifs à la nonciature de Jean-André Grimaldi, en France, où il fut chargé de réclamer auprès de Louis XII la restitution du Valentinois et du Diois au profit de l'Église, et la protection du roi contre les Vénitiens qui voulaient attaquer Ferrare.

Devenu évêque de Grasse, pourvu, en outre, de l'abbaye de Saint-Honorat, dans les îles de Lérins, Jean-André Grimaldi ne tarda pas à s'élever aux plus hautes dignités de l'Église romaine. Un autre bref l'envoya comme ambassadeur auprès de Charles VIII, pour entraîner ce prince chevaleresque à la croisade que le pape projetait contre les Turcs.

D'autres brefs, l'un d'Innocent VIII, en 1488, chargent l'évêque de Grasse de plusieurs missions dans la vice-légation d'Avignon, dont il fut nommé gouverneur par Alexandre VI (Borgia), en 1494, à la place du cardinal *a latere* de cette ville, tombé en disgrâce.

En 1498, André Grimaldi prit pour coadjuteur son neveu Augustin, fils de Lambert Grimaldi, et une bulle d'Alexandre VI substitua ce jeune homme encore mineur à tous les bénéfices ecclésiastiques de son oncle. C'était l'âge d'or du népotisme romain.

Augustin Grimaldi, troisième fils de Lambert et de Claudine, et frère de Jean et de Lucien, fut en grande faveur auprès de Louis XII et de François Ier. Il était, en outre, lié d'amitié avec les écrivains les plus remarquables de son temps, et entretenait une correspondance suivie avec les cardinaux Bembo et Sadolet. Il assista, en 1512, au concile de Latran, et soumit, en 1515, son abbaye de Lérins à la règle des Bénédictins du Mont-Cassin et à la réforme de Saint-Justin de Padoue.

En 1523, il fut tuteur du jeune Honoré Ier, après la mort de Lucien. Un bref du pape Clément VII l'autorisa à administrer la principauté comme prince temporel (Gubernante), c'est-à-

dire qu'il reçut, au nom de son pupille, l'hommage des habitants de Monaco et de Menton. Il essaya même de venger le meurtre de son frère, et poursuivit son assassin devant la chambre impériale de Spire, mais inutilement.

Les rois de France et d'Espagne, émus de cet attentat, avaient donné des ordres sévères pour que le meurtrier et ses complices fussent arrêtés, jugés et condamnés suivant la rigueur des lois.

Barthélemy Doria essaya par tous les moyens de se justifier, accusant Lucien de l'avoir provoqué. Toute justification était impossible, en présence des témoignages écrasants qui l'accablaient : il fut condamné à mort par contumace, en vertu d'un arrêt du podestat, et ses biens furent confisqués au profit des héritiers de Lucien.

Peu de temps après, le pape Clément VII envoyait de Rome un bref à Augustin Grimaldi, l'exhortant à accorder sa grâce à Doria, qui venait d'être fait prisonnier à l'attaque du château de la Penna : tout fut inutile, et Barthélemy, conduit à Monaco sous bonne escorte, y fut pendu aux applaudissements du peuple, qui assista à son supplice.

La lutte venait de s'engager entre Charles-Quint et François I[er], et la principauté de Monaco

allait, comme le comté de Nice, se trouver entre l'enclume et le marteau.

L'empereur, qui se préparait à envahir la Provence, avait tout intérêt à se ménager, en cas d'échec, une retraite dans les places et les ports des Alpes Maritimes. Il fit des démarches auprès d'Augustin Grimaldi, et parvint à le détacher de l'alliance française, par une convention signée à Burgos, le 7 juin 1524. Le gouvernement français invoqua, par l'intermédiaire d'Antoine Longo, agent monégasque à la cour de François Ier, les engagements qui liaient les Grimaldi à la France : tout fut inutile, et, dans un manifeste, le régent Augustin exposa les motifs qui le décidaient à accepter le protectorat de Charles-Quint. Monaco reçut une flotte espagnole dans son port et une garnison impériale dans ses murs. Ce revirement subit fit perdre au prince de Monaco toutes les faveurs et dignités qu'il tenait de la France ; il vit de plus ses biens confisqués, comme ceux du connétable de Bourbon, qui venait de trahir François Ier pour prendre du service dans les armées impériales.

L'empereur, pour compenser ses pertes et le séquestre mis sur les bénéfices ecclésiastiques d'Augustin, en Provence, donna non-seulement à Honoré Ier de nouveaux domaines, avec le titre

de prince de l'empire, mais il éleva le régent à la dignité de conseiller impérial.

Une campagne navale s'engagea sur les côtes de la Ligurie entre les flottes française et espagnole. Moncade occupait la rade de Monaco, et André Doria, allié de François I[er], celle de Villefranche. Doria fut chassé de cette station, et, pour se venger de son échec, bombarda la place ouverte de Menton.

La défaite de Pavie obligea François I[er] à traverser en fugitif cette principauté, qui avait été si longtemps l'alliée de la France; il dut s'embarquer, en 1525, au port de Villefranche, sur une galère qui le conduisit en Espagne.

Augustin Grimaldi, fort de l'appui de Charles-Quint, se crut en droit de faire revivre les prétentions des princes de Monaco sur tout le golfe de Sambracie. Il rêvait déjà la conquête du comté de Nice, mais il fut arrêté dans ces desseins ambitieux par le duc de Savoie, qui exerçait déjà un protectorat sérieux sur tout le littoral, depuis qu'il avait annexé Nice au Piémont.

Augustin se consola de cette déconvenue par les honneurs que lui prodiguèrent les deux princes les plus puissants de la terre à cette époque, le Pape et l'Empereur. Il avait déjà, en 1522, reçu à Lérins le pape Adrien VI, qui se rendait

en Italie. En 1532, il eut l'honneur de voir la couronne impériale et la tiare pontificale se rencontrer dans le château de ses ancêtres. Monaco a conservé le souvenir de la visite de Charles-Quint et du pape Paul III.

Elle est rappelée dans l'inscription suivante que le prince Honoré II fit graver sur une plaque de marbre placée au-dessus de l'ancienne porte du palais :

H. II
CRYPTOPORTICUM HANC, ET SI REGUM, IMPERATORUM
ET PONTIFICUM MAXIMORUM
INGRESSU DECORATAM,
TAMEN TANTÆ MOLIS VASTITATI
ANGUSTAM,
AMPLIFICAVIT, ILLUSTRAVIT, EXORNAVIT,
ANNO SALUTIS MDCXXII.

Cette porte voûtée, par laquelle ont fait leur entrée tant de rois, d'empereurs et de souverains pontifes, devenue trop étroite pour un si vaste palais, a été agrandie et décorée d'ornements par Honoré II, en l'an de grâce 1633.

Charles-Quint revint une seconde fois à Monaco, après l'entrevue de Nice. Lorsque l'empe-

reur, monté sur sa brillante galère portant le pavillon impérial, entra dans le port, le prince-évêque, après l'avoir reçu avec tous les honneurs dus à son rang, le conduisit au palais, où un festin succulent fut servi au monarque et à sa suite.

Après le repas, l'Empereur prenait le frais au balcon, pendant que la population se pressait sur la place en criant :

— *Vivat imperator !*

S'il faut en croire la légende locale, Charles-Quint, flatté de cet enthousiasme, redevint le bon Carlos que Victor Hugo nous a montré dans *Hernani*, insouciant et léger :

— « Habitants de Monaco, s'écria-t-il, je vous anoblis tous ! »

La légende raconte aussi que Jean Manchelli, maître d'hôtel du prince, fut également anobli, lui et ses descendants, pour avoir présidé aux apprêts du banquet impérial.

Augustin mourut peu de temps après cette glorieuse visite, et l'empereur adressa, à l'occasion de sa mort, une lettre de condoléance au prince Honoré. L'histoire peut reprocher à ce prince-évêque, outre ses palinodies politiques, cet esprit d'empiétement qui caractérise le clergé et contre lequel les princes de Monaco savaient s'opposer

eux-mêmes lorsque la souveraineté était exercée par des laïques.

Nous citerons encore parmi les personnages ecclésiastiques appartenant à la maison de Monaco, deux prélats éminents. Jérôme Grimaldi, de la branche de Gênes, occupa d'abord des charges importantes dans la République. A la mort de sa femme, il entra dans les ordres et devint successivement évêque de Venafro, dans le royaume de Naples, et d'Albenga, dans le comté de Nice. Le pape Clément VII le fit cardinal-diacre du titre de Saint-Georges-in-Velatro, en 1527. Il devint plus tard archevèque de Bari, puis de Gênes, où il mourut en 1543.

Dominique Grimaldi, fils de Jean-Baptiste, seigneur de Montaldeo, s'était distingué dans la marine, lorsque Pie V le nomma commissaire général des galères de l'Église. Il prit part en cette qualité à la victoire de Lépante, remportée, en 1572, par don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, contre les escadres ottomanes.

Plus tard, il embrassa l'état ecclésiastique et obtint l'abbaye de Montmajour, près d'Arles. En 1581, Grégoire XIII, lui donna l'évêché de Savone, dans la rivière de Gênes, d'où il le transféra, en 1584, au siége épiscopal de Cavaillon, dans le Comtat Venaissin. Pendant les

guerres de religion, qui divisaient le midi de la France, le pape installa Dominique Grimaldi à Avignon, comme archevêque et vice-légat. Il sut résister aux Protestants qui s'étaient fortifiés dans la principauté d'Orange et dans quelques châteaux du Bas-Dauphiné. Ce prélat mourut en 1592. Il a laissé un volume de lettres qui n'a pas été imprimé.

Les rapports qui existaient alors dans la principauté entre le spirituel et le temporel sont assez curieux à étudier.

Un bref du pape Sixte IV, daté de 1475, accorde à Lambert Grimaldi, à Claudine, son épouse, et à leurs enfants, la faculté de choisir un confesseur pour les absoudre de tout péché, même réservé au saint siége, une fois durant leur vie. Des bulles d'indulgences perpétuelles ont été notifiées aux princes de Monaco par le cardinal Julien de la Rovère, depuis pape sous le nom de Jules II, en vue de les détacher de l'alliance française.

Le pape Clément VII, Espagnol d'origine, pour récompenser les habitants de Monaco d'avoir accepté le protectorat de l'Espagne, leur accorda, par un « indult » spécial, la permission de travailler le dimanche et les jours de fêtes fériées pour la construction des églises de Monaco et de

Roquebrune; enfin, lors du jubilé de 1551, le pape Jules III, par un bref, concéda aux habitants de Monaco la même indulgence plénière qu'à tous ceux qui ont fait le voyage de Rome, et donna à leurs confesseurs la faculté de les absoudre même des cas réservés au saint-siége.

Heureux Monégasques! les indulgences leur tombaient alors comme la manne du ciel aux Israélites du désert. Il est vrai que Luther et Calvin venaient de rendre disponibles toutes celles de la Suisse et de l'Allemagne du Nord.

La fondation de l'église et du couvent de Carnolès, à Menton, remonte à la fin du xv[e] siècle. Une information faite par ordre du prince Valdetare, oncle et tuteur du prince Honoré II, en 1612, auprès de diverses personnes de Monaco, Menton et Roquebrune, eut lieu, pour obtenir la béatification du R. P. F. Thomas Schiavone, de l'ordre des Mineurs observants, mort en odeur de sainteté au couvent de Carnolès.

En 1613, une contestation s'éleva entre l'auditeur général de la principauté et l'évêque de Nice, et la permission donnée par ce prélat au vice-curé de Monaco d'administrer les sacrements, fut déclarée nulle et sans valeur.

Tout en se montrant indépendants vis-à-vis du

clergé, les Grimaldi n'en étaient pas moins attachés sincèrement à l'Eglise romaine. Ainsi, en 1617, Honoré II et la princesse, sa femme, assistèrent à la consécration de l'église des capucins de Menton, faite par Nicolas Spinola, évêque de Vintimille. En 1619, des lettres patentes de Gaspard de Lascaris, vice-légat d'Avignon, accordèrent à Honoré II l'autorisation de faire célébrer la messe dans sa chambre ou dans son cabinet, sur un autel portatif, pour lui et ses serviteurs, et aussi d'y recevoir le saint-sacrement de l'Eucharistie en cas d'indisposition.

En 1662, le pape Alexandre VII confirma ce privilége à Louis I[er] et à la princesse sa femme, et leur permit en outre de faire célébrer une messe privée dans leur palais de Menton, excepté aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de Noël. En 1664, le prince Louis I[er] fut affilié à la Congrégation de Notre-Dame de la Costa, à San-Remo. Plus tard sa femme, Charlotte de Grammont, fonda à Monaco le couvent des Visitandines où elle fut inhumée.

D'autres brefs pontificaux accordèrent aux Grimaldi la permission de conserver le Saint-Sacrement dans la chapelle du château, et d'y faire dire la messe après midi, quand leurs occupations ne leur permettaient pas de l'entendre

plus tôt. Toutes ces tolérances sont curieuses à mentionner, parce qu'elles témoignent du relâchement introduit à cette époque dans les pratiques religieuses.

III

HISTOIRE DE MONACO (Suite).

Honoré Ier à Lépante. — Il est nommé marquis de Campana et comte de Canosa. — Agrandissement du palais du Prince. — Visite du pape Paul III. — Charles II guerroie contre la France avec le secours de Philippe II. — Un conte de La Fontaine. — Le saut du rocher. — Conspiration contre Lambert. — Le droit de péage de Monaco. — Lutte avec Nice et Villefranche. — Lettre de Charles XI à Honoré Ier. — Honoré II et Richelieu. — Monaco repris aux Espagnols. — Honoré renvoie son brevet de chevalier de la Toison d'or. — A la Monaco l'on chasse et l'on déchasse. — Louis XIII donne l'ordre du Saint-Esprit à Honoré II. — Autorisation de frapper monnaie. — Louis XIV et Anne d'Autriche tiennent sur les fonds baptismaux, l'enfant d'Honoré II. — Éloge de ce Prince. — Gérôme Grimaldi, archevêque d'Aix. — La duchesse de Montpensier à Monaco. — Louis Ier. — Louis XIV amoureux de la princesse de Monaco. — Louis Ier publie un code de lois. — Contestation au sujet de son titre d'altesse. — Il est envoyé ambassadeur à Rome. — Luxe de sa maison. — Le duc d'Uzès épouse mademoiselle de Monaco. — Il chasse les sbires pontificaux de son palais. — Bataille dans la rue. — Le prince quitte Rome. — Généalogie des fils du prince Louis Ier.

Honoré Ier hérita de l'attachement que l'empereur Charles-Quint portait à son oncle. Il devint conseiller et amiral au service de l'Empire. Il se signala à la bataille de Lépante, où il fit des

prodiges de valeur à côté de don Juan d'Autriche, et à la prise de la Goulette, port de Tunis, où l'empereur commandait en personne.

En récompense de ses exploits et en échange de ses biens confisqués en France, il avait obtenu dans le royaume de Naples le marquisat de Campana et le comté de Canosa. Ces domaines, dont la valeur s'élevait à 173,947 ducats — somme énorme pour le temps — furent confisqués par le roi d'Espagne, lorsque la principauté de Monaco se replaça, en 1641, sous le protectorat français.

Après la mort de son oncle Augustin, Honoré, encore mineur, eut pour tuteur Étienne Grimaldi, son parent. Ce fut sous ce gouvernement que le palais des princes fut agrandi et qu'il reçut la visite du Pape Paul III, qui se rendait à Nice où il devait se rencontrer avec Charles-Quint et François Ier.

Honoré Ier mourut en 1581. Il avait épousé en 1545, Isabelle Grimaldi, fille d'Étienne, son tuteur, de la branche de Gênes.

Charles II, son fils aîné, ne gouverna la principauté que de 1581 à 1589. Avec l'aide de Philippe II, il repoussa une attaque des Français dirigée, en 1584, contre la forteresse de Monaco.

Hercule, son frère, avait été destiné aux ordres; mais sa mort prouva qu'il n'avait pas la

vocation ecclésiastique. Il épousa en 1595, Marie Lando, fille du prince de Valdetare et de Jeanne d'Aragon. La faveur du roi d'Espagne lui avait procuré cette noble alliance. Il repoussa à la tète de sa flotte, celle du duc de Guise, qui était venu assiéger Monaco, et qui, en se retirant, pilla Roquebrune, déjà incendiée en 1560, par les corsaires barbaresques. La piraterie commençait à refleurir dans ces parages. C'est à cette époque qu'il faut rattacher l'exploit amoureux de Pagamin de Monègue, raconté par La Fontaine, dans un des plus charmants de ses contes, *Le Calendrier des Vieillards*.

Un juge de Pise, Richard de Quinzica, impuissant à satisfaire au devoir conjugal, avait persuadé à sa jeune femme, Bartholomée de Galandi, qu'il fallait tous les jours fériés observer la continence :

> Tout en férie il mettait la semaine,
> Et bien souvent faisait venir en jeu
> Saint qui ne fut jamais dans la légende.
> Le vendredi, disait-il, nous demande
> D'autres pensers, ainsi que chacun sait;
> Pareillement, il faut que l'on retranche
> Le samedi, non sans juste sujet,
> D'autant que c'est la veille du dimanche.
> Pour ce dernier, c'est un jour de repos.
> Quant au lundi je ne trouve à propos

4.

De commencer par ce point la semaine;
Ce n'est le fait d'une âme bien chrétienne.
Les autres jours, autrement s'excusait.

Bref, Richard de Quinzica avait imaginé de fêter à sa manière tous les jours de l'année :

A cela près il traitait bien sa femme :
Joyaux, bijoux ne manquaient à la dame ;
Mais tout cela n'est que pour amuser
Un peu de temps les esprits de poupée.
Droit au solide allait Bartholomée.

Son seul plaisir était d'aller à une villa que son vieil époux possédait sur la côte, d'y prendre les bains de mer et de faire des promenades dans une barque de pêcheur. Un jour que Richard de Quinzica et sa femme s'étaient aventurés un peu plus loin que de coutume :

Certain corsaire aperçut la chaloupe
De notre épouse, et vint avec sa troupe
Fondre dessus : l'emmena bel et bien;
Laissa Richard : soit que près du rivage
Il n'osât pas hasarder davantage,
Soit qu'il craignit qu'ayant dans son vaisseau
Notre vieillard, il ne pût de sa proie
Si bien jouir; car il aimait la joie
Plus que l'argent, et toujours avait fait
Honnêtement son métier de corsaire.

Au jeu d'amour était homme d'effet.
Gens de mer sont toujours prêts à bien faire,
Ce qu'on appelle autrement bons garçons,
On n'en voit point qui les fêtes allègue,
Or, tel était celui dont nous parlons,
Ayant pour nom Pagamin de Monègue.

Il n'y a pas à s'en dédire, c'est bien un pirate de Monaco, qui, renouvelant les exploits de Amurath et des Barberousse, faisait la course aux belles, non pas pour en orner le sérail des sultans et des pachas, mais pour son propre compte, comme le prouve la fin de l'aventure :

La belle fit son devoir de pleurer
Un demi-jour, tant qu'elle put étendre,
Et Pagamin de la réconforter;
Et notre épouse à la fin de se rendre.
Il la gagna; bien savait son métier.
Amour s'en mit; Amour, ce bon apôtre
Dix mille fois plus corsaire que l'autre,
Vivant de rapt, faisant peu de quartier.
La belle avait sa rançon toute prête,
Très-bien lui prit d'avoir de quoi payer,
Car là n'était ni vigile, ni fête :
Elle oublia ce beau calendrier.

Notre légiste s'imaginant

Que son épouse était toujours fidèle,
Entière et chaste ; et que, moyennant Dieu,

Pour de l'argent on lui rendrait la belle,
De Pagamin il prit un sauf-conduit,
L'alla trouver, lui mit la carte blanche.

Pagamin, en rusé compère lui dit : « Si c'est votre femme, je ne demande pas mieux que de vous la rendre franche et sans rançon : mais prouvez-moi qu'elle l'est.

On fait venir l'épouse tout à l'heure
Qui, froidement, et ne s'émouvant point,
Devant ses yeux voit son mari paraître,
Sans témoigner seulement le connaître
Non plus qu'un homme arrivé du Pérou.
« Voyez, dit-il, la pauvrette est honteuse
« Devant les gens, et sa joie amoureuse
« N'ose éclater : soyez sûr qu'à mon cou
« Si j'étais seul elle serait sautée. »
Pagamin dit : « Qu'il ne tienne à cela !
« Dedans sa chambre, allez, conduisez-la. »
Ce qui fut fait; et, la chambre fermée,
Richard commence : « Hé ! là, Bartholomée,
« Comme tu fais ! Je suis ton Quinzica.
« Toujours le même à l'endroit de sa femme.
« Regarde-moi. Trouves-tu, ma chère âme,
« En mon visage un si grand changement?
« Et ton honneur, que crois-tu qu'il devienne?
« — Ce qu'il pourra, répondit brusquement
« Bartholomée, est-il temps maintenant
« D'en avoir soin? S'en est-on mis en peine,
« Quand, malgré moi, l'on m'a jointe avec vous,
« Vous, vieux penard, moi jeune fille et drue
« Qui méritais d'être un peu mieux pourvue,

« Et de goûter ce qu'Hymen a de doux...
« Laissez-moi donc, monsieur mon cher époux;
« Sur mon retour n'insistez davantage.
« Calendriers ne sont point en usage
« Chez Pagamin, je vous en avertis...
« Adieu, vous dis, vous et vos jours de fête,
« Je suis de chair, et les habits n'y font.
« Vous savez bien, monsieur, qu'entre la tête
« Et le talon d'autres affaires sont... »

Le pauvre époux conçut tant de chagrin de ce divorce forcé, qu'il en mourut au bout de quelques jours.

Et Pagamin prit pour femme sa veuve;
Ce fut bien fait : nul des deux ne tomba
Dans l'accident du pauvre Quinzica.
S'étant choisis tous les deux à l'épreuve.

La chronique de Monaco dit que le prince Hercule se conduisait sur terre comme Pagamin de Monègue sur mer, et que, ayant attenté à l'honneur de plusieurs femmes et filles de ses sujets, ceux-ci le surprirent pendant la nuit et lui firent faire le saut de Leucate du haut du rocher.

De son mariage avec Claude Landi de Valdetare, il eut Honoré II et deux filles : Jeanne Grimaldi, qui épousa Théodore Trivulce, vice-roi de

Sicile, et Marie Claude Grimaldi, qui fit profession aux Carmélites de Gênes.

Avant de raconter le règne long et brillant d'Honoré II, qu'il nous soit permis de rappeler quelques faits rétrospectifs sur l'histoire de la principauté. C'est le récit des trahisons commises envers les princes et quelquefois par les membres de la famille les uns contre les autres.

La première trahison contre la principauté date de 1457. Elle fut ourdie par Poméline Frégose, femme de Jean I[er], contre Lambert, pour empêcher le mariage de ce prince avec Claudine, fille de Catalan. Il s'agissait d'une question de succession, Catalan étant mort sans enfants mâles.

En 1466, les habitants de Menton et de Roquebrune se révoltèrent contre Lambert, leur seigneur, pour les *vexations* qu'il éprouvaient de la part de leur prince.

Sous le protectorat Espagnol, une lettre fut adressée par Charles-Quint à Nicolas Grimaldi, sur les complots ourdis par la France et par l'entremise de la dame Torretta, de François Galeia et de Peyron Grimaldi. Il est probable que le parti français avait conservé des ramifications dans la ville et dans la principauté ; car, en 1534 un procès fut intenté au traître Baptiste Canoblio, de Monaco, reconnu coupable avec le seigneur

du Toet et Bottino Benzo, châtelain de Roquebrune, d'avoir conspiré afin de chasser à main armée Étienne Grimaldi, et de détourner ses sujets de la protection de l'Espagne pour les replacer sous celle de la France.

En 1543, une lettre du marquis del Vesto, agent du roi d'Espagne, avertit Henri Ier qu'un moine, qui se rendait souvent à Monaco, s'entendait avec les Français pour leur faciliter la prise de cette place.

En 1550, à la suite de différends entre Honoré Ier et le duc de Savoie, cinq témoins déposèrent dans une enquête sur les complots fomentés par le duc, dans la ville de Monaco, contre l'autorité du prince.

En 1560, une lettre de François Pallavicini à Étienne Grimaldi lui indiqua les moyens à employer pour découvrir les traîtres dont le doge de Gênes lui avait parlé. La même année, Étienne Grimaldi écrivit à Jacques Cellone, agent du prince Honoré Ier, en Espagne, pour l'informer que Jean-Baptiste Grimaldi et son fils Georges avaient capturé une des galères du prince, leur bienfaiteur, et que ledit Georges avait été pendu par les pieds, pour crime de haute trahison.

Un autre procès fut intenté, en 1596, contre César Arnoldo de Monaco, et plusieurs Français

ses complices, pour avoir tenté de livrer la forteresse au duc de Guise, gouverneur de la Provence. Honoré Arnoldo, surnommé *il Grillo*, père de César, fut impliqué dans ce procès « pour avoir caché au prince Hercule la trahison de son fils ». Ce double procès dura jusqu'en 1602.

Les princes de Monaco prétendaient faire payer un droit de péage aux marchandises qui passaient devant le port d'Hercule. Ils s'appuyaient sur des lettres patentes de François Ier et de Charles-Quint; mais les Nizards et les habitants de Villefranche s'obstinaient à contester ce péage : de là des luttes incessantes dont on trouve la trace dans les archives.

Quand les corsaires monégasques ne pouvaient saisir et capturer les navires qui cherchaient à frauder le droit de péage, on faisait à ces navires un procès. Gênes protestait contre ces atteintes portées à la liberté commerciale. En 1563, la duchesse de Savoie, notre Marguerite de France, écrivit à Honoré Ier pour le prier de faire restituer *moyennant le paiement du droit*, le navire chargé de laines qui avait été abandonné des matelots *par crainte* et pris par le *Corsaire* de Monaco.

En 1566 et 1567, Charles IX écrit à Honoré Ier *de lui faire le plaisir de ne pas exiger à*

l'avenir le droit de Monaco sur certains vaisseaux que le surintendant des salines envoyait chargés de grains. A chaque instant, les princes italiens réclamaient pour la restitution de leurs navires capturés : l'un, pour son vin; l'autre, pour son huile, ou pour une denrée quelconque.

Il résulte d'une pièce des archives que les princes de Monaco tenaient eux-mêmes, écrit de leur propre main, un livre du droit maritime, avec mention des confiscations.

En 1597, l'évêque de Vence pria Hercule de faire grâce à un marchand de Nice, pour des balles de laine confisquées sur une polacre de Saint-Tropez, arrêtée à Menton. Le prince lui concéda cette grâce, *à sa seule considération.* En 1597, le grand-duc de Toscane écrivit au prince Hercule pour lui demander de donner, en cas de besoin, asile dans son port à Jean de Médicis, son frère, qu'il expédiait vers le château d'If, contre lequel le duc de Guise se dirigeait. Le prince Hercule lui répondit qu'il ne pouvait adhérer à sa demande, attendu que ses galères étaient chargées de soldats français, ennemis de la couronne d'Espagne, sous la protection de laquelle la principauté se trouvait. En 1599, Henri Jean, armateur de la ville de *Bergen,* en

Norwège, présenta une requête dans laquelle il suppliait son Altesse Sérénissime de lui restituer son vaisseau, avec les marchandises, arrêté à Menton, où il avait été pour faire de l'eau, et, ce, moyennant le paiement du droit, *duquel, comme étranger très-éloigné de ces côtes, il n'avait aucune connaissance.*

Honoré II était mineur à la mort de son père.

Le prince de Valdetare, son oncle maternel, exerça sa tutelle pendant sa minorité. L'Espagne tenait plus que jamais à la possession de la place de Monaco, qui permettait d'établir une communication par mer entre la vice-royauté de Milan et celle de Naples. Aussi combla-t-elle de faveurs le jeune prince. Aux titres de marquis de Campana et de comte de Canosa, il joignit ceux de chevalier de la Toison d'or et de Grand d'Espagne.

Mais le moment approchait où la principauté de Monaco, lasse du joug des Espagnols, allait redevenir l'alliée de la France. Un écrivain provençal, Nostradamus, avait prophétisé cet événement dans le quatrain suivant, extrait de sa VIII[e] centurie :

> **Dedans Monech le coq sera reçeu,**
> **Le cardinal de France apparaistra**

Par légation Romaine sera déçeu;
Faiblesse à l'aigle et force au coq naistra.

Le cardinal qui devait assurer au coq gaulois la victoire sur l'aigle impérial, c'était Richelieu. Cet homme d'État avait résolu d'abaisser la maison d'Autriche, qui, depuis Charles-Quint, aspirait à dominer l'Europe. Lorsque la guerre de Trente ans eut affaibli les forces de l'empire d'Allemagne, il crut le moment favorable pour ruiner la domination espagnole en Italie.

Déjà en 1636, le comte d'Harcourt, à la tête d'une flotte française, avait battu devant Menton une flotte espagnole; mais il échoua devant Monaco, qu'il espérait surprendre par un coup de main à la suite de cette victoire.

Le temps des surprises et des trahisons était passé.

Le jeune Honoré II avait compris, par l'humiliation des princes ses prédécesseurs, que le protectorat de la France était plus glorieux et plus désintéressé que celui de l'Espagne. Il n'attendit pas que le grand Condé, par ses victoires, eut rendu à la maison de Bourbon un avantage signalé sur celle de Hapsbourg, et, n'écoutant que l'inspiration du patriotisme et l'intérêt de la principauté, il chargea un de ses conseillers, Henri de

Corbon, de négocier un traité qui fut signé à Péronne le 14 septembre 1641.

Deux mois après, Honoré II, avec l'aide des habitants de Roquebrune et de Menton, parvint à chasser les Espagnols. Pendant que les chefs de la garnison assistaient à un repas, et que les soldats casernés dans un bâtiment, dont on voit encore les débris près de la promenade Saint-Martin, se livraient à l'orgie, en l'absence de leurs officiers, les partisans du prince s'emparèrent des postes principaux et expulsèrent les Espagnols à la suite d'un vif engagement. Cinquante hommes de troupes françaises étaient tous prêts en cas de besoin à prêter main-forte à Honoré II. Ils occupèrent immédiatement la place de Monaco.

On trouve le récit de l'expulsion des Espagnols dans les *Mémoires de Monglat*.

« Honoré II était souverain de deux villes :
« Monaco, surnommé vulgairement Mourgues,
« et Menton. La première est située sur un roc
« escarpé au bord de la mer, où il y a un bon
« port pour ses galères ; et dedans il y avait
« une garnison espagnole depuis l'Empereur
« Charles-Quint qui prit les princes de Monaco en
« sa protection. Henri II se dépita de voir le peu
« de respect qu'on lui rendait. Ces mécontente-
« ments lui donnèrent envie de s'en venger : ce

« qu'il ne pouvait faire sans changer de parti, et
« durant qu'il ruminait en sa tête par quels moyens
« il se tirerait de domination espagnole, il fut
« confirmé dans son dessein par le sieur Corbone,
« qui lui proposa de tenter un coup de main avec
« le comte d'Alais, gouverneur de Provence.

« La difficulté était grande : car la forteresse
« était bonne et les Espagnols se tenaient sur
« leurs gardes, d'autant plus qu'ils voyaient que le
« prince n'était pas content d'eux, outre que Nice,
« tenu par le cardinal de Savoie, était entre Mo-
« naco et la France, qui empêchait que le com-
« merce ne fût libre.

« Le Cardinal de Savoie dépêcha un gentil-
« homme à Honoré II pour le dissuader de mettre
« des Français dans Mourgues, et l'assurer de
« toute satisfaction du côté des Espagnols ; mais
« cet envoyé fut fort surpris quand il vit que les
« Français étaient déjà dans la place et qu'en sa
« présence le prince ôta de son col l'ordre de la
« Toison d'Or qu'il donna à celui qui commandait
« la garnison espagnole pour la rendre au gouver-
« neur de Milan, lui disant que puisqu'il ne voulait
« plus être serviteur du roi d'Espagne, il ne pou-
« vait plus porter ses marques.

« Il se mit ensuite sous la protection du roi très-
« chrétien, à condition qu'il demeurerait maître

« souverain de son État; que les garnisons seraient « payées par le roi, mais qu'elles lui obéiraient « absolument. »

L'expulsion des Espagnols donna lieu à un refrain populaire connu du monde entier.

A LA MONACO,
L'ON CHASSE, ET L'ON DÉCHASSE,
A LA MONACO,
L'ON CHASSE COMME IL FAUT.

Louis XIII dédommagea amplement l'héritier des Grimaldi de la confiscation de ses domaines de Lombardie et de Naples, qui suivit de près la conclusion du traité de paix de Péronne. Il reçut le prince Honoré II au camp devant Perpignan, le 22 mai 1642, érigea en sa faveur le duché-pairie de Valentinois, et lui accorda, en outre, les comtés de Carladez, la baronnie de Calvinet en Auvergne, le marquisat des Baux en Provence, et la seigneurie de Buis en Dauphiné. Honoré II reçut, en outre, le titre de duc et pair.

Monglat rapporte ainsi l'entrevue au camp de Perpignan : « Le prince de Monaco vint trouver « le roi qui lui fit de grandes caresses, et lui « donna beaucoup de marques de sa bonne vo-

« lonté, parce qu'il avait renvoyé l'ordre de la
« Toison d'Or au roi d'Espagne : il lui voulut
« donner le sien, qui était celui du Saint-Esprit.
« Il en fit la cérémonie, le 22 mai 1642, et, en
« présence des chevaliers qui se trouvèrent là, il
« lui mit le grand manteau sur le corps et le col-
« lier de l'ordre au col avec le cordon bleu ; et,
« après avoir remercié le roi de cet honneur et
« assuré Sa Majesté d'une fidélité inviolable, le
« Prince partit du camp pour s'en retourner chez
« lui. »

Anne d'Autriche, régente de France pendant la minorité de Louis XIV, et Mazarin, son premier ministre, continuèrent la politique de Richelieu.

Ils ménagèrent l'alliance d'Honoré II, qui leur permettait de dominer dans la rivière de Gênes.

En 1646, le prince de Monaco se rendit à la cour de France, accompagné d'un historiographe qui a relaté en détail toutes les particularités de ce voyage et tous les honneurs dont Honoré II fut l'objet pendant son séjour. Il revint dans ses États, en 1647, rapportant à ses sujets des lettres patentes royales, contresignées par la régente, qui accordaient à la principauté de Monaco le privilége de s'approvisionner en Provence, sans payer de droits. Honoré II reçut, en outre l'au-

torisation de faire fabriquer toutes monnaies d'or et d'argent, à la condition qu'elles fussent des mêmes poids et alliages que celles de France.

En échange de tous ces priviléges, le roi de France avait le droit de tenir garnison à Monaco. Les troupes qui y séjournaient devaient, aux termes de l'article 4 du traité de Péronne, prêter le serment de fidélité entre les mains du commissaire-général français. Ce serment était conçu en ces termes :

« Vous jurez et promettez à Dieu, en nos « mains, de bien et fidèlement servir le roi dans « les charges qu'il vous a confiées, et aussi lon- « guement que vous les exercerez, de garder cette « place envers et contre tous, pour le service de « Sa Majesté, et Mgr le prince de Monaco et ses « successeurs, sous la protection de Sa Majesté et « les ordres et commandements de S. A. S. capi- « taine et gouverneur de ses armes, dans ladite « place, et que s'il arrivait quelque chose qui soit « contraire au service du roi, vous en avertiriez « aussitôt Sa Majesté, Son Altesse et nous. Ainsi « vous le promettez et jurez. »

Le serment était prêté, la main droite levée et le chapeau à la main gauche, sur la place d'armes, devant le palais, par les officiers de l'état-major, le commandant, les capitaines, lieute-

nants et enseignes, les sous-officiers et soldats de la garnison. Pour compléter les détails sur l'occupation française, nous ajouterons que la France payait pour le casernement et la fourniture des lits, le bois non compris, 2 sols par jour pour chaque sous-officier et 1 sol pour chaque soldat, ce qui, pour 500 hommes, y compris 54 sous-officiers, élevait les frais de la garnison à 830 livres par mois. Les officiers étaient logés dans les maisons de la ville.

Honoré II avait épousé Hippolyte, fille de Théodore Trivulce et de Catherine de Gonzague, dont il eut un fils, le prince Hercule, né en 1624.

Il le maria, en 1641, à Marie-Aurélie Spinola. De cette union, un fils naquit le 25 juillet 1642. Le jeune prince eut pour parrain et marraine Louis XIV et la reine Anne d'Autriche, qui se firent représenter à cette cérémonie par Louis de Valois, comte d'Alais, gouverneur de Provence, et par Henriette de la Guiche, sa femme, accompagnés de quarante dames et seigneurs. L'enfant reçut au baptême le nom de Louis. Les évêques de Fréjus, de Glandèves et de Nice s'étaient rendus à Monaco et logeaient au palais. Le 12 octobre 1643, jour fixé pour la cérémonie, l'église paroissiale fut tapissée de soie blanche et bleu de

ciel; au devant du maître-autel était un magnifique tapis de velours cramoisi; on avait préparé les vases en vermeil pour le prélat officiant.

L'évêque de Nice officia comme doyen, et le baptême eut lieu avec tout l'éclat prescrit par le cérémonial de l'Église romaine pour le baptême des princes.

L'alliance française se trouva confirmée en 1644, par une lettre de Louis XIV adressée au sultan, par laquelle il priait Sa Hautesse, avec toute l'affection possible, d'ordonner aux pachas de Tunis, d'Alger et de Biserte d'empêcher leurs galères d'exercer aucunes rapines sur les terres et seigneuries de son féal et aimé cousin le prince de Monaco; qu'il les regardât comme ses propres sujets de Provence et son souverain comme un prince placé sous sa protection.

L'heureuse étoile qui présidait aux destinées d'Honoré II devait bientôt pâlir, et une nouvelle catastrophe allait porter le deuil dans le palais de Monaco.

Le prince Hercule, qui avait énergiquement secondé son père lors de l'expulsion des Espagnols, s'était rendu le 2 août 1651, au couvent de Carnolès, à Menton, accompagné de quelques personnes de sa suite, pour assister à la prise d'habit d'un jeune moine. Après la cérémonie, le

prince étant allé se reposer et prendre une légère collation dans la propriété voisine, dite Sainte-Ambroise, s'amusait avec ses compagnons à tirer les oiseaux. Jean-Baptiste Terrazani, de Monaco, un des gardes, ayant touché la détente de son fusil qu'il tenait armé à la main, le coup partit et atteignit le prince Hercule qui tomba à la renverse. La charge avait pénétré dans l'épine dorsale. On accourut au secours du blessé et on le transporta en toute hâte à Monaco.

Les médecins ayant déclaré la blessure mortelle, le prince se disposa à recevoir le secours de la religion.

Il mourut le lendemain, à peine âgé de vingt-huit ans. Cette mort causa un profond chagrin à Honoré II et un deuil général dans toute la principauté.

En 1656, la reine Christine de Suède, à son retour de Rome, écrivit au prince Honoré II pour le prier de permettre au navire qui la portait de faire relâche dans le port de Monaco. D'autres voyageurs illustres visitèrent à cette époque la résidence du prince de Monaco.

Addison raconte que, lorsqu'il se présenta au palais d'Honoré II, le concierge lui dit :

— « Louis XIV et monseigneur, mon maître, « ont toujours vécu en bonne intelligence,

« quand la guerre était allumée dans toute l'Eu-
« rope. »

L'abbé Arnaud, un des fils du célèbre d'Andilly, accompagna son oncle, l'abbé de Saint-Nicolas, envoyé en mission à Rome pour y négocier avec la cour pontificale sur les affaires ecclésiastiques de France.

Il s'embarqua, à Marseille, sur la galère de Boyer-Bandol, qui allait prendre à Menton un corps de galère neuf, qu'on y avait bâti pour le roi, « lequel, dit Arnaud dans ses Mémoires, est
« fort beau. Je ne fus de ma vie couché si déli-
« cieusement, dans des draps aussi lisses que du
« satin et tout parfumés de jasmin et de fleur
« d'oranger. »

Toute l'affection d'Honoré II s'était reportée sur son petit-fils, le prince Louis, qui devait lui succéder. Il l'élevait dans les traditions politiques qui avaient inspiré ses actes et accru la prospérité du pays. Son testament, en date du 25 novembre 1665, reçu par Jean Terrazzano, notaire à Monaco, prouve sa fidélité à remplir ses engagements et la loyauté de son caractère :

« Il ordonne et commande expressément, tant
« à son héritier qu'à ses successeurs à perpétuité,
« de ne se départir jamais, en aucun temps, du
« parti et de la protection du roi très-chrétien et

« de la couronne royale de France, mais de
« prouver et de faire toujours paraître leur zèle et
« leur fidélité à leur service. Il supplie Sa Ma-
« jesté très-chrétienne de vouloir donner son
« royal consentement à son testament, et d'or-
« donner à son parlement de Paris de l'enregis-
« trer, pour y avoir recours au besoin. »

Honoré II a été comparé, par les historiens de la principauté, à Louis XIV, son allié et son contemporain.

Sans accepter d'une manière absolue cette comparaison élogieuse, on doit reconnaître avec Moréri que « ce prince avait de très-belles qua-
« lités, beaucoup de savoir, une grande dou-
« ceur, une prudence admirable et beaucoup
« de valeur. » Il rédigea lui-même l'histoire de sa maison, qui fut publiée par son secrétaire, Charles de Vénasques, sous le titre de: *Genealogica et Historica Grimaldiæ gentis Arbor.* Tous les actes de sa vie dénotent l'esprit supérieur de ce souverain, qui sut être grand dans un petit État à une époque où certains souverains se montraient petits dans de grands royaumes.

Un écrivain qui n'est pas suspect de partialité envers les princes de Monaco, M. Abel Rendu, dit d'Honoré II : « A une douceur infinie il joi-
« gnait beaucoup de savoir et un courage à toute

« épreuve, et ces qualités étaient encore rehaus-
« sées en lui par la noblesse des manières et la
« beauté du visage. Son administration fut aussi
« sage que paternelle, et l'amour des habitants
« qui l'avait environné pendant sa vie le suivit
« après sa mort, qui fut un deuil pour tout le
« pays. »

Nous ajouterons ici quelques détails sur divers personnages de la maison Grimaldi, appartenant à des branches collatérales :

Gérôme Grimaldi, de la branche des Grimaldi Cavalleroni, de Gênes, né dans cette ville en 1597, gouverneur de Rome et évêque d'Albano, fut promu au cardinalat en 1621, par le pape Urbain VIII, qui l'envoya successivement comme nonce pontifical auprès de Ferdinand, empereur d'Allemagne, et de Louis XIII, des mains de qui il reçut la barrette, en 1643, nouvelle faveur accordée à la famille des princes de Monaco. Il servit les intérêts du cardinal Mazarin auprès de la cour de Rome, et se trouva mêlé, en 1648, aux intrigues ourdies par Henri de Lorraine, duc de Guise, en vue de faire obtenir le chapeau à Pierre Mazarin, frère du cardinal-ministre.

Le pape Innocent X, en souvenir des services que la maison de Guise avait rendus au catholicisme pendant les guerres de religion, avait pris

en affection l'héritier de cette illustre famille. Il ne devait cependant pas ignorer que Henri de Lorraine, archevêque de Reims dès l'âge de quinze ans, avait scandalisé son diocèse par des galanteries dignes de Lauzun. Après une foule d'aventures romanesques, le duc de Guise était venu chercher fortune en Italie. Il rêvait la conquête du royaume de Naples pour en faire honneur à Mlle de Pons, à l'égard de laquelle il affichait une passion romanesque.

Afin que son projet fût accepté par la reine-mère, Anne d'Autriche, il imagina de faire nommer Pierre Mazarin, frère du cardinal, à l'archevêché d'Aix, en usant de son crédit auprès du pape et de ses relations avec le cardinal Gérôme Grimaldi. Celui-ci hésitait, dans la crainte de mécontenter la cour de Madrid, qui désirait voir le comte d'Ognate, son représentant, promu au cardinalat; mais, après mûre réflexion, il suivit l'exemple d'Honoré II, chef de la famille, et sacrifia l'Espagne à la France. Il fut récompensé de ce service par sa nomination à l'archevêché d'Aix, où il remplaça le frère du cardinal Mazarin. Il n'obtint ses bulles pontificales que sept ans après son élection.

Le cardinal Grimaldi reçut, en 1656, dans son palais archiépiscopal, la reine Christine de Suède

et, à la suite de longues conférences théologiques, il faillit convertir au catholicisme cette femme qui, de protestante, était devenue philosophe et l'une des disciples de Descartes. Il se signala dans son diocèse par son zèle contre l'hérésie, fit condamner par la cour de Rome, et expulser d'Avignon, un prêtre de Saint-Tropez, nommé Raimonde, suspect d'opinions contraires à l'orthodoxie. En 1659, il apaisa un soulèvement de la population d'Aix, qui voulait pendre le président Forbin d'Oppède et plusieurs membres du Parlement de Provence.

Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, logea à l'hôtel de Mgr Grimaldi pendant un voyage qu'elle fit dans le midi de la France, en 1660. Le prélat n'était pas chez lui : il était en Italie, probablement à Rome.

La princesse, dans ses *Mémoires*, donne quelques détails sur la maison de Monaco, qui était alors très en faveur à la cour de France. « Le « duc de Valentinois, dit-elle, épousa dans ce « temps-là Mlle de Gramont, fille du maréchal, « qui était une belle et aimable personne. Ce ma- « riage s'était fait à Bidache, au retour de l'am- « bassade d'Espagne. M. de Valentinois était « jeune, bien fait et grand seigneur; avec tout « cela, il ne plaisait pas à Mlle de Gramont, qui

« était très-fâchée de se marier. Il y avait quel-
« qu'un à la cour qui lui plaisait davantage, le
« duc de Lauzun, que Mlle de Montpensier
« épousa secrètement, et en cela son goût n'était
« point dépravé. Il y a eu assez de gens qui ont
« été de ce goût, et même un peu trop pour le
« bien de ce personnage. »

Une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, Mme de Grignan, parle de l'archevêque d'Aix : « Une
« Mme de la Guette vous prie de savoir de M. le
« cardinal Grimaldi s'il voudrait souffrir à Aix la
« fondation des Filles de la Croix, qui instruisent
« des jeunes filles, et dont on reçoit en plusieurs
« villes une grande utilité. »

Dans cette même lettre, Mme de Sévigné, en parlant des excès de bonne chère, fait une piquante allusion au prince Louis de Grimaldi, petit-fils d'Honoré II.

Pour en revenir au cardinal, il fut chargé par Louis XIV de plusieurs missions à Rome, et y représenta constamment les intérêts de la France. Il assista à plusieurs conclaves et mourut doyen des cardinaux, en 1685.

Louis Ier succéda, en 1662, à Honoré II. Il avait été bien accueilli à la cour de France comme duc de Valentinois, titre que portaient les héritiers présomptifs de la principauté de Mo-

naco. Il débuta dans la carrière des armes sous les grands capitaines qui illustrèrent le règne de Louis XIV.

Pendant les fêtes qui eurent lieu à Saint-Jean-de-Luz, en 1659, à l'occasion de la conférence entre les rois de France et d'Espagne, accompagnés de leurs premiers ministres, Mazarin et don Louis de Haro, le prince Louis faisait partie de la cour. Il rencontra à Bidache la fille du maréchal de France, Charlotte de Gramont, sœur du comte de Guiche et du comte de Louvigny. Charlotte de Gramont avait une inclination pour le beau Lauzun, qui faisait alors tourner toutes les têtes féminines.

Un mariage de convenance arracha Mlle de Gramont à sa passion romanesque, et le 30 mars 1660, elle devint duchesse de Valentinois. Deux ans après, la mort de son beau-père la faisait princesse de Monaco.

Elle était jeune et jolie, et fut bientôt courtisée dans la société la plus galante de l'Europe. Le roi Louis XIV, entre ses deux grandes passions, qui furent Mlle de la Vallière et Mme de Montespan, avait accordé ses bonnes grâces à plusieurs dames qui le recherchaient, entre autres à Mme de Monaco. Surintendante de la duchesse d'Orléans, la princesse Charlotte se trouva mêlée aux

intrigues de cette princesse avec son frère le comte de Guiche, et l'exemple de celle qui devait la guider ne servit qu'à l'égarer davantage. Elle avait enfin pour excuse les nombreuses absences et les infidélités plus nombreuses encore de son volage époux.

Louis I[er] essaya d'abord de continuer les traditions paternelles, il vint dans la principauté, et abrogeant la législation confuse et contradictoire qui avait été jusqu'alors en vigueur, il publia un code de lois, divisé en quatre livres, comprenant la matière civile et criminelle, et des dispositions de police intérieure et rurale.

Ce code, promulgué en 1678, se distingua par un esprit d'équité et une sévérité tempérée à certains égards.

Louis XIV avait transféré à Louis I[er] les titres et dignités, d'Honoré II, la duché-pairie et le collier de l'ordre du Saint-Esprit. D'autres honneurs l'attendaient encore. Le cardinal de Bouillon était chargé des affaires de la France à Rome. Il était brouillé à outrance avec la duchesse de Bracciano (depuis princesse des Ursins) à propos d'un incident que le maréchal Berwick raconte ainsi dans ses Mémoires :

« Le duc de Bracciano étant mort, le cardinal « qui était fort ami de la duchesse, courut chez

« elle, afin d'empêcher que la justice n'y pût
« mettre les scellés : car c'est à Rome un privilége
« des cardinaux que les gens de justice ne peu-
« vent entrer dans les maisons où ils sont.
« Mme de Bracciano fit servir un grand dîner
« dans son antichambre pour le cardinal, lequel
« n'en voulut pas, prétendant devoir manger
« avec elle au chevet de son lit. Elle eut beau
« représenter que le corps de son mari étant en-
« core dans la maison, ce serait contre la bien-
« séance, il s'en tint très-offensé et le soir s'en
« retourna chez lui à jeun. Peu de jours après,
« Mme de Bracciano voulut faire tendre ses appar-
« tements de violet, ainsi qu'elle prétendait qu'il
« était permis à la maison des Ursins; le cardinal,
« piqué de ce qui s'était passé auparavant, s'y
« opposa formellement, soutenant que c'était une
« distinction uniquement réservée aux cardinaux.
« L'affaire fut décidée en faveur de Mme de
« Bracciano, et depuis, non-seulement ils ne se
« sont plus vus, mais ils ont cherché l'un et l'autre
« à se faire tout le mal possible. »

La duchesse remua ciel et terre pour lui nuire et il n'y donna que trop d'occasions par sa conduite dans l'affaire de l'archevêque de Cambrai, Fénelon, qu'il soutint hautement, quoique le roi ne l'eût envoyé à Rome que pour solliciter la con-

damnation du livre intitulé : *les Maximes des Saints*.

Louis XIV, irrité contre le cardinal de Bouillon, le rappela et nomma à sa place le prince de Monaco.

Cette nomination excita beaucoup de jalousie à la cour, où la faveur de ces princes irritait d'anciennes familles qui les traitaient d'étrangers.

C'est à cette occasion que Saint-Simon, son implacable ennemi, plaisante, mais à tort, le prince Louis sur ses exigences relativement aux questions d'étiquette.

« Avant de partir pour Rome, il prétendit, dit « Saint-Simon, que M. de Torcy, avec qui il allait « avoir un commerce de lettres nécessaire et conti- « nuel, lui écrivît : « Monseigneur » comme les « secrétaires d'État l'écrivent aux Lorrains et aux « Bouillons et il l'obtint tout de suite. Quand le roi en « parla à Torcy, il fut étonné et se récria fort. Il « s'appuya principalement sur ce que MM. de Ro- « han, dont le rang de prince étranger est antérieur « à celui de Monaco, n'avaient point ce traitement « de secrétaires d'État, et frappa si bien le roi « par cette distinction qu'il a refusée constamment « à Mme de Soubise, qu'il l'emporta. A son tour, « M. de Monaco fut bien surpris lorsque le roi « lui dit que M. de Torcy lui avait allégué des

« raisons si fortes qu'il n'avait pu s'empêcher de
« s'y rendre. M. de Monaco insista sur le dégoût
« de la chose et du changement, mais le roi tint
« ferme et le pria de n'y plus songer. M. de
« Monaco, outré, partit brouillé avec Torcy, et
« l'effet de cette brouillerie se répandit sur toute
« son ambassade, au détriment des affaires, qui
« en souffrirent beaucoup. »

Quoi qu'en dise Saint-Simon, le titre d'Altesse, et par conséquent celui de Monseigneur, a toujours été donné au prince de Monaco par les rois de France et les autres souverains, et l'ambassade du prince à Rome ne fut pas infructueuse. La guerre de succession était à la veille d'éclater, il s'agissait de décider le saint siége à se prononcer entre l'Autriche et la France, et le succès de notre ambassadeur dans cette négociation épineuse et délicate peut bien faire pardonner un peu de faste et d'orgueil.

Son entrée dans la ville des pontifes, dit M. Abel Rendu, fut le triomphe du luxe et de la prodigalité. Les chevaux de son carrosse étaient ferrés en argent et les fers ne tenaient qu'à un seul clou, afin de pouvoir les perdre plus facilement.

Louis Ier maria à cette époque sa fille Louise-Hippolyte, qui épousa un des plus grands seigneurs de France.

En parlant des mariages disproportionnés qui se firent à la cour, Saint-Simon cite celui du duc d'Uzès, qui, à dix-huit ans, épousa la fille du prince de Monaco, sœur du duc de Valentinois. « Elle avait trente-quatre ou trente-cinq ans, dit-« il, et elle les paraissait. Elle était riche. Sa « mère était sœur du duc de Gramont. M. de « Valentinois n'avait ni feu ni lieu que chez son « beau-père, et il n'avait pas lieu d'être bien ni « avec sa femme ni avec les siens. M. de Monaco « était à Monaco. La noce se fit donc chez la du-« chesse du Lude, veuve en premières noces de ce « galant duc de Guiche, frère aîné du duc de Gra-« mont, car elle était toujours demeurée fort amie « avec eux tous. Mlle de Monaco avait le tabouret, « parce qu'au mariage de M. de Valentinois, « M. Le Grand avait obtenu le rang de prince « étranger pour M. de Monaco et pour ses enfants. »

Saint-Simon est encore dans l'erreur au sujet du titre de prince: longtemps avant le traité de Péronne, les seigneurs de Monaco étaient princes souverains. Les rois de Sicile, de la maison d'Anjou, les papes, les républiques italiennes, Charles-Quint, Philippe II, Louis XIV lui ont confirmé ce titre, qui a été reconnu par les traités d'Utrecht et de Vienne, et récemment confirmé par le traité de février 1861.

Toute la peine que se donne Saint-Simon pour dénigrer le prince Louis prouve sa partialité et ne saurait prévaloir contre le résultat de son ambassade. Il n'est pas vrai que la *princerie* de M. de Monaco et sa prétention à l'*altesse* aient nui aux affaires du roi. Jaloux à bon droit de son titre et de sa dignité, à une époque où l'étiquette était souveraine, il refusa la qualification d'*excellence* à ceux qui lui refusaient celle d'*altesse*. Lorsque les sbires pontificaux poursuivirent le prince Vaïni, à la requête de ses créanciers, jusque dans son palais, où les armes du roi étaient apposées, le prince de Monaco, averti de cette bagarre, accourut lui-même et commanda aux chefs des sbires de se retirer d'un palais qui n'était pas celui de Vaïni, mais le sien à lui, ambassadeur, puisqu'il y est présent. Le commandant voulut se retirer, mais quelques sbires refusant d'obéir, des gentilshommes de la suite du prince les chassèrent à coups d'épée. L'ambassadeur leur recommandait d'éviter l'effusion du sang, mais des sbires qui se trouvaient dans la rue, voyant qu'on chargeait leurs camarades, firent feu. Plusieurs domestiques et un gentilhomme attaché au service du prince furent blessés. Cela fit grand bruit à Rome, et l'ambassadeur, mécontent du peu de zèle que le gouvernement pontifical mettait à

donner satisfaction à la France, sortit de la ville avec éclat.

Le sacré-collége fut obligé d'écrire une lettre d'excuses au roi. Certes, ce n'est pas là le fait d'un homme incapable. De son mariage avec Charlotte de Gramont, le prince Louis eut deux fils : Antoine, qui lui succéda, et Honoré-François Grimaldi, né en 1669, mort à Paris en 1748, qui fut successivement chevalier de Malte, abbé de Saint-Maixent en Poitou et archevêque de Besançon en 1723. Il renonça en faveur de sa nièce, Louise-Hippolyte, aux droits de succession au duché de Valentinois, et se démit de son archevêché en 1735. Des deux filles du prince Louis, l'une, Marie-Thérèse, est morte religieuse au couvent de la Visitation de Monaco, et l'autre, Anne-Hippolyte, épousa Jacques-Charles de Crussol, duc d'Uzès.

Antoine Ier succéda aux titres et dignités ainsi qu'aux domaines que la famille possédait en France, et à la faveur dont elle jouissait à la cour.

Il était duc et pair de France, chevalier des ordres royaux, gouverneur perpétuel héréditaire et commandant des armées du roi dans la place de Monaco. Il avait épousé, en 1688, Marie de Lorraine, de la maison d'Armagnac. Il fut

associé aux vicissitudes et aux revers de la fin du règne de Louis XIV. La guerre de succession d'Espagne eut son contre-coup en Italie. Le prince Eugène de Savoie, rompant avec la France, entraîna le duché dans la coalition formée entre l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande contre Louis XIV. Nos armes furent encore victorieuses en Italie. En 1705, le maréchal de la Feuillade passa le Var, bombarda Nice, s'empara de Villefranche et de Saint-Hospice, et fit sauter les tours de la Turbie.

Mais bientôt la fortune des armes nous devint contraire; la bataille de Turin nous força à évacuer le Piémont; la Provence fut envahie, et la principauté de Monaco, abandonnée par la France, se trouva aux prises avec la Savoie.

Victor-Amédée devint roi de Sardaigne au traité d'Utrecht, qui garantit en même temps l'indépendance de la principauté des Grimaldi. Mais déjà la prospérité du pays était atteinte, et le XVIII[e] siècle devait être pour les souverains et pour leurs sujets une nouvelle période d'épreuves.

La puissance maritime de Monaco commençait à décliner depuis que les ports de la Méditerranée protestaient contre la perception du *dritto de Monaco*. Marseille avait donné l'exemple, Nice et Barcelone le suivirent. La question fut

portée au Parlement de Paris, et pendant trente ans, de 1670 à 1700, on plaida sur la perception du droit contesté. Tant que Louis XIV fut assez puissant pour protéger ses alliés, le privilége fut maintenu. En 1672, Colbert écrivait au prince Louis que le marquis de Fleury était délégué pour traiter cette question; mais, en 1694, une autre lettre de Ponchartrain donnait avis au même prince que le roi avait ordonné la restitution d'un bâtiment catalan capturé à l'entrée du port, où il s'était réfugié à cause du mauvais temps. Ce fut un premier procédé acquis aux réclamants, mais le prince, appuyé par la France et se prévalant en outre des priviléges octroyés à ses ancêtres par Charles-Quint et Louis XIII, continuait à percevoir le droit. On vit même, en 1704, les galères de la Provence concourir à cette perception.

Les revers maritimes et les échecs des armées de Louis XIV enlevèrent au prince Antoine cette protection persévérante. Les navires génois et les corsaires d'Oneille s'obstinèrent à refuser le péage, malgré un mémoire publié en 1712 pour en établir la validité.

Le régent Philippe d'Orléans continua de protéger le prince de Monaco contre les réclamations du commerce maritime. En 1718, une lettre du conseil de la marine adressée à M. Bailly-

Pailletrie, chef d'escadre et commandant du port de Marseille, le charge d'annoncer au prince de Monaco qu'en vertu de son titre d'allié, les galéres du roi échangeront le salut avec les forts de la place. La même année, le salut ne fut rendu au commandant des galères espagnoles, mouillé dans le port d'Hercule, que sur sa déclaration, que la galère qui portait son pavillon était la royale d'Espagne.

Comme les couronnes de France, d'Espagne et de Naples étaient alliées sous le sceptre des Bourbons, les princes de Monaco profitaient de cette triple alliance pour se maintenir en possession de leur privilége. On retrouve dans leurs archives une quantité surprenante de commissions d'armement et non moins de procès intentés par les armateurs de navires capturés. Mais la sérénissime chambre maintenait toujours la confiscation, et rarement les princes transigeaient. Une felouque espagnole venant de Marseille, avec diverses marchandises, relâcha à Monaco et paya le droit pour les marchandises. L'auditeur général de la sérénissime chambre voulut le percevoir, en outre, sur une quantité de pièces mexicaines d'Espagne qui étaient à bord; le patron s'y refusa, prétendant que les espèces d'or et d'argent n'étaient pas soumises au droit; un

procès s'engagea et le patron fut condamné par l'auditeur général au paiement et aux dépens. D'autres commandants de navire, allant d'Espagne dans les États de Naples, furent capturés devant le port de Monaco, en 1720. Ils n'échappèrent à la confiscation qu'en prouvant qu'ils n'avaient pu toucher à Marseille, où la peste sévissait. Sur cette déclaration on les autorisa à séjourner à Monaco. En vain les Génois demandèrent à naviguer sous le pavillon de Monaco; on s'y refusa. Le pavillon des grands-ducs de Toscane, archiducs de l'empire, n'était pas exempt du droit, et le roi de Danemark, qui invoquait aussi, en 1782, les priviléges d'un pavillon royal, vit sa requête repoussée.

Pendant tout le XVIIIe siècle, Monaco trouva dans le protectorat français un appui suffisant pour la perception du droit maritime. Pour éviter un arrêt à Monaco, les princes avaient même établi un agent spécial à Marseille, chargé de percevoir la contribution.

En 1708, le roi Louis XIV, malgré la détresse de la France, accordait au prince Antoine une subvention de 30,500 livres, pour mettre en état de défense les fortifications de la place, toujours occupée par une garnison française. C'est alors qu'Antoine fit construire la rampe qui mène au

palais et la porte qui a gardé son nom, ainsi qu'en témoigne cette inscription, gravée en style lapidaire :

ANTONIUS I
MUNITO PORTUS ADITU
ARCEM HOSTI INVIAM
RESECTIS RUPIBUS FECIT
TUTA HYPOGEA
HANC ET ALTERAM PORTAM
ET PONTEM
ÆDIFICAVIT MDCCXIIII

« Antoine Ier, après avoir fortifié l'entrée du « port, a rendu la forteresse inaccessible à l'en- « nemi, en creusant dans le roc des souter- « rains à l'abri des bombes. Il a, de plus, cons- « truit cette porte, la suivante et le pont-levis, « l'an 1713. »

Le prince de Monaco s'obéra, en 1709, pour défendre sa capitale contre les attaques des ennemis de la France. Il écrivait à Chamillard, ministre de Louis XIV :

« Monaco ne devra attendre sa défense que de « lui-même, le secours de la mer lui sera in- « terdit dès que ses ennemis se sont rendus « maîtres du faible château de Villefranche. « Pour en revenir à notre défense, le rocher de « Monaco est assez heureusement situé pour oser

« dire que, s'il m'avait été possible d'y jeter
« depuis un an cinquante mille francs au delà
« de deux cent mille, sans exagération, que j'ai
« employés pour le fortifier, le rocher n'aurait
« jamais pu craindre d'être enlevé par la force.
« L'état où il est aujourd'hui est assez bon pour
« me permettre de me flatter que le duc de
« Savoie s'attachera à s'en rendre maître, s'il le
« peut, par la force, et nos citernes et nos sou-
« terrains, qui ne sont pas encore dans la quantité
« et la perfection que j'aurais désiré, me font
« craindre qu'un bombardement un peu continuel
« ne les détruise. Je travaille de mon mieux pour
« remédier à ce demi-inconvénient.

« Celui des vivres paraît réparé en partie par
« des ordres que vous avez eu la bonté de donner
« à M. d'Artagnan, de faire jeter ici des blés et
« des farines, et c'est à quoi il va donner toute
« son attention. Il n'a pas été en son pouvoir de
« faire mettre ici les quatre mille quintaux qu'on
« nous avait destinés, les troupes étant réduites
« à vivre sur les neuf cents quintaux d'une
« barque génoise que j'ai arrêtée, et dont je reste
« garant du paiement. Il serait de toute néces-
« sité de jeter ici promptement cinq cents quin-
« taux, la garnison faisant une consommation de
« trois cent-cinquante quintaux par mois.

« Je mettrai toute mon attention à mériter la « confiance que vous voulez bien avoir en moi « sur les moyens de pourvoir au reste, c'est-à- « dire de vin, légumes, viandes salées et une « infinité d'autres choses qui ne laisseront pas « que de faire une grosse somme.

« Si mes moyens secondaient ma volonté, cela « serait fait il y a longtemps, et vous n'auriez « pas eu la tête si souvent rompue de tous nos « besoins.

« Conclusion : Après avoir mis les pierreries « des marchands de Monaco en gage, dès l'ir- « ruption de Toulon, épuisé à l'avance mes « faibles revenus et fondu cinquante mille francs « de vaisselle, je n'ai plus que le faible expé- « dient d'envoyer à Aix ce qui m'en reste, avec « une procuration simple et générale au sieur « Lenfant, intendant de cette garnison, de la « vendre et engager, ainsi que mes revenus à « venir, pour employer le tout à l'approvision- « nement de cette place.

« Voilà, Monsieur, ce que je puis faire de « mieux et la moindre chose que je doive au roi. « J'ajouterai que le zèle qui m'anime ne me ferait « pas balancer un moment à mettre, le premier, « le pic à la main pour notre démolition, et les « deux bataillons qui sont ici en garnison pour-

« raient être plus utilement employés ailleurs.
« Mais enfin si cette place, qui a l'honneur d'être
« sous la protection du roi, la seule où les armes
« de Sa Majesté soient en Italie, et qui a tou-
« jours été regardée comme ayant quelque im-
« portance pour le bien du service, peut l'inté-
« resser encore aujourd'hui, je vous supplie,
« Monsieur, de ne pas nous abandonner, quand
« je fais tout ce qui dépend de moi pour la con-
« server au roi. »

C'est sans doute aussi pour faire face à ces dépenses qu'Antoine dut mettre en gage ses bijoux de famille qui furent déposés à Gênes, entre les mains du sieur Joseph Capello, moyennant un prêt de 52,264 livres 18 sous de Gênes, à restituer dans l'espace de cinq ans, au taux d'intérêt de 3 1/2 0/0 payable par semestre.

IV

HISTOIRE DE MONACO (SUITE)

Antoine Ier épouse Marie de Lorraine. — La guerre de succession et Monaco. — La principauté après la bataille de Turin. — Traité d'Utrecht. — Plaidoiries au sujet du refus du droit de péage. — Protection du Régent. — Le pavillon de Monaco. — Construction de la rampe qui mène au sommet du rocher. — L'inscription latine sur la porte. — Lettre d'Antoine Ier à Chambord. — Le prince met en gage tous ses bijoux pour approvisionner la place. — Il est nommé chevalier de Saint-Louis. — Intrigues de cour au sujet d'un mariage. — Opinion de Saint-Simon. — Projets de mariage. — Le fils du maréchal de Matignon épouse l'héritière de Monaco. — Refus des Monégasques de reconnaître la fille d'Antoine et son mari pour prince de Monaco. — Honoré III. — La guerre de succession d'Autriche. — Entrée des armées françaises. — Batailles de Menton. — Honoré III à Fontenoy. — Son mariage avec Catherine de Brignole. — Visite du duc d'York à Monaco. — La princesse Catherine, veuve, épouse le prince de Condé. — Ses enfants. — Elle habite au château de Betz. — La princesse Joseph guillotinée le 8 thermidor 1793. — Sa lettre célèbre.

En 1727, Antoine Ier, qui avait obtenu déjà du régent la confirmation des priviléges accordés à la maison des Grimaldi, reçut de Louis XV la croix de Saint-Louis.

Mais toutes ces faveurs ne l'empêchaient pas

d'être soucieux et triste. Il n'est pas si petit souverain qui ne se préoccupe avant tout de sa dynastie. Or, l'épée des Grimaldi menaçait de tomber en quenouille. La loi salique, qui a pourvu à l'ordre de succession dans la monarchie française, n'était pas en vigueur dans la principauté. Une consultation, rédigée en 1716 par le comte de Savini, auditeur général du tribunal supérieur, établissait que, d'après les testaments des princes et d'autres autorités, les femmes qui, par le manque d'héritiers mâles, peuvent être aptes à succéder, sont tenues d'épouser un prince de la famille Grimaldi, sous peine d'être déchues des droits de succession.

Antoine, qui n'avait que des filles et n'espérait plus avoir d'enfants, désirait prendre un gendre dans sa famille, afin de perpétuer le nom de ses ancêtres, qui, depuis huit siècles, gouvernaient la principauté. Il comptait sans les intrigues de cour. Saint-Simon raconte ainsi divers incidents qui précédèrent le mariage.

Après avoir parlé du double mariage des princes et princesses du sang qui s'accomplit en 1713, il ajoute :

« Un mariage moins important fit aussi bien « du désordre et de l'éclat. Ce fut celui de la fille « aînée de M. de Monaco avec le fils aîné du

« comte de Roucy. M. de Monaco avait épousé
« autrefois une fille du duc de Lorraine pour
« obtenir le rang de prince étranger. Il l'avait
« eue, puis, dès l'instant du mariage, son père et
« le duc s'étaient brouillés, et peu après le mari
« et la femme avaient fort mal vécu ensemble.
« A la fin, elle avait été emmenée à Monaco
« une première fois, d'où elle s'était tirée par la
« plus abominable calomnie contre son beau-
« père. Celui-ci étant mort quelques années après,
« ambassadeur à Rome, son fils, qui prit le nom
« de prince de Monaco, y ramena sa femme et
« l'y tint avec lui bien des années. Le ménage
« n'en fut pas plus concordant : la vie de Monaco
« avec un mari qu'on n'aima jamais était bien dif-
« férente de la vivacité de la vie et des plaisirs
« de la cour. Elle demeura même quelquefois
« seule pendant quelques voyages que M. de Mo-
« naco faisait à Paris.

« Il n'avait que des filles; il n'espérait plus
« avoir d'enfants, et son unique frère était prêtre.
« Sa branche finissait en eux, et la duché-pairie
« de Valentinois s'y éteignait. Il chercha donc à
« faire un mariage pour sa fille aînée, qui plût
« au roi, dont il se proposa d'obtenir la conti-
« nuation de sa dignité pour sa fille, et le roi ne
« s'y rendit pas difficile. Il lui promit une nou-

7

« velle érection avec le rang d'ancienneté de
« cette nouvelle date pour celui qui épouserait
« sa fille aînée, et la permission de se démettre
« de son duché en sa faveur, dès le moment du
« mariage, pour que sa fille, qui depuis ce rang
« de prince, était assise, ne se trouvât pas debout.
« Dès que cela fut arrangé de la sorte, M. de
« Monaco représenta qu'encore bien qu'il ne pût
« espérer d'autres enfants et que son âge, et bien
« plus, sa santé ne lui dût pas faire envisager de
« survivre à sa femme, ce cas néanmoins pou-
« vait arriver; qu'alors la grâce extraordinaire
« que lui accordait le roi lui deviendrait bien
« amère, parce qu'elle lui ôterait le moyen de
« continuer sa dignité dans sa postérité, en se
« remariant et ayant un fils, cas même qui, au
« fond, serait embarrassant pour son gendre par
« les règles du droit. Le roi, qui avait commencé
« à le favoriser dans ses dispositions domesti-
« ques, voulut bien encore ajouter une grâce
« plus singulière. Il lui promit une clause dans
« l'érection nouvelle, qui se ferait en faveur du
« gendre qu'il choisirait; qu'advenant la mort
« de Mme de Monaco, et qu'il en eût un fils de-
« puis le mariage de sa fille, ce fils lui succéde-
« rait en la dignité et en l'ancienneté de son
« duché-pairie de Valentinois et pour sa posté-

« rité, auquel cas son gendre demeurerait sa vie
« durant duc et pair, mais que sa dignité demeu-
« rerait éteinte en sa personne et ne passerait
« pas aux fils de son mariage avec sa fille. »

De pareilles faveurs montrent le crédit dont la famille de Monaco jouissait alors à la cour de France.

Les intrigues qui eurent lieu à l'occasion de ce mariage, prouvent combien les mœurs françaises avaient dégénéré de la loyauté chevaleresque du moyen âge. Une chasse à l'héritière s'organisa dans les premières familles de France ; c'était à qui aurait le duché-pairie auquel donnait droit la main de la princesse de Monaco. Le comte de Roucy se mit un des premiers sur les rangs. Il fut appuyé par MM. de la Rochefoucault et de la Roche-guyon, et agréé par le prince Antoine. Mais comme il fallait aussi le consentement de la princesse, on dut la faire venir à Paris. « On ne marie
« point ses enfants, fit-elle observer, sans mettre
« papier sur table. »

Or, le comte de Roucy avait été toute sa vie un panier percé ; sa mère était couverte de dettes et plaidait contre tout le monde. On vit donc de grandes terres, de grandes dettes, de grands embarras, et des gens qui avaient toujours vécu d'industrie et de crédit.

D'un autre côté, le prince de Monaco possédait des biens considérables, tant en Italie qu'en France; mais il avait quatre filles à pourvoir et l'abbé à désintéresser. La princesse s'opposa donc au mariage, et déclara qu'elle n'y donnerait pas son consentement. Le prince Antoine dut mettre sa fille au couvent d'Aix et lui défendre de voir sa mère.

Pendant qu'il allait à Gênes pour se distraire de tous ces ennuis, sa femme se rendait à Paris, espérant retrouver dans sa famille et à la cour le même accueil que lorsqu'elle était jeune et belle. Mais la cour était bien changée. Le roi était devenu dévot et Mme de Maintenon avait transformé Versailles en un cloître royal. Onze ans de séjour à Monaco avaient suffi pour la faire oublier des courtisans et de ses adorateurs eux-mêmes; elle n'eut de ce voyage d'autre satisfaction que la rupture du mariage projeté avec le comte de Roucy.

Le prince Antoine n'était pas au bout de ses peines. « Il fallait à M. de Monaco, » dit Saint-Simon, « un homme de qualité qui voulût bien « quitter à jamais, pour soi et sa postérité, son « nom, ses armes, ses livrées, pour prendre en « seul le nom, les armes et les livrées de Gri- « maldi. Il était nécessaire aussi qu'il fût assez

« riche pour donner quelque argent, se charger
« de la dot des filles cadettes, servir un ample
« viager à l'abbé de Monaco et délivrer le prince
« de tout souci d'argent pour le reste de sa
« vie. »

Un homme se rencontra qui réunissait toutes ces conditions. Le fils unique du comte de Matignon était riche, influent par la protection de Chamillard : il n'avait pu cependant se faire nommer duc d'Estouteville. Il fut plus heureux dans sa démarche auprès du prince Antoine, et il parvint à devenir duc de Valentinois en épousant sa fille. Un brevet, en date du 24 juillet 1715, le substitua aux titres et dignités de l'héritier présomptif de la principauté de Monaco, et le 2 septembre 1716, les lettres d'érection promises par Louis XIV, furent enregistrées au Parlement et contre-signées par le régent Philippe d'Orléans.

Antoine consacra ses dernières années à l'administration de ses sujets. Il mourut en 1731. Malgré le contrat de mariage et les lettres patentes du roi qui assuraient au comte de Matignon le titre de prince et le gouvernement de la principauté, les Monégasques refusèrent de reconnaître pour souverain l'époux de la fille d'Antoine.

Un mémoire de l'auditeur Padomani démontre que la princesse Louise Hippolyte, duchesse de Valentinois, était seule légitime héritière du pouvoir en même temps que de la souveraineté. Le prince-consort gouverna quelque temps au nom de son fils mineur, comme tuteur.

La princesse Louise-Hippolyte ne survécut que de quelques mois à son père; elle mourut à la fin de 1731, laissant à son fils aîné le pouvoir qu'elle avait exercé d'une manière vraiment maternelle.

Une des sœurs de la princesse, Louise-Marguerite-Camille, avait épousé, en 1720, Louis de Gand de Mérode, seigneur belge, allié à la maison de Montmorency. Ce fut un premier lien entre les deux familles qui, par l'union du prince Charles III et de la comtesse Antoinette de Mérode, ont renoué cette alliance.

Honoré III fut reconnu après la mort de sa mère, et le duc de Valentinois, son père et son tuteur, reçut en cette qualité, du roi de Sardaigne, l'investiture de la souveraineté de Menton et de Roquebrune, dont les habitants prêtèrent hommage entre les mains du gouverneur général, représentant son pupille.

Honoré III fit son entrée solennelle à Monaco le 13 mai 1734. Son père continua de l'assister

jusqu'en 1738, où il lui rendit compte des revenus de la principauté depuis 1731, montant pour sept années à 450,924 livres, moins 5,373 livres pour frais de trésorerie, ce qui établit le revenu annuel de la principauté à 63,650 livres pendant ce laps de sept ans. Depuis cette époque, le budget des recettes s'est considérablement accru ainsi qu'on peut le croire.

Deux ans après la majorité d'Honoré III, la guerre de la succession d'Autriche éclata. Les Alpes-Maritimes virent de nouveau les armées françaises, commandées par le prince de Conti et le maréchal de Maillebois, occuper les places et les ports du littoral.

La principauté de Monaco fut traitée en puissance amie, et la garnison française qui l'occupait prit une part glorieuse à la campagne de 1740.

Mais les revers éprouvés en 1746 par les armées françaises, commandées par le maréchal de Maillebois, eurent leur contre-coup dans les villes du littoral. Menton, menacé d'un bombardement, ne dut son salut qu'à l'intervention d'Adhémar de Lantagnac, son gouverneur. Le maréchal de Maillebois, chassé de Vintimille par les impériaux, s'empara du plateau de Gorbia; mais cerné par les troupes du duc de Savoie et par les Au-

trichiens, il succomba après avoir repoussé trois attaques successives, et fut obligé de se retirer au delà du Var.

Une tentative de Charles-Emmanuel contre Monaco échoua à son tour : ce prince vit bientôt le maréchal de Belle-Isle et le marquis de Las-Minas reprendre l'offensive et occuper le comté de Nice, pendant que le duc de Modène et l'infant don Philippe, débarquaient à Menton pour opérer leur jonction avec l'armée franco-espagnole. Une lutte sanglante s'engagea sur les hauteurs qui dominent la ville. Las-Minas s'empara de la forteresse de Castellar et de Vintimille, et Monaco seconda par sa position ces opérations militaires.

Pendant qu'une garnison française conservait au prince de Monaco ses possessions d'Italie, lui-même servait sous les drapeaux de la France.

Honoré III fut un des plus intrépides combattants de Fontenoy, sous les ordres du maréchal de Saxe et aux côtés de Louis XV. Il fut blessé dans cette glorieuse journée, et Voltaire a immortalisé le souvenir de cette blessure dans un vers qui prouve qu'Honoré III était aussi cher à Vénus qu'au Dieu Mars :

« Monaco perd son sang et l'Amour en soupire. »

Celui qui s'était fait aimer par les beautés faciles de Versailles et de Choisy devait être à son tour facile à séduire. Passionnément épris de la belle Catherine Brignole, nièce du doge de Gênes, il la demanda en mariage; mais comme il avait appris à la cour de France l'étiquette dans ses minutieux détails, il tomba dans l'excès dont parle le bon La Fontaine:

« Tout petit prince a des ambassadeurs. »

Une question de cérémonial faillit rompre le mariage. Aucun des deux époux ne voulait aller au-devant de l'autre: on fut obligé de trouver un moyen terme et de construire un pont volant entre la galère génoise qui amenait la princesse et le môle qui servait d'embarcadère au port de Monaco. Chacun fit la moitié du chemin et les deux époux furent unis... pour cinq ans.

Ils firent leur entrée solennelle à Monaco au mois de mai 1757, et reçurent les hommages des habitants de la principauté qui étaient alors au nombre de 4,230. Le recensement de la population fait à cette époque donnait les chiffres suivants: Monaco, 1,352; Menton, 2,431, et Roquebrune 447 habitants.

Le long règne d'Honoré III, 1731-1795, fut

une période de paix relative pour les Alpes Maritimes, si souvent éprouvées par le fléau de la guerre. L'appui de la France assurait à la principauté de Monaco une sécurité que ni l'Espagne ni les ducs de Savoie n'avaient pu lui procurer; mais, en retour de cette protection, la France devenait de plus en plus maîtresse dans les États de son allié.

L'alliance française n'empêchait pas Honoré III de se montrer hospitalier envers les souverains étrangers, qui, à cette époque, visitaient Nice et les autres villes du littoral. Le duc d'York, frère du roi d'Angleterre, vint pendant un voyage qu'il faisait en Italie visiter le prince de Monaco, et mourut dans son palais.

Les dernières années d'Honoré III se passèrent assez paisiblement. Il eut cependant, outre ses chagrins domestiques, quelques tracasseries suscitées par l'administration de ses revenus. En 1773, il en avait affermé la perception à un négociant d'Orléans, nommé Jean-Baptiste Pétau; mais cet acte dut être annulé, le fermier n'ayant pas rempli les conditions du bail.

Pétau qui avait appris l'art de la polémique à l'école de son parent, le P. Pétau, de la Compagnie de Jésus, publia contre le prince plusieurs libelles diffamatoires dont un arrêt du Conseil

d'État, approuvé par Louis XV, ordonna la suppression.

La princesse Marie-Catherine, femme d'Honoré III, avait été présentée en 1761 à la cour de France, qui se trouvait alors à Plombières. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, éprouva pour elle une vive sympathie, qui devint plus tard une vive passion. Après la mort d'Honoré III il épousa la princesse. Leur union fut célébrée à Londres, le 24 novembre 1798. Marie-Catherine de Monaco, devenue princesse de Condé, suivit son époux au camp de Coblentz, qu'il commandait. Elle allait quelquefois au château du baron de Stein, situé sur les bords de la Lahn, près d'Ems, dans le duché de Nassau.

Elle s'y rencontra avec Goëthe qui parle d'elle dans ses *Mémoires* : « La princesse de Monaco, « dit-il, amie déclarée du prince de Condé et « l'ornement de Chantilly, dans ses beaux jours, « se montrait éveillée et charmante. On ne pou- « vait rien voir de plus gracieux que cette svelte « blondine, jeune, gaie, folâtre ; pas un homme « qui eût résisté à ses agaceries. Je l'observai « avec une entière liberté d'esprit, et je fus bien « surpris de la rencontrer vive et joyeuse. Elle « ne paraissait point aussi agitée que le reste de « la société, qui vivait dans l'espérance, le souci

« et l'angoisse. » Le fils d'Honoré III, né à Monaco en 1758, et qui plus tard régna sous le nom d'Honoré IV, épousa en 1777 Louise-Félicité Victoire d'Aumont, duchesse de Mazarin, dont il eut deux fils : Honoré V et Florestan Ier.

Le second fils d'Honoré III, le prince Joseph de Monaco, avait épousé la fille du maréchal de Stainville, nièce du duc de Choiseul, dont la vie et la mort exemplaires contrastèrent avec l'existence de plusieurs princesses de sa famille.

La princesse de Monaco, femme d'Honoré III, vécut tantôt à Paris, dans son hôtel, tantôt dans son château de Betz, en Valois, dont elle avait fait une charmante retraite.

Elle y recevait la meilleure société et faisait les honneurs de son domaine avec tant de charmes que les heureux privilégiés qu'elle y conviait l'avaient surnommé : *le séjour des grâces, de l'esprit et de l'amabilité.* On remarquait dans le parc un temple consacré à l'Amitié dans le modèle de celui du petit Trianon ; dans le château, une collection d'objets d'art choisis avec goût, et une bibliothèque composée par la princesse elle-même et imprimée à ses frais sous le titre de : *Bibliothèque de la princesse de Monaco.* C'était une véritable encyclopédie féminine, comprenant toutes les branches des connaissances humaines,

mises à la portée des femmes du monde : théâtre, voyages, mélanges littéraires, romans, musique, philosophie, morale, arithmétique, algèbre, physique, chimie, botanique, astronomie, économie rurale, physiologie de l'homme et de la femme, etc. Un exemplaire de cette collection, provenant de la bibliothèque de la princesse, se trouve à l'hôtel de ville de Crépy en Valois.

La révolution chassa en même temps Honoré III de sa principauté et la princesse de son paisible domaine.

Elle dut émigrer pendant la révolution. Le chateau de Betz et ses dépendances furent vendus comme biens nationaux, et on acheva d'en démolir les constructions en 1817. La princesse Joseph, sa belle-fille, avait aussi émigré à l'époque de la Terreur; mais le dévouement maternel la ramena auprès de ses enfants. Arrêtée en 1793 elle fut traduite devant le tribunal révolutionnaire comme fille et femme d'aristocrate et condamnée à mort le 8 thermidor an II. Vingt-quatre heures plus tard, la chute de Robespierre lui eût sauvé la vie et rendu la liberté. Prisonnière au Luxembourg on lui avait conseillé de se faire passer pour enceinte afin d'être épargnée par Fouquier-Thinville. La princesse après avoir écrit dans ce sens, adressa le lendemain cette lettre

célèbre qui est restée aux Archives nationales et qui est un acte du courage le plus viril.

« Je vous préviens, citoyen, que je ne suis pas
« grosse. Je voulais vous le dire; n'espérant
« plus que vous veniez, je vous le déclare. Je n'ai
« point sali ma bouche de ce mensonge dans la
« crainte de la mort, ni pour l'éviter, mais pour
« me donner un jour de plus, afin de couper mes
« cheveux moi-même et de ne pas les donner
« coupés par la main du bourreau. C'est le seul
« legs que je laisse à mes enfants. Au moins faut-
« il qu'il soit pur. Signé : Choiseul-Stainville,
« Joseph Grimaldi Monaco, princesse étrangère
« et mourant de l'injustice des juges français. »

A cette lettre étaient joints trois billets plus touchants encore, l'un aux deux filles de la princesse Joseph, devenues plus tard la marquise de Louvois et la marquise de la Tour-du-Pin, l'autre à leur gouvernante.

Fouquier-Thinville ne les envoya pas.

V

HISTOIRE DE MONACO (SUITE)

La révolution de 1790 à Monaco. — Honoré III est chassé de sa principauté. — Lettre de Carnot du 14 février 1793. — Honoré III meurt en 1795. — Le duc de Valentinois, son fils, ne peut retourner dans son pays occupé par les troupes françaises. — Les Monégasques brûlent le pape Pie VI en effigie et rendent quelques mois après les honneurs à sa dépouille mortelle. — Cérémonie dans cette occasion. — Pie VII à Menton. — Les Monégasques illustres sous le premier Empire. — Réclamation du prince Grimaldi de Monaco en 1804. — Joseph de Monaco, frère d'Honoré IV, est nommé maréchal de camp et gouverneur de la place de Monaco. — Le duc de Valentinois réclame ses droits. — Son entrevue avec Napoléon Ier, à Cannes. — Les traités de Vienne. — Monaco sous la protection de la Sardaigne. — Traité de Stupiniggi. — Honoré V et le monopole des farines et du pain. — Il se retire en Normandie. — Sa mort à Paris en 1841, son épitaphe. — Florestan Ier, son entrée triomphale à Monaco, à Menton. — Abolition du monopole du pain. — Monaco obtient un traité de commerce. — Honneurs rendus par Charles-Albert au prince et à la princesse à Gênes et à Turin. — Charles-Albert veut s'annexer Monaco en 1847. — Les Mentonnais demandent une constitution. — Le prince se rend à Menton. — Révolution de février. — Monaco reste fidèle au prince. — Échauffourée à Menton. — Le prince est arrêté et conduit à Nice. — Victor-Emmanuel. — Le traité de Paris et Monaco. — Paroles de M. de Hubner. — Protocole du 8 avril 1856. — Mort du prince Florestan.

Dès les premiers mois de 1790, le contre-coup

de la révolution s'était fait sentir dans la principauté de Monaco.

Des députations de patriotes furent envoyées au prince Honoré III, qui résidait alors à Paris, pour lui demander de mettre le pays en harmonie avec les nouveaux principes proclamés en France. Ils demandaient que chaque commune ait un conseil élu par le peuple et chargé de l'administration municipale.

Honoré III, suivant l'exemple de Louis XVI, essaya de réagir contre les idées nouvelles. Après avoir accordé à ses sujets une constitution calquée sur celle de la France, il voulut retirer ses concessions. Mais le flot populaire ne tarda pas à renverser son pouvoir en même temps que le trône du roi de France.

L'annexion de Monaco à la République française suivit de près celle de Nice.

Voici un extrait du rapport que Carnot lut à la Convention nationale, dans la séance du 14 février 1793, sur la réunion de la principauté au territoire français :

« L'esprit de liberté a pénétré dans ce pays « avec l'éclat de nos victoires, et les habitants de « Nice s'étant déclarés libres, ceux de Monaco « suivirent bientôt cet exemple. Ils formèrent « leurs assemblées primaires dans les villes de

« Monaco, Roquebrune et Menton ; elles émirent
« leur vœu pour la réunion de leur territoire à
« celui de la République française, et ce vœu fut
« confirmé par la Convention nationale du même
« pays. Les procès-verbaux de ces assemblées
« constatent que le vœu des citoyens a été una-
« nime et expriment le plus vif désir de voir
« bientôt leur demande se réaliser.

« Cette réunion peut donc s'opérer sans injus-
« tice, et, en adoptant même les principes de
« l'ancienne diplomatie, il serait facile d'établir
« que la principauté de Monaco n'était qu'une
« usurpation, qu'un vol fait à la France.

« Mais il n'entre pas dans nos principes actuels
« d'entrer dans ces discussions, et nous comptons
« pour rien les réclamations des princes contre
« la souveraineté des peuples ; d'autres motifs
« doivent nous déterminer.

« Si vous abandonnez ce peuple après la dé-
« marche qu'il vient de faire, il ne pourra se sou-
« tenir de lui-même et retombera dans les fers
« de quelque tyran, ou se trouvera peut-être
« forcé de se jeter dans les bras de ses anciens
« maîtres.

« La dignité nationale doit donc vous décider
« à accueillir le vœu des habitants du pays de
« Monaco. Considéré même sous le point de vue

« de la défense générale, ce pays n'est point ab-
« solument nul : il recule nos limites jusqu'au
« pied des montagnes qui les fixent naturelle-
« ment.

« Il offre à Monaco un petit port qui a quel-
« ques avantages. Cette ville est fortifiée et pro-
« tégée par un château bien situé qui ferme aux
« ennemis l'entrée de la république du côté de
« l'Italie, et rend cette frontière très-assurée.

« Ces motifs ont paru déterminants à votre
« Comité diplomatique, et, en conséquence, il
« vous propose de prononcer la réunion du pays
« de Monaco au territoire de la République et de
« décréter que ce pays fait partie du département
« des Alpes-Maritimes.

« Cependant, comme il ne paraît pas que le
« ci-devant prince se soit déclaré ennemi de la
« France dans le cours de la révolution, comme
« il en a même toujours réclamé la protection en
« qualité de puissance amie et alliée, votre Co-
« mité pense qu'en anéantissant ses jouissances
« honorifiques et féodales, ainsi que tout ce qui
« tient au fisc, elle lui doit protection et sauve-
« garde pour tout ce qui peut lui appartenir à
« titre de simple citoyen.

« La loyauté française en jetant sur le pres-
« tige des grandeurs l'éclat qui les dissipe,

« n'écrase point celui qui en était revêtu. On « peut encore être homme, bien qu'on ait été « prince. »

Ainsi l'annexion de la principauté de Monaco à la France s'accomplit sans secousse, par la force des choses.

La révolution ne fut pas sanglante à Monaco. Elle se borna à quelques manifestations extérieures et à des discours prononcés dans les clubs par des patriotes monégasques, dans le genre, sans doute, de ceux que mon très-habile confrère Victorien Sardou a innovés dans *Rabagas*.

Honoré III était mort en 1795, et son fils, le duc de Valentinois, ne pouvait à cette époque prendre possession de ses États. Du reste, l'ordre y régnait, et les bienfaits de la révolution s'y faisaient sentir, sans les excès auxquels elle donna lieu.

La principauté dut cette heureuse fortune à l'occupation militaire qui, depuis 1793, maintenait la sécurité dans les Alpes-Maritimes.

Pour donner une idée du bon esprit et de la concorde du peuple monégasque à cette époque de violence et de discorde, il suffira de rappeler qu'après avoir, à l'instigation de quelques mauvais sujets, brûlé en effigie le pape Pie VI, les habitants de Monaco rendirent, quelques mois

après, les plus grands honneurs à sa dépouille mortelle.

Ce pontife étant décédé à Valence, en Dauphiné, le 29 août 1799, son corps fut embarqué sur une tartane à destination de Rome. Un vent contraire obligea ce bâtiment à faire relâche dans le port de Monaco.

Dès que le curé de la paroisse fut informé que les restes du vénéré pontife étaient en rade, il fit sonner toutes les cloches de la ville et chanter une messe solennelle de *Requiem*, à laquelle assistèrent une foule de fidèles.

Le lendemain, la tartane remit à la voile.

Trois ans plus tard une inscription latine fut placée, en commémoration de ce service funèbre, au-dessus de l'arceau de la chapelle où se trouvait alors le tombeau des princes. En voici la traduction :
« A Pie VI, souverain pontife, qui de Valence,
« en Dauphiné, sur un navire transportant ses
« cendres en Italie, poussé par un vent impé-
« tueux, aborda au port d'Hercule. L'église de
« Monaco, acquittant une dette d'obéissance et
« de piété, a érigé ce monument funéraire le
« douzième jour des calendes de février de
« l'an MDCCCII, de la République française, le
« dixième. »

Pie VII ne reçut pas un accueil moins empressé

dans la principauté lorsque l'empereur Napoléon Ier lui permit de retourner à Rome.

Il passa à Menton la journée du 13 février 1804.

« Jamais souverain rentrant dans ses États, » dit M. Abel Rendu, « ne reçut un accueil plus « enthousiaste ; jamais père revoyant ses enfants « après une longue séparation ne fut accablé de « plus de témoignages de respect et d'amour. Il « n'y avait plus qu'un cœur et une famille, qu'un « troupeau et un pasteur, et ce fut ainsi jusqu'à « Rome. »

Pendant que l'empire poursuivant l'œuvre de la révolution, propageait en Europe, à l'aide de la victoire, le triomphe des idées nouvelles, quelques habitants de la principauté, stimulés par l'exemple de leur compatriote Masséna, étaient associés à la gloire du conquérant. Le régime impérial fut pour ce pays une époque de prospérité intérieure, et si les *barbets* avaient versé le sang des braves soldats de la République en croyant défendre leur nationalité, les Monégasques acceptèrent volontiers les fonctionnaires de l'empire.

En 1814, la France, obligée de rentrer dans ses anciennes limites, dut renoncer au pays conquis. La principauté de Monaco fut remise, en vertu du traité de Paris, par un capitaine de génie,

commissaire français, à un officier d'état-major autrichien du même grade, le capitaine de Hess, qui devint feld-maréchal et commanda plus tard un corps d'armée à la bataille de Solferino.

M. de Millo Terrazani, gouverneur de la principauté au nom d'Honoré IV, et M. de Sigaldi, maire de Monaco, suivis du conseil municipal, furent réintégrés dans leurs fonctions par les deux commissaires délégués. Le drapeau des Grimaldi fut arboré sur le palais, le 17 juin 1814.

Le 30 août suivant, Louis XVIII conférait au prince Joseph de Monaco le grade de maréchal de camp et le commandement militaire de la place en qualité de lieutenant du prince régnant, car Honoré IV, retenu à Paris par sa santé, avait, dès le 3 juin 1814, délégué le pouvoir à son frère.

Mais le duc de Valentinois, héritier présomptif de la principauté, réclama ses droits et remplaça le prince Joseph comme administrateur général.

Le prince partit pour prendre possession ; et ce voyage fut marqué par un incident dont les journaux de l'époque et divers historiens ont parlé avec plus ou moins d'exactitude. C'était le 1er mars, vers 11 heures du soir ; le prince, voyageant en poste avec sa suite, venait de dépasser Cannes, lorsque le courrier voit tout à

coup s'élancer sur lui des gens armés qui l'arrêtent et lui demandent le nom de son maître. Bientôt un personnage qui paraissait être le chef de la troupe, s'avance vers la voiture du prince et le prie de descendre.

Honoré ne comprenant rien à cette mystérieuse attaque, refusait de se rendre à cette invitation; alors le même personnage se rapproche de la voiture, et se découvrant : « Prince, dit-il à voix basse, l'Empereur vient de débarquer; il est là et désire vous entretenir ».

Honoré venait de reconnaître le général Cambronne, un des officiers fidèles qui avaient suivi Napoléon à l'île d'Elbe. Guidé par le général, le prince traverse un bois d'oliviers, et se trouve en présence de celui que l'Europe croyait abattu sans retour : l'Empereur était assis près d'un feu de bivouac dont la flamme éclairait son front pensif. — « Ah! vous voilà, dit-il gaiement en apercevant le prince; vous allez trôner à Monaco! moi, je vais aux Tuileries! » — L'entretien se prolongea, car on se rappelle que le prince Honoré, attaché successivement à Murat, au roi Joseph, et en dernier lieu à l'impératrice Joséphine en qualité de grand-écuyer, avait vécu dans l'intimité de la famille impériale. C'est alors que le Prince reçut de l'Empereur l'expli-

cation de cette étrange et mystérieuse aventure, et de cette rencontre non moins surprenante. Napoléon venait de quitter secrètement l'île d'Elbe, et évitant la place d'Antibes sur laquelle il n'osait pas compter, il s'était fait débarquer sur un point solitaire de la côte, en deçà de cette ville; craignant que les voyageurs venant de Cannes ne répandissent la nouvelle de sa présence, il avait donné ordre d'intercepter la route et de les arrêter. C'est ainsi que le prince Honoré dut différer son départ de quelques heures. Napoléon lui ayant souhaité bonne chance, continua son chemin, courant où sa destinée l'appelait; le lendemain, de grand matin, la route fut ouverte au prince, qui se dirigea vers Monaco où il avait hâte d'arriver.

Bizarre effet du sort! Le modeste souverain de Monaco se maintint dans ses faibles États à travers les événements qui allaient bouleverser l'Europe et le grand potentat, le dominateur du monde tombait quelques mois seulement après la rencontre de Cannes et devenait le prisonnier de Sainte-Hélène!

Quelques mois après, les traités de Vienne substituèrent au protectorat de la France celui de la Sardaigne.

Cette marque de méfiance envers le gouverne-

ment français était en même temps une mesure hostile contre la principauté de Monaco. A la protection traditionnelle d'un grand État allait succéder l'ingérence d'un petit royaume, humilié sous l'empire, et qui avait espéré s'agrandir de l'héritage des Grimaldi.

Un traité fut signé le 8 novembre 1817, à Stupiniggi, entre Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, et Honoré IV. Une convention additionnelle fixa les limites des deux territoires, et des bornes en pierre de taille, au nombre de quatre-vingt-neuf, furent établies, comme ligne de démarcation.

L'article 10 du même traité était ainsi conçu :

« Sa Majesté recevra sous sa royale protection « et sauvegarde perpétuelle, et sous celle des « rois, ses successeurs, qu'elle obligera en « vertu de la présente convention, le prince de « Monaco, le duc, son fils, toute sa famille, tous « ses sujets et ses places de Monaco, Menton et « Roquebrune, avec leurs territoires, juridictions « et dépendances, et aussi tous les héritiers et « successeurs du prince ; elle les défendra tou« jours contre quiconque voudrait les offenser « indûment.

« Sa Majesté maintiendra le prince dans la « même liberté et souveraineté dans lesquelles

« elle le trouvera, et dans tous les priviléges de
« terre et de mer et juridiction qui lui appartien-
« nent, et de quelque nature qu'ils soient, et
« de plus, le fera comprendre dans tous les traités
« de paix et de commerce. »

Honoré V, chargé presque exclusivement du pouvoir, s'occupa de réorganiser la principauté. Malheureusement, il suivit les mêmes errements que le gouvernement de la Restauration. Victime de la révolution, qui avait singulièrement amoindri sa fortune patrimoniale, il s'en prit à elle de ces calamités.

Au lieu d'étudier par lui-même les ressources financières dont il pouvait disposer, il se plaça comme les gouvernements de l'ancien régime, sous la tutelle des fermiers généraux. Un spéculateur marseillais, nommé Chappon, devint le munitionnaire général de la principauté. Il eut le monopole du pain et des farines ; des règlements sévères furent édictés contre la fabrication ou l'importation de cet aliment de première nécessité.

Il fallait à tout prix, bon ou mauvais, manger le pain du munitionnaire, et cet aliment se trouvait être plus souvent mauvais que bon.

A Monaco, comme en France, c'est au souverain qu'on s'en prend de tous les abus commis en son nom. Honoré V, pour échapper aux récla-

nations de ses sujets, vécut dans ses domaines de Normandie, et le mécontentement s'accrut encore de son absence.

Un autre spéculateur se chargea de frapper la monnaie de la principauté. Bien que les pièces émises eussent le taux légal, elles furent dépréciées, d'abord en Piémont, où elles devaient avoir cours en vertu de la convention précitée, puis en France, par suite d'un malentendu qui fit considérer le « sou de Monaco » comme le type de la fausse monnaie de billon.

Lors du mouvement libéral et constitutionnel qui se produisit en Piémont vers 1821, une certaine agitation se manifesta dans la principauté.

Depuis la mort d'Honoré IV, qui avait eu lieu en 1819, toute la responsabilité reposait sur le prince régnant, qui n'était représenté que par un gouverneur général encore plus impopulaire que lui. Menton entretenait déjà des relations avec les « libéraux » de Nice et de Gênes, et le représentant d'Honoré V, M. de Villarey, était impuissant à maîtriser le mouvement.

Le gouvernement sarde, de son côté, n'était pas fâché de voir ces dissentiments se produire dans un pays dont il convoitait toujours l'annexion, malgré les traités.

Honoré V mourut à Paris en 1841. On a inscrit sur sa pierre tumulaire ces mots qui semblent une épigramme :

« Ci-gît qui voulut faire le bien. »

L'avènement de Florestan fut accueilli avec confiance par les Monégasques. On espérait beaucoup de ce prince élevé d'une manière libérale et dont les nobles qualités étaient appréciées de tous. Son mariage avec Marie-Louise-*Caroline* Gibert de Lametz, femme d'un esprit supérieur, avait aussi contribué à lui concilier les esprits, lorsqu'il n'était encore qu'héritier présomptif de la principauté. Aussi leur entrée à Monaco fut-elle saluée par les vivat de la foule. A Menton, ils reçurent aussi une ovation enthousiaste.

Spontanément le prince abolit le monopole du pain et diminua les impôts ; mais les besoins du trésor public le forcèrent à en maintenir plusieurs et on lui sût peu gré de ces concessions.

Le prince Florestan comprit qu'il y avait beaucoup à faire pour relever la principauté de l'état où l'absence prolongée de son frère et les exactions du fisc l'avaient réduite. Il entreprit loyalement cette tâche difficile, et, s'il n'y réussit pas complétement, il prépara du moins les voies à son successeur.

Il avait d'abord à se défendre contre la tactique

du Piémont. Le cabinet de Turin s'était refusé à faire comprendre la principauté de Monaco dans le traité de commerce conclu en 1843 avec la France. Florestan s'empressa de réclamer à Paris, et les mêmes avantages lui furent accordés par le gouvernement du roi Louis-Philippe, au grand déplaisir du gouvernement sarde.

Charles-Albert n'était pas, dit-on, la loyauté personnifiée. Il accablait les princes de Monaco de démonstrations honorifiques et de marques de sympathie. Lors d'un voyage que le prince Florestan, la princesse Caroline et le duc de Valentinois firent à Gênes, en 1844, de grandes fêtes furent données en leur honneur dans cette ville, qui n'avait pas oublié que la maison Grimaldi comptait beaucoup d'illustres Génois parmi ses ancêtres.

Le prince héréditaire s'étant rendu à Turin après l'avénement de son père, Charles-Albert le décora du grand cordon de l'ordre des saints Maurice et Lazare, espérant ainsi l'attacher à la monarchie piémontaise. Mais il avait affaire à plus fin que lui. Le prince Charles n'était pas dupe de toutes ces avances. Il pressentait déjà les événements qui devaient s'accomplir en Italie.

L'élan patriotique dont Pie IX donna le signal,

en 1847, se propagea d'un bout à l'autre de la péninsule. Si Charles-Albert, au lieu de s'aventurer dans une lutte inégale avec l'Autriche, eût marché immédiatement sur Rome et sur Naples, l'unité eût existé à cette époque ; mais ce souverain, comme les princes de la maison de Savoie, avait plus de bravoure que de sens politique. N'ayant pas su conquérir la péninsule, le Piémont tenta, comme fiche de consolation, d'annexer la principauté de Monaco.

Florestan était à Paris lorsqu'une députation d'habitants de Monaco, de Roquebrune et de Menton se rendit chez le gouverneur général pour lui demander une charte constitutionnelle comme celle du Piémont. Celui-ci en référa au prince, qui promit d'opérer des réformes et se fit précéder par une proclamation libérale.

Il promettait de réduire les impôts, d'organiser les communes et d'introduire des réformes dans l'administration.

Il était de bonne foi, mais la connivence des agents sardes avec plusieurs fonctionnaires de la principauté modifia ses intentions. M. de Villarey, gouverneur général ; M. Charles Trenca, ancien aide de camp du prince héréditaire, et quelques Français habitant Menton pactisaient avec le parti de l'émancipation.

Sans vouloir suspecter la sincérité de leurs opinions, il est permis de blâmer l'usage que firent ces fonctionnaires de l'autorité qui leur était confiée. Le duc de Valentinois, déjà initié par son père à l'administration, et très-populaire dans la principauté, se rendit à Menton accompagné du général Gonnet, commandant des troupes piémontaises en garnison à Monaco. Il reçut une députation des habitants au château de Carnolès, et les engagea à envoyer les délégués à Monaco pour traiter avec le prince les questions soulevées par le mouvement italien.

Une conférence eut lieu, à la suite de laquelle Florestan se rendit à Menton afin d'y travailler aux réformes désirées. Mais le projet de constitution, rédigé en conseil de famille, ne fut pas accepté par les délégués.

Déjà l'émeute grondait dans les rues, et les troupes sardes assistaient l'arme au bras au début de l'insurrection.

La révolution de février, dont le contre-coup se fit sentir en Italie, vint encore aggraver la situation de la principauté. Menton et Roquebrune se proclamèrent villes libres et indépendantes. Les autorités insurrectionnelles notifièrent à M. de Lamartine cette déclaration. Mais le gouvernement piémontais, profitant de la division des

partis, après avoir occupé militairement ces deux villes, fit si bien qu'elles se placèrent sous la protection de la Sardaigne.

Monaco resta fidèle au prince Florestan, qui ne put que protester énergiquement contre l'usurpation du Piémont.

Menton et Roquebrune ne tardèrent pas à regretter la douce tyrannie des Grimaldi. Ces villes libres et indépendantes subirent le joug des carabiniers piémontais, plus rébarbatifs que guerriers, et le parti monégasque s'y révéla par quelques manifestations.

Le 6 avril 1854, le duc de Valentinois, accompagné de deux personnes de sa maison et se rendant de Nice à Gênes, s'arrêta pour relayer devant l'hôtel de la Poste, à Menton. Il fit demander des chevaux qui lui furent refusés. Le duc renouvela sa demande, mais pendant que les Mentonais hostiles cherchaient à lui faire un mauvais parti, ses partisans, l'ayant reconnu, s'attelèrent aux brancards de la voiture et la traînèrent jusqu'à la place du Cap, précédés du drapeau de Monaco et poussant les cris de : « Vive le prince ! vive la famille Grimaldi ! »

Le duc avait mis pied à terre et se dirigeait vers l'hôtel de ville, à la tête de ses partisans,

lorsque, sous prétexte de rétablir l'ordre, des émissaires se précipitèrent autour de lui, dispersèrent ses partisans, et se livrèrent contre sa personne à des actes de brutalité inqualifiables.

Une restauration allait s'accomplir si le vœu populaire n'avait pas dû céder devant l'emploi de la force.

Les troupes piémontaises arrivèrent et repoussèrent la foule à coups de crosse pendant qu'un carabinier mettait le drapeau en lambeaux. On arrêta les voyageurs; on en référa à l'intendant de Nice, qui vint à Menton, força le duc à traverser à pied une population ameutée et conduisit ses prisonniers à Nice, d'où on les transféra au fort de Villefranche. On les garda quatre jours dans cet endroit, et ce fut seulement sur une réclamation énergique du cabinet des Tuileries que le prince et ses compagnons de captivité furent relâchés.

On a beaucoup parlé dans les journaux du temps de cette échauffourée de Menton, et quelques gazettes italiennes la comparèrent à celle de Strasbourg.

Pour achever la comparaison, nous pouvons ajouter que le prince Charles, comme l'empereur Napoléon III, avaient préparé par ces ten-

tatives de leurs partisans, l'un le rétablissement de l'empire, l'autre l'émancipation de la principauté de Monaco, sous la protection de l'empire français substitué au protectorat de la Sardaigne.

Le *Journal des Débats* avait protesté contre la conduite du Piémont dans un article où il s'exprimait ainsi.

« Le procédé des autorités piémontaises est « sans excuse ; c'est une violation flagrante du « droit et des convenances contre laquelle on ne « saurait trop protester. »

Victor-Emmanuel, le roi galant-homme, préoccupé de plus vastes desseins, se prêta de bonne grâce à l'intervention française qui devait mettre un terme aux différends séculaires existant entre les Grimaldi et la maison de Savoie. Mais les négociations entamées sous le patronage du gouvernement français ne purent aboutir.

La question de Monaco avait été posée dans les conférences du traité de Paris. Le comte de Cavour ayant réclamé contre l'occupation de l'Italie par les troupes de l'Autriche, le baron de Hubner, plénipotentiaire autrichien, répliqua :

« Il n'y a pas que les États romains en Italie « qui soient occupés par des troupes étrangères ;

« les communes de Menton et de Roquebrune,
« faisant partie de la principauté de Monaco, sont
« depuis huit ans occupées par les troupes de la
« Sardaigne ; et la seule différence qu'il y ait
« entre ces deux occupations, c'est que les Au-
« trichiens et les Français ont été appelés par le
« souverain du pays, tandis que les troupes sar-
« des ont pénétré sur le territoire du prince de
« Monaco contrairement à ses vœux, et qu'elles
« s'y maintiennent malgré les réclamations du
« souverain de ce pays. »

Le protocole du 8 avril 1856 reconnut implicitement les droits du prince de Monaco sur Menton et Roquebrune, et cette reconnaissance consola les derniers jours du prince Florestan, qui mourut le 20 juin 1856, à l'âge de soixante-onze ans, regretté de sa famille et de tous ceux qui avaient pu apprécier la loyauté et la bienveillance de son caractère chevaleresque.

VI

HISTOIRE DE MONACO (Suite).

Avènement au pouvoir du prince Charles III. — Sa généalogie. — Le prince héréditaire, sa femme, son enfant. — Éducation de S. A. S. Charles III. — La guerre d'Italie. — Cession de Menton et de Roquebrune à la France. — Discours prononcé à ce sujet à la Chambre des députés. — Les propriétés actuelles de Monaco. — Le prince Charles III perd la vue. — Détails sur la maison du prince régnant. — Son entourage. — Son armée. — Sa marine. — La situation heureuse des Monégasques. — Les chargés d'affaires, les consuls de Monaco. — Description physique de Charles III. — Sa vie à Monaco et à Marchais. — L'ordre de Saint-Charles. — Définition de cette distinction, ses statuts. — Le prince héréditaire *Albert*-Honoré-Charles. — Son aspect. — Ses services dans la marine française en 1870. — Sa croix de la Légion d'honneur. — Ses goûts de sportsman.

Le prince Charles, qui, depuis 1848, avait une part active dans le gouvernement de la principauté, prit le nom de Charles III à la mort de son père.

Élevé en France, où il fit des études sérieuses, le jeune duc de Valentinois s'était trouvé de bonne heure en contact avec les personnages

distingués de la société élégante de Paris.

Le prince né en 1818, le 8 décembre, succéda à son père, le prince Florestan Ier, le 20 juin 1856. Il avait épousé, le 28 septembre 1846, la princesse Antoinette, comtesse de Mérode, descendante de Sainte Élisabeth de Hongrie, morte le 10 février 1864, regrettée de tous les Monégasques.

De ce mariage était né le prince héréditaire, *Albert*-Honoré-Charles, qui épousa en 1869 la princesse *Marie*-Victoire, fille du duc d'Hamilton et de la princesse Marie de Bade.

Le prince Charles III a une sœur, la princesse *Florestine*-Gabrielle-Antoinette, veuve de S. A. R. le prince Guillaume de Wurtemberg, duc d'Urach, qui a deux fils : le prince Wilhelm de Wurtemberg, duc d'Urach, le prince Karl de Wurtemberg, prince d'Urach.

La princesse Caroline, mère de Charles III, veuve du prince Florestan Ier, décédé le 20 juin 1856, vit encore; elle est née le 18 juillet 1793.

S. A. S. Charles III fut élevé d'abord à l'institution Cournand à Fontenay-aux-Roses, près Paris, et ensuite au collége Henri IV où il fit les plus fortes études. Au sortir du collége, l'héritier de Florestan Ier vécut tantôt à Paris, tantôt dans les grandes capitales de l'Europe.

Le commencement du règne de Charles III fut entouré de grandes difficultés que le nouveau souverain résolut successivement avec une habileté remarquable.

Il avait conçu depuis longtemps la ferme résolution de secouer le joug du protectorat piémontais, si fatal à la principauté.

En 1859, cette question fut enfin tranchée. Profitant de l'agitation causée dans la péninsule par la guerre d'Italie, les Mentonnais, toujours remuants et excités par quelques meneurs sardes, organisèrent une manifestation, enrôlèrent quelques ouvriers qui travaillaient à l'établissement des bains de Monaco, et se dirigèrent vers le palais du prince, espérant s'en emparer : mais la garde nationale et les troupes du prince les repoussèrent et firent prisonniers les principaux chefs de cette échauffourée.

Cette guerre d'Italie, sur laquelle on comptait pour ébranler de nouveau le pouvoir des Grimaldi, fut précisément ce qui le consolida.

Le vainqueur de Magenta et de Solférino avait résolu de faire cesser le protectorat piémontais.

Toutefois, comme l'annexion du comté de Nice

à la France obligeait le gouvernement français à assurer sa frontière du côté de l'Italie, il conclut avec Charles III un traité par lequel le prince cédait à perpétuité à l'Empereur des Français ses droits directs ou indirects sur les communes de Menton et de Roquebrune, moyennant une somme de quatre millions et d'autres avantages importants.

Cette transaction honorable fut sanctionnée par le Corps législatif, et le rapporteur en formula parfaitement la pensée et le but dans cette phrase.

« C'est une nation de plus de quarante millions
« d'âmes traitant d'égale à égale avec une prin-
« cipauté de douze mille habitants; c'est un
« puissant souverain tenant compte à la fois du
« vœu des populations et du droit des traités, ou-
« bliant sa force, ne faisant appel qu'à sa géné-
« rosité, terminant, par la voie pacifique et ré-
« gulière des traités, un état violent qui durait
« depuis douze ans, donnant à des populations
« incertaines de leur nationalité une patrie qu'el-
« les désiraient et respectant le droit des souve-
« rains dans la personne du plus faible d'entre
« eux. »

Si le prince Charles III perdit Menton et Roquebrune, il conserva le *Scoglio* dont parle

le poëte, son palais, sa ville et la campagne qui monte jusqu'aux cimes des montagnes et va se terminer à Saint Roman.

Au delà la France se prolongeait jusqu'à Vintimille, de telle sorte que la principauté se trouvait enclavée dans le territoire français. C'était une protection contre les futures velléités annexionistes de l'Italie.

A ces pertes territoriales ne s'arrêtèrent point les infortunes du prince Charles III. En 1860, il eut le malheur de perdre la vue : malheur irréparable, devant lequel on s'incline avec respect et dévouement.

Si la vue avait disparu, l'intelligence resta, et S. A. S. consacra sa vie et ses longues journées — d'autant plus longues que Charles III ne peut se donner aucune distraction — à songer au bonheur des dix mille âmes qui se trouvaient sous sa dépendance. Avec l'aide du gouverneur général S. Exc. M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, — un préfet de France sous l'Empire, — il réglementa son peuple et se fit adorer par tous ses sujets qui ne jurent que par lui.

Voici quelques détails intéressants sur l'organisation et les usages du gouvernement de Monaco.

Le gouverneur général est également ministre

de l'intérieur; la justice est rendue par le tribunal supérieur et par le conseil de révision.

Le président et le vice-président du tribunal supérieur sont d'anciens magistrats français.

Les affaires criminelles sont déférées à un tribunal composé de juges et de membres de la commission communale de Monaco, siégeant comme jurés.

Un avocat général remplit les fonctions de ministère public.

Il y a quatre avocats à Monaco; les avocats étrangers peuvent également plaider. Les causes d'un ordre inférieur sont portées devant un juge de paix.

Le comité de l'instruction publique est présidé par M. de Castellet.

S. A. S. Charles III n'a pas de ministre de la marine : cet emploi est rempli par un conseil maritime, à la tête duquel se trouve le Gouverneur général.

Il y a un capitaine et un lieutenant du port.

On aperçoit dans le port le yacht du prince Albert ayant à son bord une trentaine de marins commandés par un ancien officier de la marine française.

Le département des finances, ou plutôt la trésorerie de S. A. S. le prince de Monaco, est régi par M. Antoine Lombard, qui est chargé de tous les recouvrements des impôts de diverse nature dus à l'État.

Les sujets Monégasques ne paient aucun impôt en argent ou en nature, autrement dit, il n'y a ni taxe, ni conscription dans la principauté, pas plus qu'il n'existe de patentes ou autres droits à percevoir.

Monaco est le pays par excellence : un royaume de fées.

Charles III n'est pas cependant exposé aux séditions inspirées par des hommes à idées subversives. Il a une garde qui préside au maintien du bon ordre dans toute l'étendue de son territoire minuscule. Cette troupe est composée de soixante-dix hommes seulement, commandés par le colonel Jacquemet, ancien colonel qui a participé à la défense de Belfort. Ce corps de soldats porte un ravissant uniforme bleu clair, orné d'aiguillettes rouge et blanc, couleur du prince de Monaco.

Si l'on ajoute à ces soldats trente carabiniers s'occupant spécialement du service de sûreté, on connaîtra le personnel de l'armée monégasque.

Dans la maison de S. A. S. on compte encore le grand aumônier Mgr Theuret, évêque d'Hermopolis, trois aides de camp, un officier d'ordonnance, trois chambellans, un secrétaire des commandements, trois secrétaires, deux médecins...., etc.

S. A. S. entretient quatre légations à l'étranger : en Espagne, en France, en Italie et près le Saint-Siége.

Il a en outre des consulats à Vienne, Bruxelles, Anvers, Gand, Barcelone, Cadix, Malaga, Tarragone, Valence, New-York, .Marseille, Le Havre, Antibes, Bordeaux, Cette, Nice, Rouen, Toulon, Alger, Bône, Florence, Gênes, Bari, Civita-Vecchia, Livourne, Milan, Naples, Palerme, San-Remo, Savone, Turin, Ventimiglia, la Haye, Lisbonne, Tunis, Monastier, Soussa, la Goulette, Sfax, Stockholm et Saint-Pétersbourg.

Le prince Charles III, est d'une taille élevée, et son visage est agrémenté par une forte moustache grisonnante se prolongeant des deux côtés jusqu'au menton, lequel est orné d'une belle barbiche bien fournie.

Avant cette attaque de cécité qui terrassa physiquement le souverain de Monaco, on le rencontrait souvent dans les rues et les chemins, accom-

pagné d'un aide de camp ou d'un chambellan ; mais depuis la fatale catastrophe, Charles III sort rarement de son palais où la maladie l'a souvent cloué sur un lit de douleur.

Toutefois quand vient la saison tropicale qui sévit à Monaco comme dans tous les ports du midi de l'Europe, S. A. S. remonte vers le nord. Il a d'abord domicile à Paris, au n° 16 de la rue Saint-Guillaume, où il possède un splendide hôtel, et au château de Marchais, dans l'Aisne, résidence seigneuriale admirablement située, boisée, arrosée et peuplée de gibier comme on n'en trouve pas dans nos départements les plus giboyeux.

A Monaco, aussi bien qu'à Paris ou à Marchais, le prince régnant s'occupe du bien-être intellectuel, physique et moral de son petit peuple.

L'instruction publique à Monaco est à la fois gratuite et ecclésiastique. Le sceptre de Charles III est un véritable bâton pastoral, doux, juste et sévère. Sa devise est celle-ci : *Deo juvante,* et certes s'il est un peuple aidé par Dieu, c'est bien le peuple monégasque.

Ce bonheur, garanti par les traités de 1815, renouvelés en 1861 et 1865 durera longtemps par cette raison que les habitants, les sujets du souverain aiment leur prince et qu'ils redoutent les révolu-

tions comme ils auraient peur de la peste. Que de sagesse dans cet état minuscule qui devrait servir d'exemple au monde entier !

En résumé depuis son avènement, libre de tout souci, de toute préoccupation politique, Charles III s'est consacré à l'administration de son petit État et de sa fortune privée.

Il reçoit à Monaco tous les souverains et princes de passage dans ses États; le roi de Suède, les *rois* de Bavière, le roi et la reine de Wurtemberg, les archiducs d'Autriche, la reine et les princes de Prusse, la reine et les princes des Pays-Bas, le duc d'Aoste, le duc de Gènes, la princesse des Asturies, le duc et la duchesse de Parme, les princes de Naples et d'autres têtes couronnées ont été successivement les hôtes du palais de Monaco, et se sont plu à rendre hommage à ce prince minuscule qui a su, par son honorabilité, sa sagesse, sa justice et ses nobles sentiments, se faire une grande place dans l'Europe.

S. A. S. le prince régnant de Monaco a fondé dans sa principauté un ordre de chevalerie qui est certainement plus rarement accordé qu'on ne se l'imagine. C'est l'ordre de « Saint-Charles » qui fut créé le 15 mars

1858. Les statuts de cette époque furent remaniés et modifiés le 16 janvier 1863.

La croix de Saint-Charles de Monaco est fort belle : le ruban qui la supporte est ainsi composé : blanc au milieu, avec deux bandes rouges de pareille largeur et deux liserés blancs. L'insigne est en or pour tous les grades.



L'ordre de Saint-Charles a été institué pour récompenser le mérite et reconnaître les services rendus à l'État ou à la personne du prince.

Le prince est grand-maître de l'ordre.

L'ordre se compose de cinq classes de membres:

Les grands-croix, les grands-officiers, les commandeurs, les officiers, les chevaliers.

Toutes les nominations appartiennent au grand-maître qui, seul, a le droit, dans des cas déterminés, de prononcer la déchéance d'un des membres.

L'ordre est administré par un chancelier.

Les honneurs militaires sont rendus aux membres de l'ordre, porteurs de la décoration. Les armes sont portées aux chevaliers et officiers, et présentées aux commandeurs, grands officiers et grand-croix.

Les membres de l'ordre de Saint-Charles sont nommés à vie. Nul n'y est admis qu'au premier grade de chevalier. Pour être promu à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir : 1° pour le grade d'officier, quatre ans dans celui de chevalier ; 2° pour le grade de commandeur, trois ans dans celui d'officier ; 3° pour le grade de grand-officier, quatre ans dans celui de commandeur ; 4° pour le grade de grand-croix, cinq ans dans celui de grand-officier.

Des services extraordinaires peuvent, dans certains cas, dispenser de ces conditions.

Les membres de la famille princière souveraine de Monaco et les étrangers ne sont point compris dans ces dispositions.

C'est le chancelier qui propose au prince les promotions.

La déchéance d'un membre de l'ordre de Saint-Charles est prononcée pour les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité de sujet de la principauté.

Avant de terminer l'histoire de la maison de Grimaldi, nous devons consacrer quelques lignes à l'héritier présomptif de S. A. S. Charles III.

Le prince Albert a trente ans. Il porte une petite moustache noire et son menton est garni d'une barbe taillée et rasée entre le bas des oreilles et la naissance des cheveux. D'une taille élancée, svelte et distinguée, il offre à ceux qui le regardent un visage énergique, quoique pourtant ses yeux décèlent une grande mélancolie. De son mariage avec la princesse Marie Hamilton de Bade, S. A. S. a eu un fils, né le 12 juillet 1870.

Le prince Albert qui aime la France comme une seconde patrie, avait pris du service en 1870 dans la marine française pour se battre contre la Prusse. Il avait reçu le grade de lieutenant de

vaisseau et fut décoré de la Légion d'honneur pour sa noble conduite pendant cette mémorable campagne, si malheureuse pour la France. C'est cette décoration que le prince prise le plus, quoiqu'il soit grand cordon des principaux ordres étrangers, car c'est la seule qu'il porte à la boutonnière de ses vêtements.

S. A. S. le prince Albert adore la chasse et il passe, à juste raison, pour un tireur très-habile.

Au château de Marchais où il chasse, pendant la saison cynégétique, on le voit tous les jours, le fusil en main, prouver son adresse aux hôtes conviés sous le toit paternel.

Telle est en l'année 1878 la position historique de la grande famille des Grimaldi, princes de Monaco.

Sic itur ad astra.

VII

LA VILLE DE MONACO

La ville de Monaco. — Son aspect vu du bas du rocher. — Description de la ville et du palais par le Dr Sulzer. — Les fresques du palais attribuées à Annibal Carrache. — Jovialité des Monégasques. — Prolixité d'un Français. — Citation du Dr Tobias Smollett. — Bonaparte à Monaco. — Célébrités monégasques. — Le maréchal de camp de Millo. — Le comte de Vedel. — Vice-amiral Rey. — Partouneaux. — De Bréa. — Le conventionnel Massa Ruffin. — Monléon de Menton. — Le baron Bosio, sculpteur. — Le Palais. — Description des jardins. — Les appartements. — La galerie. — La chapelle. — La sépulture des Grimaldi. — L'église de Monaco. — Les fonts baptismaux. — Les chapelles. — Les orgues. — La chaire. — Le maître-autel. — L'autel de sainte Dévote. — Les curés de Monaco. — Le couvent de la Visitation, sa fondation, description intérieure. — Le caveau des religieuses. — Le couvent caserne en 1815. — Restauration du couvent. — La fête de sainte Dévote. — Vol de la châsse par un pirate dans la chapelle des Gaumates. — La châsse est reprise et placée dans l'église paroissiale. — Le bal donné le jour de la fête. — La procession. — Bénédiction de la mer. — Les confréries de Pénitents. — Leurs chapelles transformées en clubs. — Description complète de la cérémonie de la Passion au temps passé. — Ce qu'elle est de nos jours. — La promenade Saint-Martin. — La flore. — Les figuiers de Barbarie. — Les euphorbes. La salle d'asile. — L'Hôtel-Dieu. — Le Palais de justice.

Retour au palais des princes de Monaco. — Les jardins. — La salubrité des eaux de Monaco. — L'idiome monégasque, etc.

On a quelquefois comparé Monaco au paradis terrestre. La comparaison n'est pas exacte ; il y manque ce qui faisait le charme de l'Eden : l'innocence et le fruit défendu. A moins qu'on appelle, comme Mme Émile de Girardin, innocence, ce qui n'est que l'ignorance, et alors cette vertu perd tout son mérite et tout son attrait. Monaco, au physique comme au moral, ressemble plutôt à l'antique Corinthe.

Non licet omnibus adire Monœcum.

La ville était, il y a dix ans, aussi difficile à aborder qu'une grande coquette de la Comédie-Française, ou une ingénue du Gymnase. Elle se retranchait comme Gibraltar sur son rocher. A moins d'avoir des ailes comme les papillons, ou des nageoires comme les poissons, il fallait se résigner à prendre la place d'assaut et par escalade ; il fallait subir les fatigues dont les touristes qui nous ont précédé ont fait le récit peu encourageant. Mais depuis, selon la parole de l'Écriture, les sentiers se sont aplanis, les chemins raboteux devenus de belles routes unies et spacieuses, et

l'on n'est plus réduit à contourner le mont Agel pour arriver dans la principauté.

La description que le docteur Sulzer nous a faite de Monaco, sous le règne d'Honoré III, ne diffère pas beaucoup de la ville actuelle.

« Elle est, dit-il, située sur un rocher qui « forme presqu'île dans la mer. Les flots battent « le pied de cette colonne gigantesque, dont la « ville est le chapiteau. On entre dans la cité « par un chemin qui monte du port au sommet « du plateau, mais qui n'est praticable ni pour « les voitures, ni même pour les chevaux, parce « qu'il est entrecoupé de degrés.

« On pénètre dans la place par un portail ou- « vert dans les fortifications et gardé par des « sentinelles. La cime du rocher est aplanie; « c'est là qu'est la ville et le château du prince, « situé sur une esplanade du côté du nord.

« Sa façade s'ouvre sur une grande place où « aboutissent les rues principales. La ville est une « miniature; mais elle est agréablement située, « bien bâtie et assez peuplée. La masse du ro- « cher qui s'élève perpendiculairement au-des- « sus de la mer la rend inaccessible, si ce n'est « du côté du nord-ouest, où elle s'appuie à une « haute montagne. On a établi de bonnes re- « doutes sur tous les points qui en avaient be-

« soin. Plusieurs batteries sont pointées vers le
« large, tant pour écarter les vaisseaux enne-
« mis, que pour obliger les bâtiments marchands
« à jeter l'ancre et à acquitter le péage que le
« prince a le droit de lever dans ces parages. »

Passant à la description du palais, le touriste allemand attribue à Annibal Carrache les fresques qui décorent les portiques intérieurs; ce qui ne fait pas son éloge en peinture. Il admire aussi la place de parade et sa rangée de canons de vingt-quatre, montés sur des affûts en fer et pointés vers la rade. Enfin, il s'extasie sur le magnifique panorama qui s'étend à l'orient jusqu'au golfe de Vintimille, à l'occident jusqu'à la pointe d'Antibes, et au midi, jusqu'aux montagnes de la Corse.

D'après une légende monégasque, que rien ne confirme, Voltaire serait tombé en extase devant ce magnifique tableau de la nature, et se serait incliné devant cette preuve de toute-puissance du créateur.

Cette description conforme en tous points à ce que nous savons déjà sur la principauté et sur la ville, se termine par quelques détails humoristiques. Le docteur Sulzer parle de la gaieté que le séjour de la garnison française apportait à Monaco. Les habitants, dit-il, ne manquent ni

de jovialité ni de vivacité : ce sont de joyeux compères.

Et il cite le fait suivant comme un phénomène (qu'il faut peut-être aussi attribuer au séjour de la garnison).

« On montre ici un citoyen qui a bien mérité « de sa patrie pour son zèle à la peupler; c'est un « certain M. Rey, greffier et propriétaire. Il se « trouve être le père de trente-quatre enfants, « qui tous ont laissé des rejetons. Dix-sept sont « encore en vie, tous bien faits et d'une figure « agréable. »

Un touriste anglais de l'école de Swift et son contemporain, Tobias Smollett, fit aussi une promenade par mer à Monaco, pendant son séjour à Nice, en 1765.

Après avoir acquitté le péage, il monta dans la ville dont il donne une courte description : « Elle « renferme, dit-il, de huit à neuf cents âmes, « sans compter la garnison. Elle est bâtie sur « un rocher fièrement campé au milieu des « vagues. Son aspect est très-pittoresque. Sur « une belle place, ornée d'une allée d'arbres, « s'élève le palais du prince. Les appartements « en sont meublés avec luxe et décorés de ta- « bleaux d'un bon style. Les revenus du prince « s'élèvent à un million de livres françaises.

Le 13 germinal an IV, le général Bonaparte passa à Monaco. Il avait laissé au général Gaultier le commandement de Nice, au général Casabianca, celui de la Côte. Lui-même se dirigeait sur Menton, où il passa la journée du 14 germinal. Quelques vieillards se souviennent encore du héros aux longs cheveux et au regard d'aigle, qui préludait par les rudes étapes des Alpes-Maritimes, aux victoires de Montenotte, de Millesino et de Lodi.

Plusieurs lettres de Bonaparte sont datées de Menton, d'Oneille, d'Albenga, de Finale et de Savone.

C'est sans doute la pénible marche que l'armée républicaine fit sans souliers, au milieu des âpres rochers du littoral, qui donna à Napoléon l'idée de construire la route de la Corniche.

Sous l'empire, plusieurs Monégasques brillèrent dans la pléiade de guerriers et d'artistes, dont s'entoura Napoléon.

Le maréchal de camp de Millo, mort à Monaco, en 1794, avait fait de nombreuses campagnes au service de la France. Honoré III lui avait confié en son absence, le commandement de la place, occupée par une garnison française.

Le lieutenant général, comte de Védel, issu d'une famille polonaise, qui s'était fixée à Monaco vers 1703, fit toutes les campagnes de la république et de l'empire et conquit tous ses grades sur le champ de bataille. Il fut placé dans le cadre de la réserve après 1830.

Son frère, Antoine de Védel, lieutenant-colonel dans la garde impériale, mourut au champ d'honneur, dans la sanglante journée de Leipsick, laissant un fils et des neveux qui ont aussi embrassé la carrière des armes.

Le comte de Védel, ancien chef de la division de la comptabilité au ministère de l'intérieur, appartient à cette honorable famille, qui a donné son nom à une des rues de Monaco.

Le vice-amiral de Rey, est aussi une illustration monégasque; son père était commandant du port. Il prit du service dans l'armée française, sous l'empire, et fut attaché comme aide de camp au général Partouneaux, de Menton, pendant la campagne de Russie. Sous la Restauration, il rentra dans la marine sarde et fut promu successivement aux grades de major-général et de vice-amiral. Il mourut à Monaco en 1835.

Son frère servit aussi dans l'armée piémontaise, puis fut nommé commandant de Monaco, où il mourut en 1851.

D'autres illustrations guerrières appartiennent, par leur naissance, à la principauté. Les Partouneaux et les de Bréa, originaires de Menton, ont aussi une large place et de glorieux états de service dans nos annales militaires. Ceux de ces braves qui ne sont pas tombés sur les champs de bataille ou dans l'arène sanglante des guerres civiles, sont revenus au foyer paternel se reposer sur leurs lauriers.

Dans l'ordre civil, la principauté de Monaco a aussi fourni plusieurs hommes remarquables.

Massa-Rufin, membre de la Convention, prit part aux actes énergiques de cette Assemblée, qui racheta en partie les forfaits de la minorité, par le patriotisme du plus grand nombre.

Un membre de la famille Rey, sans doute un des rejetons de ce greffier, qui excitait l'admiration du docteur Sulzer, fut un des premiers magistrats chargés d'administrer Rome sous la domination française.

Un Monléon, de Menton, fut président du Con seil général des Alpes-Maritimes, sous le premier empire; un autre devint capitaine de vaisseau dans la marine française. Cette famille fut anoblie en même temps que les Rey de Villarey par Honoré II, en récompense du dévouement dont leurs ancêtres firent preuve dans la nuit du 16 no-

vembre 1641, qui mit fin à la domination espagnole dans la principauté.

Il nous reste à citer encore une illustration artistique, le baron Bosio, peintre statuaire, né à Monaco, le 19 mars 1768. Il fut chargé par M. Denon, alors directeur des beaux-arts, de plusieurs modèles de bas-reliefs pour la colonne Vendôme. Il exécuta ensuite les bustes de l'empereur, de l'impératrice Joséphine et des principaux personnages de la cour impériale. Son *Aristée* en marbre, qui se trouve au musée du Louvre, et l'*Hercule au serpent*, du jardin des Tuileries, sont regardés comme ses meilleures productions. Il fit pour la Restauration un *Henri IV enfant*, une statue du duc d'Enghien et la statue équestre de Louis XIV, à la place des Victoires. Il fut créé baron par Charles X, et mourut à Paris en 1845.

Le palais de Monaco avait été transformé en hôpital sous la république, et reçut les blessés de l'armée d'Italie; il devint un dépôt de mendicité sous l'empire, et subit des dégradations qui le rendaient presque méconnaissable. Ce n'est que par la tradition qu'il nous est permis de rappeler ce qu'il était au siècle dernier; il faisait alors l'admiration des étrangers.

Les jardins situés à l'exposition du midi, étaient

divisés en deux parties : celle de l'ouest, appelée «Serravale», était plantée de magnifiques citronniers; celle de l'est, appelée les « Bains » était plantée d'orangers et de bigaradiers; au centre étaient trois bassins ornés de groupes et de statues représentant Hercule, patron païen de Monaco, écrasant l'hydre de Lerne, et d'autres divinités mythologiques. Des balustrades en marbre, sur le modèle de celles de Versailles, se terminaient à chaque extrémité par des lions couchés sur un écusson aux armes des Grimaldi. Ces jardins communiquaient sur la place du Palais avec la promenade de Sainte-Barbe.

La salle des bains, située au point d'intersection des avenues dallées en pierre d'ardoise, était de forme ovale et ornée de statues en marbre de Carrare; au centre se trouvait un bassin profond d'un mètre, entouré d'une balustrade. Une terrasse communiquait avec les appartements intérieurs. Ces appartements étaient splendides sous Honoré III. Les galeries intérieures de la cour d'honneur et l'escalier de marbre avaient un grand aspect. Des fresques attribuées au Caravage et à Carlone décoraient les murs.

La salle dite «Grimaldi», haute de dix mètres et vaste à proportion, a conservé une belle cheminée de l'époque de la Renaissance; sur le manteau on

lit encore ce verset d'une épître de saint Jean :

QUI DICIT SE NOSCE DEUM ET MANDATA EJUS NON OBSERVAT, MENDAX EST.

« Celui qui dit connaître Dieu et n'observe pas « ses commandements est un imposteur. »

De chaque côté de cette salle se trouve une longue suite de magnifiques salons d'où, par une galerie, on se rend à la chapelle, qui est d'origine récente.

L'ancienne chapelle, consacrée à saint Jean-Baptiste, est devenue la « dépense »; une autre, établie en 1622, dans les appartements du second étage, était dédiée à saint Louis de Gonzague : c'est là que les princes entendaient l'office, en vertu de dispenses pontificales.

Cet oratoire étant insuffisant, Honoré II fit construire une chapelle vaste et grandiose, et la plaça de nouveau sous l'invocation de saint Jean le Précurseur.

La construction de cette chapelle dura deux ans, 1654-1656, et coûta 6,000 écus. Elle fut bénie le 15 octobre 1656, par Désiré Palletti, évêque de Nice. Au-dessus de la porte d'entrée est une tribune d'où les princes entendent les offices.

Le maître-autel en marbre, est encadré de deux belles colonnes de marbre noir ; au centre est un tableau surmonté d'une Gloire et représentant Jésus-Christ baptisé par saint Jean-Baptiste dans l'eau du Jourdain.

La chaire est également en marbre, ainsi que le pavé, les montants des portes et fenêtres et les bancs adossés au mur.

Lorsqu'un prince de Monaco décédait, on transportait son cercueil dans une des salles du palais attenant à la chapelle nommée la « chambre ardente ». Cette salle était ouverte aux personnes qui voulaient s'y rendre jusqu'au jour des funérailles.

Pendant ce temps, on dépavait dans l'église paroissiale une partie de la chapelle Saint-Sébastien, pour y déposer le prince défunt. Après le service funèbre, on descendait le cercueil dans le caveau qu'on refermait avec une pierre d'ardoise sans inscription. Ainsi se sont trouvées confondues, pendant plusieurs siècles, dans l'égalité de la mort, vingt générations des princes de la maison de Grimaldi.

L'église paroissiale de Monaco, sous le vocable du grand saint Nicolas, a été construite à plusieurs reprises. En 1530, elle ne s'étendait que jusqu'aux trois marches où était la chaire

et avait une toiture peu élevée. Cette toiture s'étant écroulée le 4 octobre de la même année, Étienne Grimaldi la fit réédifier, rehausser et agrandir; ce travail fut terminé en 1537.

De chaque côté des nefs latérales, il y a quatre chapelles : la première à droite, en entrant, est dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel : là se trouvent les fonts baptismaux en marbre inaugurés à l'occasion du baptême du prince Hercule, fils d'Honoré II; la deuxième est dédiée à Notre-Dame de Pitié; la troisième à l'Immaculée-Conception; la quatrième sert de chapelle funéraire aux derniers princes de Monaco.

A gauche, en entrant, on trouve autant de chapelles qu'à droite : la première est dédiée à l'Ange gardien; la deuxième, à saint Antoine de Padoue; c'est dans cotte chapelle que l'absoute fut dite sur le cercueil du pape Pie VI; la troisième est dédiée à saint Joseph, suivant les intentions de la princesse Claudine, fille d'Honoré Ier, décédée en 1598; la quatrième, consacrée aux apôtres Jacques et Philippe, a été fondée par Jean Vignalis, à son retour d'un voyage accompli heureusement dans le nouveau monde.

D'après les annotations de M. V.-L. Bosio, les orgues de l'église paroissiale de Monaco au-

raient été confectionnées à Gênes par le facteur Jean Othuchino, aux frais du prince Honoré II, pour le prix de 280 ducats ; lesquels, joints aux frais de transport et de montage, auraient élevé le total de cette dépense à la somme de 3,000 écus. Elles ont été inaugurées à la grand'messe du troisième dimanche de juillet 1639, par Pierre-Marc Gargano, organiste au service du prince, en présence et à la grande satisfaction de la cour et des fidèles.

Trois marches en pierre occupant toute la largeur de l'église sont surmontées d'un parapet avec balustre que domine la chaire ornée de bas-reliefs sculptés sur ardoise et représentant divers sujets de la Passion.

Cette balustrade sépare l'église du chœur, de construction plus récente : il a été bâti en 1616, sous le règne d'Honoré Ier. Au centre est le maître-autel, surmonté d'une grande couronne princière en bois doré; deux autres autels sont ménagés dans le sanctuaire : à droite est celui de Notre-Dame du Rosaire : à gauche celui de sainte Dévote.

Le nombre des autels du sanctuaire s'est ensuite élevé à cinq, par suite de mutations nécessitées par l'installation des orgues et du dais destiné aux princes, qui exerçaient sur l'église

paroissiale le droit patronal, *jus patronatum*, dont les Grimaldi ne se sont jamais départis.

Cette prérogative remonte aux temps les plus reculés.

Les curés de Monaco n'ont jamais perçu de dîmes; ils ont toujours reçu un traitement annuel du souverain, et ils étaient amovibles selon le bon plaisir des princes. L'évêque de Nice approuvait l'élection, mais verbalement et non par écrit, et uniquement au point de vue de l'administration des sacrements.

L'abbé Puchiero, de Roquebrune, ayant succédé, en 1615, au curé Pastore, de Menton, il n'eut qu'à se présenter chez l'évêque Martinengo, à Nice, et obtint, après avoir subi deux examens, l'approbation *a divinis*, pour la collation des sacrements.

Le même Puchiero ajoute qu'en aucun temps les curés de Monaco n'ont assisté aux synodes de Nice, bien qu'au préalable ils y fussent invités par des lettres pleines de bienveillance.

Il y avait alors à Monaco une école ecclésiastique où l'on terminait les études pour la prêtrise, et dont les professeurs étaient rétribués par les princes qui, sans concordat, avaient su maintenir leur prérogative temporelle.

Le couvent de la Visitation fut fondé en 1663.

Le prince Louis et sa femme, Charlotte de Gramont, demandèrent à Mgr Grimaldi, archevêque d'Aix, leur parent, six religieuses visitandines qui furent logées provisoirement à l'hospice. Le 24 novembre, elles furent installées dans les bâti ments destinés à les recevoir.

Ce monastère, de forme carrée, offrait tous les aménagements qu'on recherche dans un cloître, des corridors avec cellules et un beau jardin ayant vu sur la mer. L'église attenante aux bâtiments claustraux était belle et richement ornée; on y pénétrait par un vestibule spacieux. Deux autels d'ordre composite étaient adossés aux parois latérales : celui de droite était consacré à sainte Thérèse, celui de gauche à la bienheureuse Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de l'ordre des Visitandines.

Le maître-autel, orné de deux magnifiques colonnes en agate, était dédié à saint François de Sales. Le chœur était séparé du sanctuaire par une grille en fer, posée sur un parapet en maçonnerie. Près de l'autel on avait pratiqué une ouverture, où les nonnes communiaient à tour de rôle.

A l'intérieur du chœur était le caveau funèbre où l'on enterrait les religieuses. Le cœur de la princesse Charlotte-Catherine y est enfermé sous

une table de marbre blanc, où on lit l'inscription suivante :

QUI GIACE IL CUORE
DI CARLOTTA CATARINA DI GRAMONT, PRINCIPESSA
DI MONACO, NOSTRA SERENISSIMA FONDATRICE.

Une des filles du prince Louis et de la princesse, prit le voile dans le couvent de la Visitation.

Ce monastère, consacré à l'éducation des jeunes filles nobles, s'enrichit par les dotations ainsi que par les dots des religieuses, et, pendant une période de cent vingt-huit ans, il fut un des plus opulents de la rivière de Gênes.

Lors de la révolution, au mois d'octobre 1793, le couvent et ses propriétés furent vendus comme biens nationaux; la supérieure Thérèse Laviosa, de Gênes, et vingt-neuf religieuses appartenant à d'honorables familles de Nice, n'emportant que l'habit de leur ordre, trouvèrent un asile chez M. J. Rey, à la « Colla », d'où elles purent retourner dans leurs foyers.

En 1815, le couvent de la Visitation fut transformé en caserne, pour recevoir les troupes sardes, et l'on démolit les cellules et les corri-

dors pour en faire des chambrées. Aujourd'hui la caserne est redevenue couvent. On y a établi des dortoirs en place de cellules pour y installer un noviciat de jésuites, puis un collége dirigé par ces RR. PP.

La fête de sainte Dévote est une des solennités de Monaco. Nos lecteurs connaissent la légende touchante de la patronne des Monégasques : il nous reste à faire connaître le culte pieux dont son tombeau et ses reliques ont été l'objet.

En 1070, un pirate nommé Antinope, ayant forcé pendant la nuit les portes de la chapelle des moines de Gaumates, déroba la châsse de la sainte. Le prince Hugues, informé de cet audacieux larcin, fit faire des recherches. On aperçut dans le port un bâtiment qui manœuvrait sans pouvoir en sortir, bien qu'il eut le vent favorable ; on présuma que sainte Dévote refusait de quitter sa bonne ville, et, en effet, on découvrit les reliques sur le vaisseau du corsaire. Antinope fut amené au palais, où le prince lui fit couper le nez et les oreilles : après quoi il le renvoya à son bord.

Pour éviter un nouveau sacrilége, la châsse de sainte Dévote fut transférée à l'église paroissiale.

Les moines de Gaumates n'en continuèrent pas moins de desservir l'oratoire, sous l'obédience de

-Pons. Ce dignitaire avait le privi-
haque année dans l'église de Mo-
la fête de sainte Dévote ; ensuite
il qui complétait cette joyeuse
ieur offrait au prince quelques
ne d'hommage, et après avoir
t en argent, il retournait à
Pons. Les princes tenaient
nte Dévote. Ils avaient
aux cours de Naples et

nombre de quatorze,
argent, escortaient
ù il assistait sur
ffice divin. Le
nd feu de joie
é sur la place
ainte Dévote,
es blancs et
allaient au-
nnait trente-
de cette déco-

nison en re-
dans l'ordre



Les enfants du catéchisme, précédés de la croix; les filles et femmes, précédées de leur bannière; les confréries des Pénitents blancs et des Pénitents noirs; les ménétriers exécutant des symphonies; le clergé en surplis, précédé de la croix et de deux acolytes portant les chandeliers; le Prieur des bénédictins de Saint-Pons portant le chef de la sainte dans une châsse d'argent, précédé de deux thuriféraires portant des encensoirs en argent; le curé de la paroisse revêtu d'une chape cramoisie, brodée d'or, portant la châsse contenant les reliques de sainte Dévote sous un dais en velours cramoisi aux armes de Grimaldi et de Lorraine d'Armagnac, porté par les notables de la principauté.

Le prince régnant suivait la procession escorté des personnes de la cour, des gens de sa maison et des gardes du corps formant la haie du côté du dais. Arrivé devant la Condamine, la procession faisait halte, et le célébrant, tourné vers la mer, donnait la bénédiction aux navires du port et au peuple, étagé sur les rampes qui montaient à l'esplanade du palais et sur la nouvelle route qui monte à l'Hôtel-Dieu et au couvent de la Visitation.

Le soir il y avait bal chez un des notables du pays, et toutes les personnes qui avaient reçu le

ruban et la cocarde de sainte Dévote avaient droit d'y assister, ainsi que les étrangers de distinction que cette fête attirait à Monaco.

Quelques-unes de ces coutumes ont été conservées, mais aujourd'hui le prieur des Bénédictins de Saint-Pons n'ouvre plus le bal populaire, qui n'en est pas moins gai pour cela.

Le cortége religieux suit le même itinéraire : il s'arrête au bout d'une allée d'oliviers qui conduit à la chapelle moderne dont l'intérieur est simple et modeste. Près de la porte d'entrée, quatre cyprès marquent la place d'une sépulture privée, et ces beaux arbres dominent à vingt mètres de hauteur un tombeau mesquin et la chapelle elle-même. Au retour de la procession, le clergé s'arrête devant la Condamine, et bénit la mer, comme faisaient jadis les doges de Venise.

Il y a à Monaco deux confréries de Pénitents. les blancs et les noirs, qui ont fini par fusionner.

Les Pénitents blancs avaient leur chapelle en face de l'église paroissiale. La mésintelligence s'étant glissée parmi eux, les dissidents sollicitèrent et obtinrent d'Honoré II et de l'autorité ecclésiastique de former une nouvelle confrérie sous le nom de Pénitents noirs. Leur chapelle fut construite en face de la maison Sigaldi.

Ces deux chapelles furent transformées pendant la révolution en clubs. Aux Pénitents blancs on avait élevé, à la place de sainte Dévote, une statue de la Liberté sous les traits d'une déesse ; une urne placée devant l'autel servait à brûler l'encens. On y lisait les bulletins révolutionnaires ; on y célébrait les fêtes nationales ; on y accomplissait les actes de l'état civil.

Le club des Pénitents noirs avait aussi remplacé l'autel de Notre-Dame de la Miséricorde par une tribune où les orateurs venaient pérorer chaque soir sur les événements du temps. Les soldats de la République, qui campaient alors dans les Alpes-Maritimes, assistaient à ces séances patriotiques.

Les deux confréries se reconstituèrent en 1812, et n'en formèrent plus qu'une seule : elle adopta un costume mi-partie aube blanche, cordon et mosette noirs. Ils se réunirent provisoirement dans la chapelle des Visitandines.

En 1824, la chapelle des Pénitents noirs a été restaurée et bénie de nouveau par l'abbé de Villarey, vicaire général et aumônier supérieur du prince Honoré V ; c'est de cette chapelle que part la procession du vendredi saint.

Elle nous reporte en plein moyen âge et attire tous les ans à Monaco, une foule d'étrangers

curieux d'assister à ce spectacle original. Voici la description de cette procession, d'après un manuscrit rédigé par M. Bosio :

« Le mercredi saint après l'office des ténèbres, « on se partage les rôles et les vêtements con- « servés par un costumier. Des soldats juifs, se « relevant de deux en deux heures, veillent, « armés de lances, auprès de la chapelle ardente, « représentant le tombeau du Christ.

« Le soir du jeudi saint, une procession aux « flambeaux s'organise. La Vierge, escortée des « saintes femmes, cherche son fils dans les rues « de la ville. Les veuves et les jeunes filles « chantent des cantiques. Le cortége après avoir « visité les églises et les oratoires, revient à la « chapelle des Pénitents.

« C'est de là que part, le vendredi saint, la pro- « cession allégorique représentant les divers épi- « sodes de la Passion. Les rues étroites de Mo- « naco, qui ont quelque ressemblance avec celles « de Jérusalem, s'illuminent, des torches brûlent « de distance en distance, des réchauds de fer, « supportés par des piques, exhalent la fumée « aromatique des pommes de pin, le roulement « funèbre d'un tambour voilé d'un crêpe noir « annonce le départ du cortége.

« Le centenier, à cheval, richement habillé à

« la romaine, armé d'une épée nue, ouvre la mar-
« che, précédé d'un homme tenant d'une main
« la bride du cheval et de l'autre une lanterne
« allumée.

« Le Christ, vêtu d'une tunique rouge, les
« yeux et les mains élevés vers le ciel, dans
« l'attitude de la prière, est précédé d'un ange
« qui lui présente le calice d'amertume qu'il
« doit boire jusqu'à la lie ; ce premier épisode
« représente Jésus au jardin des Oliviers, une
« des scènes des plus touchantes de la Pas-
« sion.

« Le Christ est suivi de saint Pierre armé de
« son épée, de deux autres disciples vêtus d'une
« aube blanche attachée par une ceinture en soie
« cramoisie, et d'un enfant portant au bout d'un
« long bâton un coq en carton pour indiquer que,
« bien avant le chant du coq, Pierre aura renié
« trois fois son maître. Judas, également habillé
« d'une aube blanche, mais avec une écharpe
« noire pour le distinguer des autres disciples,
« est suivi d'une troupe de Juifs et de Romains
« armés de hallebardes et d'une hampe de dra-
« peau sur laquelle sont inscrits les quatre lettres
« S. P. Q. R. qui signifient : Le sénat et le peu-
« ple romain. Judas fait un signe de la main pour
« leur indiquer Jésus qu'ils doivent arrêter et

« conduire comme un criminel à la maison du
« grand-prêtre.

« On voit alors paraître un autre Christ, les
« épaules et la poitrine découvertes et les mains
« liées derrière le dos. La troupe qui le conduit, et
« le peuple qui l'accompagne sont armés de hal-
« lebardes, de sabres, de bâtons et font mine
« de vouloir l'assommer. Viennent ensuite les
« princes des prêtres vêtus d'une aube blanche,
« d'une dalmatique en soie cramoisie, coiffés
« d'une mitre orientale et portant un grand livre
« sous le bras.

« Le roi Hérode s'avance, habillé d'une robe
« blanche attachée par une ceinture cramoisie :
« il porte un manteau de soie rouge parsemé
« d'étoiles d'argent et une couronne d'or : ses
« esclaves relèvent son manteau, d'autres tien-
« nent au-dessus de sa tête un riche parasol
« frangé d'or.

« Un troisième Christ, attaché à une colonne,
« reçoit la flagellation au milieu d'une cohue de
« Juifs tenant à la main des fouets et des bâtons
« avec lesquels ils font mine de fustiger le Sau-
« veur des hommes.

« Ponce-Pilate, vêtu d'une toge noire et coiffé
« d'un bonnet de même couleur, ayant à ses côtés
« un serviteur qui lui verse de l'eau pour se laver

« les mains, indique, par ce souvenir de la Pas-
« sion, qu'il est innocent de la mort du juste.

« *Ecce homo!* Un nouveau Christ s'avance,
« portant un maillot de nankin, pour paraître nu.
« Il a les épaules couvertes d'un manteau écar-
« late, la couronne d'épines sur la tête et un
« roseau dans la main, emblèmes de sa fragile
« royauté. Un Romain fait le geste de lui donner
« des soufflets.

« Un autre Christ portant sa croix, s'avance
« lentement ayant une chaîne en fer attachée au
« cou. Les soldats feignent de ne pas lui ménager
« les horions, et font bruyamment résonner sur
« le pavé sa chaîne de fer : Simon le Cyrénéen
« vient alléger le fardeau de l'Homme-Dieu, et
« une jeune fille élégamment vêtue, représentant
« sainte Véronique, essuie le sang qui coule de
« son visage, dans le mouchoir blanc où est
« restée imprimée l'image miraculeuse.

« Quatre enfants portent l'échelle, le marteau,
« les clous et les tenailles, l'éponge, le fiel et le
« vinaigre, tous les accessoires de ce drame la-
« mentable, tandis que les Juifs jouent aux dés,
« sur un plateau, la tunique du juste.

« Derrière le Christ viennent Marie, mère de
« Jésus; Marie, sœur de Cléophas, et Madeleine,
« toutes trois en grand deuil et accompagnées de

« l'apôtre saint Jean, le disciple bien-aimé.

« Une légende monégasque prétend qu'une des
« trois Madeleines doit se marier dans l'année,
« un autre dicton assure qu'une d'elles doit, au
« contraire, mourir avant ce terme; malgré ces
« superstitieuses prophéties, on se dispute l'hon-
« neur de remplir les rôles des saintes femmes.

« Joseph d'Arimathie et Nicodème portent le
« linceul qui doit servir à mettre le corps du
« Christ au tombeau.

« Le cortége se termine par un catafalque de
« parade éclairé par des cierges et porté sous un
« dais en velours noir, orné de galons en or,
« soutenu par six notables de la ville, vêtus en
« grand deuil et escortés d'une vingtaine de
« gardes.

« Un orchestre exécute des symphonies funè-
« bres. La procession suit la rue du « Milieu » jus-
« qu'à l'endroit dit « le Coin », pour prendre celle
« des « Briques » jusqu'au collége de la Visita-
« tion, dont elle fait le tour; elle revient ensuite
« par la rue de « Lorraine, » par la rue
« Basse » et arrive sur la place du Palais,
« la traverse, se rend au palais du prince,
« s'arrète dans la cour pour se reposer pen-
« dant que le clergé, les chantres et les
« prieurs de la confrérie sont introduits dans la

« chapelle, où ils chantent l'hymne *Vexilla regis*
« *prodeunt ;* après quoi, elle se remet en mar-
« che, fait le tour de la place du palais, rentre
« par la rue du « Milieu » et se rend à la cathé-
« drale tendue de noir, et où a lieu l'office
« funèbre du vendredi saint. »

Tel était, de temps immémorial, le programme de cette pieuse cérémonie, très-simplifiée aujourd'hui, où l'on n'a plus le même goût pour les fêtes religieuses.

Quant aux personnages d'Adam et Ève vêtus de feuillages, de David dansant devant l'arche, de Malthus montrant son oreille coupée, ce sont des personnages de fantaisie qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de certains chroniqueurs.

Les étrangers qui assistent en foule à cette fête, imitent le recueillement des Monégasques, quelle que soit leur religion ; le respect des choses saintes est de tous les cultes, c'est un sentiment naturel à toutes les âmes bien nées.

La promenade Saint-Martin, sur tout son parcours, offre une terrasse d'où l'on aperçoit à l'horizon la presqu'île d'Antibes, le golfe de Nice, la forêt du cap Martin et les palmiers de la Bordighera. Les talus qui descendent jusqu'à la mer sont garnis de plantes intertropicales, aloès, cac-

tus, géraniums et euphorbes arborescents ; on y voit aussi croître sans culture les figuiers de Barbarie.

Ces arbustes qui couvrent une partie des rochers de Monaco, ont été importés dans la principauté par le P. Baptiste de Savone, moine de l'ordre de Saint-François, à Carnolès. A son retour d'Afrique, où il avait été envoyé en mission, en 1537, passant à Tabarca, petite île du royaume de Tunis, le P. Baptiste rapporta environ six raquettes de cette plante et les fit planter sur le talus, au-dessous du mur de la forteresse, à l'exposition du midi. Ces plants se propagèrent et couvrirent bientôt tout le rocher.

En 1627, un Espagnol, Antoine Mognos, en fit une clôture au jardin qu'il cultivait au-dessous du cimetière. Le curé suivit cet exemple ; pour empêcher le cimetière d'être profané, et afin de forcer les habitants à n'y entrer que par la porte, il clôtura le champ des morts d'une haie de figuiers de Barbarie.

Aujourd'hui ces arbustes couvrent une partie du littoral. Les Monégasques sont friands de son fruit, très-rafraîchissant pendant les chaleurs de l'été.

Il faut prémunir les étrangers qui ne connaissent pas la Flore de la contrée d'avoir à se garder de

l'*euphorbe*, plante vénéneuse, dont le suc laiteux est un poison. On la reconnaît à l'odeur nauséabonde que sa feuille répand lorsqu'on la touche. Les bestiaux eux-mêmes ont un instinct qui les éloigne des touffes d'euphorbe.

Revenons aux jardins de Saint-Martin. Qu'on se figure un labyrinthe de pins, de cyprès, d'aloès, de réservoirs, de ronds-points, de sentiers en zigzag hérissés de plantes grasses. Aucune description ne peut rendre cette création fantastique et extraordinaire. On dirait que l'Afrique a posé sur ce rocher son pied ardent et mystérieux. Le palmier lance comme un jet d'eau sa colonne d'argent et ouvre son parasol de feuilles grêles. Le néflier du Japon laisse tomber ses fruits jaunes et acidulés. Les azeroles et les jujubes pleuvent à terre avec les fleurs d'orangers qui s'y dessèchent. Partout croissent les aloès : complaisante et véritable poste aux lettres, la Bourse de la galanterie à Monaco. Ces allées d'aloès ne sont pas celles des soupirs, mais bien celles des déclarations.

Pas une des grasses et fortes feuilles d'aloès qui ne soit tatouée de cœurs percés de flèches, d'initiales enlacées, de vers amoureux en diverses langues, d'heures mystérieuses indiquées à des érudits discrets.

Les soldats monégasques utilisent pacifiquement leurs baïonnettes et leurs sabres oisifs à tracer sur ces aloès des sonnets aussi passionnés qu'incorrects.

Si mademoiselle de Scudéry pouvait ressusciter, elle retrouverait dans ces bosquets, fréquentés par de furtifs promeneurs, un canton de son royaume du Tendre.

La salle d'asile, fondée en 1843 par le prince Florestan et placée sous le bienveillant patronage de la princesse Caroline, a été installée dans un magnifique bâtiment construit par Charles III, et servant également pour les écoles.

Comme le jardin anglais est à l'exposition du midi, il est très-fréquenté par les jeunes misses et les valétudinaires qui passent la froide saison à Monaco.

L'Hôtel-Dieu, desservi par les dames de la congrégation de Saint-Maur, est, dit M. Henri Métivier dans son bel ouvrage intitulé *Monaco et ses Princes* :

« Une miniature d'hôpital, discrètement ap-
« puyé aux remparts, entre un grand potager
« planté de légumes et d'arbres fruitiers, lieu de
« promenade pour les malades, et un vaste jar-
« din d'agrément réservé aux religieuses. »

Cet établissement a été agrandi et complétement

restauré par Charles III, qui y a fait ajouter une jolie chapelle.

Il y a, à Monaco, un palais de justice où siége le tribunal supérieur, mais on ne voit pas de prison, ce qui fait l'éloge du régime paternel et des habitants de la principauté.

Lorsqu'en 1814, les princes rentrèrent dans leur palais, ils le trouvèrent dans un tel état de dégradation qu'il était à peine habitable : aussi résidèrent-ils quelques années au château de Carnolès, près de Menton, pendant qu'on restaurait leur domaine patrimonial. Cette restauration a été commencée par le prince Florestan, secondé par la princesse Caroline ; mais les agitations qui eurent lieu dans la principauté l'empêchèrent de donner suite à ses projets.

Charles III, prince actuel, a fait du palais de Monaco une résidence vraiment royale.

Les façades intérieures et extérieures ont été restaurées ; l'escalier monumental construit sous Louis Ier rétabli dans son état primitif : les marbres de Carrare, les mosaïques vénitiennes en font un magnifique vestibule. Les fresques de la cour intérieure, attribuées à Caravage et à Carlone, ont été restaurées par MM. Wagner, Fröschle et Deschler, peintres bavarois distingués. La salle Grimaldi et les grands apparte-

ments à la suite ont été splendidement remeublés dans un style qui s'harmonise avec leurs vastes proportions.

Les jardins ont été également l'objet d'embellissements où se révèle beaucoup de goût. Ils rappellent ceux de *la Peña,* domaine du roi dom Fernand de Portugal, situé aussi sur une hauteur, dans le délicieux village de Cintra.

« Les plantes qui ornent ce lieu de délices,
« dit M. Théodore de Banville, sont les mêmes
« qui, à Monaco, poussent sur les grands chemins,
« et elles y seraient aussi belles que dans les
« parterres du prince, si elles n'étaient dévorées
« par les animaux domestiques et brisées par les
« enfants. Mais là, calmes, reposées, vivifiées
« par l'air de la mer qui des deux côtés vient les
« rafraîchir, elles ont toute la gigantesque puis-
« sance de végétation de leurs compagnes gran-
« dies en liberté, et elles n'attristent pas le regard
« par ce voile poudreux qui souvent, à Nice,
« déshonore les plus riants paysages. »

La poussière en effet, cette calamité de Nice, ce fléau de la promenade des Anglais, est inconnue à Monaco ; le vent n'y apporte que les émanations balsamiques des pins d'Italie, des orangers, des citronniers ; cette salubrité de l'air écarte de la cité les maladies épidémiques et y

prolonge la vie humaine bien au delà de la moyenne établie par les statistiques.

Mme de Sévigné raconte, à propos des eaux de Vichy, un phénomène qui semble faire de la source de la Grande-Grille une véritable fontaine de Jouvence :

« Qu'on mette une herbe ou une fleur dans « cette eau, dit-elle, elle en sort aussi fraîche « que quand on la cueille, et, au lieu de griller « et de rendre la peau rude, cette eau la rend « douce et unie. Je mis hier, moi-même, une rose « dans la fontaine bouillante ; elle y fut long- « temps saucée et resaucée ; je l'en tirai comme « de dessus la tige. J'en mis une autre dans une « poëlonnée d'eau chaude, elle y fut bouillie « dans un moment. Cette expérience, dont j'avais « ouï parler me fit plaisir : il est certain que ces « eaux-ci, sont miraculeuses. »

On peut observer un phénomène analogue pour les eaux de Monaco. Elles ne corrompent pas la tige des fleurs qu'on y fait tremper afin de les conserver fraîches. Dans d'autres climats cette eau devient fétide au bout de quelques jours ; ici elle est aussi pure et aussi claire qu'auparavant. Est-ce à l'eau, est-ce aux fleurs qu'il faut en attribuer le mérite ?

L'idiome monégasque ressemble plus à l'italien

que les patois piémontais. Cela tient aux rapports que la population entretenait avec les républiques de Gênes, de Pise et de Venise. On trouve aussi dans ce dialecte des locutions provençales et des mots d'origine sarrasine.

Quelques mots, pour terminer ce chapitre, sur le beau sexe de Monaco et des environs.

Les femmes et les filles du pays ont une coquetterie innée, comme toutes les descendantes d'Ève. L'habitude de porter des fardeaux sur la tête leur donne une belle prestance, et en se promenant au hameau des Moulins, on rencontre des lavandières aux pieds nus, aux yeux noirs, aux cheveux épais et ondulés, qui ont le type de la Frezzolini. Les Mentonaises possèdent du sang arabe dans les veines : elles sont robustes et ont le teint bruni des Andalouses et des Mauresques. Leur regard semble quelquefois provocateur ; mais, pareilles à la Galathée de Virgile, si elles désirent être regardées, elles s'enfuient, à défaut de saules, dans un bois d'orangers ou de citronniers. Les Roquebrunoises sont l'idéal de l'antique « Virago. » et ne se seraient pas laissé enlever comme les Sabines par les Romains.

Rien n'est pittoresque comme l'allure des femmes qui portent les citrons de la campagne à la ville : une large corbeille, pleine de ces fruits

dorés, est gracieusement posée sur un coussin en équilibre sur leur tête ; d'une main elles tiennent l'extrémité d'un linge qui, passant sur le sommet de la pyramide de citrons, les empêche, par une légère pression, de sortir de la corbeille ; de l'autre, appuyée sur la hanche, elles relèvent leur jupe, et ces brunes et sveltes filles de la Méditerranée cheminent par groupes, fermes dans leur marche, coquettes et jaseuses, tout en tricotant un objet destiné à leur ménage.

Elles chantent, en portant leurs paniers de fruits, des mélodies charmantes, rognures des plus divins opéras de Rossini, de Bellini, de Donizetti, et les pêcheurs égarés sur la mer roucoulent des trilles et des gammes chromatiques à faire tressaillir de joie un directeur de l'Académie impériale dans l'embarras.

VIII

MONTE-CARLO

L'établissement des jeux à Monaco. — Concession Langlois et Albert Aubert. — Transport des jeux de Monaco à la Condamine. — Société du marquis d'Arnesano. — Vente du privilége à M. Daval. — Société Lefèvre, Griois et Jagot. — Étymologie des Spélugues. — Cession par M. le comte Rey à la société du Casino. — Les routes de Monaco à Roquebrune et Menton faites par les forçats italiens. — La végétation apportée sur le rocher des Spélugues. — Difficultés avec l'architecte. — L'Élysée Alberto devient Monte-Carlo. — Arrivée de M. Blanc. — Il traite de l'achat du Casino. — Inauguration du Casino. — Réputation universelle du Cercle des Étrangers. — Arrivée devant la façade. — Aspect du monument. — L'Hôtel de Paris, le Grand Café. — La Fontaine. — Entrée dans l'atrium du Casino. — Le Commissariat. — Le Vestiaire. — La salle de concerts et de théâtre. — Les artistes de l'orchestre dirigé par M. Accursi. — Les virtuoses visiteurs. — L'avenir de Monte-Carlo. — La salle de lecture. — Les « cabinets divers». — Les salles de jeux. — Les tables de Roulette et de Trente-et-Quarante. — Réflexions au sujet du jeu. — Le personnel du Cercle des Étrangers. — M. Wagatha. — Feu M. Blanc et sa famille.

L'établissement d'un casino de jeux à Monaco remonte à l'année 1856. S. A. S. le prince Florestan I[er] avait concédé le droit d'ouvrir une salle destinée à sacrifier à ce passe-temps à

MM. Napoléon Langlois et Albert Aubert. La concession était de trente ans, et ces dispensateurs du jeu s'installèrent le 14 octobre de la même année, dans une maison sise sur la place du palais, devenue depuis la caserne des gardes d'honneur du prince. On jouait là de midi à cinq heures.

La Société était fondée au capital de 2,500,000 francs.

De ce local le Casino fut transporté à la propriété Garbarino qui est actuellement « l'Orphelinat de Monaco ». Dans le petit pavillon à colonnes, au milieu des jardins, qui se trouve à droite en entrant, se tenait la musique qui jouait l'après-midi et dans la soirée.

Les concessionnaires des jeux s'installèrent ensuite à la Condamine dans la villa achetée quelques années après par M. Dumont, ex-associé de M. de Villemessant du *Figaro* et actuellement propriétaire du journal *Le Télégraphe*.

De nos jours cette villa se nomme la « Pension Bellevue », elle est située en dessous de la « Villa de Payan », le long du chemin de fer.

En 1859, M. François Lefebvre (1) obtint du sou-

1. — M. Lefebvre devint plus tard vice-consul d'Espagne à Monaco, où il est mort le 30 mai 1878 à l'âge de soixante-huit ans.

verain monégasque le privilége de l'exploitation du Casino qu'il garda et exploita jusqu'en 1863.

Cette nouvelle administration fit édifier une splendide construction sur la montagne des « Spélugues » ainsi nommée du mot latin *Spelunca* — caverne ; — car, avant 1828, le site enchanteur que l'on connaît de nos jours n'était qu'un plateau dénudé, miné par les vagues de la mer, qui y avaient creusé des souterrains où se plaisaient les oursins, les clovisses et les moules.

Les « Spélugues » appartenaient à M. le comte Rey, qui les céda à très-bon compte à la Société du Casino. On avait déjà entrepris en 1828 la route qui conduit de Monaco à Roquebrune et Menton — le *camin nuovo,* — et ce travail avait été fait par les forçats sardes prêtés au prince de Monaco par le bienveillant souverain Charles Félix, roi de Sardaigne et de Piémont. La seule condition faite au prêt de ces travailleurs était que le prince pourvût à leur garde et à leur nourriture.

M. le comte Rey prit ensuite ces mêmes forçats à sa solde personnelle, et par leurs soins, sous sa direction, fit amener des terres sur ces rochers dépouillés de toute végétation. On y planta ensuite des vignes, des figuiers, des citronniers et des orangers. En 1835. on citait déjà les Spélugues

pour les cédratiers aux fruits énormes qui s'y trouvaient et qui donnaient à leurs propriétaires des récoltes d'un immense produit.

L'idée de M. François Lefebvre était de faire une ravissante propriété de la terre de M. le comte Rey. Dès que la première pierre du monument actuel avait été posée, il s'était adjoint pour collaborateur un architecte de talent, M. Godinot de la Bretonnerie, avec qui cependant il eut bientôt des difficultés.

Les associés du Casino s'étaient aperçus, à mesure que les murs s'élevaient, que la terrasse formant péristyle était ébranlée et menaçait ruine. M. Godinot rejeta la faute de cette construction sur la mauvaise qualité des matériaux. La querelle s'envenima. On finit par se brouiller, et M. Godinot fit ses malles pour s'éloigner. On assure qu'il est allé mourir en Abyssinie, en qualité de ministre du roi Théodoros.

En même temps que le Casino s'élevait, le prince Charles III pensait à la création d'une ville tout autour du pavillon enchanté des Spélugues, pour faire pendant à Monaco, et à laquelle il donna le nom de Monte-Carlo.

Pendant que les maçons travaillaient à parfaire le nouveau monument qui devait donner asile aux tables de Trente-et-Quarante et à la

Roulette, M. Blanc se présenta. Hombourg, où il régnait en maître et dont il avait fait un Éden d'été dans cette Prusse rhénane aux forêts sombres et giboyeuses, Hombourg était déjà menacé. Les jours du privilége de M. François Blanc étaient déjà comptés, car S. M. le roi de Prusse, pris d'une pudeur incompréhensible, songeait à demander — pour la forme — au Reichstag, la suppression de Bade, de Hombourg et de tous les autres casinos de l'empire germanique.

M. Blanc était arrivé un matin à Monaco, de Nice, où il était descendu, et, le 31 mars 1863, il se rendit acquéreur du privilége des jeux moyennant 1,700,000 francs versés à M. Lefebvre ; et aussitôt que l'affaire fut entre les mains de ce riche capitaliste, les travaux du *Cercle des Étrangers* et de ses jardins, ainsi que l'installation de cet établissement prirent une extension que n'aurait pu leur donner la précédente direction.

M. Blanc avait rêvé un paradis terrestre pour adoucir toutes les aspérités du démon du jeu, et il réussit au delà de ses vues.

Ce fut en 1868 que fut terminé le splendide Casino qui sert d'abri aux tables de Trente-et-Quarante et à celles de la Roulette, et à cette occasion il y eut une grande fête à laquelle furent conviés tous les notables de la principauté et

l'élite de la population élégante de Nice et des environs.

Depuis cette époque, Monte-Carlo a fait son chemin ; sa réputation a franchi les distances, et dans toutes les parties du monde le Cercle des Étrangers passe pour l'asile du plaisir et de l'enchantement, éclairé par un ciel d'azur, embaumé par les parfums les plus suaves des fleurs.

Arrêtons-nous un moment, ami lecteur, devant le monument avant d'y pénétrer.

Le léger véhicule que vous avez pris à la sortie du chemin de fer de Monaco vous a déposé devant la porte d'entrée du Casino, ou bien, en traversant les jardins fleuris qui s'élèvent au-dessus de la station de Monte-Carlo, vous avez gravi la pente qui aboutit devant la porte d'entrée.

Regardez à droite ou à gauche, vous vous croirez au centre d'une place de grande ville.

D'un côté l'Hôtel de Paris, de l'autre le Grand Café, flanqué de quelques boutiques de modes, d'objets d'art, et d'un bureau de tabac où l'on trouve les meilleurs cigares de la Havane, pour tous les goûts, à tous les prix.

Au centre de cette place une jolie fontaine, et dans le fond du paysage les montagnes alpestres couvertes d'une végétation luxuriante.

En pénétrant dans le Casino. après avoir fran-

chi les dix marches qui aboutissent au péristyle, on trouve à gauche le cabinet du Commissaire du gouvernement, près la société des Bains : M. François Mathieu, homme d'une grande urbanité, qui a pour collègue M. Vidâl, ex-commissaire central à Marseille et ex-commissaire de police à Monte-Carlo. C'est à ces deux Messieurs que l'on doit la réglementation et le bon ordre intérieurs des salles du Casino.

Vis-à-vis leur cabinet, est installé le vestiaire.

Des valets en livrée bleue et or débarrassent les visiteurs de leurs paletots, de leurs cannes, et vous offrent gratuitement un numéro pour retrouver les objets confiés à leurs soins quand on sortira du Casino.

En face de la porte d'entrée, s'ouvre la salle de concert, dont le théâtricule a été jusqu'ici suffisant pour le délassement des familles et des visiteurs, mais qui sera bientôt remplacé par un théâtre (1), d'après les désirs de M. Blanc.

« 1. Ce théâtre sera presque réalisé quand paraîtra cette seconde édition de mon ouvrage. Le 12 mai dernier, M. Garnier, architecte de notre grand Opéra de Paris, soumettait à M. Wagatha un plan, que j'ai eu sous les yeux et qui m'a émerveillé. La salle de spectacle et de concert est en voie de construction à cette heure et sera prête au mois de novembre prochain pour la grande saison de Monte-Carlo.



Une tribune placée au fond de cette salle est réservée à la famille princière, lorsqu'elle veut se donner le plaisir du concert ou du spectacle.

C'est M. Roméo Accursi, directeur de l'orchestre du Casino de Vichy pendant l'été, qui agite le bâton musical à Monte-Carlo pendant la saison hivernale, — celle de la fashion — de cette station balnéaire de la Méditerranée.

Ces soirées sont consacrées aux mères de famille, aux jeunes filles et à tous ceux qui ne se laissent pas tenter par les agaceries du dieu Plutus.

M. Accursi a sous ses ordres un bataillon de soixante-dix à quatre-vingts musiciens de premier choix, tous artistes consacrés.

Dans les premiers temps, les soirées offertes au public dans la salle du Cercle des Étrangers se bornaient à des morceaux d'ensemble, à l'exécution de valses, de polkas, de mazurkas, et autres morceaux de musique dans la journée ; et le soir, à l'époque de la saison élégante, on offrait des bals aux abonnés. Les sommités artistiques les plus renommées se sont fait entendre à Monte-Carlo et y ont produit leurs œuvres, accompagnées par l'orchestre hors ligne de M. Accursi.

Mais peu à peu l'ambition vint à M. Blanc et à ses associés : ils songèrent à donner des re-

présentations théâtrales : ainsi, l'an dernier, les invités du Cercle ont pu applaudir les acteurs du « Palais-Royal », et cette année 1878 a vu, sous la direction de M. Bertrand, directeur du théâtre des Variétés de Paris, Mme Judic dans ses meilleurs rôles, qui a été remplacée par d'autres artistes de talent, lesquels feront place à leur tour, aux noms les plus aimés du public.

De là à la production d'œuvres inédites, il n'y a qu'un pas. Du temps de Bade et du grand Benazet, on avait ainsi commencé par des concerts, et l'on en arriva — en 1866, jusqu'à la guerre de 1870 — par faire connaître au public des œuvres de maîtres expressément écrites pour le théâtre de Bade.

Mais patience. L'an prochain, le théâtre terminé, l'administration du Cercle des Étrangers de Monaco nous offrira des primeurs qui reviendront plus tard à Paris, aux Bouffes ou à la Renaissance. C'est écrit, cela sera.

A droite, en suivant un couloir le long duquel s'ouvrent des portes conduisant au premier étage du Casino, on pénètre dans un vaste salon de lecture entouré de divans moelleux. Sur deux longues tables on trouve étalés tous les journaux de Paris, les bons comme les mauvais, les bien pensant comme ceux qui émanent du parti le plus

avancé ; les revues, les brochures qui viennent d'éclore, et aux quatre coins de cette salle on a établi des bureaux couverts de « tout ce qu'il faut pour écrire », et où le visiteur peut faire sa correspondance dans le silence le plus profond, à peine interrompu par le froissement des journaux

En revenant sur vos pas, au sortir de ce cabinet de lecture complet, vous passez devant les portes des cabinets de toilette et des *Buen-retiros* et vous rentrez dans le vestibule.

Allez toujours devant vous et, repassant devant la salle de concert et de théâtre, vous trouverez les portes par lesquelles vous pénétrez dans les salles des jeux.

Dans la première salle se trouvent installées deux grandes tables consacrées aux évolutions de la Roulette. Cette pièce, d'un style mauresque, est immense, très-élevée de plafond, et les fenêtres qui l'éclairent donnent d'un côté sur la place et de l'autre sur la mer, en face du rocher de Monaco.

Les ornements à l'orientale des deux grands salons de jeux sont également d'un goût correct et parfait. Tout est bien combiné dans ce palais consacré à Plutus, et l'on ne peut que rendre hommage à l'homme qui avait rêvé et mis à exécution cette merveille.

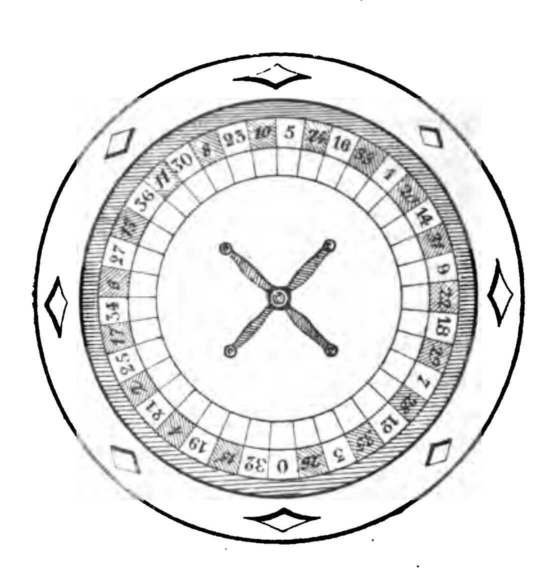
A travers deux vastes arcades, on entre ensuite dans la grande galerie où l'on a installé trois autres tables ovales recouvertes de tapis verts, avec les compartiments d'usage, sur lesquelles les joueurs peuvent ponter à leur aise, et selon leur désir, sur la première à la « Roulette, » sur les deux autres au « Trente-et-Quarante. »

Les fenêtres de cette immense galerie donnent toutes sur les jardins du Casino, et la vue, de quelque côté qu'on dirige ses yeux, est réellement féerique.

Notre but, ami lecteur, n'est pas de vous engager à tenter les chances de la fortune. Nous ne voulons pousser personne : chacun a ses tendances, ses inclinations, ses vices ou ses vertus. Nous ne prétendons pas moraliser ou conseiller, notre but est de *guider* les visiteurs de Monte-Carlo.

C'est dans ce but que nous croyons devoir donner ici les figures et les règles des jeux de la *Roulette* et du *Trente-et-Quarante*.

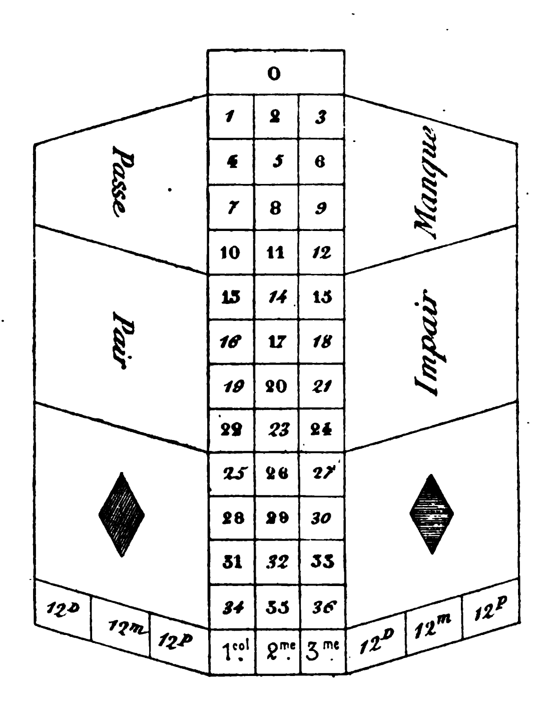
Voici d'abord les tableaux et les explications relatifs à la *Roulette* dont le cylindre est très-correctement dessiné.



Le numéro qui sort est celui que porte la case dans laquelle la bille s'arrête après avoir été lancée par le croupier en sens inverse du mouvement que lui imprime le cylindre.

EXAMINONS MAINTENANT

LE TABLEAU DE LA ROULETTE (1)

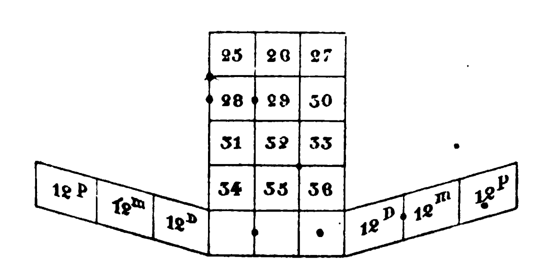


1. — Les numéros droits sont les noirs, les numéros penchés sont les rouges. Même observation pour le cylindre de la page précédente.

VOICI MAINTENANT LA MANIÈRE DE PLACER SON ARGENT

SUR LE TAPIS DE LA ROULETTE

Si vous prenez un seul numero, posez comme sur 30 : deux numéros, comme entre 28 et 29 ; trois numéros, sur la ligne du 28 en dehors, vous couvrez ainsi 28, 29 et 30; quatre numéros, comme sur la croix formée par 32, 33, 35 et 36, que vous couvrez ; douze numéros, comme à la première douzaine ; deux douzaines, sur la ligne qui les sépare ; une colonne, comme dans le carré sous le 36 ; et enfin deux colonnes, comme sur la ligne sous les numéros 34 et 35.



NOUS CONTINUONS PAR

L'EXPLICATION DU JEU DE LA ROULETTE

Étant donnés le cylindre et le tapis, le jeu consiste dans une sorte de loterie dans laquelle il faut avoir le numéro gagnant, comme dans toutes les loteries, du reste.

La roulette se divise en chances simples et en chances composées.

Les chances simples sont :

Passe, manque, pair, impair, noire et rouge.

Elles se jouent un contre un, c'est-à-dire qu'en cas de gain vous ne recevez qu'une fois votre mise.

Noire est amenée par les numéros 2, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 17, 20, 22, 24, 26, 28, 29, 31, 33 et 35.

Rouge par les numéros 1, 3, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 18, 19, 21, 23, 25, 27, 30, 32, 34 et 36.

La noire comprend 10 numéros pairs et 8 impairs.

En tout dix-huit numéros de chaque couleur qui, avec le 0, forment les 37 numéros du tableau.)

Les numéros peuvent se jouer à cheval ainsi que les 28 et 29 de la figure A, en transversale de trois : 28, 29 et 30 (*même figure*), en transversale de six: 25, 26, 27, 28, 29, et 30 (*même figure*), en carré : 32, 33, 35 et 36, et enfin seul : 30 (*même figure également.*

Les gains sont alors proportionnés aux chances que le joueur prend pour lui.

C'est ce qui constitue les chances composées.

EXEMPLE. — Un numéro seul, c'est-à-dire *en plein*, se paye. . . . . 35 fois la mise.

Un numéro à cheval . . . . 17 fois —

Une transversale de trois . . . . . . 11 fois —

Un carré de quatre. . . . . 8 fois —

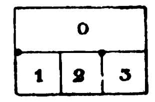
Une transversale de six . . . . 5 fois —

et de plus on reprend sa mise.

On peut jouer également quatre numéros avec une seule mise, mais dans un seul cas, c'est en couvrant le zéro ainsi que 1, 2 et 3. La banque alors paye 8 fois la mise.

Trois de ces mêmes numéros, avec le 0 peuvent aussi se couvrir avec une seule masse.

EXEMPLE :



Le signe entre le zéro et 2 et 3 représente les trois numéros couverts.

Chaque numéro fait également partie d'une colonne ou d'une douzaine; pour les jouer, on pose sa mise en plein comme à la figure A sous les 36 et les 12 premiers.

Les trois cases de droite sont ainsi divisées: les 12 premiers numéros (de 1 à 12), les 12 numéros du milieu (de 13 à 24), et enfin les 12 derniers numéros (de 25 à 36).

Sur les colonnes ou les douzaines on reçoit deux fois sa mise, et moitié seulement de cette mise si elle couvre deux chances de cette nature.

NOUS EXPLIQUONS ENFIN

LE « ZÉRO » ET SES AGISSEMENTS

Le zéro mérite une mention spéciale ; on ne comprend bien sa fonction qu'après une assez longue pratique.

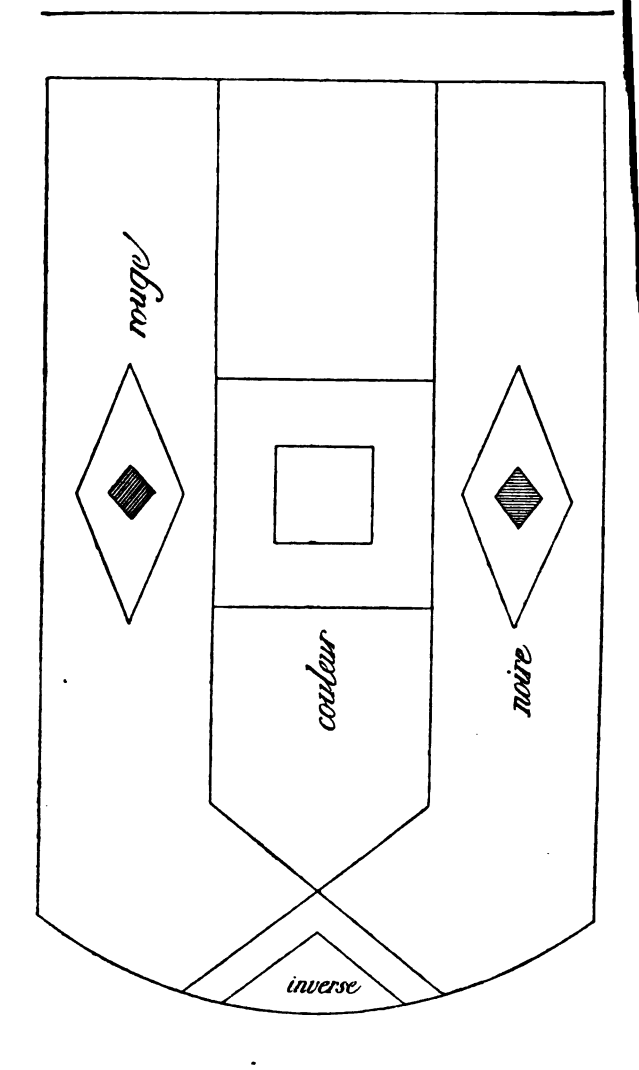
Voici ce qu'il faut savoir :

Quand ce zéro vient à sortir, il n'y a que les masses placés sur ce zéro qui gagnent ; toutes les autres perdent, excepté celles qui sont posées sur les chances simples.

Expliquons, pour terminer ces éclaircissements qui donneront aux moins versés dans le sujet une idée exacte et complète du jeu de la *Roulette*, ce que signifient *Manque* et *Passe*.

Si un des numéros de 1 à 18 vient à sortir, *Manque* gagne et *Passe* perd ; si le numéro qui sort est entre 19 et 36, le contraire se produit.

Nous passons ensuite au jeu de TRENTE-ET-QUARANTE :


rouge
couleur
noire
inverse

Le Trente-et-Quarante ne se compose que de chances simples.

La rouge, la noire, l'inverse et *la couleur.*

Le point le meilleur est *trente et un*, le plus mauvais est *quarante;* de là le nom du jeu.

Le croupier qui taille forme une première rangée de cartes en les abattant jusqu'à ce que le point ait dépassé trente. Cette première rangée est pour la *Noire* invariablement.

La seconde qu'il forme de la même manière et dans les mêmes conditions est pour la *Rouge.*

Il compte le point en donnant une valeur de dix points à toutes les figures et en laissant aux autres cartes leur valeur ordinaire. Ainsi trois figures et un as forment *Trente-et-Un;* trois figures et un deux, trente-deux; deux figures, un huit et un cinq, trente-trois, et ainsi de suite.

En annonçant ce point il supprime le mot trente; par exemple, s'il compte ainsi: *deux, six,* cela veut dire: trente-deux pour la *Noire* et trente-six pour la *Rouge;* en ce cas c'est la *Noire* qui gagne.

Si dans ce cas la première carte de la première rangée est noire, le croupier dira :

— *Deux, six, noire* gagne et couleur. L'*inverse*, qui n'est que le contraire de la *couleur*, alors perd.

Si, au contraire, la première carte de la première rangée est rouge, il dira:

— *Deux, six, noire* gagne, *couleur* perd.

Donc on comprend aisément que mettre sur la *couleur* ou sur l'*inverse* équivaut à poser son argent sur le tapis sans choisir préalablement entre la *Rouge* et la *Noire*, en laissant au hasard le soin de déterminer le choix.

Si l'on a mis à la *couleur* et que la première carte de la première rangée soit rouge, on est à *Rouge.*

Si l'on met à *l'inverse* et que la première carte de la première couleur soit noire, on est également à *Rouge*.

C'est, comme on le voit d'une grande simplicité, et pourtant combien de joueurs ne comprennent pas ces règles !

Ainsi que le tableau l'indique, le tapis du *Trente-et-Quarante* est divisé en quatre compartiments. La *rouge* et la *noire* sont désignées, mais il faut savoir où se trouvent les compartiments de la *couleur* et de l'*inverse*.

Souvent le même point est produit par les deux rangées, car, dès que ce point dépasse trente, le croupier doit s'arrêter.

Par exemple, supposons que la première rangée soit faite par trois figures et un six, ce qui donne six, et que le croupier en passant à la seconde amène successivement un dix, un as, un huit, un dix et un sept, ce qui fera également trente-six ;

Le coup alors est nul.

Lorsque les deux rangées sont de *trente et un* chacune, c'est un *refait*.

La banque alors emprisonne l'argent dans les cases qui occupent le centre de chaque tableau, et il faut un coup de gain pour dégager les mises.

Deux refaits exigent deux coups de gain.

Après chaque refait, on peut passer d'un tableau sur un autre, ou reprendre la moitié de son argent en faisant le sacrifice de l'autre.

Les points semblables ou les refaits s'annoncent par leur chiffre, c'est-à-dire que dans les cas précédents le croupier dira :

Six,... six... après.

Un,... un... après.

Plus nombreux que les alchimistes du moyen âge qui recherchaient la pierre philosophale, sont les mathématiciens et les joueurs qui ont consacré leurs veilles à la découverte de la marche infaillible qui devait les rendre toujours victorieux sur le tapis vert.

Jouer est un passe-temps qui exige le sang-froid : le calme, l'art du mathématicien, la patience, la persévérance, l'inspiration ne viennent qu'après.

Un joueur hardi est un beau joueur : un bon joueur est celui qui n'expose son argent qu'avec la certitude de le centupler à la longue, dans les plus strictes limites de la probité absolue.

Les maisons de jeu que le gouvernement français a frappées d'ostracisme pour les remplacer par les cercles...!!! ont été fort calomniées.

Les jeux les plus loyaux — qu'on se le dise — sont sans contredit la *Roulette* et le *Trente-et-Quarante*.

On vous racontera que les croupiers s'entendent avec l'administration pour lancer la bille de façon à faire perdre les joueurs. Quelle folie ! Si les croupiers pouvaient deviner à l'avance le numéro qui doit sortir, ils deviendraient tous millionnaires, car rien ne leur serait plus facile

que de faire ponter par un compère et d'encaisser le gain avec lui.

Toute supercherie est également impossible au *Trente et quarante*.

Quand un croupier vole, il vole la Banque et non point les joueurs : les faits sont rares.

La loyauté de la banque est donc facilement démontrée : mais on nous demandera à quoi il faut attribuer les énormes bénéfices qu'elle réalise. Est-ce aux avantages que lui donne les règles de jeux ? Non, car ces avantages ne pourraient produire le chiffre de leur gain. C'est bien plutôt à la maladresse, à l'impatience du joueur.

Dans les cercles, lorsque vous vous attablez à une table de Baccarat, vous constatez bientôt que ceux qui vous y ont précédé connaissent toutes les ruses et tous les secrets du jeu. Aussi défendent-ils leur argent avec autant d'acharnement que d'habileté.

Sur le tapis vert d'un Casino, le contraire se produit. La masse des joueurs ou des pontes — particulièrement à la *Roulette* — ignore absolument ce qu'elle fait, ou ce qui se passe.

Les uns perdent et croient avoir gagné : les autres gagnent et s'imaginent avoir perdu.

Qu'on leur donne peu ou beaucoup, eu égard

à la façon dont ils ont posé leur mise, ils en ignorent le motif et sont incapables — à peu d'exceptions près — de rectifier la moindre erreur.

Au *Trente-et-Quarante* on a vu des joueurs *acharnés* ignorer ce que c'est que « l'inverse » ou « la couleur. » Ceux qui savent contrôler le point aussi rapidement qu'un croupier, sont cités dans les casinos de jeux.

Telle est la source principale des bénéfices de la banque. Or, la première condition est d'étudier le jeu lui-même.

Sans être fataliste, nous ajouterons que tout individu a sa chance personnelle, favorable ou défavorable. Le croupier lui-même subit cette loi générale. On raconte que certains croupiers éprouvant, au détriment de la banque, une déveine persistante, ont été forcément remerciés.

En somme, pour jouer, les amateurs doivent avoir :

1° Une marche ;

2° Il leur faut exposer peu pour gagner beaucoup, c'est-à-dire annuler les zéros en restant le moins possible au tapis.

3° Il est important qu'ils adoptent une martingale courte qui ne les oblige pas à exposer une somme énorme pour faire un bénéfice restreint.

13

Nous avons lu mainte et mainte fois dans les journaux, des annonces disant qu'avec mille ou deux mille francs on peut gagner à coup sûr, et se faire cinquante mille francs de rentes par an.

Non-seulement nous n'avons jamais cru à ces utopies, mais nous sommes convaincu que tous ces donneurs d'avis, sont autant de rusés plaisants, des farceurs qui n'ont qu'un seul but : celui d'aller passer quelque temps en villégiature aux frais d'une dupe naïve et peu éclairée.

Jouer est une passion : être joué est un ridicule.

En somme il y a beaucoup de l'île de Calypso dans le Casino de Monte-Carlo. Si Télémaque y abordait, il n'en voudrait plus sortir, et l'on verrait Mentor lui-même autour des tables de jeux.

Le gouvernement français qui ordonna, en 1838, la suppression des maisons de jeux publics s'imagina sans doute accomplir une œuvre moralisatrice, et les éloges unanimes des timorés montèrent à lui comme un encens mérité.

Par malheur, on n'avait pas prévu, à cette époque, que, ces maisons supprimées, des tripots clandestins s'ouvriraient de toutes parts et seraient d'autant plus dangereux qu'ils échapperaient à toute surveillance.

On n'avait pas davantage pressenti l'épanouis-

sement de gens qui dévaliseraient, dans ces bouges et à huit clos, des fils de famille assez imprudents pour s'y aventurer.

D'autre part, si l'on examine ce que sont aujourd'hui la plupart des cercles autorisés, on conviendra que ce sont autant de maisons de jeux et l'on avouera, que sans l'impôt prélevé sur le jeu, ces cercles ne pourraient pas vivre.

Si les roulettes de Frascati et du Palais-Royal, si Bade, Hombourg et Spa ne fonctionnent plus, il y a bon nombre de roulettes en France dont l'existence est le secret de Polichinelle.

Chaque jour des catastrophes nouvelles viennent révéler la gravité du mal.

A cela quel remède? Nous n'en voyons qu'un seul, le retour à l'ancien ordre de choses. Mieux vaut une plaie ouverte et surveillée qu'une plaie cachée.

Nous ajouterons que, les jeux rétablis en France, leur ferme rapporterait de nombreux millions au Trésor.

On objecte que M. de Bismark a donné au système de prohibition une force nouvelle en l'étendant sur les villes allemandes qui, jadis, étaient le rendez-vous de l'aristocratie européenne et qui, depuis, sont devenues de véritables solitudes.

Cet argument ne soutient pas la discussion.

Le Prince, grand chancelier allemand, en chassant des bords du Rhin la « Roulette » et le « Trente et Quarante », n'a eu qu'un but : confisquer une source importante de revenus, au profit de l'État prussien. Ce qui le prouve, c'est que la « Loterie Nationale » de Berlin existe toujours et que c'est vers elle que se dirigent tous les ducats et les thalers des joueurs allemands.

Nous avons entendu un homme d'esprit soutenir que la principale cause de nos révolutions, en France, provenait de la suppression des jeux.

« Tant que les jeux publics ont existé, » disait-il, « les révolutionnaires qui ne sont, après tout, « que des joueurs, avaient un exutoire pour « l'écoulement de leurs inquiétudes aventu- « reuses. » Et il avait bien raison.

En résumé, l'amour du jeu est une passion humaine que rien ne pourra détruire. Mieux vaudrait donc la réglementer.

La morale publique n'y perdrait rien et le Trésor y gagnerait beaucoup.

Revenons à Monte-Carlo et à son administration.

Les inspecteurs des jeux de Monte-Carlo sont M. Fouilleroux, excellent administrateur, homme du monde, très-spirituel, causeur intéressant, qui

joint à ces qualités un coup d'œil rapide, lui faisant saisir l'ensemble des parties et deviner la perte et le gain de tous ceux qui entourent la table qu'il est venu inspecter.

Il n'est pas de difficulté qui ne soit tranchée par lui « contre » les intérêts de la Banque.

M. Gueydon, son collègue, est en tous points calqué sur le même modèle.

Les chefs de partie sont MM. Lavitonnière, Armand, Chompret, etc., etc.

Quant à « messieurs les croupiers », on les compte au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, pendant l'été, et à cent soixante, pendant la saison d'hiver.

Tous ces employes sont habillés de noir, et leur tenue est sans reproche. Ils ont fait leurs « classes » à Bade, à Ems, à Manheim ou à Hombourg.

Arrivons au directeur général de la maison, à M. Wagatha, par qui nous aurions dû commencer. M. Wagatha, beau-frère de M. François Blanc, est à l'heure actuelle le chef suprême de Monaco-Monte-Carlo, eu égard à la mort de M. Blanc et à celle de M. Stemler qui a succombé, en septembre dernier, à la suite de la rupture d'un anévrisme.

M. Stemler avait été fort longtemps l'auxi-

liaire de M. Blanc à Hombourg ; il l'avait suivi à Monaco, où il avait su se concilier toutes les sympathies des personnes en rapport avec lui qui, toutes, appréciaient sa douceur et la loyauté de son caractère.

M. Wagatha est, comme le fut M. Stemler, un homme d'une éducation parfaite, d'un abord très-agréable. Doué d'un coup d'œil rapide, il sait à la simple inspection de celui qui est venu s'adresser à lui, ce qu'il faut accorder ou refuser. Jamais un malheureux ne s'est adressé en vain à cet administrateur charitable et juste.

M. Wagatha est d'une taille ordinaire, d'un aspect sévère, mais sans raideur, et son activité est sans pareille. Nul mieux que lui n'est destiné à cette surveillance de tous les instants que nécessite la direction du Casino. Aussi M. Blanc se reposait-il entièrement sur lui pour l'administration complète de Monte-Carlo.

Depuis la mort du véritable fondateur de Monte-Carlo, par acte passé devant Me Bellando de Castro, notaire, le 26 avril 1878, les statuts de la Société anonyme des bains de mer et du Cercle des Étrangers à Monaco ont été modifiés. L'assemblée générale a élu M. Henry Wagatha pour directeur général, et pour administrateurs MM. Jaudas, Reiss et Montégut. Ce dernier a

tenu fort longtemps le Grand-Hôtel du Louvre à Paris, d'où il est parti en laissant les plus vifs regrets derrière lui.

En somme, c'est le même rouage fonctionnant sur les mêmes règlements. Et de fait, il n'y avait pas de bouleversement nécessaire dans ce fonctionnement si bien coordonné.

Mais ce chapitre serait incomplet, si nous n'ajoutions pas quelques notes sur M. François Blanc, à qui sont dus, comme on l'a vu plus haut, les améliorations et les embellissements pratiqués sur le rocher des Spélugues.

Né dans le comtat Venaissin et doué de toute la fébrilité, l'activité, la hardiesse en affaires qui caractérisent les méridionaux, M. Blanc était devenu un économiste financier de premier ordre, ce qui lui avait ouvert les voies qui conduisent à la richesse.

Nul mieux que M. Blanc ne savait que, pour récolter, il faut semer à pleine main, et il le prouva à Hombourg, qu'il dirigea pendant de nombreuses années. Devenu maître de la concession de Monte-Carlo, M. Blanc, — malgré les tentatives infructueuses qui avaient devancé la sienne, — n'hésita pas à éparpiller une quinzaine de millions dans cette entreprise, avant qu'elle pût lui rapporter un centime. Il appartenait, par

l'audace en affaires, à cette race anglaise ou américaine qui n'épargne rien lorsqu'elle cherche à obtenir une victoire; et qui, pour cette raison, acquiert des millions en récompense de ceux qu'elle a risqués.

Grâce au patronage éclairé de S. A. S. le Prince de Monaco et au zèle et à l'intelligence de ceux qu'il s'était adjoint, M. Blanc a fait de Monte-Carlo un coin du monde qui n'a rien de pareil dans les deux hémisphères. Ce cadre de la principauté monégasque l'avait enchanté, et il voulut organiser une création grandiose : ses désirs furent réalisés.

Comme cela devait arriver, le succès couronna les efforts de cet « architecte », doué d'un goût exquis et d'une volonté d'exécution ferme et inébranlable. Tempérament financier, dans toute la force du terme, il avait, outre les millions qu'il possédait, la science et l'art de les augmenter. Il était réellement — de son vivant — une personnalité du monde de la finance.

On a souvent raconté l'histoire des cinq millions que M. Blanc jeta un soir, d'un trait de plume négligent, dans la caisse de notre nouvel Opéra, pour la construction duquel cinq millions manquaient. Il fit cela, comme toutes choses, sans bruit et désireux que l'on se retournât le

moins possible pour contempler sa magnificence. En toutes choses, M. Blanc était la simplicité même.

Comme c'est par la charité que se sauvent devant le ciel, les grandes fortunes de ce monde, tandis que M. Blanc acquérait une fortune Rothschildienne, Mme Blanc se montrait infatigable dans sa bienfaisance et sa générosité éclairées.

M. Blanc — que tout le monde connaissait à Paris — était petit de taille, et abritait ses yeux sous une paire de lunettes; sa tête était toujours en fermentation. C'était un créateur dans toute la force du terme.

M. Blanc avait donné sa fille, il y a deux ans, à M. le prince Ratziwill, et, à ce propos, toutes les trompettes de la chronique sonnèrent des fanfares retentissantes.

Après la noce de cette charmante jeune fille — une femme accomplie à cette heure — vint la mort de son père, qui eut lieu l'an dernier dans les premiers jours d'août. Les obsèques de ce nabab éclairé, eurent lieu à Saint-Roch, avec une pompe inusitée. Toute la façade de l'église, donnant sur la rue Saint-Honoré, était tendue de noir, et les notabilités artistiques et littéraires, toujours si bien accueillies par le défunt, à Paris et à Monte-Carlo, s'étaient fait un devoir de lui rendre les derniers hommages.

La ville de Hombourg, qui a gardé le souvenir de sa prospérité d'autrefois, avait envoyé pour la représenter, M. Jacobi, architecte du Kursaal et de la ville, qui déposa sur le cercueil une magnifique couronne de feuillages et une croix de fleurs.

Tandis qu'on célébrait, à Paris, les funérailles du fondateur de Monte-Carlo, un service funèbre était chanté à Monaco, dans l'église de la Visitation, pour le repos de l'âme de ce bienfaiteur du pays : plus de deux mille personnes y assistaient et Monseigneur Sola, évêque de Nice, donnait l'absoute dans une pareille cérémonie organisée spontanément à l'église Notre-Dame (1).

M. François Blanc a laissé un fils : M. Edmond Blanc, et deux filles.

C'est l'aînée des filles de M. Blanc, Mlle Louise qui a épousé M. le prince Constantin Radziwill. La plus jeune, Mlle Marie, est destinée comme sa sœur à une union grandiose.

La fortune que M. Blanc a laissée est évaluée par les uns à vingt et par les autres à soixante millions.

« 1. A Sainte-Hélène, petit village des Alpes-Maritimes où M. Blanc était propriétaire, une cérémonie funèbre fut aussi célébrée sans avoir été sollicitée par aucun membre de la famille.

On comprendra facilement les attaques incessantes que les exploiteurs et les « déclassés » livraient à l'escarcelle de ce millionnaire. Si ces « coupeurs de bourse » ne réussissaient pas du premier coup, vite, ils cherchaient à faire « chanter » le chef de Monte-Carlo. Sous le voile d'une indignation factice contre les jeux, ces maîtres chanteurs réfugiés à Nice, publiaient les plus violentes diatribes contre M. Blanc et le Cercle des Étrangers, si bien qu'un jour la colère monta au front du directeur général et qu'il intenta un procès à MM. Z..., etc., puis à certains puritains qui, se disant les défenseurs de la religion outragée attaquaient, comme le serpent, la lime contre laquelle ils usaient leurs dents. Les tribunaux et le bon sens public firent justice de ces impuissants.

En effet, rien n'était plus facile que de répondre à ces attaques odieuses. Le maître de Monte-Carlo prouvait, par des œuvres multiples de bienfaisance, ce que peut le détournement du vice canalisé pour le bien de tous.

Il est donc fort à regretter que l'exemple de de S. A. S. le prince Charles III, n'ait pas été suivi en 1871 par M. Thiers, quand ce président de la République française était sollicité de toutes parts, d'abolir la loi de 1834, et de rétablir les jeux en France.

IX

LES JARDINS DE MONTE-CARLO

Les jardins de Monte-Carlo. — Leur auteur. — La flore de cet Eden monégasque. — Les premiers projets pour l'accès du Cercle des Étrangers. — Bateaux à vapeur. — Le chemin de fer. — Les dépenses énormes pour l'édification des terrasses. — Coup d'œil féerique. — La ménagerie des mouflons de Corse. — La volière aux tourterelles. — Le va-et vient des visiteurs. — La musique dans le jardin. — L'Ile de Calypso. — Le pavillon de la Céramique et de la parfumerie monégasque. — Le café de Paris. — L'Hôtel de Paris. — Description de ce caravanserail. — Le directeur. — Les approvisionnements. — La cave. — Revue de toutes les « Villas » construites autour du Cercle des Étrangers. — L'Hôtel de Russie. — Le bassin-réservoir servant à l'irri gation du canton de Monte-Carlo. — La fabrique de poteries. — L'Hôtel de Londres. — La pâtisserie du « Friand ». — La villa Violette et ses perroquets. — L'hôtel de Mme Blanc. — Le télégraphe. — La Condamine, (son étymologie). — Le viaduc du chemin de fer. — La chapelle de sainte Dévote. — Les divers établissements de la Condamine. — Les bains de mer. — L'Hôtel et sa succursale. — L'ancien établissement balnéaire. — La distillerie et la parfumerie créées par Mme Blanc. — Les commerçants de la Condamine. — La pharmacie de Muratore. — Les médecins de Monaco. — La piscine. — Le Trinkhalle. — Les villas de la Condamine.

Avant de sortir du domaine de M. Blanc et de ses successeurs, visitons ensemble les jardins qui entourent le Casino.

C'est à un digne élève de la Quintinie ou des successeurs de cet illustre jardinier, à M. Aensfeld, sujet allemand, que M. Blanc s'était adressé pour « édifier » et planter les terrasses du Casino. M. Halphand, notre directeur des travaux de Paris, n'eût pas mieux fait s'il s'en fût mêlé. Cette plantation de Monte-Carlo est tout un poëme. Dans ces labyrinthes disséminés autour du rocher des *Spélugues* l'on trouve, comme à l'Isola Bella du lac Majeur, toutes les essences les plus curieuses du globe entier : palmiers, orangers, citronniers, cédratiers, caroubiers, eucalyptus, poivriers, cactus, figuiers de Barbarie à raquettes, aloès, ébéniers, bégonias, lauriers roses, bananiers, néfliers du Japon, géraniums, résédas, etc., et tout cela en pleine terre, offrant, hiver comme été, des fleurs et des fruits à ceux qui les admirent. Les roses y sont entremêlées aux jasmins, et l'on entend du haut des terrasses la mélancolique chanson des vagues scandant leur va-et-vient dans les anfractuosités des roches. Et pour peu qu'on veuille aller se poster sur un promontoire en miniature qui surplombe l'onde bleue, on peut suivre de l'œil les gambades folles de cette poétique écume dans les tourbillons de laquelle les Grecs crurent voir naître leur blonde Vénus.

Tout est calme, tout respire l'enchantement dans cette retraite délicieuse.

L'autre partie des terrasses de Monaco a été tracée par un Français. Les balustrades actuelles existaient et avaient été cédées par l'ancienne administration. Le projet était de construire un débarcadère au pied du rocher des Spélugues, où seraient venus atterrir des bateaux à vapeur partant de Nice, ou de Villefranche. L'on aurait ensuite gravi une série de marches pour arriver au Casino. Ce projet fut promptement abandonné, le chemin de fer suppléa à cette construction devenue inutile.

Comme dans le Versailles de Seine-et-Oise des millions ont été jetés sur cette roche autrefois farouche et nue : des prodiges ont été réalisés, des miracles accomplis et prêts à s'accomplir tous les jours encore.

Regardez du haut de l'escalier qui est au bout du pont jeté sur le chemin de fer, ce ne sont que terrasses superposées, rampes majestueuses descendant jusqu'à la mer, larges escaliers bordés d'arbres verts et de fleurs d'une hardiesse insolente ; fontaines, vases, grottes, parterres, tout le train d'une résidence royale.

Au-dessus de ces triples terrasses d'un si grand aspect, s'élève le Cercle des Étrangers.

L'œil charmé s'arrête sur les colonnades des péristyles, et sur des pilastres, sur des pavillons agrémentés de fresques légères, sur des perrons bordés d'héliotropes et de roses au cœur parfumé.

Dans la partie nord, du côté de la route des Moulins, se trouve une petite ménagerie. Ce sont des mouflons de Corse qui s'ébattent sur un rocher factice leur offrant un abri et... le souvenir de leurs montagnes.

Il y a aussi la volière aux tourterelles, sorte de rond-point où viennent s'asseoir les amoureux... et les heureux au jeu; deux antithèses, d'après le proverbe.

Au milieu de cette féerie de la nature improvisée, qu'on se représente un va-et-vient perpétuel d'hommes et de femmes vêtus avec élégance, un frou-frou d'étoffes soyeuses, un fouillis d'ombrelles, de saluts échangés au tournant des bosquets, des entretiens accordés sur les balustrades de marbre, et vous aurez un tableau pour lequel la collaboration de Baron, d'Isabey, de Voillemot et de Ziem serait indispensable.

Ajoutez-y les bouffées de musique, des accords de valses qui s'échappent, l'après-midi, d'une cage en fer doré pleine d'instrumentistes choisis parmi les plus renommés de l'Europe.

Et partout, en toutes saisons, règne ce printemps éternel emprunté à l'île de Calypso.

En sortant de ce jardin de Sémiramis pour se rendre au café, ou pour aller acheter des cigares, nous passons devant un élégant kiosque contenant de nombreuses productions artistiques, de fantaisie et d'utilité, produits de la Société artistique et industrielle de Monaco. La céramique exposée dans ce pavillon ressemble fort aux œuvres de Benvenuto Cellini au XVI[e] siècle. La parfumerie de cet établissement est également renommée. C'est M. Abel Courbe qui dirige ce pavillon, avec une habileté et une droiture qui n'ont d'égales que son expérience dans tous les arts qu'il connaît à fond.

Nous voici sur la grand'place de Monte-Carlo, ornée d'une fontaine élégante.

En tournant le dos à la construction du Casino et en regardant les superbes montagnes sur les flancs desquelles courent les nuages, lors des matinées brumeuses ou des temps d'orage, nous trouvons, à droite, le *Café de Paris*, aussi vaste qu'un des plus considérables établissements de ce genre et où les consommations sont de premier choix. Des billards sont à la disposition des amateurs, et le service est parfait. Le café, qu'on se le dise, était autrefois une écurie : *Quantum mutatus ab illo.*

Un magasin de modes, un autre où l'on trouve des articles de Paris de tout genre, éventails, bijouterie, horlogerie, cravates, gants, etc. Un bureau de tabac où se « débitent » des cigares de la Havane « pur sang » flanquent le Café de Paris des deux côtés.

Traversons la place et nous gravirons ensemble les marches du « Grand-Hôtel de Paris ». Sous la vérandah qui abrite la terrasse de ce vaste quadrilatère, nous pénétrerons dans un vestibule spacieux où nous serons reçus de la façon la plus courtoise par M. Folleté, nouvellement réinstallé dans des fonctions qu'il avait remplies dans ce même hôtel. Lui ou ses représentants présideront avec les soins les plus particuliers à la distribution des appartements de leurs locataires de passage, à leur confortable et à l'installation de tout ce qui leur appartient. Il y a deux cent cinquante chambres à l'Hôtel de Paris et dans la maison annexe, toutes pourvues d'un ameublement princier; des salles de bains, des fumoirs, des salons de réception, des cabinets particuliers pour les familles et les amis qui veulent être seuls, tout est réuni pour le bien-être du voyageur descendu dans cette maison hospitalière.

Entrons dans la vaste salle à manger, la plus grande qui soit au monde, sans en excepter celles

de nos grands caravansérails de Paris. L'aspect de ce *dining room* est monumental. Les décors renaissance, figures allégoriques, groupes et sculptures sont dus au talent d'un artiste distingué « il signor » Pompeo Tassano qui compte en Italie parmi les décorateurs les plus appréciés. Un autre peintre, M. Ternante, très-goûté à Monte-Carlo et fort connu à Paris, a contribué à l'embellissement de la salle à manger du « Grand-Hôtel de Paris. »

La table de M. Folleté est célèbre, à juste titre, comme une des meilleures de l'Europe et du monde entier. On mange chez cet hôtelier comme au Café anglais ou chez Bignon. Tous les approvisionnements sont expédiés des Halles centrales de Paris, pendant la saison d'hiver, ou, durant l'été, de Genève, de Milan, de Nice ou de Marseille. La cave est renommée à l'instar de celles des frères Delhomme, ou du Grand-Hôtel du boulevard des Capucines.

Je n'oublierai pas le service, un des points essentiels de toute maison respectable. Grâce à l'un des plus habiles maîtres d'hôtel de l'Europe, M. Adam, rien ne manque aux convives de la table d'hôte ou du couvert particulier. Sans plaisanterie, ce maître d'hôtel est le « premier homme du monde » pour la direction de son personnel.

Les cuisines du Grand-Hôtel de Paris, le garde-manger, la salle de la pâtisserie, le four, la chambre des desserts, tout est d'une propreté, d'une élégance qui frappe et étonne le visiteur, et l'aération de cette partie du sous-sol est entendue comme nulle part dans un établissement du même genre. On passe volontiers une heure à parcourir en détail les méandres des cuisines du « Grand-Hôtel de Paris » à Monte-Carlo.

En sortant de cette « auberge » grandiose, nous nous trouvons en face de plusieurs villas qui se sont groupées aussi près que possible du « Cercle des Étrangers. »

La première en face de vous est la « villa Poulman, » dont le fronton sculpté, la construction en pierres de taille, le balcon hardi et le perron orné de statues tenant des torchères attirent et captivent la vue. Des camélias géants, des palmiers de la plus belle venue et des fleurs rares sont plantés dans le jardin placés devant la maison.

Tout à côté, voici la « villa Villemessant, » bâtie récemment et à peine achevée. Moins élégant que celui de son voisin, ce logis d'hiver, surmonté du buste de Beaumarchais, — *of course,* — ressemble à une maison de verre, — la maison de Socrate parbleu! — Mais l'on se

demande pourquoi le directeur du *Figaro* a fait élever une immense muraille, sans espaliers, derrière son logis? En revanche, devant la maison, il s'est réservé un espace gazonné sur lequel, par contrat spécial avec feu M. Blanc, nulle construction ne doit jamais s'élever, afin de laisser jouir le propriétaire de la vue de la mer.

Continuons notre promenade. De l'autre côté de la route est la « villa Auguste, » divisée en deux pour être louée plus facilement. Elle appartient à M. Griois, et, de ses jardins, on jouit du plus beau point de vue.

Vient après la « villa Lefebvre » appartenant à l'ex-directeur du Casino, et c'est dans l'un de ces deux pavillons que résidait feu M. Stemler.

Un peu plus loin, en remontant vers l'avenue de la Costa, se trouve la « villa Jouet » située au milieu d'un jardin féerique, des sentiers duquel l'on domine le rocher de Monaco, les bois et les rails du chemin de fer. Une chapelle est bâtie à l'extrémité du Parc : ajoutons, en passant, que le célèbre éditeur-auteur Hetzel est, chaque hiver, l'un des hôtes aimés du maître de céans.

Quelques terrains incultes et à vendre séparent cette propriété de celle qui fut jadis la villa Dusautoy, et qui, à cette heure, appartient à la comtesse Waleska dont elle porte le nom. Une allée

de citronniers et d'orangers au pied duquel poussent des massifs de réséda, conduit en tournant aux doubles pavillons, réunis par un pont suspendu, qui dominent la chapelle de sainte Devote.

En revenant sur nos pas, voici la « villa Seguy » dite « des palmiers » vendue récemment par le directeur des annonces du *Figaro* à un riche banquier belge.

Vient ensuite une très-vaste propriété dont le maître est sir Frédéric Johnston, un Anglais richissime, qui a orné son parc avec un goût sans pareil.

Porte à porte, voici la propriété de M. Roqueville, un Monégasque, laquelle a été morcelée et vendue à divers parisiens. On trouve sur ce terrain la « villa Lestiboudois » et la « villa Bijou; » cette dernière à M. le comte de Beauchamp et la « villa de Mme la comtesse de Vedel. »

C'est près de là qu'est élevé « l'Hôtel de Russie, » bâti dans la propriété Sigaldi et à côté duquel le propriétaire actuel, M. Guillaume Voiron, a fait élever une annexe indispensable pour les besoins de sa location, pendant la saison d'hiver.

N'oublions pas la « villa Périvier » qui touche par derrière à la « villa Villemessant. »

Là s'ouvre une petite rue où l'on trouve quelques maisons meublées, des établissements de comestibles et d'épiceries, des magasins de nouveautés et un coiffeur très-connu par les élégants.

C'est à l'angle de cette voie macadamisée que vous apercevez le « Château d'eau » de Monte-Carlo.

Une assez grande difficulté se présentait pour découvrir sur le roc aride l'eau indispensable à l'arrosement et aux besoins des habitations. Des sondages importants furent faits sous la direction de MM. Lippmann et Ce, et descendus à plus de cent mètres, c'est-à-dire au-dessous du niveau de la mer. Il fut impossible de faire jaillir la plus petite goutte d'eau de ce roc calcaire-jurassique et très-sec. Il fallut donc emprunter avec soin de l'eau à des sources qui alimentaient des moulins à huile, sur des collines voisines.

Les administrateurs du Casino ont fait construire un immense bassin en forme de blockaus qui sert à l'irrigation des jardins, à l'alimentation du bassin et du jet d'eau de la place et aux besoins de l'Hôtel de Paris, du Café et de leurs annexes. Ce réservoir, — le Château d'eau de la source de Monte-Carlo, — bâti en 1867 par M. René Marchessaux, est formé de la réu-

nion des sources dites de « la Noix » et du « Tenao ».

En face est le Commissariat de police de Monte-Carlo.

De l'autre côté du « Château d'eau » on aperçoit une grille : c'est la porte de la « villa Louise, » appartenant à la succession de M. Blanc et où habitent M. le prince Ratziwill, gendre de M. et de Mme Blanc et sa charmante femme ; demeure simple et très-confortable, où l'hospitalité est toujours offerte au talent, à l'esprit et à la gloire artistique ou scientifique.

Derrière ce pavillon, en suivant un petit sentier le long duquel on remarque des ateliers de menuisiers, d'ébénistes et d'ouvriers de diverses professions, on parvient à la fabrique de céramique artistique de Monte-Carlo, dans laquelle est installé un atelier de peinture et de sculpture, où le signor Colonna Cesari a ciselé les bustes de nombreux personnages du pays.

La direction de cet établissement était jadis confiée aux soins du professeur Galli Dun, qui dirigeait les ouvriers reproduisant sous ses yeux les miracles de la céramique moderne. Les émaux les plus brillants, les couleurs les plus chatoyantes de ces travaux font l'admiration des étrangers, et leur fabrication suffit à peine à tous

les désirs. Rarement on a vu rassemblés dans un lieu aussi restreint tout ce qui est utile pour faire une grande fabrique. Du reste, l'exposition du pavillon de Monaco au Champ-de-Mars, vient de donner la preuve que ce qui est fabriqué par les potiers de la Société mérite les éloges que nous lui décernons à cette page.

En sortant de la fabrique de céramique artistique, on longe un terrain ayant autrefois appartenu à la famille de Millo, sur lequel sont bâties la « villa Arban » et la « villa Sainte-Cécile », — propriétés du piston distingué de Frascati — puis les villas de la comtesse de Vedel et de M. le marquis de Maussabré Beufvier, ministre du prince de Monaco à Paris.

Un troisième quartier s'est formé dans le parage des Moulins que l'on divise en moulin supérieur, et moulin inférieur. La route qui se dirige sur Roquebrune et Menton, traverse cette partie du territoire.

En quittant Monte-Carlo on rencontre d'abord « l'Hôtel de Londres », dont le propriétaire est M. Gauthier; splendide habitation bâtie sur un emplacement unique, d'où l'on jouit d'une vue admirable, dominant les jardins du Casino. Cet hôtel est la maison-mère du magasin de pâtisserie « le Friand » sis à la Condamine.

Viennent ensuite la « villa Saint-Pierre » à M. Otto, et la « villa Saint-Laurent, » très-belle propriété à M. le comte Gastaldi, maire de Monaco.

Au-dessous de la route, voici la villa « Rouderon », tout près de laquelle s'élèvent huit maisonnettes habitées par des gardes et autres employés de l'administration.

Sur l'emplacement des « moulins inférieurs », nous apercevons une jolie maison qui appartient à M. Dormeuil, un des trois directeurs du théâtre du Palais-Royal. C'est la « villa Hersilia, » très-simple et très-confortablement meublée à l'intérieur.

Voici ensuite la « villa Eldorado », appartenant à M. Reynard, et servant actuellement de domicile à M. le consul de France, accrédité auprès du prince Charles III.

M. Plunckett, cet autre excellent directeur du Palais-Royal, associé de M. Dormeuil, possède la « villa des Enfants », maison très-modeste, mais également fort gracieusement agencée derrière la porte et les volets qui la décorent.

A quelques pas de là, c'est la « villa Sigaldi, » un bijou entouré d'un jardin féerique.

On trouve un boulevard qui longe les rives de la baie de Monaco, en descendant du Casino. Et c'est là qu'est ouvert l'Hôtel-restaurant, aimé et

fréquenté par les hommes de lettres qui visitent la principauté.

Citons encore la « villa Olivier Robinso ». La « villa Belle » à M. Gendron et la « villa du Rocher à M. Herbel.

Avançons à quelques mètres et nous examinerons, en passant, la « villa Bella» à M. Médecin, de Menton.

C'est également dans ces parages que notre confrère de lettres, M. Emmanuel Gonzalès, possède sa propriété. Nous lui cédons la parole en donnant un extrait de son volume intitulé : *Mes Jardins de Monaco* : « Mes jardins sont situés « entre la mer et la route charmante de Monaco « à Menton, dit-il.

« J'en compte trois, enclos d'excellentes mu- « railles, chose rare, car les propriétés sont « étagées par échelons en amphithéâtre, sur les « versants des Alpes : mais je suis en plaine.

« Cette plaine pourrait passer à Marly pour un « chemin de hallage.

« J'ai deux maisons, celle du maître et celle « où mon « rentier » loge avec sa femme et ses « cinq filles.

« Mon château est enrichi d'une chapelle, où « les paysans viennent entendre la messe ; seule- « ment cette chapelle seigneuriale, érigée par un

« de mes ancêtres, le cardinal Thyrsus Gonzalès,
« se composant d'un cabinet de toilette ordinaire,
« les paysans doivent rester pendant le service,
« sur l'escalier, ou sous la fenêtre.

« Cette chapelle et l'écusson de marbre à nos
« armes, — une tour et deux tourelles, — qui
« décorait la porte d'entrée et qu'on a laissé rou-
« ler, un peu écorné, au coin d'une auge en pierre
« sculptée, donnent à mon château un air féodal
« qui m'élève singulièrement à mes propres yeux.

« Je déjeune sous le portique de pierre bleuâ-
« tre, qui court le long de mon premier et unique
« étage, et j'apprends que, de là, je puis voir en
« mer, avant le lever du soleil, les formes indé-
« cises des montagnes de la Corse : mon *rentier*
« Pietro m'apporte, au dessert, des *merveilles ;*
« ce sont des citrons biscornus qui ont des têtes,
« des bras, des jambes, qui figurent des hommes
« à queues, comme les rêvait Fourier, des arbres
« fantastiques qu'aurait sculptés Hoffmann, des
« animaux dignes d'avoir été composés par
« Cuvier, toutes les monstruosités des trois rè-
« gnes, jusqu'à des « Ritta-Christina ».

Derrière toutes ces villas, par delà l'Hôtel de Londres, en s'égarant sous les bois d'oliviers géants qui tapissent les pentes du mont Agel, on parvient à la faisanderie de Mme Blanc. L'on

se croirait au Jardin d'Acclimatation de Paris, tant cette construction ressemble, par le grandiose et l'aménagement, à celle que l'on admire au Bois de Boulogne. Des oiseaux rares, faisans de toutes les races, des paons, des pintades, des palmipèdes exotiques, des oiseaux utiles, dindons, poules et volatiles des espèces les plus productrices, tout est réuni sur ce plateau jadis inculte, aujourd'hui cultivé comme le meilleur coin de la création.

Mais où l'admiration de ce que peut la volonté se déploie le plus, c'est quand après avoir grimpé à cent mètres plus haut, sur les déclivités du Mont Agel; en dehors de la *via romana* — la corniche, — on arrive au domaine « de la Tour. » C'est encore là une des propriétés de Mme Blanc. Sur le rocher nu, — comme sur celui des Spélugues, — M. Blanc a fait tailler des terrasses et bâtir des serres gigantesques où mûrissent en toutes saisons les raisins, les ananas, les prunes, les poires, les abricots, les pommes, les pêches, les figues et tous les légumes de primeur. Le « potager de Versailles » et « la Tour » peuvent marcher d'un pas égal. La Quintinie baisserait pavillon devant un pareil miracle. Du haut de ces « jardins suspendus » l'œil embrasse le ciel bleu et s'égare jusque sur les côtes de la Corse, quand l'horizon est sans nuages.

Le domaine de « la Tour » est ainsi nommé

parce que l'on a fait construire sur le bord du chemin un superbe pavillon du haut duquel « *Madame à sa tour monte* » chaque fois que la fantaisie lui en prend.

En descendant à travers les jardins, pour reprendre la route qui nous ramène à Monaco, on passe devant une « villa » aux volets verts, entourée de bassins, de plates-bandes fleuries qui donne un sentiment d'envie à ceux qui la voient abandonnée aux domestiques de Mme Blanc. *Beati sua si bona norint.*

Retournons à Monte-Carlo, et en passant entre le « Cercle des Étrangers » et « l'Hôtel de Paris », descendons le long de cette route aussi plane que le tapis vert d'un billard, laquelle conduit à la Condamine.

Prenons à gauche et passons devant la « villa Violette », appartenant à M. Henri Wagatha. Cette habitation est ainsi nommée à cause de la couleur violette crème qui en couvre les murailles.

La qualification serait plus exacte si cette villa s'appelait « la villa des Perroquets ou des Cacatoès; » car le jardin fleuri qui entoure cette demeure, située en face de la baie de Monaco, est peuplé d'une quarantaine de ces oiseaux babillards, au plumage bariolé de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Un peu plus bas, à gauche, est la station du télégraphe, dirigée par M. Devred, et qui a été inaugurée le 15 novembre 1877.

Tout à côté, sur la déclivité du rocher qui surplombe la baie de Monaco, est la « villa Chompré, » appartenant à l'un des inspecteurs de jeux du Cercle des Étrangers.

Nous passons ensuite devant cette vaste propriété qui fut d'abord destinée à être un hôtel et qui est à cette heure la maison de M[me] Blanc : logis hospitalier s'il en fut, où les amis sont traités comme des princes; où le meilleur accueil est offert aux hommes de talent, littérateurs, peintres, sculpteurs, musiciens et poètes. Jamais un malheureux n'est sorti les mains vides, après avoir conté ses peines à la veuve charitable de M. Blanc.

Quelques pas plus loin, nous saluerons en passant l'hôtel Beaurivage, appartenant à M. Brigiboul dont le terrain a été acheté par lui 2,000 francs..... il y a quinze ans; maison admirablement tenue, très-fréquentée, et à laquelle on revient quand on y a logé une première fois.

Descendons encore, nous voici à la Condamine (1).

« 1. Le nom de Condamine est assez répandu dans le Midi;
« il désigne, en général, un endroit réservé, un *coin*, un angle;

Examinons en passant le hardi viaduc du chemin de fer, derrière lequel on aperçoit le sanctuaire sous l'invocation de sainte-Dévote, patronne de la principauté. Il est bâti au lieu même où la légende raconte qu'aurait débarqué le corps de la jeune martyre de l'Ile de Corse, que l'on a élevé la chapelle.

C'est à la Condamine que l'on trouve l'usine à gaz, la blanchisserie, la fabrique d'essences, la distillerie de liqueurs, et l'établissement de bains de mer, qui est de plain-pied avec la plage et permet aux baigneurs de descendre dans la mer au sortir de leurs cabines. La plage est de sable fin moelleux comme un tapis, la limpidité de l'eau ainsi que la pente insensible permettent aux novices dans l'art de la natation d'avancer sans danger. La nature des eaux de la Méditerranée, plus calmes et moins salées que les autres, convient aux tempéraments délicats et aux natures

« mais aussi, presque toujours, une localité remarquable par « sa fertilité. Ainsi, à Menton, par exemple, le quartier de « la Condamine est renommé par l'excellence de ses citrons. « On retrouve ce nom à Toulon, à Marseille, etc., et tou- « jours représentant la partie du sol la plus propre à la « culture. Le nom Condamine vient du Celtique, *Kon*, « angle, coin ; *Dâ*, bon, heureux, *Min*, radical dont on « retrouve la trace dans les mots *Minot* (mesure), *Minoch* « (droit épiscopal de Léon, Bretagne, sur les sacs de blé « vendus au marché), etc., etc.

nerveuses, que la trop forte salure et la houle de l'Océan impressionnent péniblement.

Le local spécialement affecté au traitement hydrothérapique occupe la moitié nord du bâtiment et est divisé en deux parties symétriques dont l'une est exclusivement réservée aux dames. A l'extrémité du bâtimont se trouvent les réservoirs, les conduits, les machines, et les corps de pompe. Les réservoirs d'eau qui alimentent les douches sont à douze mètres au-dessus du sol ; la pression qui est par conséquent de plus d'une atmosphère est suffisante pour répondre à toutes les exigences du service hydropathique et la force de l'eau est à la disposition du médecin.

Au centre, se trouve la salle de douches à laquelle conduit un long couloir qui sépare deux séries de cabinets dont les uns servent de vestiaire, les autres sont réservés aux bains chauds.

La nouvelle installation de ces derniers constitue une transformation des plus heureuses : l'aménagement en est irréprochable, leur matériel entièrement renouvelé a été choisi parmi les types les plus nouveaux et, dans ces petites salles que le visiteur se plaît à parcourir, se trouve réuni, au confortable le plus parfait, un luxe qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans les établissements de ce genre.

A la première inspection, cette série de cabinets paraît présenter une certaine monotonie ; mais, un examen plus attentif fait bientôt découvrir que leur installation n'est pas la même pour tous et que tous ne sont pas consacrés au même usage. Tandis que les uns sont spécialement consacrés aux bains d'eau douce, les autres sont réservés aux bains d'eau de mer et dans ces derniers un jeu de soupapes permettant les mélanges d'eau douce et d'eau salée, d'eau chaude et d'eau froide et une disposition ingénieuse donnant accès au liquide par le fond des baignoires, la minéralisation du bain comme sa thermalité peut être variée graduellement ou brusquement, au gré des baigneurs ou selon les prescriptions du médecin. Cette partie de l'établissement était celle qui laissait le plus à désirer ; grâce aux soins intelligents apportés à sa réorganisation, elle s'harmonise très-bien, aujourd'hui, avec les nouvelles salles de douches où sont déployées toutes les ressources de l'hydrothérapie moderne.

Dans la nouvelle salle de douches, le nombre et la variété des appareils contrastent fort bien avec la monotonie apparente des salles de bains et ne sont surpassés que par le luxe de leur installation.

Douches en pluie verticales ou horizontales, douches à colonne, douche écossaise, bain en

cercle, en poussière, douche ascendante, douche mobile pouvant prendre toutes les formes, bains partiels à eau courante ou dormante, tous ces appareils qu'il serait trop long et oiseux de décrire permettent l'application la plus variée de l'eau douce et de l'eau de mer froides ou alternativement chaudes et froides, et complètent ainsi l'arsenal hydraulique de l'Établissement balnéaire de Monaco.

A côté de la salle de douches se trouve le local affecté aux bains d'étuve, et la communication directe de ces deux parties de l'établissement permet toutes les combinaisons de l'eau froide avec la sudation.

Nous n'entrons pas dans les détails secondaires de l'organisation hydrothérapique; disons seulement qu'un personnel spécial, expérimenté et rompu à toutes les pratiques de l'hydrothérapie est attaché aux nouvelles salles de l'établissement balnéaire.

Quelques mots suffiront pour faire comprendre l'impulsion nouvelle que doivent donner à Monaco ces bains de mer avec leur aménagement actuel et l'importance qui s'attachera désormais à cette station marine. Sous le climat exceptionnel de ce pays enchanté, les constitutions trop impressionnables peuvent aborder hardiment la

plage alors qu'elles ne sauraient impunément hasarder un traitement marin sous un ciel moins clément. Le degré de salure plus élevé de la Méditerranée est un élément que recherchent surtout ceux qui ont un besoin plus spécial d'action minérale; il assimile les bains de Monaco à ceux d'eaux salines chlorurées de St-Nectaire, Forbach, Baden-Baden, Hombourg, etc. Les bains d'eau de mer tiède ou chauffée répondent à des indications spéciales; de plus, ils préparent au bain à la lame les enfants ou les personnes trop impressionnables qui ne peuvent, d'emblée, adopter l'eau froide sans inconvénient. Enfin, l'hydrothérapie à l'eau de mer est une ressource précieuse dans une foule de circonstances où le bain de mer est insuffisant ou impossible.

L'hydrothérapie, ses bains de mer, son climat exceptionnel, tels sont les moyens thérapeutiques que Monaco peut offrir à ceux qui viennent lui demander le soleil et la santé, moyens puissants qui s'entr'aident, se remplacent et au besoin se corrigent mutuellement et qui retiennent, la plus grande partie de l'été, bon nombre des hôtes d'hiver, et pendant l'hiver, pour achever leur cure ou la renouveler, les baigneurs toujours plus nombreux qu'attire chaque année cette plage hospitalière.

L'Hôtel des Bains, qui appartient à l'administration du Casino, est le plus complet et le mieux installé que je connaisse au monde. Sous l'habile direction de M. Eugène Rey qui est mort, il y a deux ans, l'hôtel et les bains avaient grandement prospéré. M. Rey était d'origine suisse et il entendait mieux que personne la direction de sa maison. Après lui, sa veuve avait fait marcher cet établissement, mais depuis quelques mois, M. et Mme Salerou, qui dirigeaient le « Grand Hôtel de Paris » pour le compte de la société du *Cercle des Étrangers,* ont pris l'administration de « l'Hôtel des Bains ». C'est assez dire que cette maison sera tenue d'une façon merveilleuse et ne faillira pas à sa renommée. Les appartements de cet asile des touristes sont vastes et bien aérés ; la vue, du côté de la mer principalement, est admirable; l'on aperçoit, vers le côté droit, le rocher de Monaco, le port qui est en bas et les navires qui s'y trouvent à l'ancre. De l'autre côté, à gauche, la route qui monte vers le Casino, les jardins des Spélugues, les villas suspendues le long des rochers, et en bas, au fond, se détachent sur le ciel bleu, Roquebrune, Menton et la Bordighera.

Entrez dans le restaurant particulier, asseyez-vous à l'une des petites tables qui sont ados-

sées au vitrage de la construction et vous jouirez du plus beau spectacle du monde, tout en faisant un succulent et plantureux repas.

L'Hôtel des Bains a été remis à neuf l'an dernier et on l'a élevé d'un étage pour satisfaire aux exigences des voyageurs.

Le premier établissement de bains ouvert à Monaco se trouvait autrefois derrière le rocher de Monaco, dans l'endroit appelé *lou Cantoun* (le petit ravin), à quelques pas de la gare actuelle. Il fut acheté en 1862 par S. A. R. le duc Guillaume de Wurtemberg et transformé en une jolie villa située tout à fait sur le bord de la mer. Peu après le duc épousa la belle princesse Florestine, sœur du prince Charles III.

De l'autre côté des Bains on pénètre dans la succursale, qui était autrefois « l'Hôtel de Russie ». Devant cette vaste maison on a planté un superbe jardin qui sert de promenade aux hôtes des deux bâtiments.

Sur le même côté de la route, on se trouve devant une porte cochère, de couleur jaune et toute couverte de poussière, qui n'indique certainement pas l'entrée de la distillerie et de la fabrique de tous ces excellents produits dont il sera question plus loin dans le chapitre XIV de ce

volume. A la tête de cet établissement hors ligne est placé M. de Lalande, directeur du laboratoire et à qui l'on doit toutes les améliorations qui ont été introduites dans l'art d'extraire les parfums des fleurs et des fruits. Une visite à la distillerie de la Condamine emploie agréablement une matinée entière, et l'on sort de là parfumé comme un sachet, à la violette, au néroli ou l'izora, et rafraîchi par un verre de « Gallia » très-gentiment offert par les inventeurs de cette boisson désaltérante.

Ce qui a inspiré à Mme Blanc la pensée de créer la Société industrielle de Monaco, c'est, d'une part, le désir de fabriquer des produits tels que la *Gallia* destinée à être envoyée à nos soldats, malades après la terrible invasion 1870-1871; d'autre part, l'intention d'alimenter une vente faite au profit de nos blessés, et enfin l'intention d'être utile aux Monégasques en créant une industrie locale et nouvelle.

La Société s'est manifestée à l'origine, comme une création philanthropique, et plus tard, en 1873, à l'exposition de Vienne, comme un établissement industriel de premier ordre.

Le long de cette annexe, remontant vers le rocher, le long des flancs de la voie ferrée, s'ouvre « la Ville » de la Condamine. C'est dans ces

ruelles alignées que l'on trouve les épiciers, les marchands de comestibles et de vins, les boulangers et tous les dispensateurs des objets de première nécessité pour la principauté de Monaco.

Une très-belle pharmacie, succursale de celle de Monaco, est tenue par M. Muratore dont la capacité médicale est bien connue et fort appréciée.

Notons en passant les noms de messieurs les docteurs que l'on peut consulter à Monaco et à Monte-Carlo, le cas échéant. Voici M. Coulon, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu.

MM. Colignon et Delmas.

M. Gueirard, ancien chirurgien de marine, d'une haute capacité.

M. Kunemann qui, après avoir soigné le prince de Monaco, pour la maladie nerveuse qui l'a fait tant souffrir, s'est décidé à rester dans le pays.

Enfin M. le docteur Palvadeau, tout nouvellement arrivé.

Il est question d'établir à Monaco une Trinkhalle, où l'on pourra boire toutes les eaux minérales connues, et suivre ainsi un régime thermal en toute saison. Cette innovation sera précieuse pour les personnes qui ont à continuer un traitement et à celles qui voudront joindre une cure spéciale à la cure de l'air, si efficace

avec ce beau climat. — La Condamine, ancienne propriété des Princes, n'était, il y a peu d'années, qu'un vaste jardin d'orangers, de violettes et d'autres plantes où M. Rimmel, le célèbre parfumeur, faisait sa récolte.

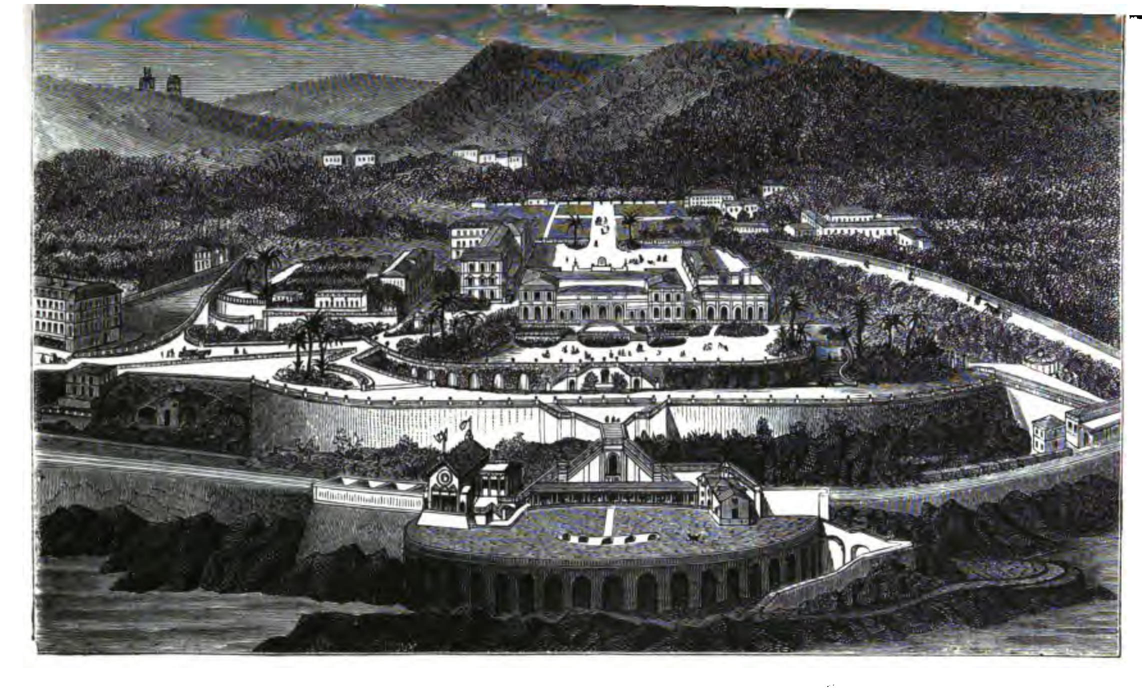
Cet immense et magnifique jardin est devenu rapidement une petite ville, qui s'agrandit presque à vue d'œil. Sur chaque mètre de terrain, sur les flancs de la montagne et du rocher, partout se sont accrochées, ont poussé et poussent encore des villas d'une charmante architecture, entourées de jardins et d'arbres à feuillage persistant. Ces « nids humains » forment un ensemble des plus agréables à la vue. Nous citerons volontiers, en les signalant à nos lecteurs, sur le quai : la « villa Arnold, » appartenant à M. Charles Lefranc, le célèbre ténor, la « villa Seguy, » dont les rosiers Banks sont connus dans toute la principauté, la « villa Kalokoltzoff, » et ses vastes jardins, la « villa Miette, » la « villa de Lesseps » (de Tunis) ; dans les voies qui remontent vers la montagne de la Turbie et dans les rues transversales : la « villa Sauvaigo, » — la « villa Guizol » — la « villa Hyacinthe » — la « villa Cérès » (dite du Turc) — la « villa Lauch, » — la « villa Marcel, » — la villa Filhard, » — la « villa Kleiger, » — la « villa Bertha, » — la

« villa Lafon, » — la « villa Fouilleroux, — la « villa Léopold, » — la « villa Anna, » — la « villa Thérèse, » dont le propriétaire est M. Alauzet, Président du Tribunal supérieur ; — les « villas de la Riva, » construites par M. le Marquis de la Riva, premier chambellan du Prince Charles III; la « villa Rose-Marie, » — la « villa Boisset, » — la « villa Jeanne, » — la « villa Tardieu, » — la « villa Blanchy, » — la « villa Muratore » — la « villa Yanugman, » — la « villa Canis », etc.

Il y a également à la Condamine, dans la rue Albert, le Café Lefranc, et, un peu plus loin, la Brasserie allemande, dont les vastes jardins sont très-fréquentés par les buveurs de bière.

Plus haut, le long du chemin de fer, on montre la « villa Accursi » appartenant au chef d'orchestre du Casino, la « villa Sinet » et la « villa Demanche ». Tout près de la gare du chemin de fer, de l'autre côté de la voie, sont bâties la « villa des Marguerites, » dont le propriétaire est M. Henri Leydet, notaire à Monaco, la « villa de Payan, » construite par l'honorable Secrétaire général du Gouvernement, la « villa Biovès, » etc.

La Condamine est l'asile des petites bourses, qui trouvent dans ce coin de la principauté le soleil, le calme et la vie à bon marché.



Le Tir aux Pigeons.

Typ. Ch. Unsinger.

X

LE TIR AUX [illegible]

Le tir aux pigeons de M[illegible] — [illegible] Les salons — La terrasse. — [illegible] [illegible]trage de la terrasse. — [illegible] — [illegible] les pigeons élevés [illegible] [illegible] [illegible]ssements. Le [illegible] [illegible] tilité des cours [illegible] — [illegible] seau du siècle passé. [illegible] [illegible]. — L'adresse d[illegible] de la construction [illegible] [illegible] [illegible]ulte de [illegible] geons. — Les cin[illegible] Le métrage de la [illegible] — Le mécanism[illegible] du tir. — Le per[illegible] les « paliers » des [illegible] m[illegible]anisme. — Calm[illegible] pigeons « Blue-rock » [illegible] [illegible]ments du tir. — L[illegible] [illegible]nctionnement. — Les [illegible] prévenir les accidents. — Les [illegible] — Ses fonctions. — Le [illegible] de la p[illegible] principaux habitués du [illegible] de M[illegible] des « [illegible] ». — Le prix de [illegible]

Le tir au[illegible] du bois de [illegible] Paris est [illegible] un des [illegible] du monde entier, [illegible] celui de M[illegible] sans contredit [illegible] plus beau, le [illegible]



X

LE TIR AUX PIGEONS

Le tir aux pigeons de Monte-Carlo. — Son emplacement. — Les salons. — La terrasse. — Le « Green Lawn ». — Le métrage de la terrasse. — Les pigeonniers. — Le nombre des pigeons élevés chaque année. — Le salon des rafraîchissements. Le tir au pistolet et à la carabine. — Inutilité des courses, utilité de l'école de tir. — Le tir à l'oiseau du siècle passé; les gravures représentant ces tirs de fête. — L'adresse d'autrefois, celle de nos jours. — Le coût de la construction du tir de Monte-Carlo. — Réflexions sur la difficulté de bien tirer. — L'organisation du tir aux pigeons. — Les cinq boites où sont renfermés les oiseaux. — Le métrage de la distance. — Les numéros des cinq boîtes. — Le mécanisme qui les met en mouvement. — L'horizon du tir. — Le personnel de l'établissement. — L'armurier, les « pullers » des boîtes. — L'agencement des boîtes, leur mécanisme. — Calibre des armes admises au tir. — Les pigeons « Blue-rock », dits « bizets ou fuyards ». — Les règlements du tir. — Les entrées à payer. — Le tir en fonctionnement. — Les limites du tir. — Règlement pour prévenir les accidents. — Les amendes. — Le Comité. — Ses fonctions. — Le chien de la pelouse.—Les noms des principaux habitués du tir de Monte-Carlo. — Le costume des « shooters ». — Le prix de 20,000 francs.

Le tir aux pigeons du bois de Boulogne de Paris est certainement un des mieux organisés du monde entier, mais celui de Monte-Carlo est sans contredit le plus beau, le mieux situé et le

plus élégammem construit de tous les tirs du monde.

Traversons rapidement, amis lecteurs, les beaux jardins, embaumés par des fleurs exotiques dont j'ai déjà parlé et arrivons au pont jeté au-dessus du gouffre au fond duquel sont posés les rails du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Nous descendrons alors l'escalier aboutissant aux coquets clochetons du *Pigeon's-Shooting club* de Monte-Carlo.

Vous pénétrez dans un salon allongé et vous voyez devant vous une vaste terrasse dont la mer azurée vient battre le mur de soutènement. Sur cet espace plane, un gazon toujours vert, — parce qu'il est constamment arrosé, — affecte la forme d'un ovale de soixante-dix mètres de largeur, sur quarante mètres de longueur environ, parallèlement au rivage.

De l'abri où se trouvent les tireurs, à la balustrade qui borde la terrasse, on compte trente mètres.

Les pigeons pour le service de la journée — le plat du jour — sont renfermés dans un splendide pigeonnier ; quant à la réserve des victimes destinées aux fusils des *shooters* — dix mille volatiles au moins — elle est installée dans d'autres bâtiments placés derrière les pavillons.

Le plus petit de ces pavillons attenant à la galerie-abri, est destiné au service des rafraîchissements; le plus grand sert de vestibule d'attente à un tir au pistolet et à la carabine. L'intérieur est décoré dans le style mauresque, même genre que celui des salles de l'intérieur du Casino.

Nous voici donc dans l'enceinte de cette école de tir, — un *sport* s'il en est un au monde, qui prouve l'adresse et la justesse de coup d'œil — qui rassemble de nombreux « appelés » et qui montre peu « d'élus. » Par ce dernier mot, nous entendons... des vainqueurs.

Autant, à notre avis, les courses de chevaux sont inutiles pour « l'amélioration de la race chevaline » — car les courses ne sont réellement que des prétextes de jeu, à l'aide de « chevaux bizeautés, » — autant les écoles de tir, aussi bien celles de Paris, que celles de Monte-Carlo, sont indispensables pour développer l'adresse du chasseur et du défensenr de la patrie.

Au point de vue de la chasse, l'art de manier une arme à feu est indispensable pour la sécurité de chacun et de ceux qui vous accompagnent; — au point de vue de la protection de son pays, le tir adroit est une question de victoire et de liberté.

Dans les temps passés — que l'on qualifie de

sauvages, d'incivilisés, le « tir à l'oiseau » faisait partie de toutes les fêtes, de tous les programmes de réjouissances.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait souvenance d'avoir vu des gravures anciennes représentant les tireurs à l'oiseau s'exerçant soit avec des arcs, soit avec des arbalètes, sur le pigeon attaché par une patte à un ruban qu'ils devaient couper pour permettre à l'oiseau de fuir.

Certes, celui qui obtenait ce résultat avec les armes primitives que nous venons de citer, accomplissait un tour d'adresse bien plus remarquable que celui qui, muni d'un Lefaucheux, chargé à plomb, abat un malheureux pigeon à la petite distance voulue. Mais enfin, quoi qu'il en soit, il s'agit d'avoir une grande habileté dans ce jeu de balistique, et c'est à ce titre que l'on doit féliciter les administrateurs du Cercle des étrangers d'avoir installé une école monumentale de tir dans les jardins de Monte-Carlo.

Les établissements balnéaires des Napolitains, à l'époque de Pline, n'allaient pas « à la cheville » de ces voûtes, de ces arcades conquises sur la mer, qui ont coûté près de 300,000 francs à M. Blanc et à la société de Monte-Carlo, somme qu'il faut ajouter au total de ce que l'on avait dépensé pour les jardins des Spélugues.

Revenons à l'école de tir.

Qu'on n'aille pas croire, après tout, que rien n est plus facile que d'atteindre un *blue rock* à la volée.

Pour bien tirer il faut : l'habitude de manier une arme avec précision et prudence; savoir se posséder, c'est-à-dire joindre l'action à la rapidité des mouvements, à la justesse du coup d'œil, avoir le sang-froid sans lequel rien n'est possible, se bien camper sur les jambes; choisir instinctivement et du premier coup, la pose la plus favorable pour que les bras et le haut du buste combinent librement leurs mouvements tout en laissant le corps en parfait équilibre; habituer le regard à embrasser un large rayon sans que la tête pivote, et que rien ne puisse se mouvoir, courir ou voler dans cet espace, sans que l'œil ne se fixe immédiatement sur le point exact, ne juge et ne détermine sur-le-champ s'il y a lieu d'agir, ou s'il faut attendre.

Cette action de l'intelligence doit pouvoir être secondée par les facultés physiques avec une entente parfaite, une précision mathématique, et surtout sans précipitation.

Le *shooter* n'arrive que progressivement à cet ensemble qu'une longue pratique peut seule lui donner; le tir aux pigeons lui permet d'at-

teindre le but avant que l'âge n'ait blanchi ses cheveux et que les rhumatismes ne l'aient ankylosé.

Il est pourtant des natures récalcitrantes, des aptitudes spéciales qui ne peuvent être modifiées, et tel chasseur, tirant admirablement le lièvre et le lapin, n'a jamais pu se faire au tiré de la perdrix, de la caille, de la bécasse; il eût donné tous les lapins du monde, tous les animaux à quatre pattes connus, pour pouvoir orner son chapeau de quelques plumes légitimement conquises.

Le tir aux pigeons eût peut-être réalisé son rêve; aussi, comme certains chasseurs peuvent se trouver dans le même cas, nous allons leur faire connaître comment est organisé le *shooting club* de Monte-Carlo.

Sur la pelouse ovale dont nous avons déjà parlé, sont placées, à distances égales et sur une seule ligne, cinq boîtes dont nous donnerons plus loin la description. Le gazon est divisé de mètre en mètre par des lignes tracées sur le plancher et porte à droite le nombre de mètres correspondant à la distance de chaque ligne aux boîtes inscrit sur une planchette, de un à trente-neuf, en prenant la boîte du centre pour l'unité; c'est sur l'une de ces lignes que le tireur doit poser le pied d'après les conventions convenues d'avance.

Les cinq boîtes portent un numéro ; celle placée à la gauche du tireur porte un, celle située à l'extrême droite, cinq. Une corde attachée à chacune d'elles, passant dans une série d'anneaux et de poulies, vient correspondre, sur un chevalet placé à l'entrée de la chaussée, à un numéro identique et se termine par une poignée à hauteur de bras.

A côté du chevalet est un cadran ou tourniquet sur lequel les numéros *un*, *deux*, *trois, quatre* et *cinq* sont plusieurs fois répétés. Une ouverture pratiquée dans le haut du châssis du tourniquet ne laisse lire qu'un seul numéro à la fois, lorsque le tourniquet s'arrête.

La limite du tir, c'est-à-dire l'enceinte dans laquelle les pigeons doivent tomber après avoir été tirés, forme un arc de cercle d'un rayon de trente-cinq mètres, dont le centre est au quai de tir ; la distance de la boîte centrale à la circonférence est de quarante mètres.

L'enceinte en arc est indiquée par une barrière légère ; et la corde de l'arc par une série de poteaux où sont fixés sur des cordelettes des petits drapeaux. Au delà de l'enceinte marquée, s'étend la mer bleue sur laquelle les mouettes aux ailes blanches se croisent comme de nombreux volants renvoyés par d'infatigables raquettes.

Un personnel nombreux et un armurier sont attachés à l'établissement, où nul n'a le droit de pénétrer, si ce n'est ceux qui sont les invités du Cercle.

Cependant les personnes étrangères peuvent obtenir une carte d'entrée valable pour un jour, sur la demande et sous la responsabilité expresse d'un membre du Cercle qui la signe ainsi que l'un des membres du Comité.

Deux hommes sont spécialement chargés de la manœuvre des boîtes, et lorsque le tir est engagé, ils ont fort à faire pour qu'il ne se ralentisse pas; mais avant d'aller plus loin, il faut indiquer comment ces boîtes sont établies.

On a renoncé à celles en bois, qui, enterrées jusqu'au ras du couvercle, s'ouvraient en tabatière, car il arrivait, — plus fréquemment encore qu'avec les nouvelles, — que le pigeon prisonnier ne s'envolait pas, ou bien qu'il prenait son essor quand, en le plaçant dans la boîte, on ne refermait pas assez vite le couvercle. Les boîtes dont on se sert maintenant sont en tôle mince. Lorsqu'elles sont fermées, elles présentent un cube d'environ un pied sur toutes les faces.

La partie inférieure, qui doit reposer sur le sol, est portée sur deux demi-rouleaux en tôle et percée, sur le bord qui doit faire face au tireur,

d'un trou au travers duquel passe un écrou, qui se visse sur le plancher et permet à la boîte entière de jouer sur un axe.

La partie supérieure porte une ouverture qui se ferme et s'ouvre à coulisse, par laquelle on fait pénétrer le pigeon, et, sur le bord faisant face au tireur, un fort anneau soudé auquel est attachée la corde dont l'extrémité est, ainsi que nous l'avons dit, garnie d'une poignée en bois qui pend à hauteur de bras sur le chevalet.

Par un mécanisme des plus simples et qui repose en entier sur des charnières et des morceaux de tôle faisant ressort, lorsque l'on tire la corde, la boîte s'ouvre en entier; les portions formant couvercle viennent en avant, les parties des côtés tombent à la fois et le pigeon se trouve complétement en liberté. Pour la refermer on relève les parois, on ramène les parties du couvercle et d'un seul mouvement, tout se retrouve en place.

Si dans la manœuvre l'orientation de la boîte a été dérangée, la traction de la corde faisant tourner la boîte sur l'écrou, la rétablit au moment voulu.

L'armurier du Cercle des Étrangers tient à la disposition des tireurs des fusils de tous systèmes, des munitions, au prix de vingt-cinq centimes par

coup de fusil, mais toute liberté est laissée à ceux qui veulent apporter leurs armes et leurs munitions.

Le calibre 10 est le plus gros calibre autorisé; sept grammes cinquante de poudre sont la plus forte charge: le plomb n° 5 est le plus gros plomb permis.

Un article des règlements dit : Les cartouches grillées, ainsi que toutes les cartouches fabriquées d'une façon spéciale pour en augmenter la portée, sont par mesure de sûreté formellement interdites.

Cette interdiction est excellente, et devra être imitée, car il est impossible de prévenir autrement les accidents qui ne manqueraient pas de se produire avec des cartouches qui, fort souvent, font balle à des distances énormes.

Nous parlerons de divers calibres adoptés pour telle ou telle partie de tir engagée et des divers avantages qui leur sont accordés, mais avant il faut dire un mot des pigeons.

Les grosses espèces ne valent rien, les races de luxe sont en général composées d'oiseaux dont le vol est lourd et trop régulier, aussi ne recherche-t-on que le pigeon ordinaire, connu sous le nom de biset ou de fuyard, en anglais *blue rock*, et que l'on trouve dans les colombiers de

toutes les fermes. De petite taille, peu chargé de chair, il a l'aile bien développée, le vol rapide et assez imprévu, surtout lorsqu'il n'est pas trop jeune : il s'enlève, sans hésitation, au moment où la boîte s'ouvre.

Passons aux règlements qui doivent être observés :

Chaque tireur a son nom inscrit sur le livre de tir et la distance à laquelle il doit se placer pour tirer est mentionnée à la suite de son nom. Cette distance peut être modifiée suivant les conventions admises par les tireurs.

En outre de l'entrée, qui est ordinairement de 20 francs, le tireur paye chaque pigeon qu'il tire 1 fr. 50, avec défalcation de 25 cent. par pigeon tué et compté *bon* pour le *tir*.

Laissant de côté les *handicaps, paris, matchs* et *tirs*, où le calibre du fusil, la charge et les distances dépendent des conventions adoptées par les tireurs, passons à la partie la plus importante, la *poule*, qui est régie par des règles fixes.

L'unité du calibre, adoptée pour les poules à un louis et au-dessus, est le calibre 12.

Les calibres 11 sont distancés d'un demi-mètre ; les calibres 10 d'un mètre.

Par contre, les calibres 14 avancent d'un demi-mètre et les calibres 16 d'un mètre.

Les calibres au-dessous de 10 sont interdits; aucun avantage n'est fait aux calibres au-dessus de 16.

La plus grande distance réglementaire pour les poules est de 30 mètres, mais — afin de régulariser les chances entre les tireurs — le juge peut l'augmenter exceptionnellement dans le cas d'une supériorité de tir reconnue.

Tout tireur convaincu d'avoir fait feu à une distance moindre que celle imposée, perd tous droits à la poule ou aux paris engagés.

Le gagnant d'une poule de dix louis, nets de tous droits — 5 pour 100 sur toutes les poules, son entrée comprise, — recule de 2 mètres, et si le prix est moindre, de 1 mètre. Cette distance lui est imposée pour la journée seulement.

Le même tireur ne peut être reculé de plus de trois mètres dans la même journée, quand bien même il viendrait à gagner plusieurs poules.

Si le gagnant d'une poule de dix louis, son entrée comprise est déjà à trente mètres, il reste à sa place et les autres tireurs avancent de deux mètres ; d'un mètre seulement, si le prix est moindre. Cette règle est facultative et le tireur peut reculer plus loin encore.

Ainsi que nous l'avons dit, la distance est comptée du salon de tir où sont placés le tourni-

quet et le chevalet, à la boîte centrale, qui est elle-même à trente mètres de la circonférence dans laquelle les pigeons doivent tomber pour être jugés *bons*.

Les boîtes, au nombre de cinq, sont espacées de deux mètres.

Deux garçons de tir sont chargés : l'un de manœuvrer le tourniquet et la corde qui fait ouvrir la boîte dont le numéro correspond à celui indiqué par le sort ; l'autre de refermer la boîte ouverte et d'y mettre un nouveau pigeon.

A l'appel de son nom, le tireur va se placer à la distance exacte qui lui est imposée. — Ses pieds ne doivent pas dépasser la ligne tracée pour marquer les divisions. — Le fusil ne doit pas être épaulé. — La crosse doit être plus basse que l'épaule du tireur. Si les choses se passent autrement, le juge peut annuler le coup, ou le déclarer mauvais.

Le tireur étant en place et prêt à tirer, se trouve en avant du tourniquet qu'il ne peut voir qu'en se retournant, ce qui est formellement interdit ; il lui est donc impossible de savoir d'avance laquelle des cinq boîtes va s'ouvrir. Le garçon de tir fait tourner le cadran du tourniquet, lit le numéro qui apparaît dans l'ouverture que j'ai décrite et prend la poignée de bois qui, sur le chevalet,

pend au bout de la corde qui doit faire ouvrir la boîte portant le numéro indiqué. Le tireur prononce à haute voix :

— Êtes-vous prêt ?

— Oui, monsieur.

— *Pull!* (Tirez!)

L'une des boîtes s'ouvre et s'abat complétement. Si le pigeon ne s'envole pas, le tireur peut, à son gré, le refuser ou l'accepter; s'il tue le pigeon à terre avant qu'il ne s'enlève, le coup ne compte pas. S'il attend que le pigeon s'enlève et qu'il tire ensuite, le pigeon lui est acquis. Dans ce dernier cas seulement, le fusil peut rester épaulé, mais il est bien entendu que pour être compté *bon* le pigeon aura été tué au vol.

Si la boîte s'ouvre avant que le tireur ait prononcé le mot *pull*, il a le droit de prendre ou de refuser le pigeon. S'il tire, le pigeon lui est acquis.

Lorsqu'un pigeon aura été tiré avant d'avoir quitté la boîte, qu'il soit manqué ou tué, qu'il ait été atteint d'un coup ou de deux coups de fusil, il est, dans tous les cas, compté nul au tireur qui doit faire feu sur un autre.

Le tireur a droit à un autre pigeon si son fusil rate par défaut d'explosion de la capsule, ou si la cartouche ne part pas : mais le pigeon est perdu

pour lui si son fusil ne part pas par sa faute, c'est-à-dire s'il n'a pas armé les marteaux; s'il a oublié de charger, de mettre des capsules, ou des cartouches.

Si le premier coup rate et que le tireur tire le second, il perd son droit à un autre pigeon, à moins que le second coup n'ait raté également.

Si le second coup rate, le tireur, ayant manqué de son premier coup, peut réclamer un autre pigeon; dans ce cas, les deux coups doivent être chargés *également* et tirés, le premier à poudre seulement, et il est bien entendu que le premier coup ne pourra être tiré qu'après la boîte ouverte et le pigeon parti.

Il est interdit de presser les deux gâchettes à la fois.

Si le tireur est gêné par son adversaire ou par un spectateur, ou si un accident quelconque vient le déranger, le juge peut lui permettre un autre pigeon.

Suivant les conventions faites entre les tireurs, préalablement au tir, ce dernier peut être simple, ou double. Il est simple lorsqu'un seul pigeon doit sortir d'une seule boîte. Il est double lorsque deux boîtes s'ouvrant en même temps, un pigeon s'envole de chacune d'elles.

Quand le tir est simple et que plus d'un pigeon

part à la fois, le tireur peut crier : *Coup nul!* —et demander un autre pigeon. Mais s'il fait feu, il doit en subir les conséquences.

Quand le tir est double, et que plus de deux boîtes s'ouvrent à la fois, le *shooter* peut crier :— *Coup nul!* et réclamer d'autres pigeons. Mais s'il tire, cela le regarde.

Le pigeon doit être tué au vol pour être compté *bon*, excepté dans le cas où le tireur l'achève du second coup.

Une personne seule doit ramasser le pigeon tombé ; elle ne peut employer aucun instrument à cet usage.

Le pigeon pour être compté *bon*, doit tomber en dedans des limites; s'il choit en dehors, il est perdu et compté *mauvais*. Les limites en dedans desquelles le pigeon doit tomber et être ramassé, sont, ainsi que je l'ai dit en commençant, indiquées par des grilles formant arc de cercle, et par des banderolles flottant sur des cordelettes ou fils de fer attachés à des poteaux, formant la corde de l'arc.

Tout pigeon déclaré *douteux*, c'est-à-dire auquel on peut supposer encore assez de force pour se renvoler, quoique blessé dans les limites, doit, si un des tireurs intéressés l'exige, être pris immédiatement pour pouvoir être déclaré *bon*.

Un pigeon déclaré *bon* sera acquis et maintenu *bon,* quand bien même il viendrait à repartir *avant* que le tireur suivant ait tiré, dans le cas où le tireur qui l'aura abattu de son premier coup n'aurait pas été mis en demeure par *le* ou *les* tireurs intéressés, ou par le juge, de l'achever de son second coup. Mais si les deux coups ont été tirés, il rentre dans le cas déjà mentionné.

Dès que la poule est engagée, les tireurs doivent se succéder sur la plate-forme sans interruption et à l'appel de leur nom, sauf le cas d'accident, soumis à l'appréciation du juge.

Afin d'éviter tout dérangement pour les tireurs, et prévenir les chances d'accidents qui deviendraient terribles, des règlements sévères ont été prescrits et des amendes sont imposées aux tireurs qui seraient tentés de les enfreindre. Ainsi :

— Amende de cent francs, si un tireur fait feu sur un pigeon ou tout autre oiseau de passage.

— Amende de vingt francs, si un tireur tire un coup de fusil en dehors des lignes de drapeaux diagonales, auquel cas le pigeon sera toujours compté *mauvais.*

— Amende de vingt francs, si un tireur a un fusil à la main, en dehors de son tour, sans avoir été appelé à tirer.

— Amende de dix francs, si le tireur revient sous la tente son fusil armé.

— Amende de dix francs, si le tireur se rend à la plate-forme son fusil armé.

Les directeurs du Cercle des Étrangers de Monte-Carlo ont nommé un comité pour le tir aux pigeons. Il est chargé de veiller à l'observation des règlements, de juger les cas douteux et, les membres de ce comité font choix d'un ou plusieurs arbitres dont les décisions sont sans appel. Ils sont chargés des handicaps et fixent sa distance à chaque tireur. Ils peuvent désigner, pour faire un *handicap*, une ou plusieurs personnes étrangères au comité; et, s'ils le jugent convenable, ils vérifient le calibre des fusils, la charge ou les cartouches; prononcent leur jugement dans les discussions qui pourraient s'élever; en somme, ils font exécuter dans leur ensemble les règles et les prescriptions ci-dessus énumérées.

Un mot encore pour expliquer à mes lecteurs la présence d'un chien sur la pelouse de Monte-Carlo. Cet animal est dressé à aboyer de façon à faire sortir le pigeon récalcitrant de la boîte où il est renfermé, et qui doit s'envoler aussi prestement que possible.

Le tir aux pigeons de Monte-Carlo est — on le voit — un modèle du genre. Les sportsmen

d'Angletorre et d'Amérique qui comptent parmi les *shooters* les plus adroits, ne manquent jamais, chaque hiver, de se faire inscrire sur la liste des habitués.

Nous citerons dans le nombre de ces « habitués » :

MM. le comte Hallez-Claparède, le duc de Cartises, le duc de Vallombrosa, le duc de Rivoli, A. du Bos, G. Brinquant, Robert Hennessin, le duc Hamilton, sir Frédéric Johnstone, sir Charles Legard, sir William Call, Reginald Herbert, D. Treherne, E. Livingstone, James Gordon Bennett, G. L. Lorillard, le prince L. Esterhazy, le prince F. de Furstemberg, le prince D. de Chimay, le marquis F. de Croix, le baron de Bower Saint-Clair, le comte de Galve, le baron M. de Barraco, A. Varoquet, G. Besana, le baron Podesto, le prince Maurocordato, Abraham Pacha, Ginori, le prince d'Orange, le baron de Saint-Trivier, Blacke, comte de Chateaubriand, Marty, Rush, comte F. du Chastel, etc., etc.

C'est un plaisir vraiment sans pareil que celui offert à la vue par tout ce monde du *high life* vêtu de blouses de shooters. Les dames portent de petits costumes courts, et sont chaussées de jolies bottines brodées; elles descendent les escaliers

de marbre, après avoir savamment déjeuné à l'Hôtel de Paris afin de se donner des forces et « avoir l'œil dispos pour bien tirer les pigeons ou pour applaudir aux coups d'adresse. »

Ne s'agit-il pas d'un prix de 20,000 francs — le grand prix! — offert par le Casino à celui qui abat 12 pigeons à vingt et à vingt-cinq mètres?

Non licet omnibus adire Corinthum.

Cette année, le grand prix de 20,000 francs et un objet d'art — une coupe de 500 francs — a été gagné par l'honorable M. Cholmondeley Pennel : il avait abattu 11 pigeons sur 12.

Le second prix — 7,300 francs — a été remporté par M. Clarke, ayant tué 12 *blue-rocks* sur 14.

M. de La Peyrère, qui avait porté bas 11 oiseaux sur 14, a obtenu le troisième prix.

Enfin le prix de 2,980 francs a été décerné à M. le capitaine Patton, qui avait jeté par terre 10 pigeons sur 13.

Bien que dans les poules optionales, M. Cholmondeley-Pennell se fût attiré toutes les sympathies et qu'il primât dans tous les paris, il fut sur le point de perdre la palme et de la voir cueillir par le comte du Chastel.

Tout allait le mieux du monde pour lui : autant de boîtes ouvertes, autant de pigeons abattus, autant de courses du chien roux qui allait les ramasser sur le *bowling-green* et les rapportait au tireur.

Neuf coups tirés, neuf pigeons à bas. Les parieurs de l'honorable Cholmondeley-Pennell faisaient la grimace.

O contre-temps ! Un zéphyr rida tout à coup la surface de la Méditerranée, dont le bleu céleste devint indigo. Son souffle faisait devier le vol des pigeons. Dès ce moment, le lauréat probable n'en atteignit plus un seul ; ses victimes gagnaient le côté de l'Occident, où M. Wagatha leur a élevé un abri royal, et où, le lendemain, elles furent reprises pour les dangers d'un autre tir.

XI

LA PÊCHE ET LA CHASSE

Les plaisirs sportiques de Monaco. — La pêche aux flambeaux. — Le sabre des pêcheurs, leurs tridents. — Les crabes. — Le temps favorable à la pêche. — Le calme profond. — Les embarcations éclairées. — Pêche des mulets. — Un coup d'œil fantastique. — Le salaire des pêcheurs. — La gent écaillée des côtes de Monaco. — Les oursins, dits « châtaignes de mer. » — Leur taille énorme. — Les places où on les trouve. — Les engins pour ce genre de pêche. — Les déjeuners d'oursins. — Les bancs de thons et de dauphins. — La pêche du corail. — Manière de pratiquer cette pêche. — Le scaphandre. — La clarté de la mer. — Les pérégrinations du pêcheur au fond de l'eau. — Découvertes imprévues. — La chasse aux thons et aux bonites. — Prise d'un dauphin. — Les « Bianchetti ». — La chasse, le gibier des montagnes. — Le passage des cailles. — Le mont Agel, le chemin à suivre pour y parvenir. — Précautions à prendre. — Conseils aux chasseurs. — Les perdrix rouges et blanches. — Le lièvre. — Les cailles. — Leur arrivée sur la côte. — Le tetras, sa description, ses mœurs, sa chasse. — Les appeaux. — Le ganga. — Sa description, sa chasse. — Rareté de cet oiseau. — Les renards. — La vue admirable dont on jouit du sommet des Apennins.

Bien que la chasse et la pêche comptent pour peu de chose dans les plaisirs de Monte-Carlo et de la principauté de Monaco, nous indiquerons pour les touristes, pour qui ces deux espèces de

sport sont des attractions en quelque pays qu'ils se trouvent, les espèces d'animaux, d'oiseaux et de poissons auxquels l'amateur peut faire la chasse, pendant leur séjour sur le territoire monégasque.

Avant de gravir les montagnes qui sont la frontière de la France pour y trouver le gibier à poil ou à plume, nous allons nous promener dans la rade de Monaco, où l'on peut s'amuser à la pêche en quelque temps que cela soit, car la tempête sévit rarement dans ce hâvre abrité par le rocher-ville et la côte élevée qui s'étend des Spélugues à la tête de Saint-Roman.

Les pêcheurs sont habiles dans la baie de Monaco et la pêche aux flambeaux qu'ils pratiquent avec succès est un des plus curieux spectacles qu'ils puissent offrir aux touristes sur cette mer aux flots calmes, dans le miroir de laquelle les étoiles viennent se mirer chaque nuit. La pêche au *fusquet* est la plus usitée dans les eaux de Monte-Carlo.

On allume un feu de pommes de pin, dans un réchaud, à l'avant du bateau; les poissons, attirés par la lumière, nagent autour du foyer et on les harponne à la *fouine*. Cette pêche est des plus amusantes quand la mer est calme.

Comme résultat, la pêche aux flambeaux est

souvent le pendant de la pêche miraculeuse. Or, il faut qu'on sache bien que les poissons se laissent attirer par la lumière comme les alouettes par le miroir. Les pêcheurs, qui connaissent très-bien ce résultat, sont armés les uns d'un grand sabre — un « sabre de famille », qui est légué de père en fils dans ce pays primitif; — les autres d'un trident à l'aide duquel ils piquent les gros poissons d'un seul coup appliqué sur l'épine dorsale.

Les crabes — ces *brachioures* noctambules — s'arrêtent au milieu de leur promenade nocturne, comme si l'aspect de cette lumière inconnue les fascinait ; on les prend facilement à la main.

Les amateurs de pêche qui visitent Monaco se donnent le plaisir d'une excursion sur la Méditerranée pour « chasser » le poisson ; mais il faut que la nuit soit sombre — la lune étant cachée — et que la surface de la mer ne soit ridée ni par la moindre brise, ni par le plus léger souffle.

Bien souvent, pendant l'été, on peut voir quelques embarcations glissant sur les flots et laissant un sillon lumineux dans le sillage de leur parcours. A l'arrière de l'esquif une torche de résine sert de pot à feu et le rameur se dirige doucement du côté des rochers de Monte-Carlo, de « l'anse du Portier, » de la « Tête des Moulins » ou de

« la Rousse » jusqu'à la « Pointe de Tenao », séjour de crabes multiples et refuge habituel des mulets — *leï muges* — de la côte ligurienne.

Le reflet des flambeaux de résine donne aux rochers qui bordent la mer ces tons chauds et dorés que les peintres recherchent pour les reproduire dans leurs tableaux.

A mesure que le canot avance, on peut distinguer, éclairés par la lumière, les creux et les saillies des roches qui, un instant après, rentrent dans l'obscurité. La silhouette des pêcheurs se détache en noir sur ce foyer lumineux, comme le fantôme représenté par la lanterne magique, ou les ombres chinoises. On dirait une scène de Rembrandt encadrée dans une marine de Gudin.

Le résultat de ces pêches d'amateur est quelquefois très-abondant et si le pêcheur reçoit comme salaire dix ou douze francs des mains du touriste qui l'a engagé pour quelques heures et lui a acheté toute sa pêche, il arrive souvent que la valeur de cette prise dépasse de beaucoup la somme payée.

Les dorades, les rougets, les mulets, les langoustes foisonnent sur les côtes de Monaco et la récolte d'une nuit, sur cette mer tranquille, s'élève souvent à un poids considérable.

On trouve également dans ces roches maritimes

les oursins, autrement dit les « châtaignes de mer », dont les gourmets apprécient la chair intérieure, substance granuleuse ressemblant fort à une laitance rougeâtre renfermée dans une douzaine de compartiments sphéroïdes.

L'oursin appartient à cette classe de crustacés que Cuvier appelle des *échinodermes*, et Blainville des *cirrhodermaires*, classe divisée en trois ordres : les *échinides*, les *sterrihides* et les *holothurides*.

L'oursin appartient à l'ordre des « échinides, » c'est lui que les savants nomment *eschinus esculentus* et son test est hérissé de piquants. C'est pour cela que quelques fantaisistes l'ont appelé le « hérisson des coquillages. » Les oursins de Monaco atteignent souvent la grosseur d'une pomme et c'est à cause de cette grosseur qu'ils sont tant appréciés par les amateurs.

Les piquants de l'oursin sont courts, rayés et de teinte généralement violette. Il y a cependant des oursins dont le corps est de couleur verdâtre et dont les épines offrent aux yeux une nuance d'un vert olive.

Sur les côtes de l'Océan, c'est surtout au printemps que l'oursin abonde sur les marchés, mais vers le littoral de la Méditerranée, où le printemps et l'hiver sont une même saison, c'est aux

mois de décembre et de janvier que la pêche de l'oursin est la plus productive.

L'*eschinus esculentus* se plaît dans les sables, aussi bien que dans les interstices des rochers, entre deux pierres, ou au milieu des algues. Rien n'est donc plus facile que de les pêcher, soit avec une épuisette, soit avec la main qu'il faut avoir soin de tenir gantée. Nous nous adressons ici aux vrais amateurs.

Les pêcheurs de Monaco emploient tout simplement un long bâton au bout duquel est fixé un double crochet en fer qu'ils plongent dans le corps de l'oursin. D'autres se contentent de prendre un long roseau à l'extrémité duquel ils pratiquent une incision cruciale ; puis, au moyen d'un bouchon, ils écartent les quatres pointes produites par l'incision et enfoncent cette fourche à quatre dents sur la carapace de l'oursin. Bien souvent arrive-t-il à ces pêcheurs de manquer leur coup et d'être obligés de revenir à la charge, mais, comme ordinairement « la difficulté plaît » ils recommencent gaîment et finissent par ramener la proie convoitée dans le cabas où elle va rejoindre ses congénères.

Un pêcheur obstiné et chanceux peut habituellement rapporter au logis, — après deux ou trois heures de chasse aux oursins, — de dix à douze

douzaines de ces crustacés, et quand les ovaires sont pleins — des ovaires rougeâtres et d'un goût exquis, — le pêcheur et ses amis — car on ne mange jamais les oursins tout seul, — se régalent comme des dieux.

Les visiteurs de Monaco et de Monte-Carlo, à qui sont connues les excursions dans les montagnes, les courses à Nice et à Menton, voire même à San-Remo, ceux qui ne dédaignent pas le délassement d'une promenade en mer par un temps de calme plat et par une douce chaleur en plein hiver, se plairont toujours à la pêche aux oursins, car ce plaisir porte des fruits comme tout travail sérieux.

N'est-il pas reconnu, d'ailleurs, que le gibier d'un chasseur et le poisson d'un pêcheur lui sont préférables à tout ce que l'un ou l'autre pourraient acheter à la halle?

Après tout l'exercice de la pêche aux oursins est très-salutaire et rien n'est plus apéritif qu'une promenade en mer, lorsque la brise matinale ride doucement la plaine liquide, à l'horizon de laquelle passent, dans le lointain, des bancs de thons et de marsouins qui se jouent aux rayons de soleil.

Il faut avoir habité le midi de la France, s'être enivré de ces senteurs balsamiques qui viennent de la côte, lorsque l'aube se lève, ou que le cré-

puscule descend, pour apprécier une pêche aux flambeaux dans la baie de Monaco.

On pratique également dans la mer enchanteresse de la principauté la pêche d'une végétation marine qui fait l'ornement de la toilette des dames.

Nous voulons parler du corail, un arbrisseau de marbre rose qui vit comme les anémones et les algues verdoyantes.

Autrefois — et sur les côtes africaines, cela se fait encore, — la pêche du corail était pratiquée à l'aide de filets que l'on traînait au fond de l'eau. Cette manière de pêcher présentait l'inconvénient de casser un très-grand nombre de branches et d'en perdre beaucoup.

De nos jours on a inventé le « scaphandre » et le pêcheur — revêtu de cet appareil composé d'un casque formant lanterne, dans lequel communique un tuyau qui fournit de l'air — se promène au fond de l'eau comme il le ferait sur la terre, examine avec soin toutes les roches et coupe avec un marteau dont il est muni, les coraux qu'il trouve sur son passage.

C'est un spectacle curieux que celui de cet homme dont la tête ressemble à celle d'une énorme mouche — avec cette différence qu'elle est en plomb et en cuivre, — s'avançant dans la profon-

Tout allait le mieux du monde pour lui : autant de boîtes ouvertes, autant de pigeons abattus, autant de courses du chien roux qui allait les ramasser sur le *bowling-green* et les rapportait au tireur.

Neuf coups tirés, neuf pigeons à bas. Les parieurs de l'honorable Cholmondeley-Pennell faisaient la grimace.

O contre-temps ! Un zéphyr rida tout à coup la surface de la Méditerranée, dont le bleu céleste devint indigo. Son souffle faisait devier le vol des pigeons. Dès ce moment, le lauréat probable n'en atteignit plus un seul ; ses victimes gagnaient le côté de l'Occident, où M. Wagatha leur a élevé un abri royal, et où, le lendemain, elles furent reprises pour les dangers d'un autre tir.

d'alarme pour remonter au plutôt à la surface.

La plus grande profondeur à laquelle puisse descendre un pêcheur de corail et de vingt-cinq à trente brasses.

La recherche du corail, dans les parages de la principauté monégasque, est un spectacle fort curieux qui attire de nombreux amateurs passionnés pour la pêche de quelque nature qu'elle soit.

Remontons à la surface de la mer. Les prises de thons et de bonites sont fréquentes dans les eaux de la principauté. Nous citerons la capture d'un dauphin mesurant trois mètres et demi de long et pesant trois cents kilos, qui a eu lieu vers la fin de mai de l'année dernière. Ce cétacé géant fut tiré dans les circonstances suivantes : Il prenait ses ébats à une distance tellement rapprochée du rivage que M. Strafforelli, qui se promenait en ce moment avec son fusil, put lui envoyer une charge de grains de plomb. L'animal, atteint légèrement, n'en continua pas moins sa promenade, sans trop s'éloigner. M. de Sigaldi, armé d'un chassepot, vint alors se joindre à M. Straffo-relli, et tous deux montèrent dans une barque de pêcheur, accompagnés d'un batelier et munis d'une hache. La chasse au dauphin commença. Quand l'embarcation fut assez rapprochée du poisson, une balle de chassepot vint frapper l'ha-

bitant des mers, qui au lieu de gagner le large, se précipita à la rencontre de ses adversaires. Le cétacé se vit accueilli par un formidable coup de hache qui lui entama les chairs. Puis il disparut, mais pour reparaître plus loin. Il fut poursuivi à outrance et se retourna de nouveau. Mais les deux chasseurs l'attendaient. Et M. Strafforelli lui asséna un second coup de hache. Le monstre resta insensible à ses blessures. M. de Sigaldi voulait bien lui décocher une deuxième balle, mais le dauphin était tantôt trop près, tantôt trop loin; le tireur crut sage d'attendre le moment opportun. La chasse durait déjà depuis deux heures. Le dauphin avait reçu huit coups de hache et ne semblait pas s'inquiéter de ces blessures. Il passait et repassait sous le bateau qu'il soulevait parfois de ses reins puissants. Il fallait cependant en finir. Debout sur l'embarcation ballottée par les vagues, M. de Sigaldi, le doigt sur la détente de son fusil, surveillait les bonds du poisson qui s'éloignait, se rapprochait, paraissait et disparaissait. Il se montra enfin à belle portée et fut frappé mortellement. De sa blessure s'échappaient des flots de sang qui teignaient la mer d'une couleur rougeâtre. Le dauphin, après s'être longtemps débattu, tomba au fond de l'eau, sur un banc de sable, d'où il fut tiré au moyen

de crocs et ramené triomphalement sur la plage.

Nous ne pouvons oublier en parlant des pêches de Monaco, les *bianchetti*, autrement dit la *blanchaille* en terme de pêcheur parisien. Cela veut dire le fretin minuscule de la mer, dont les Monégasques sont très-friands. C'est avec ce poisson qu'ils apprêtent le plat appelé *la nona*. On dirait de la pâte de vermicelle gélatineuse à l'œil. Quand cette friture est achevée, elle est d'un blanc satiné et d'un velouté exquis au palais.

Après la pêche, parlons de la chasse.

Tournez vos regards vers la cime de ces hautes montagnes qui sont les limites de la principauté et où se trouvent les frontières de la France, pays sauvage s'il en fut, abrupte, ardu, rocailleux, broussailleux et bien exposé au soleil. C'est là que le chasseur touriste, emporté par la passion cynégétique, va faire lever — si son chien le seconde, et il le secondera — lièvres, perdrix rouges, voir même gangas et tétras, sans oublier les renards.

Quand vient le passage des cailles on en rencontre à foison dans certains guérets, près des vallons sinueux et de l'autre côté du mont Agel (1).

1. Le mont Agel est la *Tête de chien* dont nous avons déjà parlé. Il fait face au Casino. Les savants appellent cette cîme élevée la *Tête de Camp*, parce que c'était autrefois le point culminant du camp construit par les Romains.

Les grives et les becfigues foisonnent au moment du passage.

Prenons notre courage à deux mains, allons doucement, afin de ne pas nous essouffler. Il faut atteindre les hauteurs. En suivant l'avenue Saint-Michel, qui commence vis-à-vis l'entrée des cuisines de l'Hôtel de Paris, vous trouverez un sentier qui aboutit à la frontière française. Allez de droite et de gauche, en compagnie d'un bon chien, et vous ne tarderez pas à faire lever quelques compagnies de perdrix.

Nous ne donnerons pas de conseils à nos lecteurs qui tous, — à peu d'exceptions près, — doivent être de bons chasseurs, mais cependant il nous semble prudent de leur dire que cette chasse des montagnes exige certaine tactique indispensable pour réussir.

Il faut d'abord être toujours sur le qui-vive, pour ne pas rouler dans quelque trou, ou le long d'un sentier tracé dans la roche friable qui glisse sous le pied au moindre faux mouvement. Ces précautions prises, il est bon de jeter de temps à autre quelques pierres au milieu des buissons, à droite et à gauche. C'est là que le gibier est remisé et souvent il laisserait passer le chien et le chasseur, si ce dernier ne l'effrayait pas afin de le forcer à déloger. La perdrix et les lièvres surtout ont besoin

de ce coup retentissant à côté de leur gîte pour s'envoler ou pour débouler.

La perdrix de Monaco appartient à l'espèce rouge, la même que celle qui se trouve dans tous les départements du midi de la France. — *Perdrix rubra.* — On rencontre encore — mais rarement, — la perdrix blanche, dite rochassière, mais l'hiver seulement.

Le lièvre de ces parages est de taille moyenne, et comme il se nourrit exclusivement d'herbes aromatiques, sa chair est délicieuse.

La caille, de passage en août et au commencement de mai, arrive d'Afrique et se répand sur tout le littoral, afin de se reposer d'abord de cette longue pérégrination, ensuite pour se refaire dans les champs et les bois où elle trouve en abondance des graines dont elle fait sa nourriture.

Un chasseur sérieux nous a raconté à Monaco avoir vu des volées de cailles arrivées sur la côte poussées par un vent de sud-est très-violent et se laisser choir épuisées par un vol dont la durée avait dû être de huit à dix heures. En un quart d'heure, l'heureux témoin de ce débarquement avait ramassé soixante-dix-sept cailles.

Dès que ces oiseaux voyageurs ont repris haleine, ils se dispersent dans toutes les directions

et il faut avoir recours au chien et à son adresse pour les déposer mortes au fond de sa gibecière.

Passons à « l'oiseau rare », mais « trouvable » sur ces hauteurs alpestres ; nous voulons parler du tétras—*tetrao tetrix*—autrement dit le « coq des bois » dont les plumes des ailes et du cou sont noires avec des reflets verdâtres, tandis que le reste du corps est d'un noir de catafalque. Une large bande blanche marque les ailes, et les couvertures de la queue sont d'un blanc pur. Une membrane d'un rouge vif est placée au-dessous des yeux. Le caractère le plus remarquable de cette espèce gît dans la queue dont les pennes externes de deux côtés sont beaucoup plus longues que les autres et contournées en dehors. Le bec est noir, l'iris bleuâtre et les doigts bruns.

Cet oiseau élégant est de la grosseur d'une poule moyenne.

La femelle est moins forte que le mâle et sa queue moins fourchue. Le roux domine dans son plumage strié de bandes noires. Les jeunes ont des plumes rousses ou brunes mêlées aux noires.

Le tétras des montagnes de Monaco se nourrit de bourgeons d'arbres verts, de jeunes herbes, de graines et d'insectes — particulièrement de fourmis.

Cherchez le tétras au milieu des rhododendrons,

des airelles et des sapins épais. Plus le buisson autour duquel vous rôdez est touffu, plus vous aurez de chance de faire lever un de ces oiseaux.

Il est certains chasseurs qui sont parvenus à imiter admirablement le chant du mâle. Ils se placent sous un arbre isolé au pied duquel ils ont, à l'avance, construit une cabane de feuillage, et, bien cachés par la ramure, ils commencent à rappeler. Après dix minutes de cet exercice, quelque coq imprudent se présente qui reçoit un coup de feu et va se débattre par terre jusqu'à ce que mort s'en suive. C'est là un excellent résultat, attendu que, pendant les couvées, les mâles qui sont célibataires ne cessent de chercher des nichées pour les détruire.

Nous avons parlé d'un bon chien pour la chasse des tétras. La qualité la plus indispensable est la docilité et la fermeté de l'arrêt. La chasse se faisant dans un pays d'accès difficile, il faut que le chien sache attendre son maître et par conséquent ne s'emporte, ou ne s'anime pas trop, bien qu'il sente le gibier lui échapper continuellement. Le coq, se voyant suivi lentement et sans bruit, se rassure, il se laisse approcher et souvent arrêter. Il prend alors son vol, s'élevant peu, et se lance, les ailes ouvertes, comme le font les perdrix que l'on chasse sur les coteaux.

Le chasseur doit se tenir toujours prêt et là gît la difficulté. Souvent il faut tirer au moment où, le pied mal assuré, on est obligé de se retenir avec la main.

Nous avons parlé du « Gangas » quelques pages plus haut. Si nous ne faisons erreur c'est cet oiseau que notre compatriote, le poëte Méry, et après lui, ce grand et habile conteur Alexandre Dumas père — notre excellent ami et collaborateur — ont baptisé « le Chastre. »

Le Ganga — *Pterocles Alchata*, — appelé *pigeon-perdrix* par les méridionaux, — est un beau spécimen de l'espèce volatile, tenant du pigeon par la construction de l'aile, la longueur et la rapidité du vol, et de la perdrix par la forme du corps. Mais il s'éloigne de cette dernière par la longueur des plumes médianes de la queue qui sont très-allongées, très-résistantes — presque comme celles du pivert, — et se terminent en pointe aiguë. Ses pattes courtes et fortes sont couvertes de petites plumes blanchâtres, semblables à des écailles criniformes. Le mâle a le dessous de la tête, la nuque, le dos et le scapulaire de couleur olive, strié de jaune et de noir par petites bandes. Les couvertures supérieures de la queue présentent des lignes jaunes et noires. La gorge est aussi de cette couleur et la poitrine

d'un roux orangé, encadré par deux bandes noires formant collier. Le ventre est blanc avec quelques lignes brunes sur les côtés.

La femelle a la gorge blanche et porte sur le cou un double collier noir et cendré roux.

Ajoutons que cet oiseau est véritablement rare et qu'il tend tous les jours à disparaître. Il faut être privilégié par le grand patron des chasseurs non point pour rencontrer une compagnie de gangas, mais pour retrouver la remise, car l'oiseau franchit comme une balle, vallons, ravins et précipices, dépassant la cime des pins les plus élevés, et disparaît comme un feu follet. Quelque habitué que l'on soit à la marche, on ne peut espérer de le rejoindre, même avec une parfaite connaissance de ses mœurs et des localités, qu'au prix de deux ou trois heures de descentes, de montées, de tours et détours qui lassent la patience et les jarrets les plus solides. Aussi nomme-t-on le ganga dans les Alpes-Maritimes et le long de la Corniche, « l'oiseau le plus difficile à conquérir. »

Restent les renards. Ces animaux, grands destructeurs de gibier, se trouvent en assez nombreuse quantité dans les parages du mont Agel et des roches qui s'étendent à gauche jusqu'à la Turbie. On en rencontre également à droite jusqu'aux confins de la principauté.

Vers Roquebrune, on les tue au déboulé le plus souvent, au moment où, surpris par le chien dans le buisson où ils sont gîtés en plein soleil, ils se voient forcés de fuir pour se jeter dans le trou de roche qui leur sert de tanière.

Tel est l'aperçu du sport nautique et cynégétique des environs de Monaco. Nous ne prétendons pas assurer à tous ceux qui s'embarqueront sur la baie, ou qui graviront les pentes abruptes du mont Agel, le succès, récompense de leur téméraire entreprise : mais qu'importe, l'axiome latin : *Audaces fortuna juvat* doit encourager les plus timides. D'autre part, la vue incomparable dont on jouit sur la cime des Apennins vaut bien qu'on se donne la peine de les gravir.

Rien de plus merveilleux que ce versant des Alpes, qui porte à ses sommets la neige et la glace, et dont les flancs descendent à la mer, en déroulant, sur une pente de quatre lieues, tous les degrés de la végétation, depuis la bruyère jusqu'au chêne, à l'olivier, au figuier, à la vigne, depuis la vigne jusqu'au citronnier et à l'oranger, et enfin du vivace citronnier jusqu'aux aloès, aux palmiers, aux nopals, aux eucalyptus qui bordent une mer tiède, bleue et parfumée.

Ne fut-ce que pour se donner le spectacle de la mer Méditerranée et des côtes liguriennes,

aussi loin que le rayon visuel peut s'étendre, on doit, en vrai touriste, tenter l'ascension des cimes élevées.

Un fusil et un chien sont toujours d'excellentes précautions pour entreprendre cette excursion pittoresque.

Mieux vaut encore, si faire se peut, organiser une partie, entre amis : la fête n'en sera que plus joyeuse et plus animée.

XII

EXCURSIONS LE LONG DE LA CORNICHE

Le chemin des princes. — Sa direction. — Le bourg des Moulins. — Les torrents et l'arrosage. — La Bertague, le Tenao. — Les usines des Moulins. — Ravissant paysage. — Les ponts jetés sur les torrents. — Les jardins, leurs arbres, leur culture. — Les chèvres. — Les bastides. — La « Grotte de la Vieille. » — Sa description. — Sa légende. — Le duc d'York en 1767. — Sa mort. — Sa dépouille mortelle retourne en Angleterre. — Le vrai nom de la Grotte. — La chapelle de Saint-Roman. — La fête religieuse et mondaine. — Les limites actuelles de la principauté. — La France. — La vigie. — La douane. — La chute de rochers de 1860. — Roquebrune, le chemin pour s'y rendre. — La flore du pays. — Les irrigations. — L'entrée de la ville. — La promenade. — La glissade de Roquebrune. — Établissements liguriens et barbaresques. — Les rues tortueuses et malpropres. — Les constructions parasites. — La garnison française. — Le mauvais pavé. — L'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame della Pansa. — La forêt de citronniers. — Les diverses espèces de citrons. — Leur récolte. — Leur vente. — La fraîcheur du pays au delà de Roquebrune. — L'olivier du cap Malino. — La route de Menton. — La ville anglaise. — La villa Balastron. — La vallée de Carès. — La chapelle de Monti. — Le pont de l'Ora. — L'ermite de 1528. — Le Castellar et la forêt de Lascaris. — Les antiquités. — La vallée de Gorbio; celle de Laghet. — Le pèlerinage. — Les frontières de l'Italie. — Vintimille, sa description. — Bordighiera. — Les palmiers. — La route de San-Remo, ses visiteurs princiers. — Retour à Monaco par la mon-

tagne. — Le mont Agel. — La vue admirable. — Retour à la Turbie. — Sa description, le laurier géant. — Descente sur Monaco. — Le port de la ville. — Le vallon des Gaumates, la chapelle de Sainte-Dévote. — Vers de Méry.

La route postale et carrossable qui longe le littoral, en amont du chemin de fer, jusqu'à la frontière de la principauté de Monaco, dans la direction de l'Italie, s'appelait et s'appelle encore de nos jours « le chemin des Princes ». Elle vient de Nice, passe par Villefranche, Eza, et pénètre dans le cœur du territoire monégasque à la commune de Turbie, pour continuer jusqu'à Saint-Roman — la frontière — Roquebrune, Menton, San-Remo et... Gênes.

En se rendant de Monaco à la Bordighiera et à Menton, on suit la « montée des Spélugues, » en laissant à droite le Cercle des Étrangers, à gauche Saint-Michel et le Carnier, et l'on arrive au bourg des « Moulins ».

Jusque-là, le chemin a été bordé de villas, ombragé par des oliviers, divisé par des haies de rosiers offrant à chaque pas un paysage des plus pittoresques. Çà et là on traverse des torrents qui descendent du sommet des Alpines et dont les eaux servent à l'arrosage de toutes les plantations du terroir d'en bas.

Parmi ces petits ruisselets on cite les « Bes-

tagni » et le « Tenao » qui se sont creusé des lits enclavés dans des gorges profondes.

Carrossé sur une route parfaitement entretenue, qui serpente au milieu des jardins odorants de toutes les villas de la principauté, on traverse ce petit pays des Moulins, ainsi nommé parce que c'est là que se trouvent les principales usines à moudre les olives et le grain du pays de Monaco.

En sortant du hameau, on n'aperçoit plus, des deux côtés, que quelques villas éparses et, du haut du véhicule qui vous emporte, l'œil plonge à droite, vers la mer, dont la vague argentée vient jeter son écume au bord de terrasses étagées et adorablement cultivées qui offrent aux yeux un tapis onduleux de feuillage et de fleurs.

Sur de larges collines naturelles de rochers, au fond desquelles, l'hiver, bouillonnent des torrents impétueux qui ne se forment que dans les temps d'orage, les ingénieurs des ponts et chaussées ont jeté des passages hardis qui se succèdent ainsi tout le long de la Corniche.

Et l'on admire en courant ainsi de ravissants jardins qui sont placés dans toutes les anfractuosités des rochers, remplis d'arbres fruitiers étagés capricieusement, citronniers, figuiers, sorghos élancés dont les tiges chevelues se balancent au

caprice du vent de mer, ou sous les efforts des chèvres bêlantes qui viennent brouter dans ces oasis multiples. Çà et là on découvre une maison bâtie à dix pas de la mer, « bastide » à la mode marseillaise, ou demeure rustique, toujours ombragée par un palmier, ou quelques eucalyptus.

Écartons-nous un peu de notre direction pour descendre sur le bord de la mer, à la « Grotte de la Vieille », une des curiosités du pays. En parvenant sur la grève sablonneuse, parsemée de galets, on aperçoit devant soi une voûte naturelle de trois mètres et demi de hauteur, tapissée à l'intérieur de pariétaires, de capillaires et de coquillages. De longs « fils de la vierge » voltigent accrochés aux barbelures des plantes et les toiles d'araignées se développent dans tous les coins obscurs.

Cette « Grotte de la Vieille » a sa légende ainsi racontée :

« En 1767, le duc d'York, père du roi d'Angleterre, étant venu à Monaco, aperçut du haut du pont de la tartane qui le portait, au moment où il dépassait le cap Saint-Martin, une jeune femme qui, de la grève, suivait avec anxiété tous les mouvements du navire. Cette inconnue faisait, à l'aide d'un voile blanc qu'elle agitait à la main,

des signaux dont le duc et son équipage s'inquiétèrent fort peu.

« Une demi-heure après la tartane royale atterrissait dans le port, en dedans du môle.

« Le prince Honoré III, régnant alors, fit un accueil des plus cordiaux à son hôte qui, le troisième jour de son arrivée au palais, tomba malade et s'alita. Inutile d'ajouter que les soins les plus empressés furent prodigués au noble anglais, l'ami des Grimaldi.

« Chaque soir, au coucher du soleil, la même apparition se montrait à l'ouverture de la grotte et excitait la curiosité de la cour monégasque réunie sur la terrasse du « Désert. »

« Quelques semaines après, une frégate anglaise, venant de Villefranche, arriva en vue de Monaco. Le même jour, à onze heures du matin, le duc d'York rendait le dernier soupir. On montre encore dans le palais la chambre et le lit où il expira. Ils se trouvent près de la chapelle mortuaire des princes de Monaco. Après les cérémonies religieuses, le cercueil du duc fut embarqué à bord de la frégate : des salves d'artillerie furent échangées entre la flottille anglaise et les forts de la place en signe de deuil, et le cercueil fut placé dans une chapelle ardente établie dans l'entre-pont de la frégate. Les navires

mirent leur pavillon en berne, et l'escadre s'éloigna.

« Au moment où elle doublait la pointe de Saravalle, un cri déchirant se fit entendre dans les profondeurs de la Grotte, et l'apparition disparut emportée par les vagues et engloutie dans un linceul d'algues marines, comme l'Ophélie de Shakespeare. Telle est la légende.

« Le roi d'Angleterre remercia très-chaleureusement le prince Honoré III de l'hospitalité qu'il avait offerte à son frère regretté et il l'invita à venir à Londres où il le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. »

A notre avis, ce n'est point à l'apparition vraie ou fausse de cette jeune femme que l'on doit la dénomination de la grotte de la *Vieille*. Tout est corruption dans cette langue méridionale qui fausse les étymologies les plus authentiques, qui de « Turvie » — *Turris in viâ*, la tour dans le chemin, — a fait Turbie, qui de *Spelunca* a fait « Spélugue »; or, pour nous, la grotte de la *Vieille* était tout simplement un poste militaire romain, qui se dressait sur le promontoire au-dessous duquel la nature a creusé cette retraite de la mer. *Vigilia* — veille — est devenu *Vieille*.

De nos jours on ne se donne pas tant de peine pour expliquer le mystère de la grotte. On s'y

asseoit tant bien que mal, sur des cailloux roulés; on y épluche des oranges et on y cueille des bigorneaux, délicieux mollusque marin qui n'a qu'un tort, celui d'être trop petit et de ne pas valoir les «praïres» de Toulon et les oursins de la baie de Monaco.

De la grotte dont nous venons de parler à la chapelle de Saint-Roman, la distance est tout au plus de vingt minutes. L'apôtre vénéré fut un martyr originaire de la principauté et, chaque année, on célèbre dans et devant son oratoire élevé sous son vocable, une fête religieuse et mondaine, qui consiste en une grand'messe chantée avec pompe et des danses auxquelles prennent part tous les habitants des environs qui s'y rendent de la plaine, des bords de la mer et des nids d'aigles de cimes alpestres.

A Saint-Roman finissent aujourd'hui les terres de la principauté.

Traversons la frontière où un douanier visitera nos bagages et pénétrons en France... — depuis 1848 c'est la France.—Nous voici parvenus à la «Vigie» célèbre grâce aux restes impérissables de construction romaine qui s'y trouvent. *Vigilia*, «Vigie,» était sans doute un des points culminants de la côte d'où l'on surveillait la mer et les apparitions redoutées des barbaresques du temps passé.

On montre en cet endroit les énormes quartiers de roche qui tombèrent, pendant l'hiver de 1859 à 1860, du haut du mont Agel et écrasèrent tout ce qu'ils rencontrèrent sur leur passage. Un banquier de Nice, M. Avigdor, faillit être brisé comme un morceau de verre et il ne dut son salut qu'à la rapidité du cheval qui était attelé à sa voiture.

Voulez-vous monter à Roquebrune? Il faudra gravir le sentier de chèvres qui aboutit aux portes de cette ville féodale penchée sur un rocher, comme un nid d'oiseaux de proie sur une montagne escarpée.

On suit une haie d'amandiers et de citronniers où les fleurs et les fruits se succèdent sur les branches, suivant la saison, et l'on respire à pleins poumons les émanations suaves des myrtes, des génevriers, des romarins et des lavandes, au-dessus desquelles planent les senteurs des violettes de Parme. L'eau circule de tous les côtés et les propriétaires qui peuvent arroser leur jardin avec autant de profusion qu'ils le désirent, s'estiment les plus heureux des hommes. Une source est un trésor dans ces parages, et la moindre goutte d'eau est recueillie avec un soin tout particulier. Une série d'aqueducs souterrains, de conduites cimentées, dispensent le liquide bienfaisant dans toutes les directions.

L'on pénètre dans Roquebrune à travers une fissure grandiose du roc alpestre et l'on se trouve tout d'un coup sur une petite place située près des anciennes portes de la ville. Les habitants ont pour lieu de promenade habituel une vaste terrasse ornée d'une fontaine entourée de fleurs et de palmiers et bordée par une balustrade qui domine la mer.

Le vue de cet endroit est splendide : c'est à droite Monaco et Monte-Carlo, plus loin la pointe d'Antibes et les Iles de Lérins, et en face, un peu sur la gauche, la silhouette de la Corse. Tout à fait du côté de l'Italie le Castellar et la pointe de Bordighiera.

Roquebrune, *Rocca bruna*, veut dire ce que l'on voit autour de soi : des rochers brunis, et la légende raconte qu'un jour — on ne dit point à quelle époque précise, — cette aire du marin bâtie sur la cime du mont, avait glissé comme un glacier fondu par la chaleur du soleil sur la pente de la montagne et n'avait été retenue au-dessus de l'abîme maritime que par un miracle de... l'Hercule monégasque. En effet Roquebrune ne se soutient, — comme la tour de Pise,— que par un prodige d'équilibre. On avait bien raison de dire, avant l'invention des canons à longue portée, que cette ville était imprenable. Les Liguriens s'y

croyaient, à juste titre, en pleine sécurité et les Sarrasins y avaient établi plus tard un poste d'observation qui fut souvent fatal aux navires chrétiens. C'est à l'un des Castellars qui gouvernaient Roquebrune pour la famille des Grimaldi, princes de Monaco, qu'est attribuée la construction du château qui fut pris et repris par les batailleurs de l'époque et par les pirates barbaresques. Seulement plus le castel était détruit, plus solidement on le rebâtissait et on le hissait sur la montagne dont il finit par occuper le cime.

Les rues qui montent au manoir sont tortueuses, garnies de marches. Il faut franchir une double enceinte fort malpropre, où le fumier alterne avec des plantes incultes et pourries, et la mauvaise odeur pourrait engendrer le typhus dans la place, si l'air de la mer ne neutralisait pas ces miasmes délétères.

On parvient à l'esplanade qui forme terrasse par un escalier aux marches usées, grâce aux pas des visiteurs, et l'on peut voir de tous les côtés des masures adossées aux murailles, comme on les remarquait à Arles et à Nîmes dans les arènes de ces deux villes, avant la restauration encore incomplète de ces deux monuments.

En parvenant au sommet de la tour du château on peut contempler le drapeau tricolore flottant

sur la citadelle où se tient une garnison française; car Roquebrune, depuis le 2 février 1861, fait partie de la France et fournit à notre marine d'excellents matelots.

La ville par elle-même n'a rien de très-curieux. Les rues sont pavées de cailloux pointus — *leïs redouns de la mar* — qui forcent le touriste à marcher sur la pointe des pieds, comme le clown qui s'aventure sur la table où il donne le spectacle de la danse des œufs. Les maisons peu pittoresques ont, à peu d'exceptions près, des sous-sol servant d'étables; leurs escaliers assument la raideur de l'échelle et les portes basses qui s'ouvrent à un certain niveau de la rue, ont vu se courber le front de bien des pirates arabes et des corsaires européens.

L'hôtel de ville de Roquebrune est le seul édifice remarquable de la ville. Quant à l'église, l'extérieur en est fort laid, si, par contre, l'intérieur en est bien orné.

Il y a également la chapelle de Notre-Dame « Della pansa. », très-ancienne et ornée de fresques représentant l'Enfer et le Purgatoire, à la façon du Campo Santo de Florence.

En somme, Roquebrune est une cité enfumée, mal entretenue, quoique très-pittoresque; mais enclose dans une forêt de citronniers à la neige

odoriférante et aux fruits dorés par un soleil rubescent. La récolte de ces arbres fait la richesse du pays; on exporte les fruits par millions en Europe et en Amérique.

Le citronnier exige une température plus élevée et plus constante que l'oranger, quoique ces deux arbres soient indigènes des Alpes-Maritimes, et il ne réussit à Nice que cultivé en espalier, contre les murs exposés au midi, tandis qu'il prospère en plein vent à Villefranche, Monaco, Roquebrune, Menton, et quelques autres vallons bien abrités par les montagnes qui bordent la mer.

Ses fruits sont plus abondants et plus beaux de novembre à avril.

On en cultive neuf espèces : le citron commun (*begnet* ou *limon*), le citron long, le valence, le portugal, le limette, petit fruit d'un acide doux et agréable à manger, le limon poirette, le melarosa, le cédrat de Florence et le poncire.

Ces quatre derniers sont employés pour les confitures et contiennent une essence très-fine.

Quoique les citronniers fleurissent toute l'année et que la récolte de leurs fruits soit presque incessante, on en compte cependant trois principales, dont les deux premières, qui ont lieu en hiver et au printemps, s'appellent récoltes de la

première et de la seconde fleur, et la troisième, celle d'été, qui se nomme « verdame ».

Dans certains ateliers ouverts dans les maisons des horticulteurs de citronniers, on vous montre des femmes occupées, à dix sols par jour, à faire six choix successifs des oranges et des citrons, à les envelopper dans un papier spécial, et à les encaisser adroitement, de façon qu'ils ne puissent balloter et s'avarier.

Il faut aux citrons un papier qui ne les laisse pas transpirer, qui ne les sèche point, qui n'absorbe pas l'humidité extérieure et qui ne se déchire pas facilement.

Ce papier, fabriqué à Gênes, très-uni, d'un gris roux, ayant l'odeur du goudron, est préparé avec la filasse de vieux morceaux de câbles et autres cordages de navire qui ne servent plus; ses qualités tiennent au goudron dont il est imprégné. Ce papier se nomme « croisette » : il y en a de mi-blanc et de jaune, suivant la finesse des matières employées.

Les citrons de rebut, qui n'ont pu être vendus aux fabriques de rouge végétal et aux teinturiers, servent de fumier.

Les marchands achètent d'ordinaire les citrons sur l'arbre, dès qu'ils sont formés, à tant le mille, suivant le cours du jour, et d'après leur gros-

seur. Quand vient le moment de la récolte, ils emploient des anneaux de fer, dans lesquels ils font entrer les fruits en les divisant en trois catégories : « de mesure, médiocres, de rebut ». Ces fruits, cueillis verts, mûrissent et jaunissent en route.

Les citrons récoltés en novembre, décembre et janvier sont expédiés vers le Nord de l'Europe, jusque vers la Baltique. Ceux ramassés en février et mars, trop mûrs, ne peuvent pas voyager au delà de cent lieues.

Cette poétique culture du citronnier a bien aussi ses revers; l'arbre précieux est sujet à des maladies : c'est la « morphée » engendrée par l'humidité, ou par des pucerons parasites qui attaquent les fleurs et les fruits; ce n'est qu'en nettoyant avec un soin minutieux et à l'aide d'une éponge les parties atteintes qu'on peut parvenir à arrêter ce fléau; toute incurie à cet égard porterait son châtiment avec elle, car la « morphée » dégénérerait bientôt en « mélasse »; une liqueur visqueuse et sucrée coulerait de l'arbre, les fleurs et les fruits en seraient enduits, et le citronnier serait frappé de stérilité pour plusieurs années. Et ce n'est pas tout : il faut aussi fumer les arbres en déposant un engrais abondant dans les fossés circulaires que l'on creuse autour de leur tronç, et l'absence de bestiaux suffisants réduit le

cultivateur à acheter chèrement des engrais à l'étranger. On doit ensuite labourer la terre avec la houe, élaguer les branches inutiles et surtout arroser. Si donc la fertilité du sol et la nature des arbres donnent avec une largesse fabuleuse des fruits excellents, cette richesse ne s'acquiert pas tout à fait sans fatigue. Toutefois, il ne serait pas exact de comparer les travaux des cultivateurs monégasques avec ceux du vigneron de la Bourgogne ou de la Champagne, ou du laboureur de la Beauce.

En continuant notre promenade le long de la route de la Corniche, nous suivons les bords d'un torrent dont les eaux servent à entretenir une fraîcheur qui plaît au voyageur et à la nature verdoyante à travers laquelle il avance, verdure qui forme un contraste curieux avec l'aridité des hautes montagnes que l'on aperçoit sur la gauche.

Du côté de la mer, c'est la forêt du « cap Martino », où l'on montre aux passants un olivier séculaire, rival de celui de Beaulieu.

A une portée de fusil, voici les ruines du monastère de San Martino, autrefois succursale de l'abbaye de Lérins.

Sur cette route, l'on aperçoit les débris d'un antique manoir, dont la porte monumentale res-

semble à celle d'une riche villa du temps des Césars.

Nous avançons vers Menton à travers une allée de platanes et de lauriers roses et blancs. On franchit le Careï — sorte de torrent qui n'existe qu'aux temps d'orage — sur un pont de pierre, et l'on arrive à l'ancienne résidence des princes de Monaco, le domaine de « Carnolès », actuellement morcelé pour la construction de villas, ainsi que « la Madona », qui fut un couvent, puis un château, entouré de pins à parasols qui ressemblent fort à ces géants qui entourent la villa Pamphili près de Rome.

Voici la villa Balastron, qui signifie « corbeille » en langue espagnole, près de laquelle sont les propriétés des de Brea, où ont résidé de nombreuses sommités financières et littéraires.

Nous sommes en pleine colonie anglaise : c'est à Menton, en effet, que s'abattent les hirondelles britanniques qui, frileuses et craintives, viennent se réchauffer au soleil du midi.

Menton appartient presque exclusivement aux Anglais, qui s'en sont emparés, non pas aussi brusquement que de Gibraltar, mais progressivement et doucement, comme de Pau. Les Anglais ont fait de Menton une ville à leur image, tout

en longueur; vous la croyez finie, elle recommence un quart de lieue plus loin, et toujours ainsi. Ils y ont transporté leur architecture de romance et s'y sont construit des maisons en forme de donjons, de nougats et de pièces montées. Un ange d'albâtre lève rêveusement les yeux sous un vestibule d'hôtel garni. Ils se sont arrangé une promenade des Anglais, à l'instar de Nice; ils se sont même procuré un torrent desséché, à l'instar du Paillon. Le long de cette promenade et au bord de ce torrent, ils se promènent avec la gravité qu'on leur connaît, sans regarder personne, dans des costumes d'une coupe chimérique et d'une coloration arbitraire. Quelquefois ils montent à âne, et leurs grandes jambes rasent presque le sol. Les petites filles étalent leurs blondes chevelures dénouées, et les demoiselles majeures montrent un nez aux ailes pincées sous des lunettes vertes. Heureuses gens! heureuse nation! Admirons sa force et sa sérénité, et son dédain puissant de la raillerie! Laissons donc les Anglais à Menton; cela a l'air de leur faire tant de plaisir!

Nous sommes en Angleterre, nous serons tout à l'heure en Italie. La transition est marquée par un redoublement de beauté dans le paysage. Cette partie de la Corniche est peut-être la plus

accidentée; elle abonde en tournants hardis, en torrents surmontés d'arches géantes.

La plage de Menton est inhospitalière. La mer y déferle sur des roches qui briseraient la moindre embarcation comme du verre. Un immense parapet surplombe à pic l'endroit où la mer vient mourir sur la côte, et l'on s'aventure avec crainte sur les escaliers en forme d'échelles qui servent à monter ou à descendre le long du mur.

On voit à Menton les ruines d'un temple de Diane, qui sert de lieu d'enterrement.

On rentre dans la ville par la vallée de Cabrolles, qui aboutit à la mer en longeant le torrent émergeant de la cime du Boisrig, lequel, en temps d'orage, déborde sur la voie empierrée.

La vallée de Careï est la plus agréable de toutes les promenades de Menton. Elle est située sur le bord du torrent de ce nom et bordée par des moulins à huile, des distilleries et des auberges. Çà et là des cascades capricieuses éparpillent leurs ondes écumantes sur les rochers en saillie.

On aperçoit, à travers les arbres, la chapelle de Monti, bâtie par le prince Honoré V, de Monaco, et l'on se dirige dans la vallée de Careï vers le « gaudre » béant de l' « Ora », sur lequel les habitants ont établi un pont de planches très ou plutôt trop léger: c'est près de là que l'on montre un rocher

pointu au sommet duquel un pécheur repentant, nommé Bernard, s'était retiré, en 1528, dans une grotte pour y faire pénitence et pour contempler le ciel et la mer, poëmes vivants de la création divine. Lord Byron, paraît-il, était venu souvent s'inspirer dans cette solitude.

La promenade favorite des Anglais et des Anglaises établis à Menton est le Castellar, et on en rencontre à chaque pas, assis sur le banc placé au plus beau point de l'esplanade, à l'ombre d'arbres aux rameaux touffus.

C'est sur le Castellar que se trouvait autrefois le château des Lascaris, princes de Vintimille. Dans les parties qui restent encore debout, on montre des meubles de vieux chêne sculpté et des faïences assez curieuses. Les plafonds et les murailles sont peints à fresque et représentent des sujets tirés de la Bible et de la mythologie, curieux amalgame du sacré et du profane, très-explicable par l'origine des Lascaris, qui, grecs de naissance, se rappelaient, au milieu de leur éducation catholique, les Dieux de l'Olympe adorés autrefois par leurs aïeux.

De Menton on doit aller visiter le plateau et la vallée de Gorbio. Pour y parvenir, on côtoie un « gaudre » au fond duquel coule un torrent assez rempli pour faire tourner les roues des moulins à

huile et à blé. C'est à la cime du plateau qu'en 1745, le maréchal de Maillebois livra bataille à l'armée austro-sarde que commandait Govanni, et y remporta une éclatante victoire.

De ces hauteurs pittoresques, mes lecteurs descendront dans le vallon de Laghet, où, chaque année, le jour de la Trinité, de la Saint-Pierre ou de la fête de Notre-Dame du Carmel, on se rend en pèlerinage de tous les points de la contrée.

Une chapelle dédiée à la Vierge s'élevait en ces lieux au moyen âge.

Il y a environ trois siècles, à l'époque où elle était à la veille de s'écrouler, un habitant de Monaco, nommé Hyacinthe Casanova, qui fut guéri après y être venu en pèlerinage, attira l'attention du public sur ce monument religieux. Après lui, une dame monégasque, Camilla Portu, eut encore recours à Notre-Dame de Laghet et ses prières furent exaucées. Plus riche que son compatriote Casanova, la pieuse dame guérie consacra une forte somme à la réédification de la chapelle, et en 1674 un couvent de Carmes déchaussés s'élevait à côté ; il existe encore de nos jours. Dans ce sanctuaire assez exigu, on voit la statue de la Vierge assise sur un trône, et tout autour, sur les parois des murailles, de nombreux

« ex-voto » témoignent de la piété des visiteurs.

On raconte que le père du regretté et regrettable roi Victor-Emmanuel II, Charles-Albert de Savoie, fuyant du côté de l'exil, après la bataille de Novarre, vint s'agenouiller devant l'autel de Notre-Dame de Laghet, le 25 mars 1849. L'auguste souverain coucha au couvent et ne s'éloigna que le lendemain, pour traverser la France et se rendre en Portugal où il est mort.

Trois cents ans avant ce roi, dont la mémoire est restée chère à ses sujets, notre roi chevaleresque François I[er], vaincu à Pavie, était venu incliner son front humilié dans la chapelle de la chartreuse de Laghet.

A un quart d'heure de Menton, un ravin assez étroit sert de limite à la France et à l'Italie. Un passage — le pont Saint-Louis, — sépare les deux grands pays. D'un côté se trouve un corps de garde, de l'autre la douane, et l'amphithéâtre de la montagne sert de toile de fond au paysage, au premier plan duquel on rencontre Vintimille avec sa citadelle et ses chemins de ronde en zigzags les plus tortueux.

Enfin nous entrons dans cette enceinte fortifiée.

Singulières villes que ces villes perchées sur les hauteurs par crainte des pirates! Rues étroites, sinueuses et disposées pour la barricade; maisons

dressées comme autant d'observatoires. C'est qu'à l'époque où elles furent bâties, rien n'était plus commun que les descentes des Barbaresques, ces flâneurs maritimes, qui, pour un oui ou pour un non pillaient les habitants et les emmenaient en esclavage. Peu à peu, la civilisation aidant, ces villes justement craintives sont descendues le long des montagnes; puis, s'enhardissant, elles se sont avancées jusqu'au rivage ; si bien qu'aujourd'hui elles trempent leurs pieds dans les flots, tout en maintenant leur front dans les cieux.

Après avoir traversé la Roya sur une chaussée bordée d'oseraies et sur un pont de trois arches, on entre dans le faubourg de Vintimille.

Vintimille est l'ancienne capitale des Intéméliens, une des tribus liguriennes du littoral. On suppose que son nom de « Vintimiglia » vient de ce qu'elle est située à environ vingt milles de Cimiès, qui était la métropole de la Ligurie romaine.

On visite dans la ville l'église de l'Assomption, monument qui n'a de curieux que ses fondations qui furent les ruines d'un temple consacré à Junon. Cette cité a été convoitée de tout temps par la Savoie et le prince de Monaco. Aujour-

d'hui elle appartient à l'Italie, à la paix et à ses oranges.

Autrefois le chemin qui conduit de Vintimille à San-Remo était fort mauvais, mais de nos jours la voie carrossable n'offre plus qu'une surface lisse et parfaitement entretenue par des cantonniers assidus à leur travail.

On arrive à Bordighiera, charmant village hérissé de palmiers dispersés au milieu de ruines du plus bel effet.

De tous côtés des cascatelles ruissellent de la montagne et servent à l'irrigation.

Du temps de madame de Genlis,—en 1787,—on ne trouvait pas le moindre gîte dans ces parages, et le touriste pouvait s'estimer heureux s'il lui était offert *un tas de blé* pour reposer ses membres brisés par les cahots du voyage ; de nos jours, des auberges, presque confortables, sont ouvertes à tout venant dans toutes les localités que nous venons de nommer.

Promenons-nous dans les rues de Bordighiera. Ceux de nos lecteurs qui ont vu l'Afrique retrouverons ici la végétation géante de notre colonie et l'architecture des villes bâties et habitées par les Barbaresques. C'est à Bordighiera que l'on cultive le palmier, non point pour en manger les dattes qu'il produit, mais pour y cueillir

les branches que l'on envoie à Rome et dans les grandes villes de l'Italie, pour servir aux processions du « dimanche des Rameaux. »

Au sortir de la Bordighiera la route longe la côte entre d'élégantes habitations et une lagune où s'élèvent des canniers géants entremêlés de buissons de palmiers nains.

Libre au touriste de s'en aller jusqu'à San-Remo, ce joli village italien où plusieurs têtes couronnées sont venues demander à l'atmosphère chaude et vivifiante de la côte ligurienne, le rétablissement de leur santé ; c'est un voyage charmant, et ceux qui l'entreprendront seront enchantés d'avoir poussé jusque-là.

Nous allons rentrer dans les limites de la principauté monégasque en traversant les sentiers de la montagne, du haut desquels on découvre des horizons immenses. Partout ce ne sont que haies en zigzags composées de rosiers, de grenadiers et de lauriers-roses gigantesques, brodées de leurs fleurs éclatantes, et de forêts de citronniers dont la pomme d'or étincelle en toutes saisons sur la sombre verdure du feuillage.

Nous arrivons ainsi, toujours en cheminant le long des flancs du mont Agel, en face de Monaco, et la vue de ce rocher couvert de constructions, dont les flancs sont hérissés de nopals et d'aloès,

dont les sabres épineux sortent des fentes du granit et forment une tapisserie bizarre suspendue sur le gouffre de la mer, est réellement splendide et unique dans le monde entier. Des aigles, des serpents, des lézards peuvent seuls songer à se percher ou à ramper au milieu de cette végétation africaine.

Et tout ce panorama est immense, infini, eu égard à la distance. Ce que l'on voit de ces altitudes ressemble à des cités microscopiques, des joujoux de Nuremberg, et ces joujoux sont si bien collés à leurs rochers qu'ils sont restés indestructibles. Mieux encore, Monaco, vu du haut des montagnes, paraît un grand vaisseau à l'ancre et immobile sur la mer, mais les flancs de ce vaisseau sont couverts de verdure, et les racines des figuiers noueux se sont creusés un passage entre chaque interstice de la pierre.

C'est en rêvant ainsi que l'on parvient à la Turbie, cette ancienne halte romaine qui servait de limite à la Gaule et à l'Italie.

La tour que fit construire l'empereur Auguste sur ce point culminant des Alpes-Maritimes, a été détruite sous le règne de Louis XIV, éventrée par la mine des généraux français, qui ont également, à cette époque, fait sauter les castels féodaux du Palatinat.

La « tour sur la voie » d'après la description du comte de Cessole — l'historien des Alpes-Maritimes,— formait une bâtisse énorme octogone, dans la partie supérieure de laquelle s'élevait une colonnade circulaire ornée de bas-reliefs de marbre. Au sommet se dressait la statue géante du César romain. Les trophées de l'empereur de Rome avaient été respectés par le temps rongeur, lorsque les soldats du maréchal de Berwick, dans la crainte que cette masse imposante ne servît de forteresse et ne coupât la retraite à l'armée du roi Louis XIV, engagée du côté de Gênes, firent sauter le monument à l'aide de la mine. Mais la poudre avait, paraît-il, peu de pouvoir contre cette masse de pierre qui fut seulement ébranlée et ébréchée.

Ce qui reste de cette tour ressemble à s'y méprendre à cet autre monument d'origine romaine, que l'on visite dans le Gard, à Nîmes, et que l'on connaît sous le nom de « Tour Magne. »

La Turbie fut l'objet d'interminables contestations entre le Piémont et la principauté de Monaco, et au moment du traité de paix d'Utrecht le souverain de la Sardaigne ayant demandé à être autorisé à mettre garnison dans la tour, sa proposition fut acceptée.

Il fut alors question dans la maison de Monaco

de construire un fort au sommet de la *Teste de Can* — « la tête du camp ou du chien » — mais on ne donna pas suite à ce projet.

Regrettable dédain, en effet, car en 1646, lors de la retraite forcée de l'armée française, on aurait pu utiliser Monaco pour y loger les malades qui périrent en grand nombre dans le trajet, jusqu'à Grasse et Antibes, et l'escadre anglaise, qui vint se réfugier dans le port de Monaco, eût pu être foudroyée et anéantie.

La Turbie pouvait être considérée, sous le règne de Louis XIV, comme le rempart de la Provence et l'avant-poste de la frontière.

Visitons la Turbie. C'est un village aux maisons rustiques, où les auberges sont mêlées à des échoppes de maréchaux-ferrants et à des cabanes de cultivateurs et de bergers. Une église, surmontée d'un clocher pointu, qui fait semblant de s'élever au niveau du sommet de la ruine romaine, se dresse au milieu de ce hameau. On montre au touriste un énorme laurier qui n'a rien de pareil dans le monde de la végétation, et qui a inspiré notre ami le poëte de Banville dans son volume : *Les Exilés*.

Toi qui jusques au ciel montes, colosse droit,
Et qui poses tes pieds dans le roc dur et froid,

O symbole! géant! bel arbre aux feuilles lisses.

. . . .

Redescendons avec précaution le long des sentiers, faits pour les chèvres plutôt que pour les hommes, le long des flancs de la montagne.

Nous traversons la voie du chemin de fer et nous arrivons à l'entrée du port de Monaco, long de mille mètres et large d'environ cinq cents. Cet asile, ouvert à des vaisseaux de petit tonnage, est abrité au nord et à l'ouest par le rocher de Monaco d'une part et par les hautes cimes de la Teste de Can, la Turbie, et le mont Agel.

Le port d'Hercule était célèbre dans l'antiquité pour la sûreté qu'il offrait aux navigateurs, et il fût devenu une rade des plus sûres, s'il avait été plus profond. Les bâtiments de la douane occupent un espace assez large et l'on trouve toujours le long du quai quelque caboteur qui fait des affaires.

Un peu plus loin, en remontant sur la pointe du rocher battu par la mer, se trouvent les abattoirs de Monaco, et en dessous du fort Antoine vers la porte de la ville, où viennent aboutir les jardins Saint-Martin, l'usine à gaz admirablement agencée qui fournit l'éclairage à toute la principauté. On peut dire, sans exagérer, que Paris n'est pas mieux éclairé que ne le sont Monaco, la Condamine et Monte-Carlo.

En remontant vers le Casino, pour retrouver notre point de départ, pénétrons sous la grande arcade bâtie pour le passage du chemin de fer, et visitons la chapelle de sainte Dévote, dans le vallon des Gaumates, dont nous avons déjà raconté la légende en quelques mots :

> Là, sur cette rive embaumée,
> La martyre fut inhumée.
> Là, groupés au vallon riant,
> Les beaux arbres de l'Orient
> Semblent tous murmurer l'antienne
> De la jeune vierge chrétienne,
> Remplissant les monts d'alentour
> De parfums, de grâce et d'amour.

C'est Méry qui a signé ces vers, qui terminent la « légende de la colombe » écrite par lui en 1865.

Nous voici de retour « à l'Hôtel de Paris. »

XIII

EXCURSIONS DU COTÉ DE NICE

Les sources du Paillon. — La Roya. — La vallée de ce nom. — Le col de Tende. — Le confluent de la Roya et de la Fredda. — Le Bevera. — La Neria. — Dolce-Acqua. — Le village de Piqua et de Roquetta. — Breil, Jove Braüs et son étymologie. — Le combat de Vitellius et d'Othon, à Breil. — La forêt de Bosc Nègre. — Notre-Dame des Monts, et la Madone des Grâces. — Les hôtels de la Giandolo. — Soorgio. — Les ruines du manoir de Sales. — La citadelle du col de Tende. — Bonaparte à Soorgio. — Le passage de Braüs. — Sospello, histoire de cet endroit. — Les deux villes. Castillon et Moulinet. — Les mines de fer et de charbon. — Encore le Paillon. — Thoël. — L'Escarenne. — Luceran. — Les ruines romaines. — Peille. — Le fort de Castellet. — La grotte au Trésor. — Contés et ses villas. — Vignol. — La forêt de châtaigniers. — Berres et son château. — Coérase. — Chateauneuf et les antiquités romaines. — Cimiès. — Autre excursion par mer. — De l'autre côté des roches de Monaco. — La baie du Cannier. — Le pavillon du prince de Wurtemberg. — La source de Fontvielle, le bois de Galiera, le cap d'Aglio. — La baie de la Mala. — Eza. — Son histoire. — Une anecdote de David et un tableau. — Saint-Hospice. — Travaux de défense. — Beaulieu. — Son olivier géant. — Villefranche. — Origine de son port et du nom donné à la ville. — Souvenirs historiques. — Sûreté de la rade. — M. Pollonais. — Troisième excursion. — Le cap d'Aglio, la tour de l'abeille, les plantations d'oliviers et de caroubiers. — Les ruches d'abeilles. — La villa Muratore. — Les oliviers, leurs produits. — Quelques considérations sur l'huile. — Le quinquina de l'olivier.

— Description de l'olivier. — Le caroubier. — M. Rimmel. Ses parfums. — Fabrication du citrate. — Les pêcheries du cap d'Aglio. — Les grands centres. — Retour à Monte-Carlo.

Nous aurions pu borner au chapitre précédent la description des promenades dans le voisinage de Monaco et de Monte-Carlo, mais comme nous supposons que nos lecteurs séjourneront longtemps dans la principauté monégasque, nous allons les conduire dans quelques vallées curieuses à visiter, de l'autre côté de Vintimille, à La Roya, à le Bevera où le Paillon qui « se traîne » à Nice et y « débouque » dans la mer, « prend sa source », si l'on peut parler ainsi du ruisseau qui ne déborde qu'à l'époque des grandes pluies et des orages furibonds de l'automne et du printemps.

La Roya — *Rutuba*, en latin, — un autre ruisselet du même genre, donne son nom à la vallée à travers laquelle il serpente. Ce petit courant d'eau s'ouvre un chemin au versant sud du col de Tende; il est alimenté un peu au-dessous de Côte-Ville par les eaux claires et glaciales de la Fredda.

Il arrose ensuite les villages de Soorgio et de Breil et conflue avec la Bevera à un demi-kilomètre au-dessus de Vintimille.

En partant de cette ville frontière de l'Italie

et de la France, on avance le long du cours de la Roya qui serpente au milieu d'une contrée fertile et plantureuse. A l'extrémité de cette vallée on gravit les hautes collines qui la séparent du vallon connu sous la dénomination de La Neria, et l'on parvient à Dolce-Acqua où dominaient autrefois les Doria, alliés aux Grimaldi de Monaco. Malgré sa qualification « d'eau douce », le torrent ne roule — à peu d'exceptions près, que des ondes jaunâtres, pleines du résidu terreux des montagnes.

On passe à travers les villages de Piqua et de Rochetta et l'on franchit une très-haute colline du sommet de laquelle la vue sur la mer est des plus belles.

Nous voici à Breil, dans la vallée de la Roya, en plein territoire français des Alpes-Maritimes.

Breil compte près de trois mille habitants qui peuvent contempler à leur aise les passes de Jove et de Braüs. — *Jove* venant de « Jupiter », *Jovis*, et Braüs correspondant au nom de l'un des compagnons d'Hercule, Breil — du latin *prælium*, bataille, — est ainsi nommé en souvenir d'un combat entre les armées de Vitellius et d'Othon, qui eut lieu sur les hauteurs de la Roya. On y voyait autrefois un vieux pont, de construction

romaine, jeté sur la route qui partait de Vintimille pour aboutir à Cimiès. Emporté par les eaux en 1340, il fut reconstruit six ans après et subsiste encore de nos jours.

En sortant de Breil, où l'on ne trouve à visiter que l'église consacrée à Notre-Dame, on gravit les hauteurs du « Bosc Nègre », sombre forêt de pins maritimes qui dressent leurs cimes ombellées comme des sapins du Nord.

On trouve là deux sanctuaires consacrés, l'un à Notre-Dame des Monts, l'autre à la Madone des Grâces, lieux de pèlerinage des populations voisines, dont l'origine date de 1630, à l'époque où la peste faisait de nombreux ravages dans les villes de la Corniche.

A la Giandolo, joli petit hameau des environs, les hôtels sont bien tenus et des villas coquettes servent de refuge pour l'hiver à des étrangers de divers pays.

Dirigeons-nous vers le col de Tende et traversons la rue de Soorgio, ancienne colonie ligurienne où l'on avait élevé aux temps anciens un temple en l'honneur de Cybèle et de Mars. Saint Georges est le patron du pays et c'est de ce grand saint que vient la dénomination du village. A l'endroit où se trouvait le temple de Mars, on voit de nos jours les pans de murs d'une for-

tification démantelée, restes du manoir des de Sales, qui dominaient sur le pays au XIII[e] siècle.

Plus loin, non loin de la citadelle qui commande le passage du col de Tende, dont Masséna fit sauter les remparts en 1794, on voyait autrefois des couvents et des églises, fondés par les moines de Lérins.

Bonaparte, en se rendant en Italie, avait dressé sa tente à Soorgio et l'on peut lire plusieurs lettres, datées de cet endroit dans sa correspondance complète.

Si au lieu de revenir à Vintimille par le même chemin, le touriste préfère continuer dans la direction de Nice, il franchira le passage de Braüs, de la cime duquel le panorama est admirable.

La descente est longue jusqu'à Sospello, où l'on parvient en traversant une vallée fertile arrosée par la Bevera. Sous la domination romaine, Sospello était régie par un gouverneur obéissant aux ordres de celui de Cimiès. Au VIII[e] siècle la ville fut brûlée par les Lombards, ravagée par les Sarrasins, prise et reprise par les Guelfes et les Gibelins plus tard, et enfin elle servit d'asile aux Vaudois, au XIII[e] siècle.

C'est à Sospello que réside, pendant l'été, l'évêque de Vintimille, et on attribue l'étymologie

de son nom au mot latin *Hospitellum* « hospitalière ».

La ville actuelle est séparée par la Bevera et forme deux quartiers. On vous montre dans la nef de l'église des colonnes de marbre d'une seule pièce, provenant d'une carrière voisine.

Aux environs on aperçoit Castillon — *Castellum* — et Moulinet, deux hameaux importants. Le premier, après avoir été occupé par les Maures et les Génois, et acheté par Charles d'Anjou, en 1268, fut enfin vendu au prince de Monaco par la reine Jeanne au prix de 770 florins d'or.

Le Moulinet — où l'on peut voir tourner des moulins bruyants, — était autrefois célèbre par ses minerais de fer et de charbon.

Après de nombreux détours dans les montagnes, on rencontre le Paillon dont on suit le cours dans la vallée de l'Escarenne, et l'on parvient à Thoël, fief des Caravodossi, où l'armée française fit halte avant de franchir le col de Braüs.

La ville de l'Escarenne — échelle ou *escale* en patois — n'offre rien de curieux à voir, et on la quitte pour remonter le long de l'Arinier jusqu'à Luceran, bourgade bâtie au milieu des bois, dont l'origine est des plus anciennes, car on y a découvert des ruines romaines fort curieuses. Le

clocher de l'église et cette construction elle-même sont à noter.

Nous voici à Peille, également fondée par les Romains, et protégée par le fort du Castellet. On a longtemps parlé dans le pays d'une grotte mystérieuse où la légende plaçait un trésor que nul n'a jamais découvert.

Le chemin, toujours en pente, passe à Contès, et dans les environs de ce village l'on peut remarquer de charmantes villas qui, pendant l'été, servent de retraite à des heureux de la terre.

Au Vignal, bâti au centre d'une forêt de châtaigniers, on peut visiter les débris d'une construction romaine et une tour féodale démantelée.

Vient ensuite Berres dont le château est un des plus beaux des Alpes-Maritimes, chanté par un poëte du XIVe siècle, le trouvère Boyer, amoureux de dame Yolande de Golléan à qui le manoir appartenait.

Le voyageur qui veut suivre cet itinéraire devra remonter le cours du Gravier et se rendre à Coéraze, où il visitera un vieux donjon dominé par le mont Forion.

De là, par une route de traverse, on regagne Châteauneuf qui fut une station romaine importante, car on y a découvert des sculptures nombreuses et assez curieuses, des sépultures et les

fondations d'un temple dédié à Junon, au-dessus duquel se sont élevées les murailles d'une église chrétienne.

Enfin nous apercevons Cimiès — la « cime » — et partout, aux environs, les hameaux portent des noms qui sont dérivés de la langue des Césars.

Nous voici à Nice.

Un autre matin — si le cœur leur en dit, — mes lecteurs, rentrés à Monaco par le chemin de fer, pourront entreprendre l'excursion des différentes stations qui bordent la côte, car on ne les aperçoit que très-indistinctement de la voie ferrée, qui a tracé son sillon dans les flancs, ou le long des pentes abruptes de la montagne. Certains touristes — et nous serions du nombre, si notre conseil était accepté, — loueraient une embarcation au port de Monaco et s'en iraient par mer le long du rivage. De cette façon ils verraient bien mieux le panorama de la montagne et de la Corniche, et les curiosités qui s'y trouvent.

Embarquons-nous ! Franchissons le môle de Monaco et pénétrons dans la petite baie du Cannier où, probablement on cultivait autrefois des « arundes ». Nous passons devant un pavillon appartenant à S. A. R. le duc Guillaume de Wurtemberg, qui a épousé en 1863 la

princesse Florestine de Monaco, sœur de S. A. S. Charles III.

Un peu plus loin voici la source de Font-Vieille, dont les eaux guérissent les maux d'yeux; source abritée par un bouquet de caroubiers, coulant au fond d'un rocher fendu en deux. Nous coupons en diagonale la baie de Goliera et nous doublons le cap d'Aglio, où l'on voit encore des fortifications dont les feux se combinaient avec les batteries de la *Teste de Can*. Çà et là des cabanes de douaniers et quelques redoutes.

On pénètre ensuite dans la baie de la Mala où s'élève une splendide propriété et d'où jaillit une source si abondante qu'elle y fait tourner deux moulins.

C'est là que s'ouvre «la Mala», la grotte d'azur de la Méditerranée, dans laquelle une barque peut pénétrer et manœuvrer à l'aise. A l'intérieur les murailles de pierre sont tapissées de coraux qui donnent à l'eau salée des reflets sanguins. De nombreux oiseaux de mer s'y réfugient à la saison du frai.

Débarquons à Eza.

Ce n'èst pas chose facile que de gravir cette pente de falaise qui servait de refuge aux pirates barbaresques pour y remiser leur butin de chair fraiche et de riches prises, arraché à la ten-

dresse maternelle et aux flancs des galions faisant le trafic dans la Méditerranée.

Chassés par les chevaliers de Malte qui commandaient les troupes provençales, les vautours mahométans s'enfuirent sur la côte africaine et la ville d'Eza est devenue une simple bourgade où les auberges sont médiocres, où le vin est pitoyable et la chère fort mauvaise.

Eza remonte à la plus haute antiquité : les Phéniciens, — ces nautonniers sans rivaux, — y avaient élevé un temple dédié à Isis ; César, puis Barberousse ont fortifié ce rocher pour tenir Monaco en échec.

On raconte que le grand peintre David (1) — dont la politique de sans-culotte a souillé la mémoire en 1793, — s'arrêta un jour près d'Eza en se rendant en Italie. Surpris par un orage, le « conventionnel » trouva dans le presbytère un accueil des plus cordiaux et promit au curé, pour son église, un tableau qu'il adressa à ce digne prêtre quelques mois plus tard.

De cette baie féerique, mettons le cap sur Saint-Hospice. C'est à la pointe extrême du

(1) Il fut professeur de mon père, Pierre Révoil, peintre de S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême, et fondateur de l'École de peinture de Lyon, d'où sont sortis Saint-Jean, Genod, Biard, Trimolet. Jacquand, Bonnefond, Richard, Compte-Calix, etc.



rocher que s'élèvent le fort et le couvent de ce nom, en vue de Villefranche dont ils commandent l'entrée du port. Le génie militaire a élevé, en cet endroit, des travaux très-intéressants à visiter pour un militaire.

Beaulieu signifie vue admirable, sans pareille du haut de la colline le long de laquelle sont bâties, étagées sur les rampes des villas paradisiaques. C'est là que se trouve le fameux olivier dont le tronc mesure treize mètres et demi de circonférence.

Tout près l'on rencontre le port de Saint-Jean, où la pêche du thon est très-fructueuse.

Enfin de l'autre côté, à main gauche, en regardant la montagne, s'élève la cité de Villefranche, *Villa-Franca*, l'ancien *Portus olivæ*, car sur la colline qui protége les constructions se dresse une forêt de ces arbres consacrés à Minerve.

Vers le x[e] siècle les Sarrasins s'étaient établis dans cette retraite maritime, et plus tard Charles d'Anjou y construisit un port où tout navire était admis en franchise. De là ce nom de « ville franche » qui lui est resté.

C'est afin de protéger la ville et le port des invasions des barbares, attirés par le nombre des navires qui atterrissaient en cet endroit, que le

duc de Savoie, Emmanuel-Philibert y fonda un arsenal et y établit le port militaire de son royaume-duché.

En 1551, Villefranche devint le théâtre d'une bataille navale entre les flottes de France et d'Espagne.

En 1554, un autre combat eut lieu entre le baron de la Garde, commandant un corps de troupes turques, et neuf bâtiments de Sicile qu'il brûla à l'exception de deux dont les provisions servirent à son ravitaillement.

En 1613 un corsaire anglais — Pierre Eston — débarqua à Villefranche et épousa une Grimaldi de Gattières qui le fit marquis de Pencalieri. Mais le corsaire ne fut pas heureux en ménage et, comme Aristide, il mourut pauvre et insolvable.

En 1704, quand les Camisards furent traqués par le duc de Villers dans la ville de Nice, où ils recevaient des chefs du duc de Savoie et de l'argent et des munitions de l'Angleterre, Catinat et Berwick vinrent prendre possession de Villefranche pour dominer la cité rebelle du plateau de Saint-Alban.

Détruites par les ordres du « grand roi », les fortifications de Villefranche se relevèrent de par la volonté du duc de Savoie qui y soutint un siége

en 1744. C'est là que se trouvait le bagne de la Savoie à cette époque.

Bonaparte premier consul avait compris l'importance du port de Villefranche. Celui qui rêva Cherbourg dans la Manche, s'était dit que cette baie immense devait fournir à la France un refuge assuré dans la Méditerranée.

Toulon, dont il avait fait le siége lui paraissait insuffisant et à l'époque où le vainqueur d'Arcole était maître de la «couronne de fer», il décréta plusieurs travaux qui furent exécutés, puis interrompus.

La rade de Villefranche est devenue la plus sûre de toutes celles de la France et, comme nous l'avons dit dans notre chapitre d'introduction, c'est là que trouve un abri l'escadre du Golfe Juan toutes les fois qu'elle évolue sur les côtes de la mer aux reflets azurés.

Ajoutons qu'à l'heure où nous publions ce volume, Villefranche a pour maire M. Pollonnais qui fut très-longtemps directeur du journal *La France*, et qui se fait un vrai plaisir d'accueillir dans sa ravissante propriété les Français qui appartiennent au journalisme et à l'art.

De Villefranche à Nice la route est si rapide qu'il ne vaut pas la peine d'en mentionner les minutes. Vous partez... vous êtes arrivé.

. . . .

Une autre excursion très-intéressante est celle que l'on peut faire au cap d'Aglio et à la tour de l'Abeille, c'est-à-dire à dix minutes de Monaco.

Après avoir dépassé la « Porte de la Consigne » qui sert de douane à la principauté, vers la frontière française du côté de Nice, vous suivez le bord de la mer et vous pénétrez sous une longue plantation d'oliviers séculaires et de caroubiers géants, aux touffes de feuilles d'un vert éclatant au milieu desquelles émergent des fruits rougeâtres, longues gousses ayant la forme de celles des haricots, dont la pulpe douceâtre passe pour un aliment savoureux.

Vous gravissez une pente douce, à l'ombre de ces arbres, et vous atteignez enfin la guérite d'un second douanier français, placée sur l'avant-poste de la « Tour de l'Abeille », qui avait son importance à l'époque où Monaco était considéré comme une place forte.

La tour a disparu, rasée par des volontés souveraines, dispersée jusqu'au dernier moellon, mais au milieu des bruyères et des plantes aromatiques, les abeilles bourdonnent et butinent leur moisson composée du plus suave pollen des fleurs.

C'est à quelques pas de là que M. Muratore,

dont nous avons déjà mentionné le nom comme pharmacien à La Condamine, possède un ravissant kiosque hissé sur une roche et abrité par des buissons de roses, de jasmins et de lauriers, parsemés de champ de violettes.

Nous longeons les récifs du littoral, à l'abri de plantations d'oliviers qui sont d'un excellent rapport pour leurs propriétaires. La culture et le produit de ces arbres sont très-curieux à étudier. Les oliviers sont une grande fortune et tous les habitants de Monaco qui possèdent des vergers sont dans l'aisance. Cet arbre fleurit en avril et mai, et l'on ne recueille les olives qu'en novembre et décembre. Seulement, si le ver — produit par la piqûre d'un moucheron — se montre dans la plantation, la cueillette est nulle, la récolte perdue.

Dans la principauté de Monaco, ainsi que dans tout le pays de la rivière de Gênes, qui commence à Nice et s'en va jusqu'à Lucques, on gaule les olives, à l'encontre de ce qui se fait en Provence, dans les terroirs d'Aix, de Salon, d'Arles et autres endroits célèbres pour leur huile. L'olive de Monaco et du littoral, trop mûre, meurtrie, souvent mêlée de terre, produit plus d'huile que celle de Provence — ramassée à la main au point, ni trop mûre ni trop verte, triturée avant qu'elle ne

soit fermentée, — mais la qualité de l'huile de Monaco est et sera toujours inférieure à celle des « plaines » d'Arles et d'Aix, car il faut l'épurer, la filtrer avant de la livrer à la consommation. Cette manipulation lui fait perdre son arôme. Elle produit sur le suc de l'olive l'effet qui résulterait de l'opération d'un filtrage dans un sac de feutre sur une bouteille d'un vin exquis de Haut-Brion ou du Château d'Yquem.

De la racine de l'olivier, on extrait un alcali fébrifuge qui remplace, pour la classe pauvre, le quinquina trop coûteux.

Le feuillage de l'olivier ressemble fort à celui du saule, seulement il est moins allongé et d'un ton plus gris-blanc. La fleur, très-petite, blanche et verte, a la plus grande analogie avec la grappe du troëne. Le fruit, d'abord verdâtre, puis rougeâtre quand il est mûr, devient enfin noir lorsqu'il commence à pourrir, et c'est à ce moment-là que les Italiens le cueillent pour fabriquer leur huile.

Quant aux olives verdales, leur provenance est toute provençale. Elles sont inconnues parmi celles que l'on récolte à Monaco et dans le territoire de la Corniche.

Le caroubier est un très-bel arbre toujours vert, dont le fruit sert de nourriture aux bes-

tiaux (1), que l'on emploie également à faire un alcool d'un goût très-agréable, et d'où l'on tire plusieurs autres produits industriels et pharmaceutiques.

Dans ce pays béni de Monaco, où la nature a tout fait pour le bien-être des habitants, les fleurs et les fruits sont utilisés pour la distillation. Rimmel, le célèbre parfumeur de Paris et de Londres, y cultivait, il y a quelques années, des géraniums à senteur de rose et des violettes de Parme dont l'odeur est si enivrante. D'autres industriels y produisent maintenant, avec les écorces de citron, le citrate employé pour la fabrication des limonades gazeuses.

Le site où s'élevait autrefois le fort placé à

1. Depuis quelque temps, les savants de Paris s'occupent de la propagation de cet arbre en Algérie. Déjà, comme on le voit dans le midi de l'Europe, on emploie en plusieurs endroits cette nourriture pour les animaux, bien qu'on lui reproche quelques inconvénients. Ce qui n'empêche pas de trouver là une ressource dont on aura l'idée d'après quelques chiffres signalés par ses partisans.

Ils disent, par exemple, qu'un caroubier rapporte annuellement une moyenne de 30 fr. de caroubes. Un champ de 2,500 francs — en Algérie, bien entendu — pourrait produire une moyenne de 6,300 kil. de caroubes, soit 250 fr. en argent. Ce sont là des chiffres à examiner sérieusement, et comme cet arbre est très-rustique, donne un bois excellent, une nourriture qui engraisse rapidement les porcs, les bœufs, etc., il y a lieu de faire le possible, à tous les points de vue, pour le propager et en répandre les avantages.



l'extrême pointe du cap d'Aglio, qui n'existe plus, est un des plus pittoresques du voisinage de Monaco. C'est sur ses bords et dans l'anse qui s'enfonce au milieu des rochers, que les pêcheurs du pays recueillent les plus beaux poissons. C'est également sur ces rives, abritées des vents du Nord, que l'on trouve les plus beaux cactus et les plus grands aloès du territoire.

Et la mer est si belle, si unie, si azurée dans cette baie à fond de sable, que les amateurs de bains d'eau salée ne peuvent se défendre contre le désir immodéré de prendre un plaisir régénérateur et bienfaisant.

Rameurs, à vos avirons! rentrons lentement dans les limites de la principauté.

A la pointe du Fort Antoine, nos oreilles sont charmées par le bruit harmonieux d'un orchestre lointain. C'est celui de M. Accursi, qui exécute à Monte-Carlo les brillantes valses, les polkas et les mazurkas entraînantes de Johann Strauss de Vienne.

Mettons le cap sur Monte-Carlo!

XIV

LE PAVILLON DE MONACO A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

L'exposition des produits artistiques et commerciaux à l'Exposition universelle de 1878. — S. Exc. M. le marquis de Maussabré-Beufvier, ministre de Monaco à Paris, commissaire général de l'Exposition. — M. Bertora, commissaire délégué. — M. Edmond Blanc, commissaire-adjoint. — M. Janty, architecte. — L'exécution du projet au Champ de Mars. — La situation du pavillon de Monaco dans l'enceinte de l'Exposition, — L'aspect de la construction, — Le blason de Monaco et les drapeaux. — Les faïences décoratives de l'extérieur du monument. — Le jardin monégasque. — Les statues de Bosio. — La muraille... de la Chine en diminutif. — L'atrium du pavillon. — Le bassin. — Les médaillons des douze princes de Monaco. — Le buste de S. A. S. Charles III. — Les vitrines et leur contenu. — Le salon de repos. — Les verrières qui éclairent l'intérieur du pavillon. — Un dernier salut à Monaco. — Le texte de saint Bernard faisant l'éloge des beautés de la terre monégasque.

La principauté et la société industrielle et artistique de Monaco n'ont pas voulu que la grande Exposition de 1878 eût lieu sans que le souvenir, la consécration de l'existence heureuse de ce charmant pays, fût apprécié par les nombreux

visiteurs qui se rendront à Paris pour admirer les merveilles et les progrès des inventions modernes, envoyées des cinq parties du monde pour y être exposées.

S. A. S. le prince Charles III nomma donc une commission qui fut composée de Son Exc. M. le marquis de Maussabré-Beufvier, ministre plénipotentiaire de la principauté de Monaco à Paris, commissaire général, de M. Bertora, commissaire délégué, de M. Edmond Blanc, commissaire-adjoint. Il fut décidé que l'on élèverait dans les jardins de l'Exposition un splendide pavillon, orné des produits céramiques de la Principauté, embelli de statues et embaumé par les fleurs exportées de Monaco et transplantées autour du monument, et les travaux du bâtiment à construire furent confiés à un très-habile architecte, M. Janty, attaché aux travaux du Louvre.

Le pavillon de Monaco, tel qu'il a été projeté, dessiné et exécuté, est placé dans le Champ de Mars, vers les abords de la Seine, du côté gauche en regardant le Trocadéro, entre le pavillon de l'Espagne et le grand restaurant belge.

Cette construction élégante, appartenant à l'ordre renaissance, ressemble à un petit temple dédié à l'Art. Le péristyle, composé de quatre colonnes, est surmonté d'un fronton au-dessus

duquel est encastré le blason des princes de Monaco, entouré de drapeaux aux couleurs écarlates et blanches.

Sept marches de marbre blanc donnent accès sous ce portique plaqué de faïences d'art et, à quelque endroit que se portent les yeux, ils sont charmés par les arabesques de toutes couleurs, des ornements multiples aux teintes chatoyantes qu'offrent à la vue les majoliques parfaitement exécutées, soudées aux murailles, à la façade, sur les frises, les pourtours et les chapiteaux du gracieux pavillon.

Toute cette céramique est due au travail des artistes de Monte-Carlo, où l'on exécute depuis plusieurs années des œuvres d'art qui rivalisent avec les riches faïences de l'Italie ancienne et les ciselures si recherchées des maîtres d'autrefois.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de ce temple de l'art monégasque, nous nous promènerons dans le jardin gracieux planté tout autour, et nous y retrouverons la flore des jardins de Monte-Carlo, de Saint-Martin et de la Condamine : palmiers, cactus, caroubiers, oliviers, orangers, citronniers, aloès, poivriers, rosiers, géraniums, héliotropes, violettes de Parme, etc., etc., dont les parfums rappellent ce pays aimé du soleil,

que le spirituel voyageur Valéry a surnommé : une orangerie sur un rocher.

Dans cette oasis, dans cet Éden transporté au Champ de Mars, les commissaires ont songé à rendre hommage au célèbre statuaire Bosio, que Monaco s'honore d'avoir mis au monde. Ils ont fait reproduire dans la grandeur originale la « Salmacis », le « Henry IV enfant », etc., etc., de cet illustre compatriote, et ces œuvres d'art produisent le meilleur effet au milieu de cette verdure tropicale.

Les abords de ce jardin féerique sont protégés par une muraille élevée d'un mètre environ au-dessus du sol, ce qui ne nuit pas à l'aspect extérieur du monument et de ses plantations.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du pavillon.

Au centre est un bassin rempli d'eau avec six jets destinés à rafraîchir l'atmosphère.

Tout autour des murailles sont appendus douze médaillons en céramique, représentant les douze derniers princes de Monaco dont voici les noms :

Honoré Ier, prince de Monaco en 1531, mort en 1581.

Charles II, prince de Monaco, en 1581, mort en 1589.

Hercule Ier, frère de Charles II, prince de Monaco, en 1589, mort en 1605.

Honoré II, prince de Monaco, duc de Valentinois, en 1605, mort en 1662.

Louis Ier, prince de Monaco, en 1662, mort en 1701.

Antoine Ier, prince de Monaco, en 1701, mort en 1731.

Louise-Hippolyte, princesse de Monaco, en 1731, morte en 1732; mariée à Jacques-Léonor de Goyon, sire de Matignon et de la Roche-Guyon, comte de Thorigny, etc., etc., qui prit les nom et armes des Grimaldi par substitution à ses nom et armes propres.

Honoré III, prince de Monaco en 1732, mort en 1795.

Honoré IV, prince de Monaco en 1795, mort en 1819.

Honoré V, prince de Monaco en 1819, mort en 1841.

Florestan Ier, frère d'Honoré V, prince de Monaco en 1841, mort en 1856.

Et Charles III, souverain actuel, monté sur le trône en 1856; dont le buste en bronze par Mathieu Meusnier statuaire français, orne le piédestal placé en face de la porte d'entrée, de l'autre côté du bassin.

On remarque aussi un beau portrait de S. A. S. la princesse Caroline, mère de Charles III, peint par Mme Verroust, et un buste très-ressemblant en marbre de S. A. S. le prince Albert, prince héréditaire, dont l'auteur est M. Colonna Cesari.

Ensuite le visiteur peut admirer des vitrines élégantes, où sont exposés des échantillons de ces poteries charmantes, multicolores, que l'ou vend à Monte-Carlo, dans le pavillon qui orne les jardins du côté du « Café de Paris » : plats décoratifs, vases, coupes, etc.;

M. Abel Courbe, spécialement envoyé à Paris pour diriger cette exposition, s'acquitte de ses fonctions avec un zèle infatigable pour le plus grand plaisir des visiteurs du pavillon de Monaco.

Des parfums en forme d'extraits :

Essences : géranium, fenouil, thym, rose, bergamotte, eucalyptus, anis, cumin, lavande, girofle, néroli, faux poivrier, menthe, myrthe, romarin, carvi, etc., etc.

Extraits : Monte-Carlo-bouquet, Monaco-bouquet, violette du bois, violette de Monaco, maréchale, bouquet Impératrice, rose marquise, rose blanche, etc., etc. ; (1)

---

1. Il y a à Monte-Carlo des réservoirs qui mesurent 500,

Essence-bouquet.

Eaux de toilette : Eau de Cologne, eau-de-vie de lavande, eau d'iris, dermophilia (1) à l'iris ou aux mille fleurs, eau de Balsamo. (2)

Des liqueurs :

Gallia au thé, gallia au café, amara-bitter, kummel, curaçao, sirop de caroube, vin d'Eucalyptus, de quinquina, fabriqués avec les eaux-de-vie du Gers et de l'Armagnac.

De la marqueterie, des citrons, des poncires, de l'huile et autres produits. Nous en passons et des meilleurs.

C'est encore dans ce pavillon que l'on voit le modèle de la belle cathédrale due au zèle pieux de S. A. S. le prince Charles III, et dont la construction est confiée à M. Charles Lenormand habile architecte parisien.

Au fond de l'atrium, les visiteurs peuvent se reposer dans un salon artistement meublé, où l'on

1,000 à 2,300 litres. Dans ces réservoirs, hermétiquement clos, l'eau de fleur d'oranger doit séjourner au moins un an pour perdre le goût de feu.

1. La *dermophilia* est une invention toute nouvelle, une découverte destinée à rendre aux mains, au visage, la souplesse détruite par le hâle ou le froid. La *dermophilia* remplace tous les corps gras.

2. L'*eau de Balsamo* est encore une surprise des chimistes de la société industrielle de Monaco. Elle guérit les maux de tête et rafraîchit le cerveau dans tous les cas.



rêve à son aise en contemplant la lumière tamisée par des vitraux de couleur dont sont ornées les verrières exécutées d'après les dessins de M. Janty.

Le pavillon de Monaco élevé à l'Exposition de Vienne en 1873, et qui fut si remarqué par les visiteurs, est et sera oublié, grâce à ce palais des merveilles que nous a offert cette année la Société industrielle et artistique de la principauté monégasque.

Salut une fois encore, en terminant ce volume, au pays du soleil et des fleurs.

Salut à ce territoire unique au monde dont saint Bernard vantait la beauté lorsqu'en se rendant à la seconde croisade qu'il venait de prêcher, il passa par Monaco. Il fit dans une de ses lettres ce poétique éloge du pays :

Area, veris speculum, quæ, velut succini gemma paleas, solis blanditias et cœli serenitatem advocat. « Terre, miroir du printemps, qui, « comme les perles d'ambre attirent les brins de « paille, provoque les caresses du soleil et jouit « de la sérénité du ciel. »

Salut à la mer bleue! et à cette anse privilégiée où les naufrages sont des exceptions.

FIN

POST-FACE

Il y a trois ans, — en 1876, — je ne connaissais ni Monaco ni Monte-Carlo.

Et pourtant, originaire d'Aix, en Provence, rien ne m'eût été plus facile, dans mon jeune temps, que de visiter ces régions voisines de mon pays natal. Mais on se dérange avec grande difficulté dans nos contrées casanières, et, en 1830, le chemin de fer de Paris à Nice n'était pas encore construit. On n'allait de Marseille en Italie, par la route de la Corniche, qu'au moyen de diligences; la locomotion était lente, la route très-longue, voire même peu sûre... du côté de l'Esterelle et de Cujes.

Lorsque je vis pour la première fois le pays des fleurs et des orangers, je bénis le ciel qui m'avait inspiré la bonne pensée de venir visiter la principauté de S. A. S. Charles III.

Mon séjour à Monaco fut le plus beau rêve réalisé de ma vie.

A mon retour à Paris, je voulus savoir si l'on avait jamais fait un volume *complet*, *exact* sur

le pays monégasque. Je me procurai, en conséquence, — et je lus avec une attention scrupuleuse, — tous les opuscules, les guides, les annuaires « brossés » à la hâte, — *pencillings by the way*, comme disent les Anglais, — et relatifs à Monaco. Il me sembla prouvé que le *Guide du Voyageur* à Monte-Carlo était encore à faire.

J'entrepris alors, l'an dernier, un second voyage vers la principauté monégasque dans le but d'y recueillir, — *de visu*, — les matériaux indispensables pour l'édification de ce volume. Grâce à l'obligeance de M[lle] Louise Brainne, j'ai obtenu la permission d'emprunter à l'ouvrage sur Monaco, écrit par son père, mon regretté confrère, des notes historiques relatives à la maison de Grimaldi; — je m'empresse de rendre à César ce qui appartient à César, — seulement je les ai arrangées et coordonnées de façon à les mettre à l'unisson du reste de mon travail.

J'ai voulu publier l'histoire complète de tout ce qui se trouve à Monaco et à Monte-Carlo.

C'est au public maintenant à me prouver, en achetant ce livre, que j'ai bien rempli ma tâche.

Je remercie à l'avance mes lecteurs de leur approbation.

L'AUTEUR.

TABLE



Paris. — Typ Ch. Unsinger, 83, rue du Bac.